

innovation



RAPPORT ANNUEL 1999

responsabilité

TABLE DES MATIÈRES

- 1 Points saillants de la situation financière
- 3 Énoncé de mission
- 4 Message du président du conseil
- 6 Innovation et responsabilité
- 8 Commerce électronique, technologie et opérations
- 10 Opérations bancaires – détail et PME
- 11 Gestion des avoirs
- 12 Marchés mondiaux CIBC
- 13 Trésorerie et gestion du bilan
- 14 Gestion du risque
- 14 Administration
- 15 Développement de l'entreprise
- 16 Le visage de la CIBC
- 18 Analyse par la direction des résultats d'exploitation
et de la situation financière
- 50 Résultats financiers
- 94 Administrateurs de la banque
- 95 Hauts dirigeants
- 96 Régie d'entreprise
- 97 Comités du conseil
- 98 Principales filiales
- 99 Renseignements destinés aux investisseurs
- 100 Renseignements sur la banque

www.cibc.com

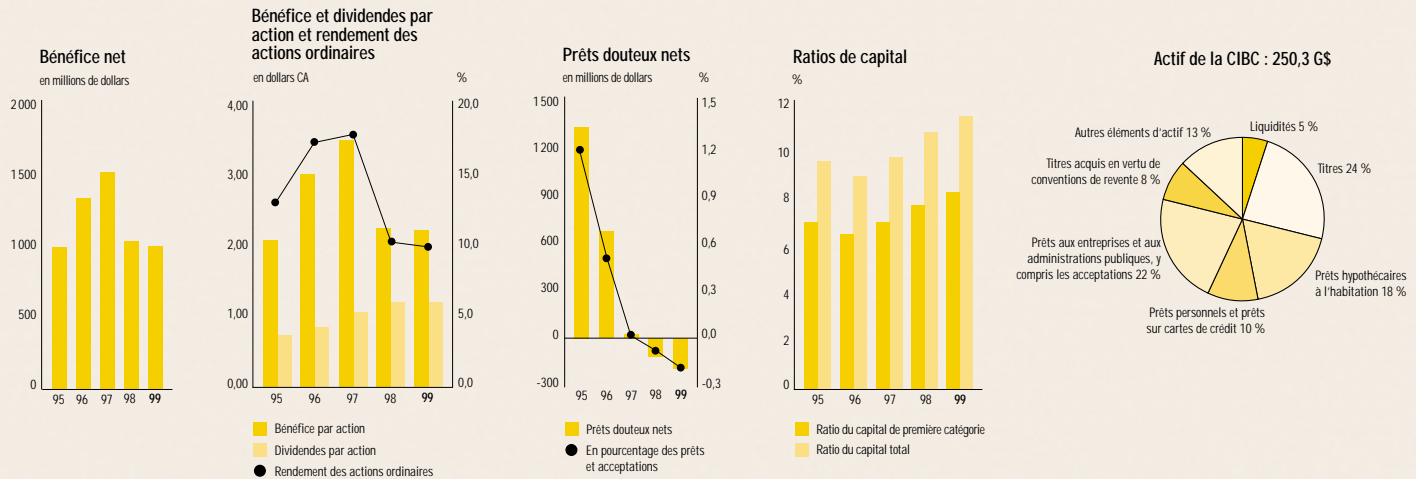
UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs sur les activités, les objectifs et les stratégies de la CIBC. Ces énoncés se reconnaissent à l'emploi de termes comme « nous croyons », « prévoyons », « comptons », « estimons » et autres expressions de même nature qui signalent l'existence de risques et d'incertitudes. Les résultats réalisés à terme peuvent donc différer considérablement des résultats avancés par ces énoncés, en raison de l'intervention possible de plusieurs facteurs, dont des changements d'ordre législatif ou réglementaire, le jeu de la concurrence, l'évolution des technologies, des questions liées au passage à l'an 2000, la tenue des marchés financiers mondiaux, la fluctuation des taux d'intérêt ainsi que la conjoncture économique existant au Canada, en Amérique du Nord ou ailleurs dans le monde, pour ne nommer que ceux-là. Aussi, ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs, sans toutefois qu'il ne leur soit accordé une confiance démesurée.

1999 en rétrospective

La CIBC est une institution financière multiservices composée de quatre unités d'exploitation stratégiques : Commerce électronique, technologie et opérations; Opérations bancaires – détail et PME; Gestion des avoirs; et Marchés mondiaux CIBC. Sa clientèle compte plus de six millions de particuliers, de 350 000 PME et de 7 000 grandes entreprises et banques d'investissement. À la fin de l'exercice 1999, elle détenait un actif total de 250,3 milliards de dollars (G\$), une capitalisation boursière de 12,8 G\$ et un ratio du capital de première catégorie, selon la BRI, de 8,3 %.

Points saillants



Événements d'importance

- Après 48 ans de carrière à la CIBC, A.L. (Al) Flood prend sa retraite à titre de président du conseil et chef de la direction.
- Le 3 juin 1999, John Hunkin lui succède à la présidence du conseil d'administration et à la direction générale de la CIBC, dont il remanie l'organisation.
- Le nouveau plan stratégique de la CIBC vise quatre priorités : augmentation de la valeur pour les actionnaires, amélioration de l'efficacité, réduction de la volatilité du bénéfice et hausse des revenus.
- Une division Trésorerie et gestion du bilan est créée, dont le mandat est de gérer de façon centralisée les éléments du bilan et d'accroître la productivité du capital.
- La CIBC rachète 13,7 millions d'actions ordinaires d'une valeur de 500 M\$ et, le 2 décembre 1999, le conseil d'administration approuve une offre publique de rachat régulière d'au plus 5 % des actions ordinaires en circulation, sous réserve des approbations réglementaires.
- La CIBC reçoit des autorités de réglementation américaines le feu vert pour la constitution de CIBC National Bank. En octobre, à la faveur du lancement de Marketplace Bank, Winn-Dixie devient le premier partenaire stratégique de CIBC National Bank aux États-Unis.
- Fruit d'une alliance stratégique avec Loblaw, les Services financiers le Choix du Président continuent de dépasser toutes les attentes.
- Le portefeuille de prêts gérés par CIBC-VISA atteint 6 G\$. La CIBC prolonge son contrat avec Air Canada en ce qui concerne sa carte Aéro Or CIBC-VISA, qui vient au premier rang des cartes or au Canada.
- À la fin de l'exercice, les gains non réalisés sur titres de placement de la CIBC se situaient à 3,6 G\$.
- La CIBC annonce qu'elle se retire du secteur des opérations immobilières non reliées aux centres bancaires, de la souscription d'assurance-vie directe, et de certains secteurs asiatiques et européens où les Marchés mondiaux CIBC exerçaient des activités.
- Avec des actifs gérés de plus de 2,2 G\$, la CIBC est le leader canadien des fonds indiciels.
- Les clients de la CIBC effectuent 92 % de leurs opérations par voies électroniques – GAB, ordinateurs personnels, Services bancaires téléphoniques et cartes de débit.
- La CIBC réalise un gain de 583 M\$ à la vente de 6,4 millions d'actions qu'elle détenait dans Global Crossing.
- Le groupe Marchés mondiaux CIBC a fait la preuve de sa compétence dans les opérations outre-frontière en agissant à titre de conseiller principal auprès de JDS Fitel dans le cadre de sa fusion avec Uniphase, une opération évaluée à 5,4 G\$ US.

Points saillants financiers

aux 31 octobre et exercices terminés à ces dates	1999	1998	1997	1996	1995	US \$ 1999
Données par action ordinaire						(\$ US) ⁽¹⁾
Par action						
- bénéfice non dilué	2,23 \$	2,26 \$	3,51 \$	3,02 \$	2,09 \$	1,49 \$
- bénéfice dilué	2,22 \$	2,25 \$	3,50 \$	3,02 \$	2,09 \$	1,48 \$
- dividendes	1,20 \$	1,20 \$	1,05 \$	0,85 \$	0,74 \$	0,80 \$
- valeur comptable	22,68 \$	22,08 \$	21,07 \$	18,62 \$	16,93 \$	15,42 \$
Cours						
- haut	42,60 \$	59,80 \$	41,75 \$	28,30 \$	18,57 \$	28,96 \$
- bas	28,00 \$	24,40 \$	26,55 \$	18,00 \$	15,57 \$	19,03 \$
- clôture	31,70 \$	30,65 \$	41,20 \$	27,85 \$	18,19 \$	21,55 \$
Actions en circulation						
- nombre moyen, non dilué (en milliers)	409 789	415 030	413 545	415 028	432 614	409 789
- nombre moyen, dilué (en milliers)	422 486	425 303	422 403	422 148	438 200	422 486
- fin de l'exercice (en milliers)	402 279	415 515	414 294	411 914	432 690	402 279
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	12 752 \$	12 736 \$	17 069 \$	11 472 \$	7 871 \$	8 668 \$
Mesures de la valeur						
Cours/bénéfice	14,2	13,5	11,7	9,2	8,7	14,2
Rendement des actions (d'après le cours de clôture)	3,8 %	3,9 %	2,5 %	3,1 %	4,1 %	3,8 %
Dividendes/bénéfice	53,6 %	53,0 %	29,9 %	28,1 %	35,4 %	53,6 %
Cours/valeur comptable	1,40	1,39	1,96	1,50	1,07	1,40
Résultats d'exploitation (en millions de dollars)						
Revenu total sur une base d'imposition équivalente (BIE) ⁽³⁾	10 265 \$	9 242 \$	8 621 \$	7 459 \$	6 427 \$	6 860 \$
Dotation aux pertes sur créances - provisions spécifiques	600	280	360	387	680	401
- provision générale	150	200	250	93	-	100
	750 \$	480 \$	610 \$	480 \$	680 \$	501 \$
Frais autres que d'intérêts	7 998 \$	7 125 \$	5 372 \$	4 584 \$	3 991 \$	5 345 \$
Bénéfice net	1 029 \$	1 056 \$	1 551 \$	1 366 \$	1 015 \$	688 \$
Mesures d'exploitation						
Marge d'intérêts nette (BIE) ⁽³⁾	1,67 %	1,59 %	1,97 %	2,33 %	2,51 %	1,67 %
Marge d'intérêts nette sur la moyenne de l'actif productif d'intérêts (BIE) ⁽³⁾	2,03 %	1,91 %	2,27 %	2,67 %	2,90 %	2,03 %
Coefficient de rendement ⁽²⁾	77,9 %	77,1 %	62,3 %	61,5 %	62,1 %	77,9 %
Rendement de l'actif moyen	0,38 %	0,38 %	0,66 %	0,70 %	0,61 %	0,38 %
Rendement des capitaux propres	9,8 %	10,3 %	17,7 %	17,10 %	12,90 %	9,80 %
Données du bilan et données hors bilan (en millions de dollars)						
Liquidités et titres	72 019 \$	71 765 \$	53 183 \$	47 937 \$	53 674 \$	48 951 \$
Prêts et acceptations	145 646 \$	163 252 \$	155 864 \$	142 551 \$	118 436 \$	98 996 \$
Total de l'actif	250 331 \$	281 430 \$	237 989 \$	210 232 \$	186 508 \$	170 150 \$
Dépôts	160 041 \$	159 875 \$	138 898 \$	127 421 \$	129 482 \$	108 780 \$
Capitaux propres - porteurs d'actions ordinaires	9 125 \$	9 175 \$	8 729 \$	7 670 \$	7 324 \$	6 202 \$
Actif moyen	271 844 \$	278 823 \$	236 025 \$	196 063 \$	165 846 \$	181 673 \$
Moyenne de l'actif productif d'intérêts	223 774 \$	232 114 \$	204 121 \$	171 365 \$	143 711 \$	149 548 \$
Moyenne des capitaux propres - porteurs d'actions ordinaires	9 323 \$	9 100 \$	8 195 \$	7 332 \$	7 003 \$	6 231 \$
Biens administrés	609 500 \$	398 700 \$	245 100 \$	205 300 \$	181 900 \$	414 277 \$
Mesures de la qualité du bilan						
Actions ordinaires/actif pondéré quant au risque	6,8 %	6,3 %	5,9 %	6,0 %	6,2 %	6,8 %
Rendement de l'actif pondéré quant au risque	0,74 %	0,70 %	1,11 %	1,09 %	0,88 %	0,74 %
Ratio du capital de première catégorie	8,3 %	7,7 %	7,0 %	6,6 %	7,0 %	8,3 %
Ratio du total du capital	11,5 %	10,8 %	9,8 %	9,0 %	9,6 %	11,5 %
Prêts douteux nets (en millions de dollars)	(266) \$	(123) \$	28 \$	692 \$	1 367 \$	(181) \$
Prêts douteux nets/prêts et acceptations nets	(0,18) %	(0,08) %	0,02 %	0,5 %	1,2 %	(0,18) %

(1) Représente la conversion des données financières selon les PCGR au Canada en dollars US au taux en vigueur à la fin de l'exercice, soit 0,6797 \$ pour ce qui est des chiffres des bilans, et au taux moyen de 0,6683 \$ pour ce qui est des chiffres des résultats d'exploitation.

(2) Le coefficient de rendement peut également être appelé le ratio des frais autres que d'intérêts/revenus.

(3) Base d'imposition équivalente (BIE). Les intérêts créditeurs nets comprennent le revenu exonéré d'impôt sur certains titres. Étant donné que la CIBC n'a pas d'impôt à payer sur ce revenu, le taux d'intérêt ou de dividende reçu par la CIBC est de beaucoup inférieur au taux qui s'appliquerait à un prêt d'un montant égal. Étant donné que l'incidence du revenu exonéré d'impôt varie d'un exercice à l'autre, ce revenu a été rajusté d'après une base d'imposition équivalente de façon à permettre la comparaison des intérêts créditeurs selon un critère uniforme. Un rajustement égal et compensatoire a été effectué pour augmenter la charge d'impôts sur les bénéfices.

À la CIBC, notre but premier est d'être, de toutes les grandes banques canadiennes, celle qui fournira à ses actionnaires le meilleur rendement global au cours des trois prochaines années. Nous appliquerons aux défis que lancera le marché et aux besoins que manifesterà la clientèle des solutions empreintes d'**innovation** et d'un sens profond des **responsabilités**.

C'est l'**innovation** qui inspire ce qu'une entreprise peut accomplir. C'est le rendement financier qui mesure ce qu'elle accomplit. Ensemble, l'innovation et le rendement financier déterminent sa **valeur** ultime.

La CIBC amorce le siècle nouveau sur des bases solides, dont un riche patrimoine au Canada et, aux États-Unis, une plateforme au potentiel de croissance significatif.

Cependant, certains signes ne mentent pas et sont annonciateurs de l'émergence d'une nouvelle économie. Ainsi, alors que notre banque a 133 ans bien comptés, certaines des entreprises qui sont appelées à lui livrer la concurrence la plus chaude en sont encore à leurs balbutiements. Alors que plusieurs de nos centres bancaires occupent des édifices devenus de véritables monuments historiques, certains de nos concurrents n'existent parfois encore que dans l'espace virtuel. Et chaque jour naissent d'autres produits ou entreprises, ou se réalisent d'autres fusions, qui nous rappellent à quel point les changements que connaît actuellement notre secteur sont profonds.

C'est en adoptant des stratégies innovatrices, en gardant notre institution bien branchée sur le monde des affaires électronique et en suivant une rigoureuse discipline financière que nous serons le mieux à même de vous procurer, à vous les actionnaires, le meilleur rendement global qui soit au cours des trois prochaines années. La tâche est grande.

Notre rendement financier

En 1999, le bénéfice de la CIBC a été réduit par une charge de restructuration qui nous permettra, l'an prochain, d'abaisser substantiellement nos coûts de base. Compte non tenu de cette charge, notre bénéfice net s'est amélioré par rapport à celui de l'exercice précédent, bien que le rendement de nos capitaux propres soit resté en deçà de ce que nous avons visé au départ.

Une nouvelle orientation

Lorsque j'ai été nommé président du conseil et chef de la direction le 3 juin, j'ai annoncé la mise en place d'une nouvelle équipe à la tête de la banque, une équipe qui saurait allier ce qui a traditionnellement fait la force de la CIBC à ce qui saura contribuer dans l'avenir à sa croissance.

Nous avons donc une équipe de direction unie et axée sur les intérêts premiers de nos actionnaires et sur la fourniture, à notre clientèle, des services, produits et accès supérieurs dont elle a besoin pour réussir le passage vers la nouvelle économie.

Nous avons réorganisé et mieux différencié nos groupes de clients – particuliers, PME, fortunes personnelles, grandes entreprises et banques d'investissement – de manière à mieux adapter nos prestations à leurs besoins, et à mieux faire ressortir la mesure de leur rendement respectif. Nous avons réuni à la même enseigne les unités stratégiques faisant largement appel à des moyens technologiques, et confié à une nouvelle division la gestion de notre bilan dans une perspective de croissance stratégique et de rentabilisation.

Cette équipe de direction a tôt fait d'établir ses grandes priorités.

Des priorités claires et nettes

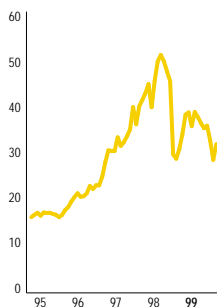
Nous nous sommes donné des objectifs financiers bien définis à atteindre d'ici à 2002, à savoir :

- un rendement des capitaux propres de 18 %;
- une croissance du bénéfice par action de 15 % par an;
- un ratio des frais au revenu de 60 %;
- le maintien ou l'amélioration de nos solides cotes de crédit;
- un remaniement de la composition des capitaux propres.

Établissement des responsabilités

Nous devons engager pleinement les membres de notre personnel dans l'atteinte de ces objectifs en définissant clairement les filières de responsabilité. Les résultats de chaque unité d'exploitation, groupe de produits, segment de clientèle, canal de distribution et région géographique seront officiellement confrontés aux objectifs fixés en termes de mesures du rendement du capital pondéré en fonction du risque et d'ajout de valeur économique.

Rendement du cours de l'action
Octobre 1994 - Octobre 1999



Nous sommes résolu à améliorer le rendement du cours de nos actions et à procurer à nos actionnaires le meilleur rendement global qui soit.

Amélioration de l'efficacité

En 1999, nous avons posé des gestes concrets en vue d'améliorer l'efficacité de la banque, ce qui nous a notamment permis de rabattre de 200 millions de dollars les coûts engagés par Marchés mondiaux CIBC. D'ici au quatrième trimestre de l'exercice 2000, nous comptons avoir réduit nos frais de un demi-milliard de dollars.

La nécessité d'investir constamment dans les occasions de croissance et de réaliser les ratios de frais que nous nous sommes fixés nous obligera à continuellement rechercher et mettre en œuvre d'autres moyens de réduire nos coûts.

Amélioration de la productivité du capital

Afin de procurer de meilleurs rendements aux actionnaires, la CIBC doit gérer sa croissance en se dotant d'activités qui sont susceptibles de lui procurer un niveau de rentabilité durable et progressif. C'est pourquoi nous sommes résolus à utiliser notre capital plus productivement. Nous avons réduit notre actif pondéré en fonction du risque et allons redéployer ce capital dans nos segments de détail et de gestion des avoirs, ainsi que dans nos programmes de rachat d'actions. Autrement dit, nous entendons remanier la composition de nos capitaux propres.

Occasions de croissance

Même si ces initiatives sont essentielles à la maximisation des rendements pour nos actionnaires, il ne nous faudra pas moins trouver de nouvelles façons d'accroître nos revenus. C'est pourquoi nous avons regroupé toutes nos activités liées à la gestion des avoirs, afin de mieux tirer profit de l'étendue et du potentiel considérable que recèlent les 138 milliards de dollars de biens confiés à notre administration. En réunissant sous cette unité d'exploitation stratégique nos clients à haute valeur nette ainsi qu'en tablant sur les capacités de distribution de nos 3 200 planificateurs financiers professionnels, nous répondrons plus efficacement aux besoins de ces clients.

Par ailleurs, notre groupe Commerce électronique, technologie et opérations est en train de mener, aux États-Unis, une grande campagne d'attraction des clients faisant valoir auprès d'eux l'intérêt de nos canaux électroniques. Enfin, la rentabilité de notre plateforme de services de banque d'investissement aux États-Unis s'est grandement améliorée pendant l'année écoulée, si bien que nous nous attendons à ce

qu'elle contribue de façon substantielle au bénéfice net de la CIBC dans les années qui viennent.

La cible de notre action future

Vers la fin de l'exercice, nous avons annoncé la mise en œuvre de plusieurs initiatives visant à donner suite à la résolution ferme qu'a prise la nouvelle équipe de direction de faire porter son action sur nos compétences fondamentales et sur la productivité de notre capital.

Nous avons notamment rendu publique la vente de nos biens immobiliers ainsi que notre intention de nous retirer de la souscription de produits d'assurance-vie non destinés à des emprunteurs. Nous nous sommes départis de nos services de gestion privée au Royaume-Uni et avons rationalisé nos opérations de gros en Asie et en Europe. En 1999, nous avons racheté pour 500 millions de dollars de nos actions ordinaires et, le 2 décembre, le conseil d'administration a approuvé une offre publique de rachat régulière d'au plus 5 % de nos actions, sous réserve des approbations réglementaires.

Pour conclure

J'ai eu, cette année, l'occasion de rencontrer de nombreux employés de la CIBC un peu partout au pays et dans le monde, et je dois dire à quel point j'ai trouvé gratifiant de voir à l'œuvre leurs talents et leur sens du dévouement. Car nous avons un grand besoin de ces deux qualités pour atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.

Je tiens à remercier mon prédécesseur, Al Flood, pour les nombreuses années qu'il a passées à servir, à guider et à diriger la CIBC. Nous continuerons à construire sur les bases solides que sa vision de l'avenir nous a laissées.

Je ressens à la fois beaucoup d'urgence et d'exaltation envers les projets et les progrès nécessaires qui nous attendent, ainsi que les perspectives qui s'ouvrent à nous.

Notre bilan est en bonne santé, et l'excédent non réalisé de la valeur marchande sur la valeur comptable de notre portefeuille de titres de placement est substantiel. Nos ratios de capital sont parmi les plus robustes au Canada. En menant son expansion aux États-Unis sur deux fronts – le détail et le gros – et en concluant plusieurs alliances stratégiques, la CIBC a montré son sens de l'innovation et son courage de la découverte – qualités que j'estime essentielles à notre réussite à venir.



Le président du conseil et chef de la direction,
JOHN HUNKIN

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Rendement des capitaux propres

RÉSULTAT 1999 :*

Le RCP a été de 12,7 %, soit en deçà de l'objectif à moyen terme de 16 % à 18 %.

OBJECTIF :

RCP de 18 % d'ici 2002.

Croissance du bénéfice

RÉSULTAT 1999 :*

La CIBC a reconduit son objectif stratégique de croissance du BPA. En 1999, le bénéfice a cru de 12 %.

OBJECTIF :

Croissance du bénéfice par action de 15 % par an.

Efficience

RÉSULTAT 1999 :*

Les frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage des revenus se sont fixés à 73,3 %, soit bien au-dessus des niveaux visés.

La charge de restructuration passée en 1999 devrait permettre de relever sensiblement le niveau d'efficience de la CIBC.

OBJECTIF :

En deçà de 60 % d'ici 2002.

Solidité du capital

RÉSULTAT 1999 :

À hauteur de 8,3 % et de 11,5 %, respectivement, les ratios du capital de première catégorie et du capital total se classent au haut des gammes fixées. Le capital s'est raffermi en dépit du fait que nous avons racheté pour 500 M\$ de nos actions ordinaires.

OBJECTIFS :

Maintien des ratios du capital de première catégorie et du capital total entre 7,5 % et 8,5 % et entre 10,5 % et 11,5 %, respectivement.

Maintien ou amélioration de la cote de crédit AA-.

Redistribution du capital aux secteurs à rendement élevé tant au Canada qu'aux États-Unis.

* Les résultats de 1999 ne tiennent pas compte de la charge de restructuration et des charges reliées à l'acquisition d'Oppenheimer.

innovation + responsabilité

INNOVATION

C'est l'innovation qui inspire ce qu'une entreprise peut accomplir...

La technologie, la mondialisation et le décloisonnement ont changé à tout jamais la prestation des services financiers. La rapidité, la connectivité et la solidité des biens incorporels sont d'ores et déjà les nouvelles clés de la réussite.

La concurrence pour le capital humain n'a jamais été aussi grande. Nous vivons à une époque où priment l'instantané dans les communications et l'innovation dans les produits, et où la réputation, la différenciation et l'originalité sont devenues des conditions de réussite de base.

La « destruction créatrice » devient une nouvelle réalité à mesure qu'émergent, du jour au lendemain, de nouveaux moyens de faire les choses qui ont tôt fait de supplanter les anciens – comme en témoignent le court cycle de vie des produits et les audacieuses politiques de prix pratiquées. Les vieilles façons de faire sont vite dépassées et la loi du plus fort a pris un sens nouveau. Notamment, n'est plus nécessairement le plus fort celui qui a le plus gros bilan.

La CIBC a tout un passé d'innovation derrière elle et elle est consciente que, pour réussir aujourd'hui, elle doit être plus rapide, plus branchée et plus ciblée dans son action. Notre nouvelle équipe de direction entend bien exploiter ce riche héritage d'innovation.

Pour nos clients, qui sont à la base même de notre existence, nous voulons créer un milieu où ils pourront obtenir les meilleurs produits et services. Cependant, pour y parvenir, il nous faudra adopter de nouvelles façons de faire.

RESPONSABILITÉ

...c'est le rendement financier qui mesure ce qu'elle accomplit. Ensemble, l'innovation et le rendement financier déterminent sa valeur ultime.

La propension de la CIBC pour l'innovation est intimement liée à sa responsabilité à l'égard de ses principales parties prenantes, en l'occurrence les clients, les actionnaires et les employés.

Nous appliquons les principes de la gestion du risque à l'échelle de notre organisation. Pendant l'exercice 2000, le rendement de chaque unité d'exploitation, produit, segment de clientèle, canal de distribution et secteur géographique sera officiellement évalué à partir de mesures du rendement du capital pondéré en fonction du risque (RCPR).

En outre, un nouveau cadre de gestion du rendement reposant sur une adaptation des principes de l'ajout de valeur économique nous permettra d'évaluer notre situation et de mieux affecter notre capital. Pour cela, la CIBC s'est dotée de repères stratégiques très clairs (voir encadré ci-contre).

La priorité ira à l'amélioration du rendement de nos capitaux propres. Nous traiterons le capital comme une denrée rare et, par l'entremise du groupe Trésorerie et gestion du bilan, nous viserons et rendrons plus rigoureuse la recherche de nouveaux moyens de l'employer à bon escient.

Nouvelle économie, nouvelles façons de faire

La nouvelle économie exige des réactions rapides, des techniques ciblées et de la rigueur dans la productivité du capital. C'est du reste ce que vise à refléter la nouvelle structure organisationnelle. Nos secteurs d'activité ont été regroupés en quatre grandes unités stratégiques : Commerce électronique, technologie et opérations, Opérations bancaires – détail et PME, Gestion des avoirs, et Marchés mondiaux CIBC. À leur tour, ces unités d'exploitation sont appuyées par quatre unités opérationnelles : Trésorerie et gestion du bilan, Gestion du risque, Administration, et Développement de l'entreprise.

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE Cette unité fonctionnelle a pour rôle principal de stimuler et d'encourager l'esprit d'entreprise chez les dirigeants des unités d'exploitation de la CIBC, en recherchant des moyens de créer et de cristalliser de la valeur au sein de l'organisation dans le but de maximiser les rendements à long terme pour les actionnaires.

COMMERCE ÉLECTRONIQUE, TECHNOLOGIE ET OPÉRATIONS Cette division a été créée en réponse aux besoins technologiques courants de la banque. Elle a pour mandat de mettre au point les techniques de pointe sur lesquelles s'appuieront ses activités stratégiques et de rechercher de nouveaux débouchés pour les services bancaires électroniques. La CIBC est un chef de file en la matière, ainsi que le principal émetteur de cartes de crédit au Canada, sans compter la part de 11,8 % qu'elle détient dans le marché des prêts hypothécaires.

ADMINISTRATION Cette unité fonctionnelle assure des services de régie et de soutien à la CIBC ainsi qu'à ses unités d'exploitation stratégiques. Elle a pour objectifs d'améliorer l'efficacité générale de la banque et d'en perfectionner les instruments de mesure financiers en vue de faciliter la prise de décisions, d'établir des politiques d'attraction et de rétention d'éléments compétents et motivés, et d'assurer des communications claires avec les publics à l'interne comme à l'externe.

GESTION DU RISQUE Cette unité fonctionnelle indépendante relève directement du président du conseil et chef de la direction. Elle gère de façon centralisée les risques auxquels la banque s'expose en matière de crédit, de marché et d'exploitation, où que ce soit dans le monde.



OPÉRATIONS BANCAIRES – DÉTAIL ET PME Cette division a une clientèle composée de plus de cinq millions de particuliers et de 350 000 petites et moyennes entreprises qui ont un accès pratique à ses services financiers par l'entremise de plus de 1 200 centres bancaires, des GAB, des ordinateurs personnels, des Services bancaires téléphoniques et des cartes de débit. Cette segmentation de la clientèle permet de mieux répondre aux besoins individuels et d'améliorer le rendement de cet important secteur d'activité.

GESTION DES AVOIRS Cette division est un chef de file pour ce qui est d'aider les clients à atteindre leurs objectifs financiers individuels par l'intervention d'une force de vente regroupant plus de 3 200 planificateurs financiers professionnels capables de proposer toute une gamme de produits et services de placement dont du courtage traditionnel, du courtage à escompte, des fonds mutuels, des fonds indiciaires, des CPG, des services bancaires privés et fiduciaires internationaux, et des services de gestion de placements.

TRÉSORERIE ET GESTION DU BILAN Cette unité fonctionnelle a été créée en vue de gérer le bilan de façon centralisée et d'améliorer la productivité du capital et, du même coup, son rendement. Elle est chargée de coordonner pour la CIBC les principaux objectifs de rendement de celle-ci, de déterminer les critères de santé du bilan, de délimiter les tolérances au risque, de gérer les capitaux propres et de mesurer les rendements.

MARCHÉS MONDIAUX CIBC Cette division propose des services de banque d'investissement complets à l'échelle de l'Amérique du Nord; la CIBC est du reste la seule banque canadienne à avoir cette capacité. La division est renommée pour la qualité de ses services financiers intégrés aux grandes entreprises financières et commerciales du continent. La CIBC est un chef de file dans le secteur des banques d'investissement au Canada et se situe parmi les 15 plus grandes sur Wall Street.

Commerce électronique, technologie et opérations

Le commerce électronique fait partie des produits, services, processus internes et capacités de la banque dans son ensemble. C'est là une porte qui s'ouvre sur une plus grande compétitivité. Aussi, afin de mieux orienter nos ressources, avons-nous créé un groupe chargé de réviser les façons dont la CIBC conçoit, commercialise et distribue ses services financiers.

Les priorités du groupe Commerce électronique, technologie et opérations sont :

- le soutien des activités commerciales courantes de la CIBC par la fourniture de conseils en matière de technologie, de processus, de produits et de commerce;
- la fourniture aux différents secteurs d'activité de la CIBC de solutions électroniques ou technologiques de pointe rentables et utiles à leurs intérêts commerciaux;
- la recherche et la mise en évidence de nouveaux débouchés d'importance pour le commerce électronique dans le cadre d'investissements directs ou de coentreprises.

Le groupe Commerce électronique, technologie et opérations se subdivise en quatre segments de marché : les services bancaires électroniques, les prêts hypothécaires, les produits de cartes et l'assurance. Le groupe assure par ailleurs un certain nombre de services reliés à la technologie et aux opérations, ainsi qu'aux paiements. Notre filiale de traitement, INTRIA, est l'une des plus efficaces de toute l'Amérique du Nord. Elle traite chaque année plus de trois milliards d'opérations pour le compte des centres bancaires de la CIBC, ce qui libère les employés de ces centres pour se concentrer exclusivement sur la satisfaction des besoins financiers de leurs clients. INTRIA assure également des services de traitement et des services électroniques pour le compte de tiers. Nous continuons d'attirer de nouveaux clients.

Services bancaires électroniques

La CIBC est un chef de file dans la prestation de services bancaires électroniques au marché canadien.

Nous avons connu du succès dans notre transition des opérations papier aux opérations électroniques. Nous comptons à présent le plus grand réseau de guichets automatiques bancaires au pays et sommes aussi un chef de file dans le domaine des opérations bancaires par PC. Nous sommes un leader en matière d'innovation et avons entre autres formé des alliances stratégiques avec des chaînes d'alimentation comme Loblaw et Winn-Dixie pour proposer des services bancaires électroniques en magasins, respectivement sous les marques Services financiers le Choix du Président au Canada et Marketplace Bank aux États-Unis.

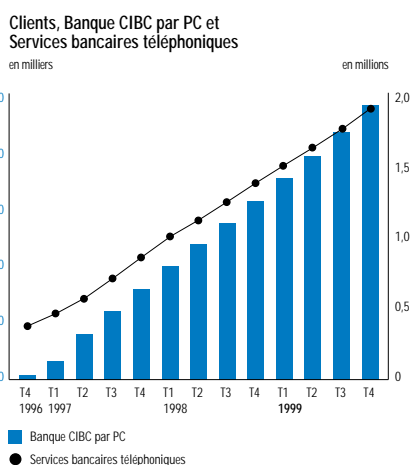
À présent que nous avons réduit le coût de nos canaux pour la prestation de services, nous avons l'intention d'élargir notre clientèle et d'étendre la gamme des produits qui sont proposés.

Aujourd'hui, à la CIBC, plus de 90 % des opérations de détail passent par des voies électroniques et, bien que 40 millions d'opérations continuent d'être effectuées dans nos centres bancaires chaque année, le volume de ces dernières est de 18 % inférieur à ce qu'il était en 1997. Nous comptons désormais presque deux millions de clients des Services bancaires téléphoniques et 500 000 clients de Banque CIBC par PC.

Grâce aux opérations par PC et par Internet, les ventes et approbations de produits comme l'assurance, les prêts et les cartes VISA ont augmenté de 105 % en un an. Quant aux ventes et approbations par les Services bancaires téléphoniques de comptes, de prêts, de marges de crédit personnelles, de cartes VISA, de prêts hypothécaires et de régimes d'épargne-retraite, elles ont augmenté de 53 %.

Lancés en 1998, les Services financiers le Choix du Président ont été la première alliance stratégique que nous ayons conclue dans le domaine des services bancaires électroniques. Dressés dans les magasins Loblaw, leurs kiosques fournissent à la clientèle des services bancaires électroniques sans frais, notamment des comptes de chèques et d'épargne, des prêts hypothécaires et des REER. À l'heure actuelle, les clients ont accès à 148 de ces kiosques à l'échelle du pays.

CIBC National Bank est la nouvelle filiale de la CIBC aux États-Unis pour ce qui est des services bancaires de détail, et elle y assure une représentation locale et des services bancaires électroniques. Son alliance avec Winn-Dixie, une grande chaîne régionale de supermarchés, est aussi un moyen efficace et peu risqué de percer sur le



marché des banques de détail aux États-Unis. Avec ses 1 187 magasins dans le sud-est des États-Unis, Winn-Dixie figure parmi les sept grandes chaînes d'alimentation de détail aux États-Unis en volume d'affaires.

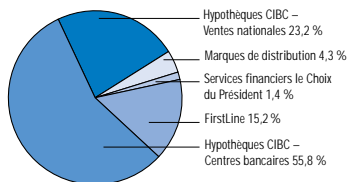
Prêts hypothécaires

Hypothèques CIBC Inc. fait figure d'innovateur sur le marché canadien des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts hypothécaires aux entreprises – marché qui évolue à toute allure. Les clients sont plus sensibles au coût, de nouveaux canaux de distribution électronique sont en train d'émerger, et les importants rabais consentis sur les prix offerts continuent d'exercer des pressions sur les marges. Avec un chiffre d'affaires de 47 G\$, la filiale détient 11,8 % du marché

canadien. Constituée comme une banque hypothécaire, Hypothèques CIBC suit une stratégie en trois volets.

Multimarques, multicanaux

Pourcentage des prêts hypothécaires à l'habitation contractés en 1999



Le premier volet stratégique mise sur une démarche multimarques et multicanaux pour faire augmenter le niveau global de rentabilité de ses prêts, notamment par la commercialisation des prêts hypothécaires CIBC, FirstLine et le Choix du Président dans le cadre d'offres uniques.

Le deuxième volet porte sur la prestation de services connexes aux prêts hypothécaires et, notamment, sur l'investissement dans le personnel, la technologie et les processus administratifs susceptibles de procurer à la clientèle un degré élevé de satisfaction.

Le troisième et dernier volet fait intervenir des techniques évoluées de gestion de portefeuille, notamment des instruments de couverture contre les risques liés aux taux d'intérêt, des modèles de prédiction visant à faciliter les décisions de crédit, et des mécanismes de titrisation en vue de rehausser les rendements pour les actionnaires.

Cette stratégie n'a pas d'équivalent sur le marché canadien et est un indicateur de plus du sens de l'innovation de la CIBC.

Produits de cartes

La CIBC reste le club de peloton dans l'émission de cartes de crédit au Canada et conserve un

niveau de rentabilité élevé et soutenu sur un marché national dont le volume d'achat à crédit par carte est en hausse constante. En 1999, VISA a connu une croissance dans les deux chiffres tant dans les volumes que dans les revenus, tandis que les défauts de paiement sont restés à des niveaux peu élevés. La plus récente réussite de la CIBC est la carte Dividendes qui, de toutes, est celle qui a connu le plus de succès jusqu'à présent.

Si nous avons excellé dans le secteur des produits de cartes ces dernières années, nous le devons à l'ajout d'éléments de valeur, à l'originalité de nos produits, à un marketing direct hautement efficace et à la capacité de distribution des centres bancaires, qui nous ont permis d'attirer ou de fidéliser une grande clientèle. Notre stratégie de comarque a rendu possible la commercialisation d'un large éventail de cartes de haute valeur. Chaque jour, plus de un millier de nos titulaires de cartes Aéro Or prennent l'avion gratuitement, tandis que les détenteurs de cartes Dividendes ont

recueilli presque 14 M\$ en dividendes au cours de l'exercice 1999.

Assurance

Assurance CIBC est un chef de file reconnu sur le marché canadien de l'assurance directe habitation et automobile, et le leader des compagnies d'assurance de groupes maison et auto d'employeur, par l'intermédiaire de La Personnelle Compagnie d'Assurance du Canada.

Dans le cadre de notre stratégie de concentration sur les secteurs d'activité à avantages comparables mais à rendement du capital plus élevé, nous avons annoncé notre intention de nous retirer de la souscription de produits d'assurance directe et d'assurance-voyage. Nous concentrerons notre action sur les produits d'assurance des emprunteurs ainsi que sur les produits d'assurance IARD, dont les assurances habitation et automobile individuelles et collectives.

CIBLE

Objectifs

- Doublement de la clientèle des services bancaires électroniques d'ici un an.
- Augmentation de 50 % des ventes de produits bancaires réalisées par voies électroniques.
- Révision des processus qui ne servent pas bien les clients ou sont plus coûteux que des services comparables dans le secteur.

Échelle

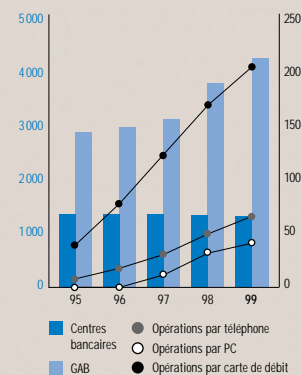
- 47 G\$ en prêts hypothécaires, 6 G\$ en actifs de cartes sous administration.
- Traitement annuel de plus de trois milliards d'effets par l'entremise d'INTRIA.
- Près de 500 000 clients de Banque par PC, presque deux millions de clients des Services bancaires téléphoniques.

Position sur le marché

- Principal émetteur de cartes de crédit au pays.
- Principal traiteur d'opérations VISA et de débit Interac.
- Chef de file dans l'assurance directe habitation et automobile au Canada.

Distribution multicanaux

Nombre d'emplacements En millions d'opérations



DAVID MARSHALL
Vice-président du conseil

Opérations bancaires – détail et PME

La CIBC détient la deuxième plus grande part de marché au Canada pour les services bancaires aux particuliers et les services bancaires aux petites et moyennes entreprises, grâce à une clientèle comptant plus de cinq millions de particuliers et 350 000 PME qui traitent à titre individuel ou pour leurs affaires avec ses 1 200 centres bancaires et plus qui utilisent ses canaux électroniques.

Cette année, nous avons créé des groupes distincts pour s'occuper des intérêts de nos clients des secteurs du détail et des PME, de façon à pouvoir mieux nous occuper des enjeux et perspectives qui leur sont propres.

Opérations bancaires - détail

La migration des clients des succursales vers les canaux électroniques se poursuit et plus de 90 % des opérations de particuliers empruntent les voies électroniques. Cela n'empêche pas une grande part des ventes de produits financiers d'être réalisées dans nos centres bancaires. Afin de répondre de façon économique aux attentes constamment renouvelées des clients, nous sommes donc en train de transformer nos services de détail et notre réseau de centres bancaires en une plateforme de conseils et de ventes.

Notre base de données sur la gestion de nos relations avec la clientèle a été classée, par les experts, parmi les cinq premiers centiles dans le monde. Elle nous permet de fournir aux clients l'information et les produits financiers qui correspondent au stade auquel ils sont rendus dans la vie, et de rendre bien plus efficaces nos programmes de marketing.

Sur un marché concurrentiel où apparaissent chaque jour des techniques ou produits nouveaux, l'enjeu est de continuer de répondre aux attentes des clients et des actionnaires. Aussi, la clé du problème résidera-t-elle dans un rehaussement de la notoriété de notre marque et de la qualité des services assurés auprès de notre clientèle, afin qu'ils deviennent synonymes de valeur exceptionnelle, de confiance mutuelle et de respect. C'est donc dans le but d'assurer des services de valeur qui seront bien reçus par la clientèle que nous allons relever le niveau de qualité de nos fonctions de services et conseils financiers, ainsi que celui des technologies sur lesquelles elles s'appuient.

Cette année, la CIBC a fidélisé davantage sa clientèle. Nous devons poursuivre sur notre lancée et offrir à nos clients les produits qu'ils recherchent, à des prix qui se comparent aux coûts inférieurs que pratiquent nos concurrents monoproducteurs négociant sur Internet.

Opérations bancaires - PME

Le volume des prêts aux petites entreprises s'est tenu à un niveau vigoureux pendant l'année, tout comme du reste la réponse des clients à de nouveaux produits comme l'Avantage crédit CIBC aux PME, un instrument d'approbation rapide des demandes de crédit, le Fonds prêts création d'emplois de la CIBC, qui propose du crédit aux personnes souhaitant se lancer dans les affaires, et toute une gamme de produits bancaires pour le commerce électronique visant à simplifier la gestion d'une PME.

La moitié des opérations bancaires des PME passent désormais par les voies électroniques. En 1999, le niveau de fidélité de la clientèle dans ce segment clé a progressé, et nous entendons bien y renforcer notre action dans l'avenir.

Opérations bancaires dans les Antilles

CIBC West Indies assure des services bancaires auprès de 350 000 clients des Antilles et se situe parmi les trois meilleures banques sur ces marchés. Ses revenus et son bénéfice continuent de croître – fruit de plusieurs années d'investissement dans les technologies et modes de distribution. Nous sommes en train d'étendre géographiquement nos services électroniques dans cette région, et comptons ouvrir cette année d'autres centres bancaires à Antigua, à Sainte-Lucie, à la Barbade et aux îles Turks et Caicos.

CIBLE

Objectifs

- Amélioration de 10 % des taux de fidélisation de la clientèle.
- Banque de prédilection pour les PME.
- Croissance de 15 % des prêts aux PME d'ici un an.

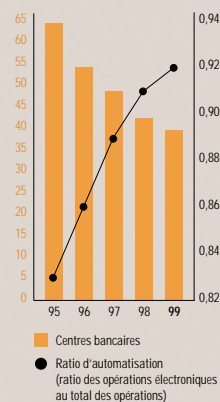
Échelle

- Plus de 5 millions de clients chez les particuliers.
- 350 000 clients dans les PME.
- 350 000 clients dans les Antilles.

Position sur le marché

- N° 2 sur le marché des services bancaires aux particuliers et aux PME.
- Classement dans les trois premiers rangs sur les marchés des Antilles.

Ratio d'automatisation
des opérations
en millions d'opérations Ratio



MIKE PEDERSEN
Premier vice-président à la direction

Gestion des avoirs

Bien gérer son patrimoine reste un besoin financier fondamental pour tous les Nord-Américains et une source de croissance primordiale pour la CIBC.

Avec ses 138 G\$ de biens administrés*, la CIBC détient une part de taille du marché de la gestion des avoirs. En 1999, tous les éléments qui en traitaient à la CIBC ont été réunis dans une même unité d'exploitation axée sur le client. Aussi, la Gestion des avoirs regroupe-t-elle à présent :

- les forces de conseils et de ventes des centres bancaires CIBC;
- les fonds mutuels CIBC;
- les certificats de placement garantis de la CIBC;
- les services de courtage à escompte de la CIBC;
- les Services bancaires privés et services fiduciaires, monde;
- la division de la clientèle privée de CIBC Oppenheimer;
- les services de gestion de l'actif de CIBC Oppenheimer;
- les Services professionnels de gestion des placements;
- les Services de gestion privée Wood Gundy.

Nous recherchons pour la CIBC une position de tête dans le domaine de la gestion des avoirs en tablant sur nos capacités actuelles de distribution, ainsi que sur la proposition d'un produit concurrentiel par tous nos canaux.

Plus précisément, notre stratégie de distribution consiste à orienter les démarches de nos forces de vente, quels que soient les canaux de distribution ou les familles de produits considérés, sur la satisfaction des besoins de nos clients. Regroupant plus de 3 200 vendeurs hautement qualifiés et axés sur la relation-client en matière de gestion des avoirs, nos équipes dépassent largement les normes d'accréditation pratiquées dans le milieu. Nous entendons donc développer énergiquement ces qualifications et ce potentiel commercial de façon que les clients à la fois de la banque et du réseau de courtage aient accès à une gamme complète de produits et solutions d'investissement.

Le courtage à escompte a pris beaucoup d'importance comme voie d'accès à tout l'éventail de nos produits d'investissement. Notre action en la matière visera donc surtout à augmenter notre capacité de manière à pouvoir traiter une demande croissante de services et à améliorer notre offre de produits.

Un chef de file des fonds indiciels

En matière de gestion des avoirs, nos réussites passées forment la base de nos réussites à venir. Cette année, par exemple, la CIBC a pris la tête des banques et fiducies pour ce qui est de la croissance des fonds mutuels, se classant au premier rang dans les catégories ventes nettes, croissance de l'actif et part de marché.

La CIBC occupe aussi la première place au Canada dans le secteur des fonds indiciels, son actif dépassant 2,2 G\$. Elle propose aussi la plus grande famille de fonds indiciels au Canada, sans oublier qu'elle a été la première à lancer un fonds indiciel sur Nasdaq à l'automne de 1999.

La CIBC est également un leader dans la fourniture de services de gestion de biens moyennant honoraires, avec 4,7 G\$ de biens gérés au Canada et 12,5 G\$ de biens gérés aux États-Unis, cette fois, par l'intermédiaire des services de gestion de l'actif de CIBC Oppenheimer.

Notre capacité de gestion d'actif s'est aussi accrue en 1999 avec le lancement des services de conseils en placement Wood Gundy. Ces services mettent les clients canadiens en relation avec des gestionnaires de placement professionnels provenant d'un peu partout dans le monde. Alliant les connaissances d'un conseiller financier de Wood Gundy avec le savoir-faire du Groupe de consultation CIBC Oppenheimer, ces services illustrent bien comment notre nouvelle organisation de gestion des avoirs sait mettre les meilleurs éléments de son réseau au profit de ses clients.

En matière de gestion des avoirs, nous pouvons compter, au Canada, sur une plateforme solide et en pleine croissance et, en Amérique du Nord, sur des bases robustes à partir desquelles nous pourrions intégrer nos multiples opérations, dans le domaine, dans l'intérêt de nos clients.

* à l'exclusion des soldes de CPG

CIBLE

Objectifs

- Accroissement de 10 % des biens administrés.
- Maintien d'une position de tête dans le secteur des fonds indiciels par une croissance de 25 % de l'actif.

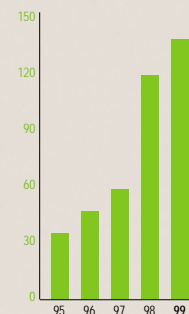
Échelle

- 138 G\$ en biens administrés.
- Apport de 13,3 % au revenu total de la CIBC.
- Plus de 8 000 employés dans le monde.
- Plus de 3 200 planificateurs financiers professionnels accrédités.

Position sur le marché

- Chef de file sur le marché des fonds indiciels avec plus de 2,2 G\$ d'actif.
- Chef de file dans les services de gestion d'actif moyennant honoraires, avec 4,7 G\$ d'actif.

Gestion des avoirs
Biens administrés
en milliards de dollars



GERRY McCAUGHEY
Premier vice-président à la direction

Marchés mondiaux CIBC

La CIBC est la seule banque canadienne capable d'assurer toute la gamme des services bancaires d'investissement à l'échelle de l'Amérique du Nord. Sous la désignation Marchés mondiaux CIBC, elle s'est taillée une excellente réputation sur le continent pour la qualité de ses solutions financières intégrées.

Cette année, nous avons atteint notre objectif d'extension de notre capacité outre-frontière en étant le chef de file de la fusion de JDS Fitel avec Uniphase, d'une valeur de 5,4 G\$ US, et de l'émission de 138 M\$ US pour le compte de QLT Inc. et en agissant à titre de principal conseiller financier auprès de Forex dans le cadre de son acquisition par la société Louisiana Pacific, opération d'une valeur de 850 M\$.

Notre capacité sur le plan des opérations de banque d'affaires, que nous employons dans une démarche opportuniste lorsqu'il s'agit de saisir de bonnes occasions de croissance ou, dans une démarche stratégique, lorsqu'il s'agit de proposer une solution financière à un client, reste une composante majeure de notre stratégie. Depuis sa constitution en 1989, la partie de notre portefeuille de banque d'affaires composée de titres a procuré, en valeurs réalisées, des rendements annuels supérieurs à 30 %, exception faite des gains tirés de l'opération Global Crossing, qui ont substantiellement grossi les rendements de 1999. Au 31 octobre, notre portefeuille de titres de placement comptait des gains non réalisés de l'ordre de 3,6 G\$.

L'exercice 1999 s'est trouvé à enchaîner sur une très grande volatilité des marchés, laquelle avait nui à notre bénéfice de 1998. Aussi, dans le sillage des marchés de l'année précédente, avons-nous réduit notre risque de marché de plus de 35 %, sabré nos coûts de plus de 200 M\$ et consolidé nos activités en Asie et en Europe afin de mieux nous concentrer sur nos entreprises clientes nord-américaines. En Europe, nos affaires sont désormais en plein essor dans les secteurs des financements structurés ainsi que des titres d'emprunt à haut rendement et des instruments à levier financier. En Asie, notre action a essentiellement consisté en une fonction de conseil auprès de nos clients nord-américains.

Opérations au Canada

Nous avons le privilège d'être parmi les seuls au pays à pouvoir proposer pratiquement n'importe quel produit ou service financier aux entreprises canadiennes, y compris les financements et conseils extraterritoriaux. Nous restons en tête pour ce qui est de la prise ferme, du crédit, des titres de participation et d'emprunt d'entreprises, des premiers appels publics à l'épargne, des fusions et acquisitions (à l'intérieur ou non des frontières nationales), des services de banque d'affaires et de la titrisation de créances canadiennes. Nous avons à notre service l'économiste le plus prestigieux ainsi que des équipes de recherche hors pair en économique ou en valeurs à revenu fixe.

Notre groupe Services bancaires aux entreprises, qui proposent des produits de crédit et des produits financiers à nos entreprises clientes, a continué de fournir un apport stable et notable au revenu de la CIBC. Nous cherchons à présent à faciliter à ces clientes l'accès à des titres d'emprunt ou de participation ou à des experts-conseils à l'échelle de l'Amérique du Nord. Cette année, les Services bancaires aux entreprises CIBC ont inauguré plusieurs services en ligne en vue d'aider les entreprises commerciales à mieux gérer leurs activités financières, leurs opérations de change et leurs besoins de financement commercial.

Opérations aux États-Unis

Le groupe Marchés mondiaux CIBC est d'ores et déjà considéré comme l'une des 15 grandes banques d'investissement sur Wall Street. Avec plus d'une centaine d'analystes de valeurs mobilières dont le spectre de recherche recouvre quelque 800 titres, nous avons réalisé en moyenne les meilleurs choix de titres pour la quatrième année de suite, selon le sondage « All-Star Analysts Survey » réalisé par *The Wall Street Journal*. Nous figurons aussi aujourd'hui parmi les dix grands en ce qui concerne les titres adossés à des obligations avec flux groupés, la titrisation et la recherche de titres, avec des bonnes notes particulièrement dans les domaines des fusions et acquisitions, des titres à rendement élevé, des prêts, des nouvelles émissions et des revenus de titres.

An 2000

À l'aube de l'exercice 2000, la croissance du domaine commercial et du rendement financier de nos clients reste la priorité de Marchés mondiaux CIBC. Avec notre large éventail de revenus bien diversifiés, notre stratégie intégrée et notre concentration sur le marché nord-américain, nous sommes bien positionnés pour accroître notre rentabilité. Forts des ressources et du potentiel nécessaires pour aider nos clients à prospérer, nous visons à dégager, au cours des trois prochaines années, un rendement du capital pondéré en fonction du risque (RCPR) d'au moins 15 %.

CIBLE

Objectifs

- RCPR d'au moins 15 % par la prestation de solutions financières intégrées.

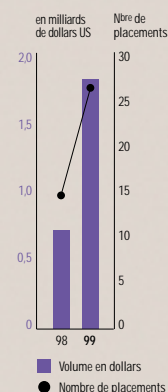
Échelle

- 4,651 G\$ de revenu.
- 8 550 employés, dont plus de 4 000 aux États-Unis.

Position sur le marché

- Au Canada
 - N° 1 de la prise ferme, du crédit, des titres de participation et d'emprunt d'entreprises et des premiers APE.
 - N° 1 des fusions et acquisitions, au pays comme outre-frontière.
 - N° 1 des banques d'affaires.
 - N° 1 de la titrisation de créances canadiennes.
- Aux États-Unis, classement parmi les dix premiers pour les titres adossés à des obligations, pour la titrisation et la recherche de titres.

Présence croissante aux États-Unis
Volume en dollars et nombre de placements menés à bien



DAVID KASSIE
Vice-président du conseil

Trésorerie et gestion du bilan

La CIBC a toujours veillé à la bonne santé de son bilan et de sa trésorerie. Nos ratios de capital réglementaire sont élevés, et la mise au point précoce d'instruments perfectionnés de mesure du risque de marché nous a permis d'adopter les principes de valeur à risque et de RCPR bien avant que la BRI ne les impose. Nous avons aussi l'un des plus importants programmes de titrisation au Canada.

La CIBC a créé la division Trésorerie et gestion du bilan en vue d'optimiser les corrélations entre le capital et le risque, et de maximiser la valeur pour les actionnaires. La division a la responsabilité de coordonner pour la banque dans son ensemble l'atteinte des objectifs de rendement clés, l'établissement de limites claires de tolérance en matière de bilan et de risque, et la gestion du capital et, de concert avec le groupe Finances, de mettre au point un système de mesure et de gestion du rendement appliquant les principes de l'ajout de valeur pour les actionnaires.

La composition du capital de la CIBC est en train de changer. Afin que nos revenus soient plus réguliers, nous avons réduit la part de l'actif pondéré quant au risque dont le rendement est trop faible et variable. Ainsi raffermis, les ratios de capital ont pu soutenir la croissance des secteurs de détail et, en 1999, ils ont permis à la CIBC de racheter 13,7 millions de ses actions ordinaires.

Le contexte externe est lui aussi en train de changer, ce qui n'est pas sans avoir des effets profonds sur les banques partout. Les nouveaux marchés où il est possible de transférer le risque de crédit – le marché secondaire du crédit, les produits dérivés du crédit et la titrisation, par exemple – sont en plein essor. Cette tendance a de grandes répercussions sur toutes les banques et leur rappelle qu'elles ne sont plus le refuge privilégié en matière de risque de crédit. On observe du reste un délaissement naturel de la pratique courante où l'on « souscrit et conserve » le crédit, en faveur d'une pratique où l'on « souscrit le risque avec l'intention de le revendre ».

La division Trésorerie et gestion du bilan cherchera donc à améliorer l'emploi que la CIBC fait de son capital en saisissant les occasions qui se présenteront, soit de titriser des titres d'emprunt et, par voie de conséquence, de retirer du bilan les actifs correspondants, soit de libérer du capital engagé dans des activités non rentables ou dilutives. La division est composée des unités suivantes :

Trésorerie, qui assure la gestion intégrée de toutes les activités reliées au financement, aux liquidités, à l'encaisse et à la gestion des garanties à l'échelle de la banque.

Gestion du portefeuille de crédit, qui assume la responsabilité globale, pour toute la banque et pour toutes les catégories d'actif, de la gestion des portefeuilles, de l'optimisation du rendement en fonction du risque, et de l'atteinte de positions prédominantes sur le marché par l'emploi de techniques de gestion du portefeuille de crédit, comme les produits dérivés du crédit et la titrisation.

Gestion du capital, qui veille à la solidité du capital de la CIBC, au maintien d'une structure de capital commandant les coûts les plus bas possible, ainsi qu'à la gestion du capital dans les diverses entités juridiques de la banque. Cette subdivision est entre autres responsable de recommander et de mettre à exécution les rachats, les émissions et les placements de titres.

Conjuguées, ces unités sauront conférer à la gestion du bilan et du capital une valeur accrue pour les actionnaires et procurer à la CIBC un atout de plus pour atteindre ses objectifs à long terme.

CIBLE

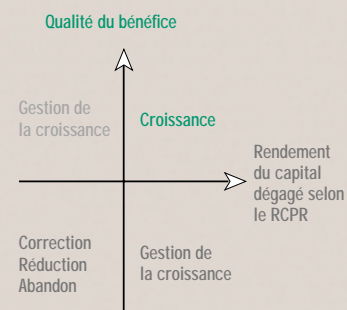
Objectifs

- Maintien ou amélioration de la cote de crédit AA-.
- Maintien de solides ratios de capital (supérieurs à 7,5 % et à 10,5 %).
- Gestion du bilan en vue d'améliorer le BPA et d'atteindre un RCP de 18 % d'ici 2002.
- Redistribution du capital en fonction du rendement durable dégagé selon le RCPR.

Échelle

- 271,8 G\$ d'actif moyen.
- 134,6 G\$ d'actif pondéré quant au risque.
- 11,1 G\$ de capital de première catégorie (BRI).
- 15,4 G\$ de capital total (BRI).

Cadre de gestion du rendement



WAYNE FOX
Vice-président du conseil

Gestion du risque

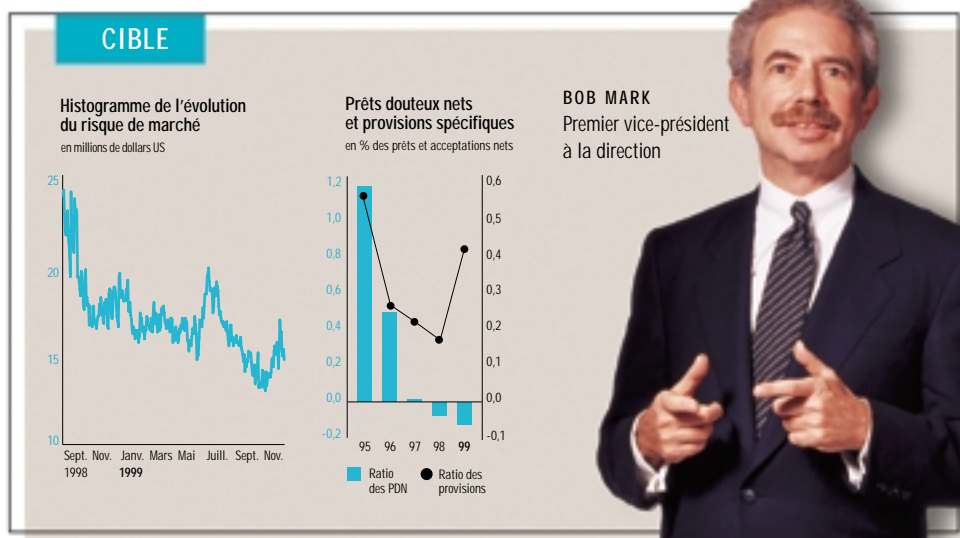
Le groupe Gestion du risque de la CIBC est une unité fonctionnelle indépendante, relevant directement du président du conseil et chef de la direction. Son rôle est de gérer le degré d'exposition de la banque aux risques de crédit, de marché et d'exploitation dans le monde entier. Avec des bureaux situés un peu partout au Canada, ainsi qu'à New York, Londres, Singapour et dans les Antilles, nos professionnels de la gestion du risque peuvent intervenir rapidement dans les situations susceptibles de se répercuter sur le profil de risque de la CIBC.

La qualité de notre portefeuille de crédit continue d'être excellente. Les provisions pour pertes sur créances excédant de 266 M\$ le montant brut de nos prêts douteux, les prêts douteux nets se soldent à 0,18 % des prêts et acceptations nets. Notre provision générale pour pertes sur créances est actuellement de 1 G\$, tandis que les provisions spécifiques se situent au niveau acceptable de 0,41 % des prêts et acceptations. Le risque lié aux marchés naissants est faible – à la fin de l'exercice, les prêts et acceptations nets consentis à des emprunteurs d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est s'élevaient à 3,9 G\$, soit 2,7 % du total des prêts et acceptations nets, tandis que les prêts douteux nets étaient d'environ 23 M\$.

Cette année, nous avons ramené le risque de marché auquel nous étions exposés d'un sommet d'environ 25 M\$ US

qu'il avait atteint au quatrième trimestre de 1998 à environ 15 M\$ US, et nous avons particulièrement réduit le risque lié aux actions. Les revenus quotidiens nets tirés des activités de négociation ne sont sortis qu'une fois pendant l'année des limites prévues et cela, du côté positif. Les revenus de négociation nets ont donné un résultat positif dans 72 % des jours, comparativement à 66 % en 1998. Les revenus nets de négociation quotidiens se sont chiffrés en moyenne à plus de 2,7 M\$, contre 0,5 M\$ en 1998.

La CIBC devient de plus en plus experte dans l'évaluation du risque d'exploitation, lequel recouvre les risques de pertes matérielles résultant de changements survenus dans le contexte commercial ou consécutifs à des défaillances d'exploitation.



Administration

Le groupe Administration assure des services de soutien et de régie d'entreprise à la CIBC ainsi qu'à ses unités d'exploitation stratégiques. Il recouvre les finances, les relations avec les investisseurs, les achats, les communications générales, les ressources humaines, le marketing, les services immobiliers et la régie d'entreprise, qui réunit les fonctions de conseils juridiques, de contrôle et de conformité.

Ensemble, ces unités fonctionnelles sont chargées de mettre en place à l'échelle de la CIBC des processus visant à assurer que la banque, ses filiales et ses unités d'exploitation fonctionnent avec efficacité, contrôle et cohésion dans l'atteinte des objectifs généraux de l'entreprise.

Le groupe Administration participe également avec le président du conseil et les équipes de direction à l'établissement d'objectifs de rendement visant l'exploitation et les résultats financiers, au suivi des

progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés, ainsi qu'à la diffusion des résultats sous forme claire et transparente auprès des principaux intéressés, tant à l'interne qu'à l'externe.

Nous assurons en outre tout un éventail de services aux unités d'exploitation de la CIBC, depuis le soutien marketing jusqu'au traitement de la paye. Ces services sont assurés de la façon la plus efficace possible, soit directement aux unités concernées, soit indirectement par l'entremise de fournisseurs externes.

Au cours de l'exercice 2000, notre groupe aura pour objectifs premiers de réaliser les réductions de coûts qu'il s'est fixées et de contribuer à l'atteinte des objectifs généraux de la banque en matière d'efficacité. Notamment, il recherchera de sa propre initiative de nouveaux moyens de porter les niveaux d'efficacité de la CIBC à ceux qu'on attendra d'une banque de calibre mondial en 2001 et après.

Dans la nouvelle économie, la capitalisation boursière des entreprises sera autant fonction de la valeur de leurs actifs incorporels que de leurs résultats financiers antérieurs et de la croissance de l'actif à leur bilan. Aussi, une autre priorité de l'année qui vient sera-t-elle d'attirer et de maintenir à notre service des éléments compétents et motivés, capables d'employer les instruments nouveaux sur lesquels viendra s'appuyer notre réussite. Nous sommes en train d'adopter des mesures du rendement qui incorporeront des éléments intangibles comme la capacité d'innovation commerciale, la marque, la satisfaction de la clientèle et l'efficacité de la force de vente.

Nous sommes également à mettre en place un nouveau processus de gestion où les dirigeants des unités de la CIBC seront tenus responsables des résultats accomplis par rapport aux objectifs convenus, et récompensés en conséquence. L'accent sera mis sur l'amélioration du rendement pondéré en fonction du risque et sur la création d'une valeur pour les actionnaires supérieure au coût du

capital. Un suivi fréquent des résultats d'exploitation, combiné à des rencontres trimestrielles formelles avec chacune des unités d'exploitation pour faire le point sur les progrès accomplis, assurera la cohérence des résultats avec les objectifs d'exploitation et contribuera à la création de valeur à long terme.

CIBLE

Objectifs

- Atteinte des réductions de coûts ciblées.
- Meilleurs instruments de mesure financière pour faciliter la prise de décisions.
- Attraction et rétention d'éléments compétents et motivés.
- Communications claires avec les publics interne et externe.

RON LALONDE
Premier vice-président
à la direction et agent
administratif en chef



Développement de l'entreprise

Afin de nous adapter au nouvel environnement et d'aligner l'action de nos dirigeants sur l'intérêt premier de nos actionnaires, la haute direction est déterminée à modifier la culture de la banque par la recherche d'un meilleur équilibre entre une saine administration et un sens de l'entreprenariat.

Le rôle premier du groupe Développement de l'entreprise est de stimuler et d'encourager l'esprit d'entreprise chez les dirigeants des unités d'exploitation de la CIBC. Cet esprit d'entreprise se traduira notamment par la capacité d'appréhender globalement, du point de vue de la banque dans son ensemble, les problèmes qui concernent individuellement les unités, et de créer et de cristalliser de la valeur à même nos relations avec nos partenaires de coentreprises, nos clients et nos fournisseurs. Le Développement de l'entreprise veille à ce que les décisions prises contribuent à ajouter de la valeur pour les actionnaires, en aidant l'équipe de direction de la CIBC à concentrer son action sur nos avantages concurrentiels, et à repérer clairement les occasions d'investissement, de désinvestissement ou de fructification. Dans l'intérêt de nos actionnaires, nous entendons faire ressortir la

valeur de nos activités restées à l'état latent, et rechercher des moyens de rehausser la rentabilité de nos activités de base.

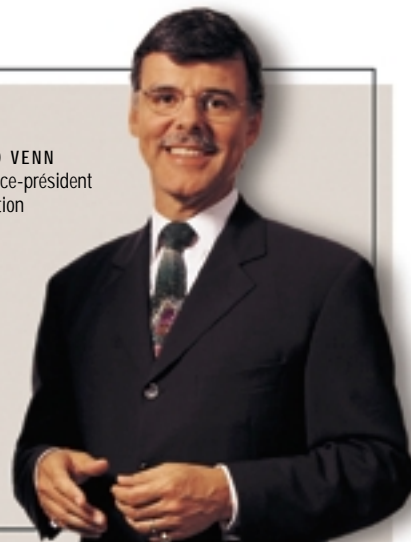
La nouvelle économie exige l'atténuation des obstacles à la libre circulation de l'information et des idées. On attend des dirigeants des unités d'exploitation qu'ils cherchent de nouveaux débouchés et innovent dans leurs façons de faire. À la CIBC, nous sommes résolu à nous tourner vers de nouveaux modes de pensée, à mieux cibler notre action et à intervenir plus rapidement.

CIBLE

Objectifs

- Dégagement de la valeur pour nos actionnaires dans des activités restées à l'état latent.
- Recherche d'occasions d'investissement, de désinvestissement et de fructification.

RICHARD VENN
Premier vice-président
à la direction



La CIBC et ses employés donnent avec fierté pour enrichir la vie communautaire

La CIBC est l'un des plus grands donateurs au pays. En 1999, elle a contribué pour plus de 28 M\$ à des centaines d'organismes de bienfaisance, tant à l'échelon local qu'à l'échelle régionale ou nationale. Les dons de l'entreprise sont allés au développement communautaire, avec un accent particulier sur la jeunesse, la petite entreprise, l'éducation et l'emploi des jeunes. Par l'entremise de **VisionJeunesse**, les fonds de la CIBC ont servi à une vaste gamme de programmes destinés aux jeunes. En 1999, la CIBC a engagé 1,6 M\$ sous forme de dons en nature à **Ordinateurs dans les écoles**, visant à doter des écoles primaires et secondaires du pays de quelque 6 000 ordinateurs remis à neuf. La CIBC a égale-



LA COURSE À LA VIE CIBC

Le 3 octobre, plus de 71 000 Canadiennes et Canadiens – dont 7 000 employés de la CIBC, parents et amis – ont participé à la *Course à la vie CIBC* qui s'est tenue dans 26 villes. L'activité a permis de recueillir des fonds records de 6,5 M\$ pour la Fondation canadienne pour le cancer du sein, laquelle se consacre à la recherche, à l'éducation, au diagnostic et au traitement dans le domaine du cancer du sein.

ment financé le programme **Élèves à risque – Les peuples autochtones** de la Fondation canadienne de la jeunesse, un outil tournant sur Internet destiné à aider les communautés autochtones à évaluer l'état de leur éducation et à lutter contre le décrochage scolaire chez leurs jeunes. Chaque année depuis 1984, le premier mardi de décembre, le personnel des ventes et de la négociation de Marchés mondiaux CIBC dans le monde entier ainsi que les conseillers financiers des Services de gestion privée Wood Gundy à l'échelle du Canada font don de leurs honoraires et commissions de courtage à des œuvres de bienfaisance pour les enfants. Au fil des ans, cet événement a permis de recueillir plus de 33 M\$, dont plus de 8,3 M\$ en 1998 seulement. La fondation Miracle de l'Enfance s'est alliée à la Fondation de l'aide à l'enfance pour créer la **Fondation du Miracle de l'enfance** – associée à Marchés mondiaux



VISIONJEUNESSE

Le programme VisionJeunesse de la CIBC offre aux jeunes des bourses d'études, du mentorat et de l'expérience pratique sous forme de stages. « Grâce à VisionJeunesse, dit le porte-parole, l'idole de hockey Wayne Gretzky, nous voulons inspirer et encourager les jeunes Canadiens et Canadiennes à poursuivre leurs rêves avec énergie, confiance et passion. »

du Labrador par John Cabot. La région de l'Alberta, des Territoires-du-Nord-Ouest et du Nunavut de la CIBC a aussi commandité l'érection du **monument des Famous 5** à l'occasion du 70^e anniversaire de l'affaire « personne » et des cinq femmes dont la campagne énergique a permis de faire entrer les femmes dans le droit canadien et dans la définition de « personne ». **L'école d'administration de l'Université Queen's** a également reçu 1,5 M\$ de la CIBC en vue de l'établissement d'une chaire, au sein du programme d'études sur l'entreprenariat, sur les entreprises du savoir. En Colombie-Britannique, la CIBC a donné son appui aux **YWCA Women of Distinction Awards** à Vancouver, à Victoria et à Kamloops, programme qui reconnaît le succès de femmes sur le plan des réalisations personnelles ou de l'engagement social. Au Québec, la CIBC subventionne largement **Le club des petits déjeuners**, qui sert chaque année plus de 570 000 repas à des enfants afin qu'ils amorcent la journée scolaire du bon pied. La CIBC fait également œuvre de mécénat auprès du **Ballet royal de Winnipeg** et donne son appui financier aux programmes pour les jeunes de ce corps de ballet de renommée mondiale.

CIBC. La Fondation donne la possibilité à des enfants vulnérables de participer à des activités éducatives, récréatives et culturelles enrichissantes. La CIBC et ses employés sont aussi de grands contributeurs à **Centraide**, et ont recueilli en 1998 presque 6 M\$ à cette fin. Outre ces projets d'envergure nationale, la CIBC prête son aide financière à de nombreux projets communautaires un peu partout au pays. Dans l'agglomération torontoise, 200 centres bancaires CIBC ont réuni dans le cadre du programme **Out of the Cold** plus de 33 000 tonnes de vêtements chauds pour les sans-abri. La CIBC a aussi été l'un des principaux commanditaires du **Festival 500 Sharing the Voices**, festival international de musique et de chansons visant à commémorer le 500^e anniversaire de la découverte de Terre-Neuve et



LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL EN TOURNÉE

Le nouveau président du conseil, John Hunkin, a fait la tournée des centres bancaires à l'échelle du pays, histoire de rencontrer le personnel sur le terrain. En mai, il a rendu visite à Mabel Mark, représentante principale, services financiers à Toronto.

Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière

TABLE DES MATIÈRES

- 19 Vue d'ensemble
- 22 Cadre réglementaire
- 22 Faits nouveaux en matière de comptabilité et d'information financière
- 23 Revue des états financiers
- 32 Banque pour les particuliers et les entreprises
- 34 Marchés mondiaux CIBC
- 36 Biens administrés
- 36 Gestion des avoirs
- 37 Solidité du capital
- 40 Gestion du risque

LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

La présentation de l'information financière de la CIBC pour 1999 est axée sur deux unités d'exploitation stratégiques, à savoir la Banque pour les particuliers et les entreprises (Banque P&E) et les Marchés mondiaux CIBC. Tous les éléments des revenus et des frais qui ne peuvent être expressément attribués à l'une ou l'autre de ces unités sont inscrits sous le poste Autres.

L'adoption d'une nouvelle structure organisationnelle a été annoncée le 3 juin 1999. Cette structure comporte quatre principaux secteurs d'exploitation, soit Commerce électronique, technologie et opérations, Opérations bancaires – détail et PME, Gestion des avoirs et Marchés mondiaux CIBC. Ces secteurs bénéficient du soutien des quatre groupes fonctionnels que sont ceux de la Trésorerie et gestion du bilan, de la Gestion du risque, de l'Administration et du Développement de l'entreprise.

La transition vers cette nouvelle structure s'est déroulée tout au long des derniers mois de 1999. Les systèmes d'information financière sont également en voie d'être modifiés et, à compter de l'exercice 2000, les résultats financiers seront présentés en fonction des quatre nouveaux secteurs d'exploitation.



Banque pour les
particuliers et
les entreprises

Marchés
mondiaux CIBC

Autres

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs sur les activités, les objectifs et les stratégies de la CIBC. Il y a lieu de se reporter à la page 2 pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Vue d'ensemble

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	1999	1998	1997
Bénéfice net avant éléments ci-dessous, déduction faite de la charge d'impôts	1 296 \$	1 179 \$	1 408 \$
Charge de restructuration	(242)	(44)	-
Frais liés à l'acquisition d'Oppenheimer	(25)	(143)	-
Gain à la cession d'éléments d'actif non sectoriels	-	64	143
Bénéfice net	1 029 \$	1 056 \$	1 551 \$

Résultats d'exploitation

Bénéfice net

Le bénéfice net avant la charge de restructuration et les frais liés à l'acquisition d'Oppenheimer s'est chiffré à 1 296 M\$ en 1999, en hausse de 117 M\$, ou 10 %, par rapport au montant de 1 179 M\$ inscrit à ce chapitre en 1998. Le bénéfice net de 1998 avait été rajusté de sorte à tenir compte du gain tiré de la vente de Comcheq, filiale de traitement de la paye.

La CIBC a dégagé un bénéfice net de 1 029 M\$ en 1999, soit 27 M\$, ou 2,6 % de moins qu'en 1998. Le rendement des capitaux propres est passé de 10,3 % en 1998 à 9,8 % en 1999. Quant au bénéfice par action, il s'est situé à 2,23 \$, en regard de 2,26 \$ l'exercice précédent.

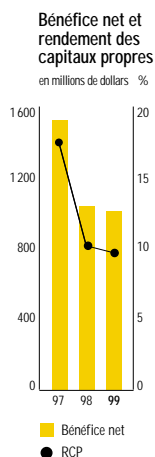
En 1998, le bénéfice net de la CIBC s'était établi à 1 056 M\$, accusant ainsi une baisse de 495 M\$ par rapport à celui de 1997, lequel avait compris des gains non récurrents réalisés à la vente de terrains et d'actions de Trust National et de Commcorp. La volatilité des marchés des capitaux au dernier trimestre de l'exercice et les frais liés à l'acquisition d'Oppenheimer avaient affaibli le bénéfice net de 1998.

Revenu

Sur une base d'imposition équivalente (BIE) (voir la définition à la page 23), le total du revenu s'est chiffré à 10 265 M\$ en 1999, soit une hausse de 1 023 M\$, ou 11 %, par rapport à celui de l'exercice précédent.

Le revenu net d'intérêts a progressé de 99 M\$ en regard de ce qu'il était en 1998, atteignant ainsi 4 537 M\$ en 1999. L'augmentation des prêts à la consommation a permis d'accroître le revenu, mais cette montée a été en partie contrebalancée par l'incidence de la contraction des écarts et des soldes moyens des prêts aux entreprises découlant de la titrisation de 6,1 G\$ de ces prêts vers la fin de 1998.

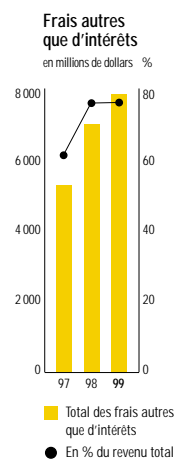
Le revenu autre que d'intérêts a totalisé 5 728 M\$ en 1999, pour une hausse de 1 040 M\$, ou 22 %, par rapport au montant, compte non tenu du produit de 116 M\$ tiré de la vente de Comcheq, constaté en 1998. Cette hausse est attribuable à l'essor des honoraires de services (143 M\$), des revenus tirés des opérations de négociation (518 M\$) et des gains nets sur titres de placement (282 M\$).



Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont monté de 873 M\$ par rapport à 1998, pour s'établir à 7 998 M\$. Le principal facteur à l'origine de cette hausse a été la charge de restructuration avant impôts de 426 M\$. En 1998, cette charge avait été de 79 M\$. Le reste de la hausse a résulté essentiellement de l'augmentation de la rémunération et des coûts des ordinateurs et autre matériel de bureau, laquelle a été en partie compensée par la réduction des frais liés à l'acquisition d'Oppenheimer, qui sont passés de 240 M\$ en 1998 à 45 M\$ en 1999.

Le taux d'efficacité pour 1999, à savoir 77,9 %, est comparable à celui de l'exercice précédent, soit 77,1 %. En excluant les charges de restructuration, les frais liés à l'acquisition d'Oppenheimer et le produit tiré de la vente de Comcheq en 1998, les taux d'efficacité se sont établis à 73,3 % en 1999 et à 74,6 % en 1998.



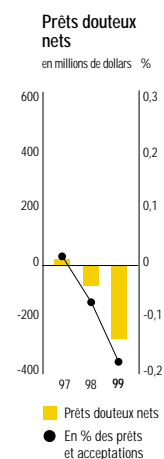
Actif

L'actif totalisait 250,3 G\$ au 31 octobre 1999, soit 31,1 G\$ de moins qu'à la même date un an plus tôt. Les hausses des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts sur cartes de crédit ont été plus que contrebalancées par la réduction délibérée de certaines catégories d'actif, soit en particulier les titres acquis en vertu de conventions de revente et les instruments dérivés.

Les prêts douteux nets ont fléchi pour le septième exercice consécutif et se sont établis à un montant négatif de 266 M\$ en 1999, la provision pour pertes sur créances ayant plus qu'annulé le solde des prêts douteux bruts. Cette provision s'établissait à 1 752 M\$ à la fin de l'exercice, représentant 118 % des prêts douteux bruts, contre 109 % en 1998.

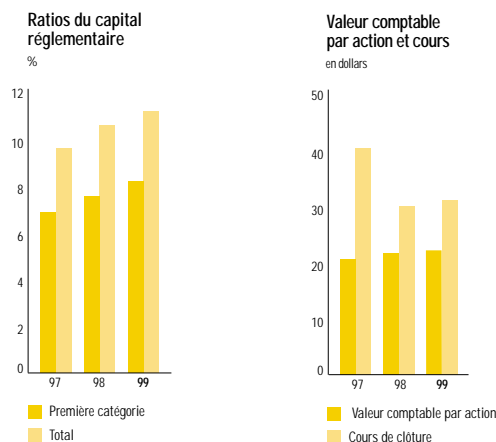
Au 31 octobre 1999, l'excédent de la valeur marchande sur la valeur comptable des titres du compte de placement de la CIBC totalisait 3 620 M\$ (2 131 M\$ en 1998). Ce montant n'a pas été pris en compte dans le bilan de la CIBC. L'excédent non réalisé de la valeur marchande sur la valeur comptable est inscrit aux résultats lorsque les placements sont vendus.

Certains biens immobiliers de la CIBC ont été mis en vente et devraient procurer un gain substantiel au cours de l'exercice 2000.



Capital

Au 31 octobre 1999, les ratios du capital de première catégorie et du total du capital réglementaire étaient respectivement de 8,3 % et de 11,5 %, se situant ainsi parmi les meilleurs de l'ensemble des banques canadiennes.



Valeur pour les actionnaires

Au 31 octobre 1999, le cours de clôture de l'action ordinaire de la CIBC était de 31,70 \$, en regard de 30,65 \$ à la fin de l'exercice 1998. Les dividendes se sont chiffrés à 1,20 \$ l'action, soit un rendement des actions de 3,8 %, selon le cours de clôture de 1999. La valeur comptable par action

s'est établie à 22,68 \$ en 1999, en hausse par rapport aux 22,08 \$ de 1998.

En 1999, la CIBC a procédé à une offre publique de rachat régulière aux termes de laquelle elle a racheté pour annulation 13,7 millions d'actions ordinaires en contrepartie de 500 M\$. Le 2 décembre 1999, le conseil a approuvé une offre publique de rachat régulière visant au plus 5 % des actions ordinaires en circulation de la CIBC, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation. L'objectif de ces rachats est le maintien d'une structure du capital efficiente et l'accroissement de la valeur à long terme pour les porteurs d'actions ordinaires.

Contexte concurrentiel

La CIBC mène ses activités essentiellement en Amérique du Nord. Au Canada, elle offre une gamme complète de services bancaires de gros et de détail tandis qu'aux États-Unis, elle propose des services bancaires de gros qui s'adressent plus particulièrement au marché intermédiaire. En 1999, la CIBC a obtenu l'autorisation de commencer à offrir des services bancaires de détail aux États-Unis. Le soutien à ses clients nord-américains qui sont présents sur la scène mondiale constitue sa principale activité hors de l'Amérique du Nord.

La CIBC doit composer avec une concurrence fort intense, surtout en ce qui concerne la gamme de produits et services qui est offerte et les prix. Au Canada, la concurrence étrangère, notamment au chapitre des services bancaires électroniques et d'investissement ainsi que des cartes de crédit, se fait de plus en plus vive. Aux États-Unis, les banques commerciales et d'investissement ainsi que les autres établissements de services financiers font toujours l'objet de nombreuses fusions et acquisitions.

RÉALISATIONS EN 1999

La CIBC est une grande institution financière nord-américaine qui compte plus de six millions de clients qui sont soit des particuliers, soit des entreprises et auxquels elle offre une gamme complète de produits et de services par l'entremise de son vaste réseau de téléservices bancaires, de ses succursales et de ses établissements situés partout au Canada, aux États-Unis et dans le monde entier.

Avec la nomination d'un nouveau président du conseil et chef de la direction et la formation d'une nouvelle équipe de direction, l'exercice 1999 aura été une période de changement. Afin de permettre à la CIBC de tirer pleinement parti de la transformation, à la fois profonde et rapide, qui s'opère dans le secteur bancaire et qui résulte des progrès technologiques, de la mondialisation et du décloisonnement, une nouvelle structure organisationnelle a remplacé celle axée sur deux unités d'exploitation, c'est-à-dire la Banque pour les particuliers et les entreprises et le groupe Marchés mondiaux CIBC.

Au cours de l'exercice, la CIBC a continué de mettre en œuvre plusieurs stratégies clés.

Services bancaires électroniques

Jouissant d'une grande capacité en matière de services bancaires électroniques, la CIBC a pu réaliser ce qui suit :

- Plus de 90 % de ses opérations de détail sont maintenant effectuées par voie électronique.
- En ce qui concerne l'accueil par les consommateurs, l'alliance conclue en 1998 avec Les Compagnies Loblaw a donné des résultats inespérés. À la fin de 1999, les Services financiers le Choix du Président étaient offerts dans 148 établissements situés dans neuf provinces.
- La CIBC a déposé une demande de permis de banque nationale aux États-Unis et, en octobre 1999, elle a obtenu l'autorisation d'entreprendre ses activités. Grâce à son entente avec Winn-Dixie Stores Inc., CIBC National Bank, entreprise située en Floride, offrira des ser-

vices bancaires sous la bannière « Marketplace Bank » à l'intérieur même des magasins de la société précitée.

Expansion aux États-Unis

Le groupe Marchés mondiaux CIBC s'est doté au fil des ans d'une structure transfrontalière qui lui permet de proposer à sa clientèle nord-américaine des solutions financières intégrées. Cette capacité a été renforcée en 1999 par l'achèvement de l'intégration d'Oppenheimer. Grâce à la mise sur pied de CIBC National Bank, la CIBC est bien positionnée pour pénétrer le marché américain des services bancaires de détail offerts par voie électronique.

Activités commerciales de base

La haute direction entend affecter les ressources de la CIBC à ses activités commerciales stratégiques clés. En 1999, la CIBC a procédé aux changements suivants :

- Le groupe Marchés mondiaux CIBC a terminé la restructuration et la rationalisation de ses activités en Asie et en Europe afin de mieux se concentrer sur les services-conseils non capitalistiques et les secteurs dans lesquels il jouit d'un avantage concurrentiel ainsi que de fournir des services financiers à ses clients nord-américains.
- Certains biens immobiliers de la CIBC ont été mis en vente. Il est prévu qu'ils seront vendus au cours de l'exercice 2000 et qu'ils procureront un gain substantiel.
- La CIBC a annoncé qu'elle cesserait de proposer des produits d'assurance-vie autres que ceux qui sont directement liés à ses prêts à la consommation. La CIBC continuera de mettre l'accent sur l'assurance-habitation et l'assurance-automobile.
- Au mois d'avril, la CIBC a confié l'administration de son portefeuille de prêts étudiants au Canada à EDULINX, coentreprise formée avec U.S.A. Group Inc.

Programme de compression des coûts et provision pour restructuration

En 1999, la CIBC a annoncé l'instauration à l'échelle de l'entreprise d'un programme de compression des coûts. Ce programme vise à réduire les frais autres que d'intérêts, excluant la rémunération d'encouragement et les commissions, de 500 M\$, sur une base annualisée, d'ici le quatrième trimestre de l'exercice 2000.

Les économies proviendront de l'intégration et de la consolidation des activités menées dans l'ensemble de la CIBC, de l'abandon d'activités non stratégiques et peu rentables et de la réduction des dépenses discrétionnaires.

Ce programme de compression des coûts se soldera par l'abolition de quelque 4 200 postes à temps plein et à temps partiel.

Pour financer ce programme, une charge de restructuration avant impôts de 426 M\$ a été approuvée par le conseil d'administration et constatée en 1999. Après impôts, cette charge s'est située à 242 M\$ et a retranché 0,59 \$ du bénéfice par action.

Les principales mesures de restructuration prévues pour la Banque P&E comprennent la rationalisation du réseau de services à la clientèle de détail et l'abandon des produits d'assurance-vie directe. Pour ce qui est

de Marchés mondiaux CIBC, les initiatives envisagées incluent la consolidation des activités sur les marchés des capitaux internationaux, la réduction de celles menées en Asie et en Europe et l'abandon des activités non stratégiques aux États-Unis. En outre, la réorganisation de la Gestion des avoirs en une nouvelle unité d'exploitation diminuera le nombre de produits offerts et réorientera les services de soutien à la clientèle.

Grâce à une structure plus linéaire et mieux ciblée, la CIBC sera en mesure d'investir dans les activités stratégiques qui assureront sa croissance, tels les services bancaires électroniques, la gestion des avoirs et les services bancaires aux PME.

D'autres détails sur la provision pour restructuration constituée en 1999 et les activités connexes sont donnés à la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

En 1998, le groupe Marchés mondiaux CIBC avait comptabilisé une charge de restructuration de 79 M\$. Les initiatives visant sa restructuration, laquelle est maintenant terminée, ont compris l'arrêt de certaines activités en Asie et en Europe et la rationalisation des activités de supervision interne et de soutien. Quelque 470 postes ont été abolis.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

À la fin de 1998 et au début de 1999, la forte demande aux États-Unis pour les exportations canadiennes, la stabilité des marchés financiers internationaux, la faiblesse des taux d'intérêt et le regain de confiance des consommateurs ont favorisé la croissance économique au Canada. Tout au long de la première moitié de 1999, les investissements par les entreprises dans le matériel et l'outillage ont progressé à un rythme soutenu. Une forte proportion des sommes ainsi engagées avait trait aux mesures visant à régler les problèmes informatiques engendrés par le passage à l'an 2000. Le nombre net d'emplois créés, lequel avait fortement augmenté au second semestre de 1998, a stagné jusque vers le milieu de 1999, freinant la croissance du revenu personnel. Ces piètres résultats en matière de création d'emplois et l'alourdissement des transferts à l'État ont contribué à l'érosion du revenu disponible. Par conséquent, pour maintenir leur niveau de vie, les consommateurs ont dû mettre moins d'argent de côté. L'absence de croissance du revenu disponible a occulté les bienfaits de la faiblesse des taux d'intérêt et a engendré un ralentissement des prêts à la consommation, situation qui s'est poursuivie jusque vers le milieu de l'exercice.

Même si, à la fin du premier semestre, le taux d'inflation aux États-Unis était toujours assez faible, les conséquences d'une demande excédentaire sur les marchés de l'emploi et d'un renforcement des prix des marchandises ont incité le Federal Reserve Board à relever les taux d'intérêt.

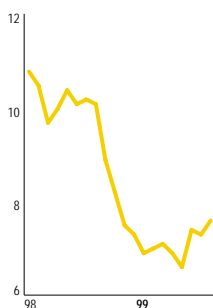
Grâce notamment à la montée des prix des marchandises, la Banque du Canada n'a toutefois pas eu à emboîter le pas, ce qui a favorisé la tenue du dollar canadien.

Vers la fin de l'été, la croissance continue de la production a eu pour effet d'accroître grandement la demande de main-d'œuvre et l'emploi. Ces facteurs ont contribué à l'augmentation du revenu personnel et des dépenses à la consommation, notamment dans le secteur des biens durables, telles les automobiles et les maisons neuves. Dans un contexte de faibles taux d'intérêt, les consommateurs et les petites entreprises se sont montrés plus enclins à emprunter, ce qui attestait leur regain de confiance en l'économie. Ces conditions ont à leur tour entraîné une hausse des revenus tirés des prêts personnels et des prêts aux petites entreprises.

Bien que la stabilité relative des taux d'intérêt au Canada ait favorisé les dépenses au pays, la crainte grandissante d'une poussée de l'inflation aux États-Unis et d'une montée des taux d'intérêt en Amérique du Nord a rendu les marchés financiers volatils au dernier trimestre.

En ce qui concerne l'exercice à venir, l'incidence des hausses des taux d'intérêt américains et canadiens pratiquées à ce jour ainsi que la perspective d'autres augmentations dans les prochains mois devraient ralentir la croissance économique dans ces deux pays. Dans les premiers mois de l'an 2000, cette croissance pourrait également être freinée par le repli des investissements dans le matériel et l'outillage, repli causé par l'achèvement des projets menés en vue du nouveau millénaire, ainsi que par la réduction des sommes investies dans les stocks et des dépenses à la consommation. Quoi qu'il en soit, puisque, en ce qui concerne les États-Unis, les perspectives pour l'an 2000 sont prometteuses, il y a lieu de croire que le rendement économique du Canada sera fort satisfaisant.

Total du crédit à la consommation
Variation en % d'un exercice à l'autre



Cadre réglementaire

La CIBC et son groupe de sociétés sont assujettis à un cadre juridique et réglementaire complexe et changeant. Les principales autorités de réglementation sont les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada et les gouvernements des autres pays où la CIBC fait affaire. Les organismes de réglementation des valeurs mobilières et les organismes autoréglementés, comme les Bourses, régissent aussi les activités de la CIBC.

La CIBC est assujettie aux règlements de la Société d'assurance-dépôts du Canada. Ces règlements exigent l'adoption de normes relatives à des pratiques commerciales et financières saines qui visent à garantir que les institutions membres sont gérées prudemment.

Des politiques et des procédures exhaustives sont en place afin d'encourager le respect rigoureux des lois et règlements applicables par la CIBC et ses filiales, leurs administrateurs, leurs dirigeants et leurs employés. La direction a la responsabilité du respect continu de ces lois et règlements. Les services de déontologie et de vérification interne ont tous deux pour mandat d'évaluer si la direction s'acquitte bien de ses responsabilités en matière de régime d'entreprise et de faire rapport à ce sujet.

En décembre 1998, le ministre des Finances a refusé de donner son aval au projet de fusion avec La Banque Toronto-Dominion.

En juin 1999, le ministère des Finances a publié un document d'orientation renfermant des propositions visant à modifier le cadre réglementaire canadien. Une fois intégrés à la législation et aux règlements, les changements proposés pourraient avoir de grandes répercussions sur la CIBC. De fait, ils intensifieraient la concurrence, augmenteraient le nombre de règlements auxquels la CIBC est assujettie et lui confèreraient de nouvelles obligations. Cependant, il se peut également que celle-ci jouisse d'une plus grande marge de manœuvre quant à l'organisation de ses activités, ce qui lui serait avantageux.

En novembre 1999, le Congrès américain a entériné un projet de loi visant la modernisation des services financiers et autorisant des fusions intersectoriels, soit entre les banques, les banques d'investissement et les sociétés d'assurance. Ce projet aura de fortes répercussions sur la supervision et la réglementation des marchés financiers américains, ce qui pourrait permettre à la CIBC d'élargir grandement son champ d'activité aux États-Unis. La CIBC suit cette question de près et analyse comment elle pourra exploiter les nouvelles occasions qui ne manqueront pas de s'offrir à elle.

Faits nouveaux en matière de comptabilité et d'information financière

Conformité aux principes comptables généralement reconnus aux États-Unis (les PCGR aux É.-U.)

En tant que société canadienne, la CIBC dresse ses états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les PCGR au Canada).

Le 13 novembre 1997, la CIBC s'est inscrite à la cote de la Bourse de New York. En vue de cette inscription, ses états financiers de 1996, tout comme ceux dressés depuis, renferment des renseignements supplémentaires présentés par voie d'une note, conformément aux PCGR aux É.-U. Les PCGR au Canada et aux É.-U. sont, dans une large

mesure, identiques. Cependant, lorsqu'ils ne le sont pas, les PCGR au Canada ont préséance. Toutes les différences importantes sont expliquées et quantifiées à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 80 à 83.

Normes comptables récentes

L'incidence des plus récentes normes comptables qui n'ont pas encore été adoptées est décrite à la note 26 afférente aux états financiers consolidés, à la page 83.

Revue des états financiers

Les résultats d'exploitation pour 1999 des deux secteurs d'exploitation de la CIBC, à savoir la Banque P&E et le groupe Marchés mondiaux CIBC, sont analysés aux pages 32 à 35.

La répartition géographique du bénéfice net et des principaux éléments d'actif de la CIBC est présentée à la note 22 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 77 à 79.

BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ DE LA CIBC				1999				1998				1997			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	Banque pour les particuliers et les entreprises	Marchés mondiaux CIBC	Autres ⁽¹⁾	Total CIBC	Banque pour les particuliers et les entreprises	Marchés mondiaux CIBC	Autres ⁽¹⁾	Total CIBC	Banque pour les particuliers et les entreprises	Marchés mondiaux CIBC	Autres ⁽¹⁾	Total CIBC			
Revenu net d'intérêts (BIE) ⁽²⁾	3 578 \$	813 \$	146 \$	4 537 \$	3 614 \$	722 \$	102 \$	4 438 \$	3 596 \$	913 \$	132 \$	4 641 \$			
Revenu autre que d'intérêts	1 927	3 838	(37)	5 728	1 934	2 809	61	4 804	1 703	1 997	280	3 980			
Revenu total (BIE) ⁽²⁾	5 505	4 651	109	10 265	5 548	3 531	163	9 242	5 299	2 910	412	8 621			
Frais autres que d'intérêts	4 128	3 747	123	7 998	3 596	3 519	10	7 125	3 369	1 989	14	5 372			
Dotation aux pertes sur créances	484	116	150	750	254	26	200	480	397	(37)	250	610			
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle ⁽²⁾	283	272	(67)	488	638	(51)	(6)	581	643	382	63	1 088			
Bénéfice net	610 \$	516 \$	(97) \$	1 029 \$	1 060 \$	37 \$	(41) \$	1 056 \$	890 \$	576 \$	85 \$	1 551 \$			

(1) Le poste Autres comprend les éléments de revenus et de frais non expressément attribués à la Banque P&C ou au groupe Marchés mondiaux CIBC, les résultats d'exploitation de la société immobilière de la CIBC, la Corporation de développement CIBC, et la dotation générale aux pertes sur créances de 150 M\$ (200 M\$ en 1998 et 250 M\$ en 1997). En 1999, ce poste comprend également une somme de 83 M\$ au titre de la restructuration et une autre de 125 M\$ ayant trait à la moins-value de certains placements. Les résultats de 1997 avaient augmenté grâce aux gains réalisés à la vente d'actions de Trust National et de Commcorp et de certains biens immobiliers à Toronto, se soldant par un gain après impôts cumulé de 129 M\$.

(2) Sur une base d'imposition équivalente (BIE). Le revenu net d'intérêts comprend le revenu exonéré d'impôt tiré de certains titres. Étant donné que ce revenu n'est pas imposable pour la CIBC, le taux d'intérêt ou le dividende qu'elle reçoit est beaucoup moins élevé que celui qui s'appliquerait à un prêt de même montant. Comme les répercussions du revenu exonéré d'impôt varient d'un exercice à l'autre, ce revenu a été rajusté sur une base d'imposition équivalente pour obtenir une mesure uniforme et ainsi permettre la comparaison du revenu net d'intérêts. Un rajustement équivalent et compensatoire a été effectué pour augmenter la charge d'impôts.

REVENU TOTAL

Le revenu total est constitué du revenu net d'intérêts et du revenu autre que d'intérêts.

Le revenu total de l'exercice a atteint 10 265 M\$, en hausse de 1 023 M\$ par rapport à 1998. Le revenu net d'intérêts a progressé de 2 % et le revenu autre que d'intérêts a connu un remarquable essor, de l'ordre de 19 %. Ce dernier poste s'est renforcé grâce à l'augmentation continue des honoraires de services et à l'amélioration des revenus tirés des opérations de négociation et des gains sur titres de placement, gains qui ont été en partie contrebalancés par des moins-values.

En 1998, le revenu total s'était situé à 9 242 M\$, soit 621 M\$, ou 7 %, de plus qu'en 1997. L'acquisition d'Oppenheimer avait ajouté 1 092 M\$ au revenu de 1998. Cette augmentation avait été partiellement annulée par une baisse de 612 M\$ des revenus tirés des opérations de négociation.

Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette

Le revenu net d'intérêts comprend les intérêts et les dividendes gagnés sur les éléments d'actif moins les intérêts versés sur les éléments de passif. La marge d'intérêts nette correspond au revenu net d'intérêts exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

Le revenu net d'intérêts s'est accru de 99 M\$ par rapport à l'exercice précédent, et la marge d'intérêts nette est passée de 1,59 % en 1998 à 1,67 %. La hausse du revenu net d'intérêts a résulté essentiellement de l'accroissement des revenus tirés des participations comptabilisées à la valeur de consolidation et de l'augmentation des soldes des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts sur cartes de crédit. La marge d'intérêts nette s'est élargie par suite de la montée des revenus tirés des participations comptabilisées à la valeur de consolidation et de la réduction des éléments d'actif procurant un rendement plus faible.

Une analyse complémentaire du revenu net d'intérêts et de la marge d'intérêts nette est présentée aux pages 84 et 85.

En 1998, le revenu net d'intérêts avait fléchi de 203 M\$. Une diminution de 434 M\$ attribuable à la réduction de la marge d'intérêts nette avait été en partie compensée par la hausse de 231 M\$ attribuable à la croissance de l'actif.

Revenu autre que d'intérêts

REVENU AUTRE QUE D'INTÉRÊTS	1999	1998 ⁽¹⁾	1997 ⁽¹⁾
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre			
Honoraires de services			
Prise ferme	700 \$	717 \$	476 \$
Dépôt	490	486	481
Crédit	495	415	432
Cartes	314	315	326
Fiducie et garde	371	327	85
Fonds mutuels	184	158	136
Assurance	214	207	185
	2 768	2 625	2 121
Commissions pour opérations sur titres	1 181	1 163	436
Opérations de négociation	584	66	572
Gains sur titres de placement, montant net	378	96	236
Revenu tiré d'éléments d'actif titrisés de la CIBC	200	120	44
Autres	617	734	571
Total du revenu autre que d'intérêts	5 728 \$	4 804 \$	3 980 \$

(1) Certains montants d'exercices antérieurs ont été retraités selon la présentation adoptée en 1999.

Le revenu autre que d'intérêts comprend tous les revenus non classés comme revenu net d'intérêts.

Le revenu autre que d'intérêts s'est établi à 5 728 M\$ en 1999, en hausse de 924 M\$, ou 19 %, par rapport à 1998. Cette amélioration a résulté d'une augmentation de 143 M\$ des honoraires de services, de la progression de 518 M\$ des revenus tirés des opérations de négociation et de gains nets de 282 M\$ sur les titres de placement.

Les honoraires de services ont totalisé 2 768 M\$ en 1999, affichant ainsi une amélioration de 5 % par rapport à ceux de 1998, en raison essentiellement de la hausse des revenus tirés des services de crédit, de fiducie et de garde ainsi que des fonds mutuels. Les revenus tirés des services de crédit englobent les commissions sur prêts de soutien, sur prêts hypothécaires, sur acceptations, sur lettres de crédit et sur participations et placements. Ces revenus ont augmenté de 19 %, pour atteindre 495 M\$, grâce à l'excellent rendement du groupe de titrisation de Marchés mondiaux CIBC. Les services de fiducie et de garde ont donné lieu à des revenus de 371 M\$, soit 13 % de plus qu'en 1998, par suite du transfert des clients des activités de garde de Canada Trust que CIBC Mellon Global Securities Services (CIBC Mellon), entreprise de garde détenue à 50 %, avait acquises en 1997. En 1999, CIBC Mellon a acquis les activités de garde de la Banque de Montréal. Cette acquisition devrait accroître fortement les revenus qui seront tirés de ces services au cours de l'exercice 2000. Quant aux revenus provenant des fonds mutuels, ils ont augmenté de 16 %, pour se situer à 184 M\$, à la faveur de l'élargissement des volumes d'affaires et des biens gérés.

Les commissions pour opérations sur titres sont demeurées fort élevées et se sont chiffrées à 1 181 M\$ en 1999, dépassant ainsi légèrement le montant inscrit à cet égard l'exercice précédent.

Les opérations de négociation ont retrouvé leur vigueur et ont généré des revenus de 584 M\$, ce qui représente 518 M\$ de plus que ceux de 1998, lesquels avaient été affaiblis par la volatilité des marchés boursiers en fin d'exercice. Les opérations de négociation sont prises en compte dans les revenus tirés des opérations de négociation, qui sont analysés à la page 25.

Les gains sur titres de placement comprennent les gains et pertes réalisés sur les cessions ainsi que les moins-values visant à refléter les baisses de valeur durables des titres du compte de placement. Les revenus ont totalisé 378 M\$, soit 282 M\$ de plus qu'en 1998. Le principal facteur à l'origine de cette hausse a été le gain réalisé à la vente d'une tranche d'environ 8,5 % de la participation de la CIBC dans Global Crossing, gain qui a été en partie annulé par les moins-values afférentes aux actions de The Loewen Group et de Newcourt Credit Group Inc.

Le revenu tiré des actifs titrisés de la CIBC s'est établi à 200 M\$, soit une amélioration de 80 M\$, ou 67 %, par rapport à 1998. Le revenu inscrit en 1999 reflète la titrisation de prêts hypothécaires commerciaux effectuée en cours d'exercice ainsi que l'incidence, pour un exercice entier, de la titrisation de prêts et facilités à cote supérieure d'investissement et à autres cotes de la CIBC ainsi que de créances sur cartes VISA qui avait été réalisée dans la seconde moitié de 1998.

Le poste Autres comprend les gains et pertes à la cession d'immobilisations et à la vente de filiales, les commissions de change, les autres services de paiement ainsi que les autres commissions et honoraires. Un montant de 617 M\$ a été inscrit à ce poste en 1999, ce qui se compare à celui de 1998, compte non tenu du gain de 116 M\$ réalisé à la vente de Comcheq.

En 1998, le revenu autre que d'intérêts s'était établi à 4 804 M\$, en hausse de 824 M\$ par rapport à 1997. L'acquisition d'Oppenheimer avait accru les revenus de 978 M\$ alors qu'une baisse de 506 M\$ de ceux tirés des opérations de négociation avait en partie contrebalancé les hausses des autres catégories de revenus. L'acquisition d'Oppenheimer avait renforcé les commissions de prise ferme et les commissions pour opérations sur titres et avait enrichi de 56,8 G\$ les biens administrés. La poursuite du transfert de clients des activités de garde de Canada Trust avait aussi favorisé la hausse des revenus en 1998.

Revenus tirés des opérations de négociation

REVENUS TIRÉS DES OPÉRATIONS DE NÉGOCIATION			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre			
	1999	1998	1997
Revenu net d'intérêts (BIE)	2 \$	71 \$	177 \$
Opérations de négociation	584	66	572
Total des revenus tirés des opérations de négociation	586 \$	137 \$	749 \$
Par produit			
Taux d'intérêt	296 \$	97 \$	379 \$
Change	24	50	78
Actions	119	(40)	220
Marchandises et autres ⁽¹⁾	147	30	72
Total des revenus tirés des opérations de négociation	586 \$	137 \$	749 \$

(1) Compte tenu des swaps d'actifs, des instruments de crédit dérivés ainsi que des opérations de négociation et des ventes sur le marché secondaire des prêts.

Les revenus tirés des opérations de négociation comprennent le revenu net d'intérêts gagné sur les portefeuilles de négociation ainsi que le montant net des gains ou des pertes résultant des opérations de négociation, lesquelles sont menées principalement par Marchés mondiaux CIBC.

Dans le cadre des solutions financières intégrées qu'elle propose à ses clients en vue de répondre à leurs besoins en matière de gestion du risque et de placement, la CIBC détient des positions dans des instruments financiers négociés qui sont liquides et d'autres qui le sont moins. Elle tire des revenus des opérations qu'elle conclut pour ses clients et, dans une moindre mesure, de celles qu'elle réalise pour son propre compte. Les instruments négociés comprennent des titres de créance et de participation, des instruments sur devises et sur marchandises et des produits dérivés. Les positions sont constatées à leur juste valeur, et les gains et pertes réalisés ou non réalisés provenant des variations de cette valeur sont inscrits dans les résultats des opérations de négociation en tant que revenu autre que d'intérêts. Les intérêts nets gagnés sur les positions de négociation sont présentés à titre de revenu net d'intérêts dans les états consolidés des résultats.

Les opérations de négociation et les stratégies de gestion du risque connexes peuvent donner lieu soit à des revenus tirés des opérations de négociation, soit à un revenu net d'intérêts. Par conséquent, le groupe Marchés mondiaux CIBC considère que, lorsqu'il résulte des opérations, ce dernier type de revenu fait partie intégrante des revenus tirés des opérations de négociation.

Bien que les positions de négociation permettent de réaliser des gains, elles peuvent également entraîner des pertes. L'infrastructure de gestion du risque de la CIBC permet de mesurer les différentes composantes du risque ainsi que le risque global auquel sont exposés les portefeuilles de négociation. Le risque global s'exprime par une mesure des gains ou pertes potentiels en un jour qui, sur des marchés normaux,

auraient une chance d'être dépassés au plus 1 % du temps. La capacité de mesurer le risque en fonction des éléments qui le composent et dans son ensemble permet à la direction d'augmenter ou de réduire les positions à risque en fonction des variations des niveaux de tolérance, ce qui accroît ou diminue en conséquence la possibilité de réaliser des gains ou de subir des pertes. La description du mode de gestion du risque de marché figure aux pages 44 à 47.

Les unités de négociation de la CIBC négocient activement les positions, selon les niveaux autorisés, et s'efforcent de générer des revenus de négociation en gérant les positions des clients et celles de la banque au moyen de stratégies qui tiennent compte des attentes à l'égard du marché, de corrélations et de la volatilité prévue.

Les revenus tirés des opérations de négociation ont atteint 586 M\$, ce qui traduit une forte progression par rapport à ceux de 1998, qui avaient subi au quatrième trimestre les contrecoups des pertes découlant de la volatilité des marchés des capitaux mondiaux.

Le rétrécissement des écarts de crédit au premier trimestre de 1999 s'est soldé par des gains sur les mêmes instruments à taux fixes que ceux qui avaient causé des pertes en 1998, période au cours de laquelle les écarts avaient été anormalement grands. Grâce à de meilleures conditions de marché, le rendement des opérations d'arbitrage d'actions a lui aussi été nettement supérieur à celui de l'exercice précédent.

En 1998, les revenus tirés des opérations de négociation avaient atteint 137 M\$, soit 612 M\$ de moins que le montant record de 749 M\$ inscrit en 1997. Même si les revenus des trois premiers trimestres de 1998 avaient quelque peu dépassé ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent, la forte volatilité des marchés et les conditions d'illiquidité qui y prévalaient avaient causé des pertes provenant des opérations de négociation de 427 M\$ au quatrième trimestre.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS	1999	1998 ⁽¹⁾	1997 ⁽¹⁾
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre			
Rémunération et charges sociales			
Salaires	2 366 \$	2 259 \$	1 858 \$
Primes d'encouragement	1 192	988	808
Commissions de courtage	411	463	172
Charges sociales	419	349	302
	4 388	4 059	3 140
Frais d'occupation	594	556	436
Ordinateurs et matériel de bureau ⁽²⁾	849	678	513
Communications	380	389	274
Publicité et prospection	283	314	207
Honoraires	211	228	153
Taxe d'affaires et impôts sur le capital	127	130	153
Charge de restructuration	426	79	-
Autres	740	692	496
Total des frais autres que d'intérêts	7 998 \$	7 125 \$	5 372 \$

(1) Certains montants d'exercices antérieurs ont été retraités selon la présentation adoptée en 1999.

(2) Compte tenu des coûts du programme de l'an 2000, soit 88 M\$ (103 M\$ en 1998 et 27 M\$ en 1997).

Les frais autres que d'intérêts comprennent tous les coûts de la CIBC, à l'exception des frais d'intérêts, de la dotation aux pertes sur créances et de la charge d'impôts.

Les frais autres que d'intérêts ont totalisé 7 998 M\$ en 1999, ce qui inclut une charge de restructuration de 426 M\$ (79 M\$ en 1998) ainsi que des frais liés à l'acquisition d'Oppenheimer de 45 M\$ (240 M\$ en 1998). Compte non tenu de ces montants, les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 7 527 M\$, contre 6 806 M\$ en 1998, ce qui représente une hausse de 721 M\$, ou 10,6 %.

Le montant du poste *Rémunération et charges sociales* a été de 4 388 M\$ en 1999, pour une hausse de 329 M\$, ou 8 %, par rapport à 1998.

- Les salaires se sont établis à 2 366 M\$, soit 5 % de plus qu'en 1998, par suite de hausses générales des salaires et de l'embauchage d'employés supplémentaires aux fins des initiatives stratégiques de la Banque P&E, facteurs qui ont été en partie compensés par la compression du personnel de Marchés mondiaux CIBC.
- Les primes d'encouragement ont totalisé 1 192 M\$, en hausse de 351 M\$, ou 44 %, après un rajustement au titre de l'incidence de certains frais liés à l'acquisition d'Oppenheimer. L'augmentation de ces primes a résulté essentiellement de l'amélioration du rendement de Marchés mondiaux CIBC.
- Les commissions de courtage se sont situées à 411 M\$, une baisse de 52 M\$ par rapport à 1998, laquelle provient du fait qu'en 1999 la rémunération de certains membres du personnel a été sous forme de salaires et non de commissions.
- Les charges sociales ont augmenté de 70 M\$ par rapport à 1998 et ont atteint 419 M\$ par suite de l'augmentation des salaires et du coût des droits à la plus-value des actions.

Les frais d'occupation se sont établis à 594 M\$. L'augmentation de 38 M\$, ou 7 %, par rapport à 1998 a résulté d'un programme visant à faire des succursales non plus des centres d'opérations mais biens de services ainsi que des besoins d'espace supplémentaire pour les initiatives stratégiques de la Banque P&E dans le domaine des services bancaires électroniques.

Les coûts engagés au titre des *ordinateurs et du matériel de bureau* se sont chiffrés à 849 M\$ en 1999, en hausse de 171 M\$, ou 25 %, en

regard de 1998. En 1999, la durée d'utilisation estimative de certains biens technologiques a été révisée de sorte à refléter plus fidèlement leur durée d'utilisation prévue, ce qui a entraîné la constatation de coûts additionnels de 54 M\$. Le reste de la hausse a découlé essentiellement des initiatives stratégiques dans le secteur des services bancaires électroniques et du perfectionnement des systèmes d'information comptable des établissements européens de la CIBC.

Les frais de *communications*, lesquels comprennent les coûts de télécommunications, d'affranchissement, de messagerie et de papeterie, ont totalisé 380 M\$. La baisse de 9 M\$ en regard de 1998 s'explique par le fait que l'arrêt de certaines activités de Marchés mondiaux CIBC a permis de réduire les coûts de télécommunications, diminution en partie contrebalancée par des hausses associées aux volumes de la Banque P&E.

Les frais de *publicité et de prospection* ont fléchi de 31 M\$ pour se situer à 283 M\$ en 1999, entre autres grâce aux mesures prises pour contrer la mollesse des marchés dans la première moitié de l'exercice.

Les *honoraires* ont été de 211 M\$. La baisse de 17 M\$, ou 7 %, en regard de 1998 a découlé du fait que divers projets avaient été parachevés en 1998 et que des contrôles avaient alors été mis en œuvre pour freiner la progression des frais dans les exercices 1999 et 2000.

La *charge de restructuration*, au montant de 426 M\$, est décrite à la page 21. Le montant de 79 M\$ inscrit en 1998 à cet égard avait trait à Marchés mondiaux CIBC.

Le poste *Autres* a totalisé 740 M\$, pour une augmentation de 48 M\$, ou 7 %, par rapport à 1998. Cet élément s'entend des frais des services externes, des pertes irrécouvrables, des autres frais de personnel et des dons. La hausse enregistrée a découlé de la montée des frais des services externes et des services de cartes, montée associée aux volumes.

En 1998, les frais autres que d'intérêts s'étaient accrus de 1 753 M\$, ou 33 %, par rapport à 1997 en raison surtout de l'acquisition d'Oppenheimer qui les avait haussés de 1 474 M\$. Les sommes consacrées aux initiatives stratégiques, la charge de restructuration de Marchés mondiaux CIBC et l'élargissement des volumes de certaines entreprises avaient également contribué à l'augmentation de ces frais.

DOTATION AUX PERTES SUR CRÉANCES

DOTATION AUX PERTES SUR CRÉANCES			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre			
	1999	1998	1997
Dotation (recouvrement) au Canada			
Prêts hypothécaires à l'habitation	7 \$	8 \$	11 \$
Prêts personnels	194	139	155
Prêts sur cartes de crédit	94	110	159
Total des prêts à la consommation	295	257	325
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	1	1	12
Commerce et services	123	14	28
Fabrication	136	(3)	12
Immobilier	(59)	(94)	(9)
Agriculture	1	2	-
Ressources naturelles	8	(2)	-
Transport	10	24	2
Communications	8	9	-
Autres	(2)	6	4
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	226	(43)	49
Dotation (recouvrement) à l'étranger			
États-Unis			
Commerce et services	44	14	57
Fabrication	54	5	17
Immobilier	(30)	(11)	(59)
Transport	(1)	(2)	2
Communications	-	1	-
Autres	2	9	(10)
	69	16	7
Autres pays			
Commerce et services	26	1	(2)
Fabrication	-	15	(7)
Immobilier	10	2	(10)
Transport	(40)	(6)	(5)
Communications	-	29	-
Autres	14	9	3
	10	50	(21)
Pertes sur créances imputées aux résultats - Dotation spécifique	600	280	360
- Dotation générale	150	200	250
Total des pertes sur créances portées aux états consolidés des résultats	750 \$	480 \$	610 \$
En pourcentage du total des prêts et acceptations nets	0,52 %	0,29 %	0,39 %

En 1999, la dotation aux pertes sur créances qui a été portée aux résultats s'est établie à 750 M\$, contre 480 M\$ en 1998. La dotation de 1999 a compris une somme de 600 M\$ au titre de la provision spécifique et une autre de 150 M\$ visant à accroître la provision générale. La provision spécifique est calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prêts douteux (voir la note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 57). Une analyse de la provision générale est présentée à la page 43.

En ce qui concerne le portefeuille de prêts à la consommation, la dotation relative aux prêts sur cartes de crédit a reculé de 16 M\$, ou 14,6 %, pour s'établir à 94 M\$. Ce repli est en partie attribuable à la titrisation de 2 G\$ de créances sur cartes de crédit en 1998 et à la diminu-

tion des ratios de pertes. Les dotations relatives au portefeuille de prêts personnels ont augmenté de 55 M\$, montant qui a été entièrement attribué au portefeuille de prêts étudiants.

La dotation spécifique ayant trait aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques au Canada s'est chiffrée à 226 M\$ en 1999, en hausse de 269 M\$ en regard de 1998, exercice au cours duquel un recouvrement net de 43 M\$ avait été constaté. L'augmentation de cette dotation est en grande partie attribuable à quelques clients des secteurs du commerce et des services, et de la fabrication. Hors de l'Amérique du Nord, les dotations spécifiques ont été réduites par les recouvrements réalisés dans le secteur du transport en Asie et en Europe.

En 1998, la dotation aux pertes sur créances s'était établie à 480 M\$, contre 610 M\$ en 1997. La dotation de 1998 avait compris une somme de 280 M\$ destinée à établir le niveau approprié de la provision spécifique et une autre de 200 M\$ visant à hausser la provision générale. Pour ce qui est du portefeuille de prêts à la consommation, la dotation relative aux prêts sur cartes de crédit avait baissé de 49 M\$ en 1998 en

raison de l'amélioration de la qualité du portefeuille et de la titrisation de 2 G\$ de prêts. Toujours en 1998, les dotations spécifiques au titre des prêts aux entreprises et aux administrations publiques avaient été réduites grâce à une meilleure conjoncture et au recouvrement de prêts qui avaient été dévalués au cours d'exercices antérieurs.

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS ET TAXES			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre			
	1999	1998	1997
Impôts sur les bénéfices			
Charge d'impôts	320 \$	460 \$	937 \$
Rajustement sur une base d'imposition équivalente	129	101	124
Total des impôts sur les bénéfices	449	561	1 061
Impôts et taxes indirects			
Primes d'assurance-dépôts	52	86	92
Taxes d'affaires et impôts sur le capital			
Impôts sur le capital	101	101	109
Taxes de vente sur les primes d'assurance	13	13	11
Taxes d'affaires	13	16	33
	127	130	153
Impôts fonciers	71	69	48
Impôts sur la masse salariale (part de l'employeur)	197	194	153
TPS et taxes de vente	176	166	123
Total des impôts et taxes indirects	623	645	569
Total des impôts et taxes	1 072 \$	1 206 \$	1 630 \$
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial canadien	43,2 %	43,2 %	43,2 %
Charge d'impôts en pourcentage du bénéfice net			
avant charge d'impôts (BIE)	29,6 %	34,3 %	40,2 %
Total des impôts et taxes en pourcentage du bénéfice net			
avant déduction du total des impôts et taxes (BIE)	50,9 %	53,6 %	51,1 %

Le total des impôts sur les bénéfices et des impôts et taxes indirects a diminué en 1999, passant de 1 206 M\$ en 1998 à 1 072 M\$. Cette baisse de 134 M\$ a découlé en majeure partie d'une réduction de 112 M\$ des impôts sur les bénéfices.

Les impôts sur les bénéfices désignent ceux exigés de la banque mère, sur une base non consolidée, ainsi que de ses filiales étrangères et nationales. La réduction de 112 M\$ du total de ces impôts est essentiellement attribuable au fait qu'une charge de restructuration et l'augmentation des pertes sur titres et sur prêts ont abaissé le bénéfice de la banque mère. Ce bénéfice est imposé au taux combiné fédéral et provincial canadien tandis que les bénéfices de ses filiales le sont aux taux s'appliquant dans leur territoire de résidence respectif. Une partie importante des bénéfices des filiales est réalisée dans des territoires étrangers où les taux d'imposition sont généralement plus faibles que ceux en vigueur au Canada. C'est également pour ces raisons que les impôts sur les bénéfices consolidés avaient baissé de 1997 à 1998.

Le taux d'imposition combiné fédéral et provincial canadien, à savoir 43,2 %, est le taux d'imposition réglementaire auquel est assujettie la banque mère. Ce taux peut varier selon les modifications de taux réglementaires qu'entérinent les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi

qu'en fonction des variations de la proportion du bénéfice réalisé dans les provinces et à l'étranger. Ce taux d'imposition n'a pas changé au cours des trois derniers exercices. En tant que pourcentage du bénéfice net avant charge d'impôts, les impôts sur les bénéfices sont passés de 34,3 % en 1998 à 29,6 % en 1999 en raison du fait que le montant des bénéfices qui est assujetti au taux réglementaire effectif le plus élevé de la banque mère a fléchi par rapport au bénéfice net avant charge d'impôts consolidé de la CIBC.

Les impôts et taxes indirects sont passés de 645 M\$ en 1998 à 623 M\$ en 1999. Les primes d'assurance-dépôts ont diminué de 34 M\$ tandis que les autres impôts et taxes indirects ont légèrement augmenté, ce qui s'est soldé par une réduction nette de 22 M\$. L'excellente structure du capital de la CIBC donne lieu à des impôts sur le capital qui, même s'ils sont demeurés les mêmes que ceux de l'exercice précédent, représentent toujours une imputation annuelle importante au bénéfice et au capital. Par contre, ce type d'impôts n'est pas habituellement prélevé dans les territoires étrangers, ce qui avantage les concurrents de ces régions. Les primes d'assurance-dépôts devraient encore baisser au cours de l'exercice 2000, et, dans un avenir prévisible, le montant des autres impôts et taxes indirects ne devrait pas changer considérablement.

BILAN**BILANS CONDENSÉS**

en millions de dollars, aux 31 octobre

	1999	1998	1997
Actif			
Liquidités	12 527 \$	10 795 \$	7 931 \$
Titres du compte de placement et titres en substitut de prêts	13 438	12 907	14 742
Titres du compte de négociation	46 054	48 063	30 510
Prêts hypothécaires à l'habitation	46 613	43 172	40 009
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	24 532	24 382	22 118
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques, y compris les acceptations	55 343	59 405	56 108
Titres acquis en vertu de conventions de revente	19 158	36 293	37 629
Compte de réévaluation des instruments dérivés	24 449	37 157	21 977
Autres éléments d'actif	8 217	9 256	6 965
	250 331 \$	281 430 \$	237 989 \$
Passif et capitaux propres			
Dépôts	160 041 \$	159 875 \$	138 898 \$
Engagements liés à des titres vendus à découvert	15 563	16 049	15 564
Engagements liés à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	13 640	32 610	28 368
Compte de réévaluation des instruments dérivés	25 097	36 245	21 376
Autres éléments de passif et acceptations	20 388	20 801	18 642
Dette subordonnée	4 544	4 714	4 894
Capitaux propres	11 058	11 136	10 247
	250 331 \$	281 430 \$	237 989 \$

Au 31 octobre 1999, le total de l'actif s'établissait à 250,3 G\$, en baisse de 31,1 G\$ par rapport au montant constaté un an plus tôt. Ce recul a résulté de diminutions de 4,1 G\$ des prêts aux entreprises et aux administrations publiques, incluant les acceptations, et de 17,1 G\$ des titres acquis en vertu de conventions de revente, ainsi que du recul de 12,7 G\$ du compte de réévaluation des instruments dérivés, facteurs

qui ont été en partie compensés par une hausse de 3,4 G\$ des prêts hypothécaires à l'habitation. Le passif a fléchi de 31 G\$, pour se situer à 239,3 G\$. Les réductions des conventions de rachat et du compte de réévaluation des instruments dérivés correspondent essentiellement aux diminutions des catégories d'éléments d'actif correspondantes.

Titres**TITRES DU COMPTE DE PLACEMENT**

en millions de dollars, aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre

	1999	1998	1997
Titres du compte de placement			
Valeur marchande ⁽¹⁾	16 897 \$	14 930 \$	15 112 \$
Valeur comptable	13 277	12 799	14 562
Excédent non réalisé de la valeur marchande sur la valeur comptable	3 620 \$	2 131 \$	550 \$
Excédent non réalisé de la valeur marchande sur la valeur comptable au début de l'exercice	2 131 \$	550 \$	321 \$
Gains nets réalisés à la vente de titres du compte de placement	(378)	(96)	(236)
Augmentation de la valeur marchande des titres du compte de placement	1 867	1 677	465
Excédent non réalisé de la valeur marchande sur la valeur comptable à la fin de l'exercice	3 620 \$	2 131 \$	550 \$

(1) La juste valeur des actions cotées en Bourse du compte de placement ne tient compte d'aucun rajustement au titre des restrictions de revente qui échoient à moins de un an, de l'illiquidité ou des frais futurs.

Tous les titres autres que ceux du compte de négociation sont classés dans le compte de placement et sont inscrits au coût. Les titres du compte de placement se sont situés à 13,3 G\$, soit 0,5 G\$ de plus qu'en 1998.

Au 31 octobre 1999, l'excédent non réalisé de la valeur marchande sur la valeur comptable du portefeuille de titres de placement de la CIBC totalisait 3,6 G\$. La participation de la CIBC dans Global Crossing représentait 3,2 G\$ de cet excédent. Cette participation est assujettie à diverses restrictions, dont celle interdisant la vente de toute action avant mars 2000. L'excédent non réalisé de la valeur marchande sur la valeur comptable des titres du compte de placement est porté aux résultats

lorsque les placements sont vendus. La valeur comptable et la valeur marchande estimative de ces titres sont décrites plus longuement à la note 3 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 60 et 61.

Les titres du compte de négociation se sont chiffrés à 46,1 G\$, soit 2,0 G\$ de moins qu'en 1998. Cette baisse a résulté principalement du recul des titres de créance détenus à des fins de négociation. Les titres du compte de négociation sont présentés à leur juste valeur estimative, et les gains et pertes réalisés et non réalisés sont pris en compte dans les opérations de négociation présentées aux états consolidés des résultats.

Prêts et acceptations

PRÊTS ET ACCEPTATIONS (déduction faite de la provision pour pertes sur créances)			
en millions de dollars, aux 31 octobre	1999	1998	1997
Prêts hypothécaires à l'habitation	46 613 \$	43 172 \$	40 009 \$
Prêts personnels	20 317	21 288	17 317
Prêts sur cartes de crédit	4 215	3 094	4 801
Total des prêts à la consommation	71 145	67 554	62 127
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques, y compris les acceptations	56 343	60 255	56 758
Titres acquis en vertu de conventions de revente	19 158	36 293	37 629
Provision générale	(1 000)	(850)	(650)
Total des prêts et acceptations nets	145 646 \$	163 252 \$	155 864 \$

Diversification du portefeuille

Le portefeuille de prêts et acceptations de la CIBC est judicieusement diversifié de sorte que la concentration du risque par client, région, secteur d'activité et monnaie se situe dans des limites acceptables inspirées par la prudence.

Les prêts à la consommation ont totalisé 71,1 G\$ en 1999, en hausse de 3,6 G\$, ou 5 %, par rapport à 1998 et ont représenté 56 % du total des prêts et acceptations nets, compte non tenu des titres acquis en vertu de conventions de revente. La hausse constatée en 1999 a découlé d'une augmentation de 3,4 G\$, ou 8 %, des prêts hypothécaires à l'habitation, témoignant de l'excellente tenue des marchés du logement au Canada. Les soldes des prêts sur cartes de crédit ont progressé de 1,1 G\$, ou 36 %, par suite du lancement de quatre nouvelles cartes de crédit vers la fin de 1998.

Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques, y compris les acceptations, se sont situés à 56,3 G\$ en 1999, accusant ainsi une baisse de 3,9 G\$, ou 6 %, en regard de ceux de 1998 (voir les renseignements détaillés présentés à la page 87). Au Canada, le portefeuille s'est contracté de 2,4 G\$, ou 7 %, en raison de la titrisation de prêts hypothécaires commerciaux et des reculs dans les secteurs des ressources naturelles et de la fabrication. Dans les autres pays, le portefeuille a également diminué, soit de 2,2 G\$, ou 18 %, essentiellement dans le secteur du commerce et des services. Ces baisses ont été en partie compensées par la croissance de 0,7 G\$, ou 5 %, du portefeuille américain, croissance qui est survenue essentiellement dans le secteur de la fabrication.

Les positions à risque de la CIBC en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est ont encore baissé.

EXPOSITIONS DANS DES SECTEURS GÉOGRAPHIQUES CHOISIS⁽¹⁾

en millions de dollars, au 30 septembre 1999⁽²⁾

	Titres	Instruments dérivés, montant net ⁽³⁾	Actifs liés à des prêts et autres actifs ⁽⁴⁾	Total 1999 ⁽⁵⁾	Total 1998 ⁽⁵⁾
Asie :					
Indonésie	- \$	- \$	127 \$	127 \$	136 \$
Corée	422	28	118	568	339
Thaïlande	16	-	52	68	144
Malaysie	1	31	17	49	82
Philippines	58	-	15	73	92
	497	59	329	885	793
Japon	1 552	305	1 041	2 898	3 737
Hong Kong	149	41	1 404	1 594	2 207
Singapour	11	16	897	924	864
Taiwan	27	-	101	128	817
Chine	12	22	62	96	534
Autres	8	2	27	37	71
	2 256	445	3 861	6 562	9 023
Amérique latine :					
Mexique	35	-	43	78	157
Bésil	29	-	44	73	180
Autres	37	-	368	405	581
	101	-	455	556	918
Europe de l'Est					
	3	-	66	69	340
	2 360 \$	445 \$	4 382 \$	7 187 \$	10 281 \$

(1) L'information présentée est conforme à celle utilisée dans le cadre des politiques de gestion du risque de crédit sur lesquelles s'appuie la CIBC pour évaluer l'exposition de la banque dans divers pays.

(2) L'information est compilée au 30 septembre pour l'application des exigences réglementaires qui requièrent une présentation sur la base des trimestres civils. La ventilation des éléments au bilan et hors bilan se fonde sur le lieu du risque ultime.

(3) Les instruments dérivés sont présentés à une valeur axée sur la valeur marchande. L'incidence d'accords généraux de compensation juridiquement exécutoires à l'égard de ces contrats dérivés a réduit l'exposition de 1,0 G\$.

(4) Compte tenu des prêts, des prêts hypothécaires, des acceptations et des 0,5 G\$ de dépôts à des banques.

(5) Les montants par pays diffèrent des éléments d'actif indiqués dans la note 22 afférente aux états financiers consolidés, à la page 79, éléments qui ne sont pas réduits pour tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation sur les contrats d'instruments dérivés.

Titrisation d'actifs

La titrisation est une opération par laquelle des groupes de prêts ou de créances sont vendus à des structures d'accueil indépendantes ou à des fiduciaires. Puisque les opérations de titrisation transfèrent la quasi-totalité des risques et droits inhérents à la propriété, les actifs et la provision pour pertes sur créances y afférents sont retranchés des bilans consolidés.

La CIBC titrise régulièrement certains de ses actifs afin de gérer la concentration et la croissance de son actif, de rehausser sa liquidité et d'affecter son capital de manière plus efficace. En 1999, la CIBC a titrisé 1,1 G\$ de prêts hypothécaires commerciaux et 2,0 G\$ de prêts.

De plus, la CIBC acquiert des actifs en vue de les vendre à des structures de titrisation.

Titres acquis en vertu de conventions de revente

La CIBC a réduit ses positions sur le marché des conventions de revente et, en conséquence, les titres acquis en vertu de ces conventions sont passés des 36,3 G\$ qu'ils étaient au 31 octobre 1998 à 19,2 G\$ un an plus tard. Les conventions de revente s'apparentent à des prêts garantis comportant de faibles risques et sont assorties d'exigences minimales en matière de capital. Cependant, les intérêts gagnés sur ces conventions sont moindres que ceux que procurent d'autres prêts.

Compte de réévaluation des instruments dérivés

Le compte de réévaluation des instruments dérivés représente les gains (des actifs) et les pertes (des passifs) non réalisés sur les contrats d'instruments dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de négociation. Les soldes de ce compte ont baissé par rapport à ceux de 1998 par suite de la contraction du volume d'opérations, laquelle a été causée par la fermeture de pupitres de négociation et par l'abandon de produits ne s'adressant pas à la clientèle de base. En outre, le renforcement du dollar canadien d'un exercice à l'autre a contribué au recul de ce compte.

Dépôts

DÉPÔTS			
en millions de dollars, aux 31 octobre	1999	1998	1997
Particuliers	60 878 \$	59 993 \$	59 188 \$
Entreprises et administrations publiques	85 940	84 862	60 272
Banques	13 223	15 020	19 438
	160 041 \$	159 875 \$	138 898 \$
Dollars canadiens	89 431 \$	85 297 \$	83 040 \$
Devises	70 610	74 578	55 858
	160 041 \$	159 875 \$	138 898 \$

Les dépôts totalisaient 160,0 G\$ au 31 octobre 1999, soit 0,2 G\$ de plus qu'à la même date un an plus tôt.

Les dépôts des particuliers sont demeurés pour ainsi dire inchangés, en raison de la faiblesse continue des taux d'intérêt et de l'attrait exercé par des véhicules de placement pouvant procurer des rendements supérieurs, notamment les produits hors bilan.

Les dépôts d'entreprises et d'administrations publiques comprennent des comptes d'exploitation et de placement ainsi que le papier commercial et les certificats à terme qui sont émis sur les marchés des capitaux nationaux et internationaux. Ces dépôts ont augmenté de 1,1 G\$ en 1999.

Les dépôts des banques, lesquels ont tendance à accuser de plus fortes variations, ont diminué de 1,8 G\$.

La note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 63, et les Renseignements financiers annuels supplémentaires, à la page 90, fournissent de plus amples détails sur la composition des dépôts.

Dettes subordonnées

La dette subordonnée, d'un montant de 4,5 G\$ au 31 octobre 1999, a fléchi de 0,2 G\$ en regard de ce qu'elle était en 1998. Cette baisse s'explique par les remboursements et les échéances survenus au cours de l'exercice et qui se sont chiffrés à 0,5 G\$, ainsi que par la fluctuation des monnaies étrangères. Le recul a toutefois été atténué par une nouvelle émission de 0,4 G\$ réalisée en 1999. La note 9 afférente aux états financiers consolidés, qui figure à la page 64, renferme plus de détails sur la dette subordonnée.

Capitaux propres

Les capitaux propres ont fléchi de 0,1 G\$, pour se situer à 11,1 G\$ au 31 octobre 1999. La hausse résultant du réinvestissement du bénéfice a été plus qu'annulée par le rachat d'actions ordinaires au cours de l'exercice et par le versement de dividendes.

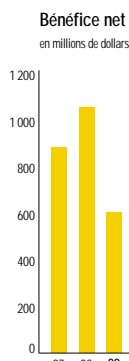
Banque pour les particuliers et les entreprises

En 1999, les entreprises du secteur de la Banque pour les particuliers et les entreprises (Banque P&E) ont fourni une gamme complète de services financiers à des particuliers, à de petites entreprises et à des clients commerciaux, principalement au Canada. À compter de l'exercice 2000, les produits et services financiers qui étaient auparavant disponibles auprès de la Banque P&E seront offerts par l'entremise des quatre nouveaux secteurs d'exploitation.

BÉNÉFICE NET

La Banque P&E a dégagé un bénéfice net de 610 M\$ en 1999, soit 450 M\$ de moins que le résultat record de 1 060 M\$ inscrit l'exercice précédent. Les principales charges non récurrentes et autres facteurs qui ont affaibli le bénéfice net d'un exercice à l'autre ont été les charges de restructuration (93 M\$), le gain à la vente de Comcheq en 1998 (64 M\$), l'augmentation des pertes sur créances, soit essentiellement celles sur les prêts étudiants et les prêts aux entreprises (131 M\$), un changement dans la durée d'utilisation estimative de certains biens technologiques (27 M\$) et le rétrécissement des écarts sur les dépôts, les services de cartes et les prêts hypothécaires à l'habitation. Également, l'augmentation des sommes consacrées aux initiatives dans le secteur des services bancaires électroniques au Canada et aux États-Unis a réduit le bénéfice net de 1998 à 1999. Les volumes des activités de base ont cependant été fort élevés, ceux des prêts hypothécaires ayant progressé de 9 % et ceux des services de cartes s'étant renforcés de 15 %.

En 1998, le bénéfice net de la Banque P&E s'était accru de 170 M\$, ou 19 %, par rapport à 1997, grâce essentiellement au gain après impôts de 64 M\$ à la vente de Comcheq et à la réduction après impôts de 80 M\$ de la dotation aux pertes sur créances.



BANQUE POUR LES PARTICULIERS ET LES ENTREPRISES

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre		1999	1998	1997
Revenu net d'intérêts (BIE)	3 578 \$	3 614 \$	3 596 \$	
Revenu autre que d'intérêts	1 927	1 934	1 703	
Revenu total (BIE)	5 505	5 548	5 299	
Frais autres que d'intérêts	4 128	3 596	3 369	
	1 377	1 952	1 930	
Dotation aux pertes sur créances	484	254	397	
Bénéfice net avant charge d'impôts	893	1 698	1 533	
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle	283	638	643	
Bénéfice net	610 \$	1 060 \$	890 \$	

BANQUE POUR LES PARTICULIERS ET LES ENTREPRISES

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre		1999	1998	1997
Revenu total avant élément ci-dessous	5 505 \$	5 432 \$	5 299 \$	
Gain à la cession d'éléments d'actif non sectoriels	-	116	-	
Revenu total (BIE)	5 505 \$	5 548 \$	5 299 \$	

En 1999, le revenu total de la Banque P&E s'est établi à 5 505 M\$ sur une base d'imposition équivalente (BIE), ce qui rend compte d'une baisse de 43 M\$ par rapport à 1998. En excluant les 116 M\$ provenant de la vente de Comcheq, le revenu avait atteint 5 432 M\$ en 1998.

La titrisation de créances VISA a également eu des conséquences sur le revenu total de la Banque P&E puisqu'elle l'a abaissé de 54 M\$ en 1999 et de 33 M\$ en 1998.

En 1998, le revenu de la Banque P&E s'était accru de 133 M\$, ou 2,5 %, par rapport à 1997, compte non tenu des 116 M\$ tirés de la vente de Comcheq. La progression du revenu autre que d'intérêts était principalement attribuable à la croissance enregistrée par les fonds mutuels, les services fiduciaires et l'assurance.

BANQUE POUR LES PARTICULIERS ET LES ENTREPRISES

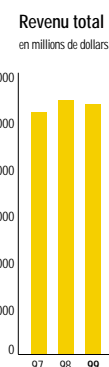
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre		1999	1998	1997
Frais autres que d'intérêts avant élément ci-dessous	3 964 \$	3 596 \$	3 369 \$	
Charge de restructuration	164	-	-	
Frais autres que d'intérêts	4 128 \$	3 596 \$	3 369 \$	
Taux de rendement	75,0 %	64,8 %	63,6 %	
Taux de rendement, excluant élément ci-dessus	72,0 %	66,2 %	63,6 %	

La charge de restructuration de 164 M\$ a eu une incidence sur les frais autres que d'intérêts que la Banque P&E a inscrits en 1999. Un rajustement de 48 M\$ en 1999 au titre de la révision de la durée d'utilisation estimative de certains biens technologiques a également influé sur ces frais.

REVENU

Plusieurs facteurs ont eu des répercussions sur le revenu de 1999.

La concurrence par les prix qu'ont exercée de nouveaux concurrents et des concurrents existants a affaibli le revenu d'intérêts et réduit les écarts de taux au cours de l'exercice. Les pressions sur les taux ont été plus que compensées par l'augmentation du revenu provenant de la hausse des soldes moyens des prêts et des produits de placement ainsi que par l'essor du revenu autre que d'intérêts généré par les opérations et les soldes, tel celui provenant des cartes et des fonds mutuels.



REVENU		1998	1997
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre 1999			
Revenu total (BIE)			
Gestion de l'actif	1 845 \$	1 842 \$	1 638 \$
Prêts personnels	1 811	1 748	1 799
Petites entreprises	700	658	677
Services bancaires aux entreprises	579	668	576
Assurance CIBC	251	238	219
Autres	319	394	390
	5 505 \$	5 548 \$	5 299 \$

L'unité *Gestion de l'actif* tire ses revenus des écarts d'intérêts nets sur les dépôts ainsi que des honoraires de gestion de fonds, du courtage à escompte, des services de fiducie et services fiduciaires ainsi que des services bancaires privés internationaux. Ses revenus ont atteint 1 845 M\$ en 1999, soit un montant comparable à 1998, car l'incidence de la réduction des écarts d'intérêts a été annulée par l'augmentation des honoraires associée à la hausse des biens gérés et par l'amélioration de 7 % du volume d'affaires.

Les *Prêts personnels* s'entendent des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des services de cartes. Les revenus proviennent des écarts d'intérêts nets et des honoraires. En 1999, ces revenus ont totalisé 1 811 M\$, soit 63 M\$ de plus qu'en 1998. Compte non tenu de l'incidence de la titrisation de soldes de cartes de crédit vers le milieu de 1998, les revenus se sont renforcés de 84 M\$, ou 4,7 %, en 1999. Au chapitre des prêts, les plus fortes hausses ont été celles des cartes de crédit, leur solde moyen ayant augmenté de plus de 15 %, compte non tenu de l'incidence de la titrisation. La pression exercée sur les écarts d'intérêts dans les secteurs des prêts hypothécaires et des services de cartes a été plus que compensée par l'essor des prêts.

L'unité *Petites entreprises* consent des prêts et fournit des services bancaires et des services de placement aux petites entreprises exploitées par leur propriétaire. Ses revenus ont totalisé 700 M\$, en hausse de 42 M\$, ou 6,4 %, par rapport à 1998, traduisant l'augmentation des prêts de l'ordre de 13 % dans cet important secteur de marché.

Les *Services bancaires aux entreprises* fournissent des services de prêt, des services bancaires et des services de placement aux entreprises de taille moyenne. En 1999, les revenus se sont établis à 579 M\$, en hausse de 58 M\$ par rapport à 1998, après exclusion des activités commerciales de Comcheq. Les prêts, acceptations et soldes des dépôts se sont tous renforcés.

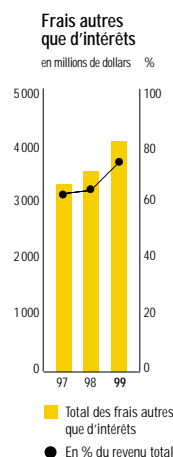
En 1999, *Assurance CIBC* a offert une gamme complète de produits d'assurance à des particuliers. Les revenus s'entendent des primes gagnées moins les règlements de sinistres, plus les revenus de placement, et ont atteint 251 M\$ en 1999, soit 5,5 % de plus qu'en 1998. La CIBC se concentrera désormais sur les produits d'assurance-habitation et d'assurance-automobile ainsi que sur l'assurance-vie et invalidité des créanciers.

Le poste *Autres* regroupe les revenus tirés des activités menées à l'échelle internationale, des services bancaires électroniques et des activités de trésorerie. Ces revenus se sont chiffrés à 319 M\$ en 1999, un recul de 75 M\$ par rapport à 1998, qui a été essentiellement causé par la baisse des revenus provenant des services de gestion de la trésorerie.

FRAIS

Les frais autres que d'intérêts se sont situés à 4 128 M\$ en 1999. En excluant une charge de restructuration de 164 M\$ et une autre de 48 M\$ au titre de la révision de la durée d'utilisation estimative de certains biens technologiques, les frais ont été de 3 916 M\$, en hausse de 320 M\$, ou 8,9 %, par rapport à 1998. Cette augmentation est attribuable à l'élargissement du volume d'affaires, aux coûts de reconfiguration des succursales, aux hausses dans les secteurs des GAB, des services bancaires téléphoniques et des services bancaires par Internet ainsi qu'aux sommes consacrées aux initiatives, nouvelles ou existantes, en matière de commerce électronique. Les Services financiers le Choix du Président et CIBC National Bank, une nouvelle entreprise américaine offrant des services bancaires électroniques dans les établissements de Winn-Dixie Stores Inc., représentent deux de ces initiatives.

En 1998, les frais autres que d'intérêts avaient augmenté de 227 M\$, ou 6,7 %, par rapport à 1997 par suite de l'intensification des activités commerciales et des dépenses engagées dans le cadre des initiatives stratégiques.



BILAN MOYEN

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	1999	1998	1997
Solde moyen de certains postes du bilan			
Prêts et acceptations	92 288 \$	86 774 \$	81 441 \$
Total de l'actif	107 340 \$	99 394 \$	93 034 \$
Dépôts	81 001 \$	77 289 \$	77 073 \$
Principales statistiques			
Rendement des capitaux propres	15,6 %	29,3 %	25,3 %
Employés équivalents à temps plein	35 561	36 023	35 053

En 1999, l'actif moyen s'est chiffré à 107,3 G\$, en hausse de 7,9 G\$, ou 8 %, par rapport à 1998. Les prêts et acceptations se sont renforcés de 5,5 G\$, en raison surtout des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts sur cartes de crédit. Pour ce qui est du passif, les dépôts moyens ont augmenté de 5 % malgré la tendance des clients à déplacer leurs placements vers des produits hors bilan, tels les fonds mutuels et les titres de portefeuille indiciels.

En 1998, l'actif moyen avait été de 99,4 G\$. La hausse de 6,4 G\$, ou 7 %, en regard de 1997 avait découlé de l'essor des prêts personnels, des prêts hypothécaires ainsi que des prêts aux entreprises et des acceptations.

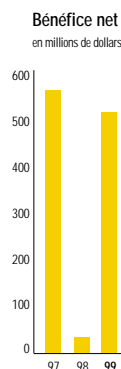
Marchés mondiaux CIBC

En qualité de banque d'investissement, de banque pour la grande entreprise et de banque d'affaires, le groupe Marchés mondiaux CIBC offre une gamme complète de solutions intégrées aux sociétés, aux administrations publiques et aux institutions du monde entier. En 1999, le groupe Marchés mondiaux CIBC a fourni des services de gestion des avoirs destinés aux particuliers par l'entremise de ses établissements de courtage traditionnel, principalement à une clientèle nord-américaine. Au cours de l'exercice 2000, ces services seront offerts par le nouveau secteur d'exploitation Gestion des avoirs de la CIBC. De plus, dès cette période, les résultats de certaines activités relevant des services bancaires aux entreprises et intégrés à ceux de la Banque P&E pour 1999 seront présentés par Marchés mondiaux CIBC.

BÉNÉFICE NET

Se chiffrant à 516 M\$, le bénéfice net a largement dépassé celui de 1998, lequel avait été affaibli par des pertes provenant des opérations de négociation et la volatilité des marchés. Les résultats de 1999 s'expliquent par la hausse des revenus tirés des opérations de négociation et des gains réalisés par les services de banque d'affaires, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par des moins-values des titres de placement.

En 1997, l'excellente tenue des marchés avait permis d'inscrire un bénéfice record de 576 M\$.



MARCHÉS MONDIAUX CIBC

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre		1999	1998	1997
Revenu net d'intérêts (BIE)	813 \$	722 \$	913 \$	
Revenu autre que d'intérêts	3 838	2 809	1 997	
Revenu total (BIE)	4 651	3 531	2 910	
Frais autres que d'intérêts	3 747	3 519	1 989	
	904	12	921	
Dotation aux pertes sur créances	116	26	(37)	
Bénéfice net avant charge d'impôts	788	(14)	958	
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle	272	(51)	382	
Bénéfice net	516 \$	37 \$	576 \$	

L'incidence de la charge de restructuration et des frais liés à l'acquisition d'Oppenheimer sur le total des frais autres que d'intérêts de Marchés mondiaux CIBC est présentée dans le tableau ci-dessous.

MARCHÉS MONDIAUX CIBC

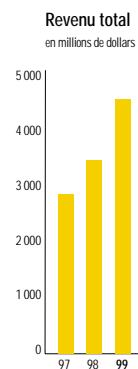
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre		1999	1998	1997
Frais autres que d'intérêts avant éléments ci-dessous	3 523 \$	3 200 \$	1 989 \$	
Charge de restructuration	179	79	-	
Frais liés à l'acquisition d'Oppenheimer	45	240	-	
Frais autres que d'intérêts	3 747 \$	3 519 \$	1 989 \$	
Taux de rendement	80,6 %	99,7 %	68,4 %	
Taux de rendement, excluant éléments ci-dessus	75,7 %	90,6 %	68,4 %	

Les frais autres que d'intérêts de Marchés mondiaux CIBC rendent également compte d'une augmentation de la rémunération d'encouragement fondée sur les revenus, rémunération qui est passée de 681 M\$ en 1998 à 1 017 M\$ en 1999.

REVENU

Le revenu total de Marchés mondiaux CIBC s'est établi à 4 651 M\$, soit 1 120 M\$ de plus qu'en 1998. La hausse des revenus tirés des services de banque d'affaires, laquelle a été en partie annulée par des moins-values, a représenté 402 M\$ de l'augmentation du revenu total, le solde résultant de l'essor du revenu tiré des opérations de négociation et de la mise en œuvre fructueuse de la stratégie d'expansion aux États-Unis.

L'amélioration du revenu de 1997 à 1998 tenait compte des 1 092 M\$ provenant d'Oppenheimer qui avait été acquise au début de l'exercice 1998, montant qui avait été en partie contrebalancé par la baisse des revenus réalisés sur les marchés des capitaux.



REVENU

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre		1999	1998	1997
Revenu total (BIE)				
Marchés des capitaux	1 228 \$	747 \$	1 089 \$	
Services bancaires d'investissement et conseils	694	693	447	
Produits de crédit	1 095	1 006	902	
Services de gestion privée	976	923	392	
Services de banque d'affaires	448	46	75	
Autres	210	116	5	
	4 651 \$	3 531 \$	2 910 \$	

Les Marchés des capitaux tirent leurs revenus de la négociation, de la vente et du placement de titres à revenu fixe et d'instruments liés aux devises, aux actions et aux marchandises. Ils proposent également une vaste gamme de services aux marchés boursiers et aux marchés des titres à rendement élevé. Ses revenus sont sous forme d'honoraires, de commissions et de revenus fondés sur les écarts et proviennent également de positions qu'ils prennent pour leur propre compte, selon des paramètres de risque prescrits. Leurs revenus ont

atteint 1 228 M\$ en 1999, affichant ainsi, par rapport à 1998, une hausse de 481 M\$ qui a découlé de la montée des revenus tirés des opérations de négociation. Ceux-ci ont été de 586 M\$, soit 449 M\$ de plus qu'en 1998. Au cours de cet exercice, ces revenus avaient subi les conséquences néfastes d'importants mouvements baissiers des marchés et d'une grande volatilité au quatrième trimestre. La forte croissance et la productivité aux États-Unis ont permis aux activités d'arbitrage d'actions d'inscrire d'excellents résultats en 1999.

En 1997, la remarquable tenue des marchés et d'intenses activités s'étaient soldées par des revenus records pour les Marchés des capitaux.

Les *Services bancaires d'investissement et conseils* tirent leurs revenus du placement de titres de participation, de titres de créance et d'instruments à rendement élevé ainsi que de la prestation de conseils financiers et de services de fusion et d'acquisition. En 1999, les revenus ont atteint 694 M\$, montant comparable à celui de 1998. La progression des revenus qu'a générée une plus grande capacité de service aux États-Unis ainsi que le succès remporté par les activités de fusion et d'acquisition au Canada ont compensé la mollesse du marché des nouvelles émissions d'actions.

La hausse des revenus de 1997 à 1998 avait résulté de l'inclusion d'Oppenheimer, laquelle les avait accrus de 188 M\$.

Les *Produits de crédit* tirent des revenus des écarts d'intérêts nets sur des prêts aux entreprises ainsi que des honoraires de syndication de prêts. Des financements axés sur les actifs, des financements de projets et des titrisations d'envergure sont également réalisés. Les revenus se sont élevés à 1 095 M\$ en 1999, soit 89 M\$ de plus qu'en 1998. Cette hausse vient du fait que cette unité a su tirer parti de sa capacité d'offrir des services bancaires aux États-Unis pour intensifier les activités qui génèrent des honoraires ainsi que les financements structurés, ce qui a accru l'importance de ses opérations de titrisation d'actifs et lui a permis de prendre de l'expansion à l'échelle internationale.

En 1998, les revenus avaient progressé de 12 % en regard de ceux de 1997 par suite d'une hausse des honoraires de titrisation, laquelle avait été en partie annulée par le recul du revenu net d'intérêts.

Les *Services de gestion privée* comprennent une entreprise de courtage de détail traditionnel qui offre à sa clientèle formée de particuliers des placements en actions et en titres de créance, des produits de fonds mutuels ainsi que des services-conseils et des services de planification financière. Ses revenus, qui sont constitués exclusivement d'honoraires et de commissions, ont progressé d'un exercice à l'autre, pour atteindre 976 M\$ en 1999, par suite d'une augmentation aux États-Unis. Quant aux revenus réalisés au Canada, ils sont demeurés pour ainsi dire inchangés.

En 1998, les revenus avaient progressé par rapport à 1997 grâce à l'inclusion d'Oppenheimer qui avait contribué pour 558 M\$ aux revenus et qui avait plus que compensé la baisse de revenus causée par de mauvaises conditions d'investissement. À compter de l'exercice 2000, les résultats des Services de gestion privée seront présentés par le nouveau secteur d'exploitation Gestion des avoirs.

Les *Services de banque d'affaires* proposent aux entreprises des financements par capitaux propres et par crédit mezzanine à des fins d'expansion, de restructuration du capital, de financement de projets, de rachat par les cadres et de financement relais. Les revenus proviennent d'honoraires, d'intérêts et de dividendes gagnés sur des placements ainsi que de gains ou de pertes associés à ceux-ci. Se situant à 448 M\$ en 1999, les revenus ont été soutenus par le gain de 583 M\$ réalisé à la vente d'une tranche d'environ 8,5 % de la participation de la CIBC dans Global Crossing. Ce gain a été en partie annulé par des moins-values des participations dans The Loewen Group et Newcourt Credit Group Inc.

Le recul des revenus en 1998 avait été causé par des désinvestissements limités. Le portefeuille des Services de banque d'affaires renferme toujours des placements assortis d'importants gains non réalisés. Ces gains sont constatés lorsque les placements sont vendus.

Le poste *Autres* comprend les revenus provenant de sources diverses, telles CEF Capital, société de portefeuille de banque d'affaires affiliée établie

en Asie, CIBC Mellon, la gestion des actifs et les activités de trésorerie, ainsi que les autres revenus qui ne sont pas générés par les entreprises indiquées précédemment. CIBC Mellon fournit des services institutionnels, de fiducie, de garde et de transfert d'actions et d'autres services destinés à des entreprises. Les autres revenus ont totalisé 210 M\$ en 1999, un renforcement de 94 M\$ en regard de ceux de 1998. L'amélioration des résultats de notre société affiliée en Asie, lesquels avaient subi en 1998 les contrecoups des problèmes économiques dans cette partie du monde, ainsi que la progression des revenus de CIBC Mellon ont favorisé la hausse constatée en 1999.

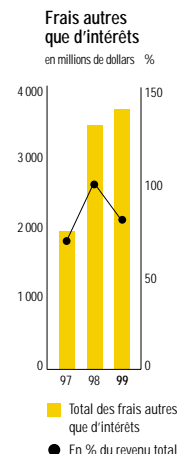
L'accroissement des revenus de 1997 à 1998 avait été en grande partie attribuable à CIBC Mellon.

FRAIS

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 228 M\$, pour s'établir à 3 747 M\$ en 1999. Ces frais ont compris une charge de restructuration de 179 M\$ (79 M\$ en 1998), la rémunération d'encouragement fondée sur les revenus, au montant de 1 017 M\$ (681 M\$ en 1998), et des frais de 45 M\$ (240 M\$ en 1998) liés à l'acquisition d'Oppenheimer. Compte non tenu de ces éléments, les frais autres que d'intérêts se sont situés à 2 506 M\$, montant se rapprochant des 2 519 M\$ inscrits en 1998.

Dans la seconde moitié de 1998, les stratégies d'expansion aux États-Unis avaient accru ces frais. En 1999, l'incidence, pour un exercice complet, de cet accroissement a été contrebalancée par les résultats fructueux d'un programme de compression des coûts instauré en 1998 dans toutes les unités de Marchés mondiaux CIBC ainsi que par les initiatives de restructuration.

La hausse des frais autres que d'intérêts survenue de 1997 à 1998 avait découlé de l'inclusion des frais d'exploitation de 1 217 M\$ d'Oppenheimer, des frais liés à l'acquisition de cette entreprise, au montant de 240 M\$, et des autres coûts associés aux stratégies d'expansion aux États-Unis.



BILAN MOYEN

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre

	1999	1998	1997
Solde moyen de certains postes du bilan			
Titres de négociation et prêts			
sur conventions de rachat	77 130 \$	86 921 \$	71 766 \$
Prêts et acceptations	34 320 \$	38 746 \$	32 413 \$
Total de l'actif	161 870 \$	176 979 \$	140 863 \$
Principales statistiques			
Rendement des capitaux propres	14,2 %	(0,2) %	16,0 %
Employés équivalents à temps plein	8 591	9 158	5 523

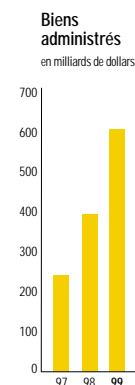
La baisse de l'actif moyen en 1999 est essentiellement attribuable à la diminution des titres acquis en vertu de conventions de revente ainsi qu'au recul enregistré à l'égard des titres de négociation, ce qui rend compte de l'arrêt de certaines activités non stratégiques et de la réduction des limites de risque. Cette baisse reflète la stratégie de la CIBC, à savoir réaffecter l'actif à des entreprises procurant des résultats plus stables ainsi que de meilleurs rendements. De plus, la décision de mettre un terme à certaines relations de moindre importance dans le secteur des prêts aux entreprises a réduit les soldes des prêts et acceptations.

Biens administrés

Les biens administrés comprennent des biens que la CIBC administre pour le compte d'institutions, des actifs administrés par la gestion des avoirs pour des particuliers, des actifs titrisés ainsi que des biens sous garde. La CIBC tire des honoraires de la gestion de certains de ces actifs ainsi que de la prestation de services d'administration, dont la garde de titres, le recouvrement d'intérêts et de dividendes et le règlement d'opérations d'achat et de vente. Les biens administrés ne sont pas pris en compte dans le bilan de la CIBC puisqu'ils appartiennent à ses clients.

Les biens administrés totalisaient 609,5 G\$ à la fin de l'exercice, soit 210,8 G\$, ou 53 %, de plus qu'à la même date un an plus tôt. Les services de garde, lesquels sont fournis principalement par CIBC Mellon Global Securities Services, entreprise de garde que la CIBC détient à 50 %, constituent la principale composante des biens administrés. Les biens administrés des services de garde se sont accrus de 183,7 G\$, ou 81 %, en 1999, pour atteindre 410,1 G\$ à la fin de l'exercice. Cette hausse a résulté de l'achèvement de l'intégration des activités de garde de Canada Trust qui avaient été acquises en 1997 et de celles acquises en 1999 auprès de la Banque de Montréal. À la fin de l'exercice, quelque 65 % des travaux d'intégration de ces dernières avaient été parachevés.

En 1998, l'inclusion de CIBC Oppenheimer avait enrichi de 56,8 G\$ le portefeuille de biens administrés de la CIBC.

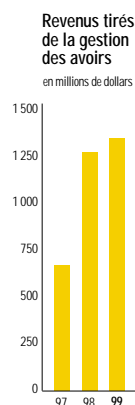


Gestion des avoirs

Les revenus générés par les services de gestion des avoirs de la CIBC, services qui sont offerts tant par la Banque P&E que par le groupe Marchés mondiaux CIBC, ont totalisé 1 362 M\$ en 1999, soit 88 M\$, ou 6,9 %, de plus qu'en 1998. Cette hausse reflète l'élargissement continu des ressources humaines dans le secteur des services-conseils en placement. En 1998, l'accroissement de 611 M\$ des revenus générés par la gestion des avoirs avait découlé essentiellement de l'inclusion des revenus de 573 M\$ de CIBC Oppenheimer.

Les actifs administrés par la gestion des avoirs totalisait 138,4 G\$ à la fin de l'exercice, en hausse de 18,7 G\$, ou 15,6 %, par rapport à 1998. Les services de gestion privée ont affiché une forte croissance, leurs actifs administrés s'étant accrus de 9,7 G\$, ou 11,8 %, pour se situer à 91,6 G\$. Quant aux actifs des fonds mutuels et aux services professionnels de gestion des placements, ils se sont élevés à 20,2 G\$, soit 3,8 G\$, ou 23,2 %, de plus qu'en 1998. L'essor des ventes et de bonnes conditions de marché sont les facteurs à l'origine de ces hausses.

La gestion des avoirs demeure une priorité stratégique pour la CIBC. Dans la seconde moitié de 1999, la responsabilité de toutes les entreprises de ce secteur et de tous les membres du personnel de vente en poste à la Banque P&E et au groupe Marchés mondiaux CIBC a été confiée à une seule équipe de direction, de sorte à mieux répondre aux besoins des clients en matière de gestion des avoirs. Cette équipe dirige maintenant le personnel chargé des services-conseils et de la vente de placements dans les succursales canadiennes et américaines ainsi que les services liés aux fonds mutuels, aux CPG et à la gestion des placements, les services bancaires privés et services fiduciaires internationaux et le courtage à escompte.



ACTIFS ADMINISTRÉS PAR LA GESTION DES AVOIRS⁽¹⁾⁽²⁾

en milliards de dollars, aux 31 octobre

	1999	1998	1997	Services
Banque P&E				
Services de courtage à escompte Pro-Investisseurs	9,3 \$	6,3 \$	4,3 \$	Services de consolidation d'actifs et de courtage assurés par l'entremise de Banque CIBC par PC, des services bancaires téléphoniques et des centres bancaires de la CIBC
Fonds mutuels, y compris Service Impérial	20,2	16,4	13,0	Fonds mutuels et services professionnels de gestion des placements
Services bancaires privés et services fiduciaires internationaux	17,3	15,1	11,4	Services bancaires et services de placement, de fiducie et de conseil offerts à l'étranger à une clientèle de particuliers fortunés
	46,8 \$	37,8 \$	28,7 \$	
Marchés mondiaux CIBC				
Service de gestion privée				
au Canada	35,7 \$	31,6 \$	30,1 \$	Entreprises de courtage de détail traditionnel offrant aux particuliers des actions, des titres de créance et des produits de fonds mutuels ainsi que des services de conseil et de planification financière
aux États-Unis	55,9	50,3	-	
	91,6 \$	81,9 \$	30,1 \$	
	138,4 \$	119,7 \$	58,8 \$	

(1) Compte non tenu des autres actifs gérés de TAL Gestion globale d'actifs inc.

(2) Compte non tenu des autres actifs des clients de gestion des avoirs, à savoir essentiellement des soldes de CPG totalisant 34,8 G\$ (33,1 G\$ en 1998 et 34,3 G\$ en 1997).

Solidité du capital

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE ET RATIOS DE CAPITAL

La structure du capital de la CIBC figure parmi les meilleures de toutes les banques canadiennes. Cette solidité du capital est importante pour la banque, car elle protège ses déposants et ses créanciers des risques inhérents à ses diverses activités, elle lui permet de tirer parti d'occasions d'affaires attrayantes et elle contribue au maintien de bonnes cotes de crédit.

La CIBC a adopté des politiques internes visant à satisfaire aux exigences réglementaires énoncées dans les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), aux attentes du marché en matière de niveaux de capital et aux paramètres fixés pour les évaluations internes concernant le capital à risque, sinon à dépasser ces exigences, attentes et paramètres. Les évaluations internes, lesquelles sont effectuées par voie de méthodes perfectionnées de mesure du risque, sont traitées à la rubrique portant sur la gestion du risque de marché, aux pages 44 à 47. S'appuyant sur cette structure de politiques internes, la CIBC gère les niveaux et la composition de son capital de façon à optimiser la valeur pour les actionnaires.

Capital réglementaire

Le capital réglementaire est calculé selon les lignes directrices du BSIF, lesquelles sont fondées sur les normes publiées par la Banque des règlements internationaux (BRI). Ces normes, dont la première version

a été publiée en novembre 1988, visaient à définir les niveaux de capital requis pour tenir compte du risque de crédit. En date du 1^{er} janvier 1998, elles ont été modifiées de façon à porter également sur le capital nécessaire pour tenir compte du risque de marché des portefeuilles de négociation.

Le capital réglementaire se divise en trois catégories. Celles-ci sont établies à la lumière de trois caractéristiques distinctes, à savoir la permanence, le non-assujettissement à des imputations fixes aux résultats et la subordination juridique aux droits des déposants et d'autres créanciers. Le capital de première catégorie est celui qui est de meilleure qualité puisqu'il affiche ces trois caractéristiques. Quant au capital de deuxième catégorie, il n'est pas aussi permanent ou exonéré d'imputations fixes et son montant ne peut généralement pas dépasser celui du capital de première catégorie. Quant à la notion de capital de troisième catégorie, elle a été créée aux termes des normes de la BRI stipulant des exigences quant au capital requis pour tenir compte du risque de marché, normes qui ont été publiées en janvier 1998. Le BSIF n'a émis aucune ligne directrice précise concernant cette catégorie de capital. À ce jour, aucune banque canadienne n'a encore émis de capital de troisième catégorie.

Les éléments constitutifs du capital de première et de deuxième catégorie de la CIBC sont présentés dans le tableau ci-dessous.

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE ET RATIOS DE CAPITAL

en millions de dollars, aux 31 octobre

	1999	1998	1997
Capital de première catégorie			
Actions ordinaires	3 035 \$	3 128 \$	3 105 \$
Bénéfices non répartis	6 090	6 047	5 624
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	1 933	1 961	1 518
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	204	230	126
Écart d'acquisition	(123)	(154)	(135)
	11 139	11 212	10 238
Capital de deuxième catégorie			
Débtures perpétuelles	686	788	720
Autres débtures (moins l'amortissement)	3 768	3 767	3 503
Provision générale pour pertes sur créances ⁽¹⁾	1 000	850	650
	5 454	5 405	4 873
Total du capital de première et de deuxième catégorie	16 593	16 617	15 111
Déductions liées à la titrisation	(288)	(320)	(148)
Participations dans les filiales non consolidées et autres participations importantes	(870)	(532)	(494)
Total du capital disponible aux fins réglementaires	15 435 \$	15 765 \$	14 469 \$
Total de l'actif pondéré quant au risque (voir la page 38)	134 567 \$	145 475 \$	147 259 \$
Ratios du capital réglementaire			
Capital de première catégorie	8,3 %	7,7 %	7,0 %
Total du capital	11,5 %	10,8 %	9,8 %
Ratio de levier financier⁽²⁾	16,3x	17,5x	17,0x

(1) La provision générale pour pertes sur créances peut être incluse dans le capital de deuxième catégorie jusqu'à concurrence d'un montant équivalant à 0,75 % de l'actif pondéré quant au risque.

(2) En plus de devoir respecter des ratios minimaux de capital pondérés quant au risque, les banques ne peuvent afficher un ratio de levier financier de plus de 20 fois le capital.

ACTIF PONDÉRÉ QUANT AU RISQUE

L'actif pondéré quant au risque qui est associé au risque de crédit est calculé en appliquant à tous les éléments d'actif du bilan et aux risques hors bilan les facteurs de pondération énoncés dans les lignes directrices du BSIF. L'actif pondéré quant au risque reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est calculé d'après les modèles de simulation de la valeur à risque de la CIBC que le BSIF a approuvés.

Au 31 octobre 1999, l'actif pondéré quant au risque s'élevait à 134,6 G\$, soit 10,9 G\$ de moins qu'il y a un an. Cette diminution a résulté en grande partie d'une réduction de l'actif pondéré quant au risque associé aux opérations de négociation ainsi que des prêts à faible rendement et des engagements non financés envers des clients secondaires. La titrisation d'actifs a également réduit l'actif pondéré quant au risque. La baisse de cet actif s'inscrit dans la stratégie de la CIBC, à savoir réaffecter son capital à des entreprises plus rentables et plus stables.

Ratios du capital réglementaire et de levier financier

Les ratios du capital réglementaire sont établis en divisant le capital de première catégorie et le total du capital réglementaire par le montant de

l'actif pondéré quant au risque. Selon le BSIF, les taux qui caractérisent une institution financière recevant des dépôts qui jouit d'une bonne structure de capital sont au moins de 7 % de son actif pondéré quant au risque en ce qui concerne le ratio du capital de première catégorie et de 10 % dans le cas de celui du total du capital réglementaire. Au 31 octobre 1999, les ratios du capital de première catégorie et du total du capital réglementaire de la CIBC étaient respectivement de 8,3 % et de 11,5 % et dépassaient donc largement les taux exigés.

Les institutions financières doivent également réussir un test portant sur le ratio de levier financier (ou ratio actif/capital) aux termes duquel le montant brut de l'actif (à savoir l'actif au bilan plus les marges de crédit et les garanties, moins certaines déductions) ne peut représenter plus de 20 fois le total du capital réglementaire. S'établissant à 16,3 fois son capital, le ratio de levier financier de la CIBC demeure inférieur au ratio maximal prescrit.

Ses ratios de capital et de levier financier se sont améliorés au cours de l'exercice puisque les baisses de capital ont été amplement compensées par les réductions de l'actif.

ACTIF PONDÉRÉ QUANT AU RISQUE

en millions de dollars, aux 31 octobre	Montant	Montants pondérés quant au risque		
		1999	1998	1997
Actif au bilan (montants au bilan)				
Liquidités	12 527 \$	1 936 \$	1 729 \$	1 449 \$
Titres émis ou garantis par le Canada, des provinces, des municipalités, des banques et des administrations publiques des pays de l'OCDE	30 423	101	522	487
Autres titres	29 068	5 130	4 276	16 091
Prêts au Canada, à des provinces, des territoires, des municipalités, des banques et des administrations publiques des pays de l'OCDE ou garantis par ceux-ci	8 779	306	287	162
Prêts hypothécaires	48 528	14 750	14 760	14 971
Autres prêts	79 044	60 118	62 103	62 192
Compte de réévaluation des instruments dérivés	24 449	-	-	-
Acceptations	9 296	9 012	10 379	9 932
Autres éléments d'actif	8 217	5 758	5 886	5 916
Total de l'actif au bilan	250 331 \$	97 111 \$	99 942 \$	111 200 \$
Instruments hors bilan (montants contractuels ou théoriques)				
Ententes relatives au crédit				
Marges de crédit	133 432 \$	15 700 \$	17 879 \$	18 448 \$
Garanties et lettres de crédit	29 772	8 259	6 945	8 975
Autres	364	324	244	223
	163 568	24 283	25 068	27 646
Instruments dérivés	1 670 440	6 249	8 896	8 413
Total des instruments hors bilan	1 834 008 \$	30 532 \$	33 964 \$	36 059 \$
Total de l'actif pondéré quant au risque avant rajustements au titre du risque de marché		127 643 \$	133 906 \$	147 259 \$
Ajouter : Risque de marché des opérations de négociation ⁽¹⁾		6 924	11 569	s.o.
Total de l'actif pondéré quant au risque		134 567 \$	145 475 \$	147 259 \$

(1) Aux termes de l'accord sur le capital de 1998 de la BRI, accord qui est entré en vigueur en janvier 1998, les éléments d'actif de négociation doivent être pris en compte dans le calcul du risque de marché. L'actif pondéré quant au risque de 1997 a été calculé de la façon prescrite par l'accord précité.

s.o. Sans objet

GÉNÉRATION DU CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

Le total du capital réglementaire a diminué de 330 M\$ au cours de l'exercice, diminution dont les détails sont présentés dans le tableau qui suit.

En 1999, la CIBC a mené à terme une offre publique de rachat régulière aux termes de laquelle elle a racheté à des fins d'annulation 13,7 millions d'actions ordinaires en échange d'une contrepartie

totalisant 500 M\$. Le 2 décembre 1999, le conseil a approuvé une offre publique de rachat régulière portant sur au plus 5 % des actions ordinaires en circulation de la CIBC, offre qui sera menée à terme si les organismes de réglementation y consentent.

GÉNÉRATION DU CAPITAL RÉGLEMENTAIRE			
en millions de dollars, aux 31 octobre			
	1999	1998 ⁽¹⁾	1997 ⁽¹⁾
Capital autogénééré			
Bénéfice net	1 029 \$	1 056 \$	1 551 \$
Autres montants crédités aux (débités des) bénéfices non répartis	15	(9)	(10)
Capital provenant de l'exploitation	1 044	1 047	1 541
Dividendes	(604)	(614)	(532)
Provision générale pour pertes sur créances	150	200	650
Autres ⁽²⁾	(301)	(125)	(33)
	289	508	1 626
Financement externe			
Dettes subordonnées	(101)	332	813
Actions privilégiées	(28)	443	450
Actions ordinaires	(93)	23	50
Prime au rachat d'actions ordinaires et d'actions privilégiées	(397)	(10)	-
	(619)	788	1 313
Total de (la diminution) l'augmentation du capital réglementaire	(330) \$	1 296 \$	2 939 \$

(1) Certains montants d'exercices antérieurs ont été retraités selon la présentation adoptée en 1999.

(2) Le poste Autres comprend la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales ainsi que les montants retranchés du capital réglementaire, notamment ceux ayant trait à l'écart d'acquisition, aux déductions liées à la titrisation ainsi qu'aux participations dans les filiales non consolidées et autres participations importantes.

Changements dans les exigences concernant le capital réglementaire

La BRI a entrepris une importante révision des exigences concernant le capital requis pour tenir compte du risque de crédit. Cette révision vise à rendre compte des nombreux changements survenus sur le marché financier, tel le perfectionnement des techniques de mesure et d'atténuation de ce risque.

En juin 1999, la BRI a publié un document de travail et a invité les organismes de réglementation nationaux et autres parties intéressées à le commenter. Il y est notamment proposé d'utiliser le système interne d'évaluation du risque d'une banque pour mesurer le risque de crédit réglementaire.

Sous l'égide de l'Association des banquiers canadiens, les banques canadiennes formuleront leurs commentaires d'ici mars 2000. Il est prévu que la BRI publiera un nouveau projet de propositions vers la fin de l'année en vue d'une seconde ronde de consultations et de réactions.

Gestion du risque

La CIBC gère le risque au moyen d'un cadre exhaustif mettant en jeu une infrastructure, des politiques et des méthodes qui concourent à une gestion proactive et efficace du risque.

SURVOL ET INFRASTRUCTURE

Deux comités permanents du conseil d'administration de la CIBC supervisent les activités comportant des risques que mène la direction. Le conseil examine et approuve une fois l'an toutes les politiques concernant le crédit, les placements et le risque de marché.

Au niveau de l'exploitation, quatre comités formés de membres de la haute direction et de représentants des secteurs d'exploitation supervisent et gèrent le risque associé aux activités commerciales de la CIBC.

Les deux comités du conseil et les quatre comités de la direction définissent les politiques, les limites et les procédés relatifs

à la gestion du risque, approuvent les stratégies en ce domaine et surveillent le rendement des portefeuilles et les tendances.

La division Gestion du risque travaille en étroite collaboration avec les secteurs d'exploitation ainsi qu'avec les comités du conseil et de la direction afin de gérer les trois principaux types de risque auxquels la CIBC est exposée, à savoir le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation. Une analyse de ces risques est présentée aux pages 41 à 49.

CONSEIL D'ADMINISTRATION	
<p>COMITÉ DE GESTION DU RISQUE ET DE RÈGLES DE CONDUITE</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'assure qu'il existe des systèmes et des lignes directrices concernant les politiques et que celles-ci sont suivies (crédit, marché, exploitation); • examine et approuve les politiques en matière de concentration des prêts; • examine et approuve les procédés relatifs au traitement des opérations entre apparentés et des questions de conflits d'intérêts; • examine le programme relatif à l'an 2000; • passe en revue l'auto-évaluation exigée par la SADC. <p>Président : un administrateur externe</p>	<p>COMITÉ DE VÉRIFICATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • supervise le processus de présentation de l'information financière de la CIBC au nom du conseil d'administration; • examine les états financiers de la CIBC; • fait le lien avec les vérificateurs internes et externes; • examine les procédés de contrôle interne et les dotations aux pertes sur prêts; • passe en revue l'auto-évaluation exigée par la SADC. <p>Président : un administrateur externe</p>
COMITÉS DE LA DIRECTION ⁽¹⁾	
<p>COMITÉ DES POLITIQUES DE CRÉDIT ET DE PLACEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • approuve les politiques de gestion du risque de crédit et de placement; • examine la diversité et la composition du portefeuille d'actifs; • approuve des plans d'entreprise spécifiques. <p>Président : président du conseil et chef de la direction, CIBC</p>	<p>COMITÉ DE GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF (CGAP)</p> <ul style="list-style-type: none"> • établit les politiques relatives au risque de marché et s'assure qu'elles sont suivies; • évalue les stratégies de gestion de l'actif, du passif et du capital. <p>Président : président du conseil et chef de la direction, CIBC</p>
<p>COMITÉ DU CRÉDIT</p> <ul style="list-style-type: none"> • approuve les demandes de crédit de plus de 100 M\$; • présente au conseil d'administration les nouvelles demandes de crédit et certaines demandes de renouvellement de plus de 100 M\$. <p>Président : premier vice-président à la direction, Gestion du risque</p>	<p>COMITÉ DE PLACEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • approuve, selon des limites établies, les placements du groupe de Services de banque d'affaires. <p>Coprésidents : premier vice-président à la direction, Gestion du risque et président du conseil et chef de la direction, Marchés mondiaux CIBC</p>
DIVISION GESTION DU RISQUE	
<ul style="list-style-type: none"> • élabore, recommande et instaure l'infrastructure de gestion du risque; • met au point et recommande la politique en matière de gestion du risque et en surveille le respect; • établit les méthodes et les outils servant à gérer le risque; • gère, grâce à des bureaux situés dans tout le Canada ainsi qu'à New York, Londres, Singapour et les Antilles, le risque de la CIBC en matière de crédit, de marché et d'exploitation à l'échelle mondiale. 	

(1) Outre les comités de la direction décrits, il existe à l'intérieur de chaque secteur d'exploitation de la CIBC des comités formés de cadres supérieurs, gestion du risque et de l'exploitation. Ces comités sont chargés de veiller au respect des politiques en matière de gestion du risque dans le cadre de l'exploitation courante.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Dans le cours normal des affaires, il survient un risque de crédit lorsque la CIBC doit s'en remettre au respect, par une autre partie, d'obligations contractuelles ayant une valeur économique pour la CIBC.

Le *risque de crédit direct* touche le portefeuille de prêts et réside dans la possibilité que les emprunteurs ne puissent ou ne veuillent rembourser la totalité ou une partie du montant en capital emprunté, ou acquitter les intérêts lorsque ceux-ci deviennent exigibles.

Quant au *risque de crédit éventuel*, il est associé aux instruments dérivés. Lorsque les droits de la CIBC aux termes d'un contrat portant sur ces instruments ont acquis une valeur, la CIBC est en situation de dépendance envers l'autre partie, puisque cette dernière doit respecter ses obligations pour que la CIBC puisse réaliser cette valeur. Le risque de crédit éventuel correspond à la valeur marchande du contrat à laquelle un montant est ajouté afin de rendre compte de l'augmentation éventuelle de cette valeur. La valeur marchande représente le montant que l'autre partie au contrat serait tenue de verser à un tiers pour prendre en charge ses obligations envers la CIBC aux termes du contrat.

Infrastructure

L'octroi de crédit relève du conseil d'administration qui délègue ses pouvoirs au président du conseil et chef de la direction. Ce dernier les délègue à son tour au premier vice-président à la direction, Gestion du risque et, en dernier ressort et en partie, aux cadres supérieurs chargés de la gestion du risque et de chaque secteur d'exploitation de la CIBC.

La division Gestion du risque oriente la délégation de ces pouvoirs en matière de crédit à l'intérieur de la structure hiérarchique de la CIBC.

La structure de gestion du risque de la CIBC contrôle le processus d'octroi de crédit et est conçue de façon à ancrer un profond sens des responsabilités et à instaurer une méthode rigoureuse dans l'ensemble de l'organisation.

Politiques

Les risques de crédit direct et éventuel sont regroupés et assujettis aux mêmes politiques et procédés en matière de crédit.

Les politiques visant à empêcher une concentration des risques dans le portefeuille de prêts de la CIBC constituent un élément fondamental de la gestion du risque de crédit direct. Deux politiques sont essentielles en ce domaine, à savoir :

- la politique concernant la concentration du risque lié à un nom unique ou à un risque commun, laquelle restreint le risque auquel la CIBC est exposée en raison d'un emprunteur ou d'un groupe d'emprunteurs liés, compte tenu de l'évaluation du risque qui en est faite;
- la politique concernant la concentration par secteur, laquelle limite le pourcentage, dans les portefeuilles de titres et de prêts aux entreprises, que représentent 16 secteurs d'activité.

Les autres politiques en matière de risque de crédit concernent la gestion de la concentration par région et par produit, de la concentration des prêts accordés par syndication et du crédit relais, les exigences concernant les vérifications environnementales et les évaluations de biens immobiliers, le maintien des normes de crédit associées aux portefeuilles, la délégation des pouvoirs en matière de prêts et les conflits d'intérêts résultant de fusions et d'acquisitions.

Méthodes

La CIBC impose une méthode rigoureuse de gestion du risque en surveillant constamment toutes les situations mettant en cause le crédit et en gérant de façon énergique les comptes en souffrance ou douteux. Des modèles de gestion informatisée des prêts, des méthodes d'évaluation systématique du risque pour les comptes commerciaux et des méthodes d'évaluation par points pour les prêts aux petites entreprises et à la consommation comptent parmi les outils dont se servent les agents de crédit et les directeurs, risques pour identifier et gérer les risques. La banque a dressé des profils sectoriels spécifiques intégrant des facteurs tels que les risques de crédit dominants et les produits et conditions appropriés afin d'aider ses agents de crédit et ses directeurs, risques à se conformer aux politiques et aux normes.

Il se produit un *risque-pays* lorsque l'actif de la CIBC dans un pays étranger pourrait être gelé en raison de l'imposition de contrôles des changes ou d'autres perturbations économiques ou politiques. Exception faite du Canada et des États-Unis, la solvabilité de tous les pays dans lesquels la CIBC mène des activités est évaluée au moins une fois l'an. Des restrictions formelles sont imposées aux opérations dans des pays qui présentent des risques élevés, ou qui pourraient en présenter, afin que toute position comportant des risques soit examinée et approuvée par la division Gestion du risque et les comités de direction appropriés.

Grâce à un programme officiel de gestion du risque environnemental, la CIBC gère proactivement le *risque lié à l'environnement* découlant de ses opérations de prêt. En vertu de ce programme, les responsables des prêts et les directeurs, risques reçoivent une formation et un soutien qui leur permettent d'identifier et d'évaluer les risques environnementaux potentiels et d'aider les clients à comprendre leurs propres risques liés à l'environnement. Au besoin, des vérifications environnementales sont effectuées afin d'évaluer et d'atténuer ces risques.

Le *risque lié à l'an 2000* résulte du fait que des entreprises qui traitent avec la CIBC risquent de subir une interruption de leurs activités en raison de l'incapacité de leurs applications et systèmes informatiques de reconnaître le changement de millénaire et de l'apparition de problèmes chez leurs principaux fournisseurs de services de soutien et autres ainsi que chez leurs clients. Si elle survenait, une interruption des activités des clients pourrait nuire à leur capacité d'honorer leurs engagements. C'est pourquoi la CIBC évalue, dans le cadre du processus d'octroi de crédit, l'état de préparation de ses clients et les conséquences que le passage à l'an 2000 pourrait avoir sur leurs activités. En outre, la CIBC a élaboré des stratégies visant à conscientiser sa clientèle à cette question. Il se peut également que des systèmes de règlement et de paiement accusent des défaillances au début de l'an 2000, ce qui pourrait nuire à la capacité de tiers de régler leurs opérations au moment prévu. La CIBC a pris part à des examens de ces systèmes menés à l'échelle du secteur, elle a établi, au besoin, des arrangements de rechange et elle a pris toutes les mesures requises pour réduire au minimum l'éventualité ou l'incidence de toute interruption majeure.

Prêts douteux

Un prêt est considéré douteux quand, de l'avis de la direction, la banque n'est plus raisonnablement assurée d'en recouvrer en temps opportun le plein montant du capital et des intérêts. La note 1 afférente aux états financiers consolidés, débutant à la page 56, décrit les critères et processus de détermination et de comptabilisation des prêts douteux.

Au cours de l'exercice, 1 737 M\$ de prêts ont été classés pour la première fois dans la catégorie des prêts douteux, soit 510 M\$ de plus qu'en 1998. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont augmenté de 426 M\$ par suite du classement de quelques comptes spécifiques, et les prêts à la consommation se sont accrus de 84 M\$. Les

réductions des prêts douteux bruts par voie de mesures correctives, de remboursements ou de ventes ont totalisé 987 M\$, affichant ainsi une hausse de 219 M\$ par rapport à 1998, ce qui a été rendu possible par le maintien d'une saine conjoncture et l'application de mesures correctives hautement efficaces.

Compte non tenu des radiations, les prêts douteux bruts se sont chiffrés à 2 236 M\$. Déduction faite de radiations de 754 M\$, les prêts douteux bruts ont totalisé 1 482 M\$, soit 4 M\$ de moins qu'en 1998.

Les prêts douteux bruts de la CIBC ont été plus que neutralisés par la provision pour pertes sur créances, ce qui explique le solde négatif des prêts douteux nets.

VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX NETS

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	Prêts à la consom- mation	Provision générale	Total 1999	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	Prêts à la consom- mation	Provision générale	Total 1998	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	Prêts à la consom- mation	Provision générale	Total 1997
Prêts douteux bruts												
Solde au début de l'exercice	1 050 \$	436 \$	- \$	1 486 \$	1 203 \$	416 \$	- \$	1 619 \$	1 668 \$	446 \$	- \$	2 114 \$
Nouveaux prêts douteux	911	826	-	1 737	485	742	-	1 227	511	809	-	1 320
Ramenés dans la catégorie des prêts rentables, remboursés ou vendus	(534)	(453)	-	(987)	(388)	(380)	-	(768)	(736)	(458)	-	(1 194)
Prêts douteux bruts avant radiations	1 427	809	-	2 236	1 300	778	-	2 078	1 443	797	-	2 240
Radiations	(408)	(346)	-	(754)	(250)	(342)	-	(592)	(240)	(381)	-	(621)
Solde à la fin de l'exercice	1 019 \$	463 \$	- \$	1 482 \$	1 050 \$	436 \$	- \$	1 486 \$	1 203 \$	416 \$	- \$	1 619 \$
Provisions												
Solde au début de l'exercice	551 \$	208 \$	850 \$	1 609 \$	724 \$	217 \$	650 \$	1 591 \$	827 \$	195 \$	400 \$	1 422 \$
Radiations	(408)	(346)	-	(754)	(250)	(342)	-	(592)	(240)	(381)	-	(621)
Dotations	292	308	150	750	18	262	200	480	31	329	250	610
Recouvrements	69	75	-	144	53	79	-	132	83	74	-	157
Change et autres	1	(2)	-	(1)	6	(8)	-	(2)	23	-	-	23
Solde à la fin de l'exercice ⁽¹⁾	505 \$	243 \$	1 000 \$	1 748 \$	551 \$	208 \$	850 \$	1 609 \$	724 \$	217 \$	650 \$	1 591 \$
Prêts douteux nets												
Solde au début de l'exercice	499 \$	228 \$	(850)\$	(123)\$	479 \$	199 \$	(650)\$	28 \$	841 \$	251 \$	(400)\$	692 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	(31)	27	-	(4)	(153)	20	-	(133)	(465)	(30)	-	(495)
Variation nette des provisions	46	(35)	(150)	(139)	173	9	(200)	(18)	103	(22)	(250)	(169)
Solde à la fin de l'exercice	514 \$	220 \$	(1 000)\$	(266)\$	499 \$	228 \$	(850)\$	(123)\$	479 \$	199 \$	(650)\$	28 \$
En pourcentage du total des prêts et acceptations nets				(0,18) %				(0,08) %				0,02 %
En pourcentage des capitaux propres				(2,41) %				(1,10) %				0,27 %

(1) Compte non tenu des provisions au titre des lettres de crédit totalisant 4 M\$ (17 M\$ en 1998 et 4 M\$ en 1997).

Provisions - générale et spécifiques

Au 31 octobre 1999, la provision pour pertes sur créances totalisait 1 752 M\$, en hausse de 126 M\$ par rapport au montant inscrit un an plus tôt. Les provisions représentent maintenant 118 % du total du portefeuille de prêts douteux bruts et d'acceptations, ce qui est plus élevé que les 109 % de 1998. Les provisions spécifiques correspondent désormais à 43 % du total des provisions, contre 48 % en 1998. Cette diminution est essentiellement attribuable à l'accumulation continue des provisions générales. La provision générale, d'un montant de 1,0 G\$, constitue 57 % de la provision totale et a augmenté pour le cinquième exercice consécutif.

Provisions spécifiques

Les provisions qui sont expressément liées aux portefeuilles de prêts à la consommation se sont établies à 243 M\$, soit 35 M\$, ou 17 %, de plus qu'en 1998. Cette hausse s'est produite exclusivement dans les prêts personnels. Les prêts douteux nets, avant la dotation à la provision générale, sont demeurés à peu près les mêmes. Les provisions requises à l'égard du portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont baissé de 46 M\$, ou 8 %, ce qui correspond à la baisse des prêts douteux bruts. Les prêts douteux nets aux entreprises et aux administrations publiques ont augmenté de 15 M\$ avant la provision générale.

Provision générale

La provision générale est constituée pour les pertes sur créances que recèlent les portefeuilles de prêts, mais qui n'ont pas encore été identifiées de manière spécifique. Cette provision doit être réduite au fur et à mesure que les pertes se matérialisent.

Le montant de la provision générale est fonction des pertes prévues à l'égard de chaque portefeuille d'actifs, montant que la direction rajuste en fonction des tendances économiques ou du risque inhérent aux portefeuilles ainsi que des changements en matière de politiques et de normes d'octroi de prêts. Ces portefeuilles incluent les prêts aux entreprises et les acceptations, les instruments de crédit hors bilan, tels les engagements et les lettres de crédit, et les prêts à la consommation.

Les pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculées d'après l'évaluation du risque propre à chaque facilité de crédit et les facteurs de pertes qui y sont associés, en s'appuyant à cette fin sur les résultats passés. Les pertes prévues relativement aux portefeuilles de prêts à la consommation sont déterminées à partir des tendances et des ratios historiques.

La méthode qu'emploie la CIBC pour la détermination de sa provision générale repose sur une analyse de chaque portefeuille. Bien que des provisions générales puissent être établies pour chaque portefeuille ou secteur d'activité, la provision prise globalement peut servir à absorber les pertes de l'ensemble du portefeuille de prêts qui n'ont pas encore été identifiées et isolées.

Au cours de 1999, la CIBC a augmenté sa provision générale de 150 M\$, la faisant ainsi passer à 1,0 G\$. Cette décision s'appuyait sur le cycle économique en cours, la composition des portefeuilles et le perfectionnement continu de la méthode d'établissement des provisions.

De l'avis de la direction, cumulé aux provisions spécifiques, ce niveau de provision générale permet de couvrir adéquatement les pertes latentes des portefeuilles de prêts.

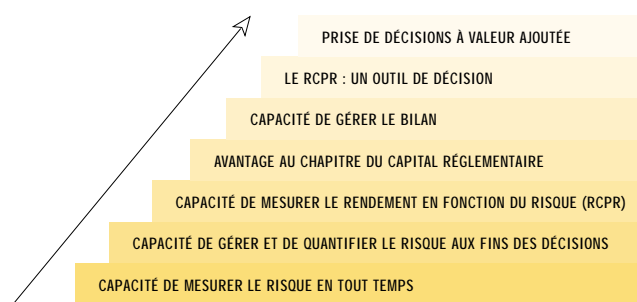
GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché s'entend du risque qu'une perte résulte d'une modification de la valeur d'instruments financiers, et il englobe le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque lié aux actions, le risque lié aux marchandises et le risque d'illiquidité. Le risque de crédit lié aux produits de négociation correspond au risque qu'une perte découle de changements dans la solvabilité d'un débiteur ou autre partie à une opération. Dans le cours normal de ses activités, la CIBC conclut des opérations qui comportent à la fois un risque de marché et certains éléments de risque de crédit qui, regroupés, sont souvent appelés le risque de prix.

Le cadre de gestion du risque s'appuie sur une infrastructure, des politiques et des méthodes qui, de l'avis de la CIBC, répondent à des normes de gestion du risque reflétant les meilleures pratiques qui soient.

Un groupe indépendant de gestion du risque de marché en poste à la CIBC surveille tous les risques de marché associés aux portefeuilles de négociation ainsi que les risques de marché de nature structurelle inhérents au bilan. Les procédés de gestion du risque de marché assurent que le risque de prix global ainsi que ses composantes sont bien compris à l'échelle de l'organisation.

TRANSFORMER LE RISQUE EN VALEUR



Le cadre de gestion du risque de la CIBC, lequel s'inspire des meilleures pratiques, favorise une gérance de premier ordre et une prise de décisions à valeur ajoutée.

En lui procurant une méthode rigoureuse de mesure des risques et des avantages associés aux nombreuses solutions d'affaires qui s'offrent à elle, les processus utilisés à l'égard du risque de marché confèrent à la CIBC un atout concurrentiel. La CIBC utilise la méthode du rendement du capital pondéré en fonction du risque (RCPR) en tant qu'outil servant à la gestion active de ses portefeuilles et à l'optimisation de l'affectation des fonds aux entreprises pouvant générer le meilleur rendement, compte tenu du risque assumé.

En janvier 1998, le BSIF a donné à la CIBC l'autorisation d'utiliser ses modèles exclusifs de mesure du risque relativement à tous les éléments énoncés dans l'accord de 1998 de la BRI et portant sur le capital requis pour tenir compte du risque de marché. En septembre 1998, la Banque d'Angleterre a autorisé CIBC World Markets plc, filiale de la CIBC située au Royaume-Uni, à utiliser ses modèles exclusifs de risque pour calculer son capital réglementaire. L'approbation par les organismes de réglementation de ses modèles exclusifs de mesure du risque permet à la CIBC de mieux répartir son capital et d'utiliser ses

actifs de manière beaucoup plus efficace que le permettrait le modèle normalisé décrit dans l'accord de 1998 de la BRI et ayant trait au capital requis pour tenir compte du risque de marché.

Dans le cadre de cet accord, la CIBC mesure les risques de marché général et spécifique.

- Le risque de taux d'intérêt est le risque qui découle de déplacements parallèles et non parallèles, à la hausse ou à la baisse, des courbes de taux.
- Le risque d'écart de crédit est le risque résultant de changements de perception du marché quant à la qualité du crédit et à la liquidité individuelles et générales.
- Le risque lié aux actions est le risque auquel donnent lieu des variations des cours des actions ou des indices boursiers.
- Le risque de change est le risque résultant des fluctuations des cours du change.
- Le risque lié aux marchandises est le risque qui découle des variations des prix des marchandises.

Le risque de marché spécifique concerne la solvabilité des débiteurs et autres tiers pour ce qui est du risque de taux d'intérêt et de celui lié aux actions.

Infrastructure

Le groupe de gestion du risque de marché fonctionne de manière indépendante des unités d'exploitation. Ses activités sont examinées et approuvées, au besoin, par le CGAP et, en dernier lieu, par le comité de gestion du risque et de règles de conduite du conseil. En plus de comprendre, de mesurer et de surveiller les risques, le groupe de gestion du risque de marché s'assure que, sur une base quotidienne, les composantes individuelles et l'ensemble des positions de négociation donnant lieu à un risque de marché demeurent dans les limites approuvées. La qualité et les compétences des directeurs, risques sont essentielles à une gestion du risque qui s'inspire des meilleures pratiques. Toutes les fonctions exercées par le groupe de gestion du risque de marché, fonctions qui sont à la fois distinctes et liées entre elles, sont sous la responsabilité de directeurs, risques hautement compétents. La CIBC a mis au point un système exclusif d'information de gestion du risque qui saisit et regroupe les données produites par des systèmes de négociation du monde entier. Le contrôle centralisé des mesures de risque et l'accès à de grands volumes de données de gestion du risque permettent de gérer le risque de marché à l'échelle mondiale.

Politiques

La CIBC a élaboré des politiques et procédures exhaustives en matière de gestion du risque de marché. Ces politiques portent sur la détermination et la mesure des divers types de risque de marché et de risque de crédit ayant trait aux opérations de négociation et sur l'établissement des limites à l'intérieur desquelles la CIBC gère son risque de prix général. Ces politiques énoncent de manière explicite les niveaux de tolérance au risque, qui sont exprimés en termes de perte potentielle « dans la pire éventualité ». Le comité de gestion du risque et de règles de conduite approuve les niveaux globaux de risque que la CIBC est autorisée à assumer.

La CIBC recourt à une approche à trois niveaux pour définir les limites du risque de prix relativement à l'ampleur des risques liés aux taux d'intérêt, aux écarts de crédit, au change, aux marchandises et aux actions qu'elle peut assumer. Les limites de premier niveau reflètent la tolérance générale de la CIBC au risque de prix et sont établies par le CGAP. Les limites de deuxième niveau visent le contrôle du profil de risque des activités de positionnement des unités d'exploitation. Elles sont établies par le groupe de gestion du risque de marché et par les responsables des opérations de négociation et sont approuvées par le comité de gestion du risque de Marchés mondiaux CIBC. Ce comité a pour responsabilité de s'assurer que le rapport risque-rendement et les principes, politiques et processus de gestion des portefeuilles sont, à tout le moins, conformes à ce qui se fait dans le reste du secteur. Ce comité doit également faire des recommandations au CGAP en vue de l'approbation des limites de stress et de risque de premier niveau et s'assurer que les constatations de vérification font l'objet d'un suivi approprié. Les limites de troisième niveau sont confiées au pupitre de négociation et visent le contrôle de la concentration des risques. Les politiques en matière de gestion du risque de marché restreignent encore davantage les positions à risque en établissant des limites à l'égard des résultats des analyses de scénarios et des tests de stress. Enfin, ces politiques décrivent les méthodes d'évaluation à la valeur marchande et de construction de courbes et de modèles de rendement et exigent une évaluation indépendante des positions.

Aux termes de ses politiques, la CIBC est tenue de couvrir ses positions de sorte à réduire au minimum le risque de change structurel inhérent aux éléments d'actif et de passif de son bilan. Les politiques du CGAP permettent de gérer activement le risque de taux d'intérêt structurel lié à toutes les positions au bilan et hors bilan de la CIBC. Ces politiques sont traitées dans les rubriques portant sur la gestion de l'actif et du passif et sur le risque d'illiquidité, à la page 48.

Méthodes

Aperçu

Les principales méthodes de gestion des risques que la CIBC emploie sont les suivantes :

- la gestion des limites - détermination et supervision du risque;
- l'analyse du risque - méthode des unités de mesure du risque (UMR) à laquelle se greffent l'exécution de tests de stress et l'analyse de scénarios;
- l'utilisation du RCPR comme outil de gestion de portefeuille.

Gestion des limites

Des contrôles sont en place pour assurer que chaque activité commerciale est compatible avec la philosophie de la CIBC en matière de gestion du risque et que seules les activités autorisées sont menées. Sa base de données de gestion du risque permet à la CIBC de produire chaque matin des rapports de risque détaillés fondés sur les opérations de la journée précédente, donnant un aperçu du risque de marché à l'échelle de l'organisation. Ces rapports font partie intégrante de l'examen du risque qui est effectué lors de la réunion quotidienne de la salle d'arbitrage de la CIBC. Chaque jour, un directeur, risques indépendant rapproche toutes les positions de risque et les limites autorisées. Les positions qui dépassent ces limites sont signalées sans tarder à la haute direction. La conformité aux limites de risque fait l'objet de rapports qui sont présentés chaque trimestre au comité de gestion du risque et de règles de conduite du conseil.

Méthode des UMR

La CIBC a élaboré et adopté une méthodologie exhaustive pour la mesure du risque de prix, dite « valeur à risque » (VAR), selon laquelle le risque est mesuré en fonction d'unités de mesure du risque (UMR). La méthode VAR – ou méthode UMR – qui se fonde sur l'étude statistique des probabilités et qui utilise la volatilité et les corrélations, permet de quantifier, en dollars, les risques de prix.

En ce qui concerne ce type de risque, l'UMR correspond à la mesure de la perte potentielle pouvant survenir en un jour « dans la pire éventualité », dans des conditions de marché normales et à partir de données historiques et récentes. Une perte dans la pire éventualité est définie comme une perte qui, sur des marchés normaux, a moins de 1 % de chance de se produire. La méthode UMR fait appel à des techniques perfectionnées qui, dans le cas par exemple du risque de taux d'intérêt, mettent en jeu des déplacements parallèles et des déplacements non parallèles complexes de la courbe des taux, des corrélations entre les points de la courbe et des volatilités historiques réelles de celle-ci. Une UMR globale est obtenue en regroupant les UMR portant sur les risques de marché liés aux taux d'intérêt, aux écarts de crédit, au change, aux marchandises et aux actions et en retranchant l'incidence qu'a le regroupement en portefeuilles de ces risques (effet de portefeuille). L'UMR globale s'entend alors de la perte potentielle dans la pire éventualité ayant au plus 1 % de chance, ou l'équivalent, de se produire sur des marchés normaux en un jour, selon un intervalle de confiance de 2,3 écarts-types.

Le modèle porte sur tous les produits financiers que négocie la CIBC, à savoir ceux liés à des devises, des instruments dérivés, des titres de créance, des actions et des marchandises. La méthode UMR met en jeu un modèle de variances-covariances, ou modèle Delta, Gamma, Véga, Rhô, Thêta (modèle DGVRT). La CIBC utilise en complément un modèle Monte Carlo hybride ainsi qu'un modèle de simulation historique pour les importantes positions en options et lorsque la distribution des facteurs de risque de marché signale des occurrences de pointe (c'est-à-dire lorsque la probabilité que survienne un événement extraordinaire est plus grande que dans le cas d'une distribution normale).

La mesure des risques de crédit associés à de nombreux produits de négociation est également fondée sur l'utilisation d'une méthode VAR, qui quantifie le risque en équivalent-crédit d'une opération en termes de valeur axée sur la valeur marchande réelle de l'opération, à tout moment, majorée d'une probabilité dans la pire éventualité, déterminée d'après l'exposition potentielle sur la durée résiduelle de chaque opération.

La CIBC a instauré un programme « d'essai à rebours » où les UMR quotidiennes sont comparées aux revenus (pertes) net(tes) quotidien(ne)s réel(le)s provenant des opérations de négociation. Les essais à rebours exécutés pendant une période prolongée ont confirmé la validité de l'hypothèse de la perte dans la pire éventualité, dans des conditions de marché normales. Cependant, il arrive en de rares occasions que les marchés des capitaux nationaux et étrangers, se comportant de façon anormale, connaissent des mouvements rapides et importants des prix qui peuvent donner lieu à des pertes réelles qui dépassent les montants prévus par la méthode UMR.

Analyse de scénarios et tests de stress

À la méthode UMR se greffent l'analyse de scénarios et les tests de stress. Dans le cadre de ces techniques de mesure, il est tenu compte de conditions de marché considérées anormales. Ces conditions incluraient le krach boursier d'octobre 1987 et la crise asiatique de 1998. L'analyse de scénarios sert à mesurer l'incidence de divers facteurs sur la valeur des portefeuilles. Pour ce faire, ceux-ci sont soumis à des mouvements extrêmes de prix du marché reflétant des expériences historiques réelles ou des événements économiques et politiques et des catastrophes naturelles hypothétiques imaginés et proposés par des économistes, des dirigeants d'entreprises et des gestionnaires de risques. Les tests de stress sont semblables aux analyses de scénarios mais, au lieu de relier les variations des valeurs des portefeuilles à des événements économiques réels, on soumet les portefeuilles à une série de mouvements de prix et de taux arbitraires et prononcés. Le portefeuille de négociation de la CIBC est analysé en fonction de pareils événements et une limite de perte ou de risque lui est attribuée. Chaque jour, le personnel chargé de la gestion du risque de marché effectue des analyses de scénarios et des tests de stress et en examine les résultats. Les scénarios qui sont ainsi étudiés portent notamment sur l'incidence que pourraient avoir sur ce portefeuille les problèmes engendrés par la venue du nouveau millénaire.

Rendement du capital pondéré en fonction du risque (RCPR)

Le RCPR facilite la comparaison, le regroupement et la gestion des risques de marché, de crédit et d'exploitation dans toute l'organisation, et fournit un cadre qui permet de mesurer le risque en regard du rendement à chaque niveau de l'activité commerciale de la CIBC et qui facilite l'établissement des prix en fonction de rendements du capital cibles.

La CIBC a instauré une méthode du RCPR afin d'étayer une utilisation efficace de ses applications d'évaluation et de mesure des risques. Le RCPR permet à la direction de faire une étude comparative des risques de crédit, de marché et d'exploitation par catégorie de risque. Ces comparaisons, pouvant être effectuées par opération, client ou secteur d'exploitation, aident la direction à mieux comprendre les éléments qui favorisent le maintien du rendement, à gérer activement la composition du risque inhérent aux portefeuilles et à affecter du capital aux entreprises pouvant le mieux l'utiliser pour optimiser la valeur pour les actionnaires.

Rétrospective des opérations de négociation en 1999

La CIBC négocie, à l'échelle mondiale, une vaste gamme de produits, dont des devises, des instruments dérivés, des titres de créance, des actions et des marchandises. Les opérations de négociation de la banque émanent principalement des besoins des clients, de la tenue des marchés et, dans une moindre mesure, des opérations effectuées

pour son propre compte. L'encaisse et les instruments dérivés servent à gérer les risques associés au portefeuille de négociation.

Le tableau des UMR par catégorie de risque indique la « composition » des risques de prix pour l'exercice 1999, risques qui sont exprimés en termes de perte potentielle estimative en un jour dans la pire éventualité, ou UMR, par catégorie de risque et par rapport au risque total. Les risques étant liés entre eux, leur montant total ne peut être établi que par addition, après avoir pris en compte l'effet de diversification, lequel reflète la réduction des risques résultant du regroupement en portefeuilles des positions de négociation (effet de portefeuille).

Les principaux risques de taux d'intérêt associés aux opérations de négociation de la CIBC découlent de ses activités sur les marchés des capitaux d'emprunt et monétaires mondiaux, soit plus particulièrement des opérations qu'elle conclut sur les marchés canadiens, américains, européens et japonais. Les principaux instruments qu'elle emploie sont les titres de créance d'administrations publiques et d'entreprises ainsi que les swaps de taux d'intérêt. La majeure partie des risques de change associés aux opérations de négociation résultent d'opérations mettant en jeu le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le yen, et les principaux risques de perte sur actions sont ceux auxquels elle est exposée sur les marchés boursiers américains, canadiens et européens.

L'histogramme ci-après montre la distribution de fréquences des revenus nets tirés des opérations de négociation pour l'exercice 1999. Les revenus nets tirés des opérations de négociation comprennent le revenu net d'intérêts ainsi que les variations quotidiennes de la valeur des portefeuilles de négociation évalués à la valeur marchande. Des revenus nets ont été tirés des opérations de négociation pendant 72 % des jours en 1999, contre 66 % en 1998 et 85 % en 1997. Pendant l'exercice, les revenus quotidiens nets tirés des opérations de négociation se sont situés en moyenne à 2,7 M\$, contre 0,5 M\$ en 1998 et 3,3 M\$ en 1997.

Le graphique des revenus nets tirés des opérations de négociation et de l'UMR compare les revenus quotidiens nets tirés des opérations de négociation en 1999 aux mesures prévues par l'UMR le jour précédent. Tel qu'il a déjà été indiqué, les montants positifs et négatifs potentiels des revenus proviennent de modèles statistiques qui sont fondés sur les probabilités et qui tiennent compte des positions de marché de la CIBC, de corrélations et de fluctuations passées des marchés dans des conditions normales. Selon les statistiques, les pertes nettes réelles provenant des opérations de négociation devraient dépasser les revenus négatifs potentiels prévus à deux ou trois reprises pendant un exercice.

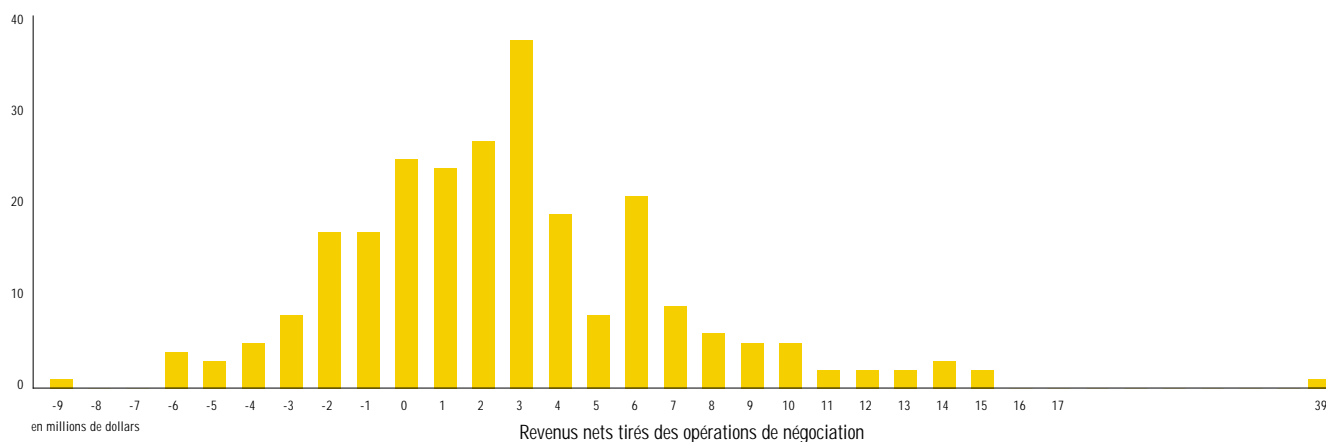
Tel que l'indique le graphique présenté à la page 47, les revenus quotidiens nets tirés des opérations de négociation se sont situés en une seule occasion hors de la fourchette prévue par l'UMR du jour précédent. Cet écart a résulté essentiellement de la hausse de la plus-value non réalisée d'un titre par suite d'un premier appel public à l'épargne visant les actions ordinaires connexes.

UMR PAR CATÉGORIE DE RISQUE – PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION

en millions de dollars	Fin de l'exercice 1999	Moyenne 1999	Fin de l'exercice 1998	Moyenne 1998
Risque de taux d'intérêt	12,24 \$	13,10 \$	10,30 \$	11,80 \$
Risque d'écart de crédit	14,40	13,80	8,70	10,80
Risque lié aux actions	15,55	14,77	23,70	21,80
Risque de change	0,97	1,79	2,00	2,50
Risque lié aux marchandises	2,11	2,02	2,80	2,30
Effet de diversification	(20,59)	(20,52)	(20,00)	(20,60)
Risque total	24,68 \$	24,96 \$	27,50 \$	28,60 \$

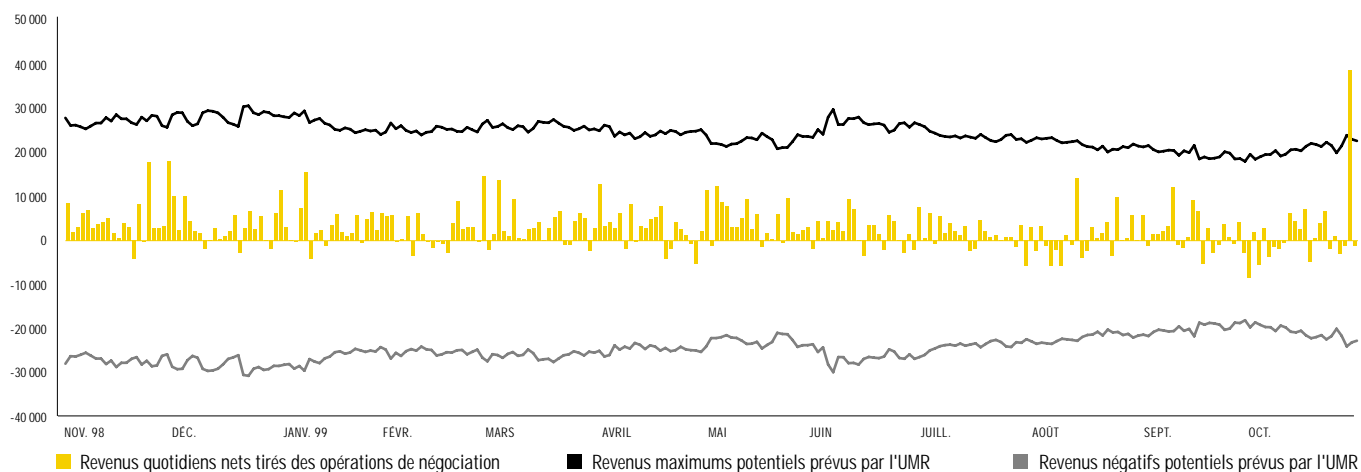
DISTRIBUTION DE FRÉQUENCES DES REVENUS QUOTIDIENS NETS TIRÉS DES OPÉRATIONS DE NÉGOCIATION EN 1999

Fréquence (en jours)



ESSAIS À REBOURS DES REVENUS NETS TIRÉS DES OPÉRATIONS DE NÉGOCIATION EN REGARD DE L'UMR ÉCONOMIQUE

en milliers de dollars CA



Note : L'élément significatif des revenus inscrits en octobre a découlé principalement de la plus-value non réalisée d'un titre par suite d'un premier appel public à l'épargne visant les actions ordinaires connexes.

Portefeuille autre que de négociation

Les risques de taux d'intérêt et de change et celui lié aux actions qui sont associés au portefeuille autre que de négociation sont surveillés et mesurés au moyen d'UMR. Le risque global est indiqué dans le rapport sur le risque qui est remis à chaque semaine à la haute direction de la CIBC. Les composantes du risque qui est ainsi mesuré s'entendent essentiellement du risque inhérent à la gestion de l'actif et du passif et aux activités des filiales nationales et étrangères.

La position du risque de taux d'intérêt en dollars canadiens représente la principale position de ce risque aux bilans consolidés de la CIBC. Ce risque résulte principalement de différences dans les échéances des éléments d'actif (tels des prêts hypothécaires à l'habitation) et des dépôts (tels des certificats de placement garanti). Ce manque de concordance expose la CIBC au risque que pose la fluctuation des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt provient également des diverses couvertures et options intégrées aux produits de détail.

Dans le portefeuille autre que celui de négociation, le risque lié aux actions résulte des participations en actions de Compagnie d'assurance-vie CIBC Limitée et de Compagnie d'assurance générale CIBC Limitée.

Les positions de la banque d'affaires sont mesurées et surveillées à la lumière de conditions théoriques, elles ne sont donc pas présentées dans le tableau ci-dessous. Le risque de change du portefeuille autre que celui de négociation figurant aux bilans consolidés de la CIBC découle essentiellement des éléments d'actif et de passif structurels qui y sont inscrits ainsi que des participations dans des établissements étrangers.

UMR PAR CATÉGORIE DE RISQUE – PORTEFEUILLE AUTRE QUE DE NÉGOCIATION

en millions de dollars	Fin de l'exercice 1999	Moyenne 1999
Risque de taux d'intérêt	128,90 \$	97,68 \$
Risque lié aux actions	13,00	10,55
Risque de change	0,60	0,39
Effet de diversification ⁽¹⁾	-	-
Risque total	142,50 \$	108,62 \$

(1) À des fins de prudence, il est présumé que les catégories de risque du portefeuille autre que de négociation sont toutes liées entre elles (autrement dit qu'il n'existe aucun effet de diversification).

GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Le Comité de l'actif et du passif (CGAP) supervise la gestion de l'actif et du passif. Le groupe de la gestion du risque de marché surveille quotidiennement la conformité aux politiques du CGAP qui restreignent le risque de taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt résulte principalement des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des éléments d'actif et de passif au bilan et hors bilan. Cette exposition au risque de taux d'intérêt, ou écart, et les risques liés aux options sont revus chaque semaine par le CGAP qui utilise à cette fin la structure UMR qui sert à mesurer tous les risques de marché de la CIBC et son groupe de sociétés. Divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, dont principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options, sont utilisés pour gérer et contrôler les risques de taux d'intérêt. Les instruments dérivés sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan et pour couvrir les risques prévus lorsque les conditions de prix et de liquidité du marché sont réputées favorables.

Le risque de change provient également des activités autres que de négociation que mène la CIBC et est principalement associé aux éléments d'actif et de passif structurels du bilan et aux participations dans des établissements étrangers. La CIBC adopte une attitude de prudence à l'égard de la gestion du risque de change, conformément

aux politiques du CGAP. Le groupe de la gestion du risque de marché surveille quotidiennement le respect des politiques du CGAP en matière de gestion du risque de change.

Les éléments d'actif et de passif au bilan et hors bilan sont présentés selon des périodes de référence fondées sur la date la plus rapprochée de leur échéance ou de leur réévaluation contractuelle. La note 10 afférente aux états financiers consolidés, à la page 65, donne un aperçu du risque de taux d'intérêt total de la CIBC au 31 octobre 1999. Il convient de noter que cet écart correspond au risque auquel la CIBC était exposée à une date donnée. Ce risque peut varier en fonction des préférences manifestées par les clients pour des produits ou des échéances, de changements dans les attentes de la CIBC à l'égard des fluctuations des taux d'intérêt et de la nature des opérations qu'elle conclut aux fins de la gestion active des portefeuilles, à la fois nombreux et diversifiés, auxquels se rattache l'écart consolidé.

Étant donné le profil des échéances et des réévaluations consolidées de la CIBC au 31 octobre 1999, après rajustement pour tenir compte des remboursements anticipés estimatifs, une hausse immédiate de 1 % des taux d'intérêt pour toutes les échéances réduirait d'environ 68 M\$ le bénéfice net après impôts au cours des 12 prochains mois et de quelque 443 M\$ les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, mesurés sur la base de la valeur actualisée.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

En ce qui concerne la liquidité de l'actif, la CIBC a pour politique de maintenir, aux fins de l'exploitation normale, un niveau d'actifs liquides qui pourraient être vendus immédiatement, si nécessaire, pour satisfaire à ses besoins de trésorerie. La politique met l'accent sur la détention d'actifs de qualité supérieure rapidement disponibles pour combler les besoins habituels. En qualité d'institution d'envergure mondiale, la CIBC maintient des portefeuilles d'actifs liquides libellés dans toutes les monnaies dans lesquelles elle engage des passifs importants de sorte à assurer, dans tous ses territoires et par toutes ses entités juridiques, le respect des politiques du CGAP en matière de liquidité.

Le CGAP établit des politiques régissant les liquidités, qui englobent les lignes directrices et les limites déterminées pour la gestion de la trésorerie, la liquidité de l'actif et la diversification du financement. Des limites ont également été établies relativement aux niveaux maximaux des sorties de fonds nettes.

La gestion des liquidités a pour objectif d'assurer que la CIBC dispose de suffisamment de fonds pour s'acquitter de tous ses engagements financiers, y compris ceux découlant des besoins des clients en matière de liquidités. La CIBC gère ses liquidités en surveillant quotidiennement les rentrées et sorties de fonds réelles et prévues, en projetant celles-ci à plus long terme sur l'ensemble du spectre des échéances et en diversifiant ses sources de financement de façon à en maintenir la stabilité tout en réduisant les coûts de financement.

Les dépôts considérables des particuliers en dollars canadiens à la CIBC, dépôts qui s'élevaient à 54,7 G\$ au 31 octobre 1999, représentent

une source de financement stable et sûre. Ces dépôts financent une partie importante de l'actif de la CIBC, ce qui atténue les pressions sur ses flux de trésorerie, lui assure une position saine en matière de liquidités et réduit sa dépendance envers les dépôts des entreprises et les financements sur le marché monétaire, lesquels sont plus coûteux.

An 2000

Le risque d'illiquidité a constitué une composante importante de la gestion des risques liés au passage à l'an 2000. Le système d'information sur les liquidités a été perfectionné de sorte à produire beaucoup plus de renseignements que ceux qu'exige l'exploitation quotidienne habituelle. Ce système ainsi que ceux de gestion de la trésorerie permettent à la CIBC de surveiller l'octroi intra-journalier de crédit et de repérer en temps réel les pressions pouvant être exercées sur les paiements d'autres parties.

En 1999, la CIBC a réduit le risque d'illiquidité, après la fin de l'année civile, découlant des marchés de financement de gros en augmentant son financement à terme. Les positions hors bilan, y compris les véhicules de titrisation, ont été financées pour une durée se prolongeant après l'année civile.

Parmi les autres mesures importantes de planification des liquidités, citons la constitution de positions en actifs liquides supérieures à celles qui sont habituellement requises. La CIBC a élargi sa capacité de céder en garantie des titres au bilan ou hors bilan.

GESTION DU RISQUE D'EXPLOITATION

Le risque d'exploitation intègre tous les risques autres que ceux de marché et de crédit et est inhérent à toutes les activités de la CIBC. Il s'entend de l'éventualité que des pertes monétaires importantes découlent d'événements liés aux ressources humaines, aux processus et à la technologie et de la dépendance envers des tiers.

- Le risque lié aux ressources humaines est associé aux pertes attribuables au départ d'employés clés, aux lacunes des compétences et des connaissances du personnel ainsi qu'aux fraudes par les employés.
- Le risque lié aux processus est associé aux pertes découlant du traitement non approprié des opérations, de la présentation inadéquate d'informations et de l'interruption des processus.
- Le risque lié à la technologie a trait aux pertes découlant de défaillances technologiques, de pannes des systèmes de télécommunication, d'une programmation incorrecte et de la sécurité déficiente des systèmes.

Politiques et méthodes

Le risque d'exploitation se mesure en fonction de l'incidence financière qu'il pourrait avoir sur les activités commerciales et les projets de l'entreprise. La mesure de ce risque se fait sur une base nette et tient compte à la fois du risque inhérent et des techniques visant à le réduire, ce qui inclut des contrôles. L'analyse de l'incidence financière qui est alors faite permet de rehausser la pertinence des décisions et de gérer les risques de manière proactive.

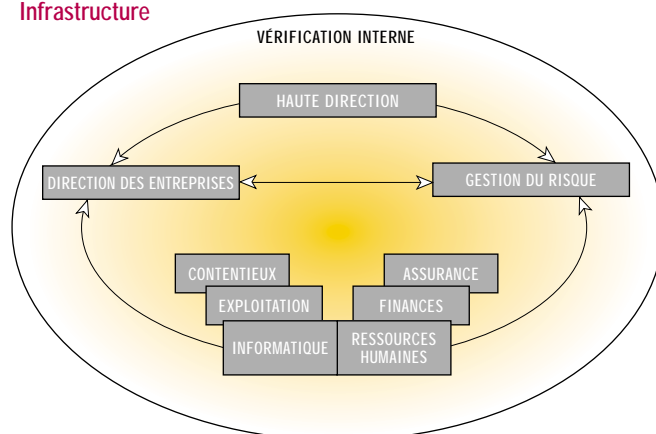
Le risque lié aux ressources humaines est réduit par l'adoption de politiques et pratiques en matière de ressources humaines, dont la formation et le perfectionnement du personnel, des programmes complets de recrutement, des critères de sélection et par un code officiel de conduite.

Le risque lié aux processus est atténué par une délégation claire des pouvoirs et la séparation des fonctions ainsi que par la transmission exacte et rapide de l'information de gestion en vue de la surveillance et de la prise de décisions.

Le risque lié à la technologie est géré par des contrôles pertinents et axés sur la prudence qui sont exercés sur les systèmes informatiques, la tenue des comptes, l'évaluation des éléments au bilan et hors bilan et la protection des actifs de la CIBC et de ceux de ses clients.

La CIBC a élaboré un processus complet de planification de la reprise des activités afin d'assurer qu'advenant une interruption de ses activités, ses principales fonctions commerciales se poursuivent et que l'exploitation normale reprenne de façon efficace et efficiente.

Infrastructure



Comme l'indique le diagramme ci-dessus, le risque d'exploitation est géré conjointement par la haute direction, le personnel de direction des unités et celui des services de vérification interne, de gestion du risque et d'infrastructure. De plus, la haute direction doit rendre compte au conseil du maintien d'un environnement de contrôle efficace et rigoureux procurant aux actionnaires et aux créanciers une assurance raisonnable que le risque d'exploitation est géré avec prudence et de manière appropriée.

DÉCLARATION SUR L'ÉTAT DE PRÉPARATION À L'AN 2000

Au 31 octobre 1999, toutes les unités d'exploitation clés de la CIBC étaient prêtes à franchir le cap de l'an 2000. Conformément aux mesures de réduction des risques mises de l'avant par la CIBC, les essais se poursuivront pendant le reste de 1999. Ayant instauré et testé des programmes exhaustifs de mesures d'urgence visant à atténuer les risques, la CIBC continue de travailler avec des fournisseurs externes, des consultants et des groupes d'intérêt afin d'assurer son passage harmonieux à l'an 2000. Plus particulièrement, la CIBC siège à plusieurs comités formés sous l'égide de l'Association des banquiers canadiens. Ses plans d'urgence prévoient que des équipes chargées de la reprise des activités et le matériel requis seront disponibles tout au long de la période de transition à l'an 2000.

Les coûts du programme de l'an 2000, lesquels sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés, ont atteint 88 M\$ en 1999 et 103 M\$ en 1998. Au 31 octobre 1999, le total des coûts engagés

depuis la mise en place de ce programme s'établissait à 218 M\$. Il est maintenant prévu que l'ensemble des coûts sera de 233 M\$ et non de 240 M\$, tel que l'indiquait la plus récente estimation. Le reste des coûts à engager a trait principalement aux programmes d'urgence de la CIBC. Parmi les coûts spécifiques, citons ceux de la location du matériel utilisé aux fins des essais ainsi que ceux afférents au personnel en poste au moment du changement de millénaire.

La CIBC juge que les travaux d'analyse, les mesures correctives, les essais et la planification des interventions que commande son programme de l'an 2000 lui assurent une bonne gestion du risque lié au changement de millénaire. Malgré toutes ces mesures, cette question suscite des incertitudes, surtout en ce qui a trait à l'état de préparation des tiers. Ainsi, la CIBC ne peut nullement garantir que la question du passage à l'an 2000 ne nuira pas grandement à ses activités commerciales ou à ses clients.

Résultats financiers

CONTENU

- 51 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 51 Rapport des vérificateurs aux actionnaires
- 52 Bilans consolidés
- 53 États consolidés des résultats
- 54 États consolidés de l'évolution des capitaux propres
- 55 États consolidés des flux de trésorerie
- 56 Notes afférentes aux états financiers consolidés
- 84 Renseignements financiers annuels supplémentaires
- 91 Revue trimestrielle
- 92 Revue statistique des dix derniers exercices

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) est responsable de la préparation du rapport annuel et des états financiers consolidés qu'il renferme. Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, y compris les exigences comptables du surintendant des institutions financières, Canada.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité en ce qui a trait à la fiabilité et à l'intégrité des états financiers, la direction a mis au point un système de comptabilité et de présentation de l'information qu'elle continue d'appliquer et qui prévoit les contrôles internes permettant de s'assurer que les opérations sont autorisées et enregistrées correctement, que le patrimoine est préservé et que les éléments de passif sont constatés. Ce système met l'accent sur l'emploi et la formation d'un personnel compétent et spécialisé, le recours à des communications écrites efficaces entre la direction et le personnel et, enfin, la transmission de lignes directrices et de règles appropriées. Ce système tient également compte des règles concernant la responsabilité sociale et la conduite de la CIBC ainsi qu'une conception de l'organisation au sein de la direction qui traduit l'obligation de rendre compte dans des sphères de responsabilité clairement définies. Les états financiers consolidés contiennent nécessairement des éléments qui rendent compte des estimations et des jugements les plus justes possible de la direction.

Les systèmes de comptabilité, de présentation de l'information et de contrôle interne sont revus par le chef inspecteur et les membres de son personnel qui examinent tous les aspects des opérations de la CIBC. Le responsable de la déontologie surveille les systèmes et procé-

dures permettant d'assurer que les employés se conforment aux règles définies en matière de conflit d'intérêts et à la législation en matière de valeurs mobilières. Le chef inspecteur et le responsable de la déontologie peuvent librement consulter le comité de vérification du conseil d'administration de la CIBC.

Le comité de vérification passe en revue les états financiers consolidés intermédiaires et annuels de la CIBC avec la direction, le chef comptable et les vérificateurs des actionnaires, et en discute avec eux en présence du chef inspecteur et du responsable de la déontologie, avant que ces états soient revus par le conseil d'administration.

En outre, il incombe au comité de vérification d'examiner tout principe et toute pratique comptables dont l'adoption ou la modification a des répercussions importantes sur les états financiers consolidés, d'examiner les placements et les opérations qui sont portés à son attention par le chef inspecteur et les vérificateurs des actionnaires ou par quelque dirigeant de la CIBC et qui peuvent avoir une incidence défavorable sur celle-ci, d'examiner les rapports financiers devant être approuvés par le conseil d'administration avant d'être soumis aux commissions de valeurs mobilières ou autres organismes de réglementation, de participer à l'élaboration de la politique de la CIBC en matière de présentation de l'information financière, d'évaluer et de passer en revue les principaux jugements et estimations de la direction qui ont de l'importance aux fins de la présentation de l'information financière, et d'évaluer les honoraires des vérificateurs des actionnaires.

Le rapport annuel a été revu et approuvé par le conseil d'administration sur recommandation du comité de vérification.

J.S. HUNKIN
Président du conseil
et chef de la direction

J.C. DORAN
Chef des services financiers
Le 2 décembre 1999

Rapport des vérificateurs aux actionnaires

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) aux 31 octobre 1999 et 1998 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des trois exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 1999. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages

des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la CIBC aux 31 octobre 1999 et 1998 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des trois exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 1999 selon les principes comptables généralement reconnus au Canada, y compris les exigences comptables du surintendant des institutions financières, Canada.

ARTHUR ANDERSEN s.r.l.
PRICewaterhouseCOOPERS s.r.l.
Comptables agréés
Toronto, Canada
Le 2 décembre 1999

États financiers consolidés

BILANS CONSOLIDÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre

	1999	1998
ACTIF		
Liquidités		
Encaisse et dépôts ne portant pas intérêt auprès de banques	1 902 \$	1 989 \$
Dépôts portant intérêt auprès de banques	10 625	8 806
	12 527	10 795
Titres (note 3)		
Titres du compte de placement	13 277	12 799
Titres du compte de négociation	46 054	48 063
Titres en substitut de prêts	161	108
	59 492	60 970
Prêts (note 4)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	46 613	43 172
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	24 532	24 382
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	46 047	48 410
Titres acquis en vertu de conventions de revente	19 158	36 293
	136 350	152 257
Autres		
Instruments dérivés à la valeur marchande	24 449	37 157
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	9 296	10 995
Terrains, bâtiments et matériel (note 5)	2 213	2 201
Autres éléments d'actif (note 6)	6 004	7 055
	41 962	57 408
	250 331 \$	281 430 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 7)		
Particuliers	60 878 \$	59 993 \$
Entreprises et administrations publiques	85 940	84 862
Banques	13 223	15 020
	160 041	159 875
Autres		
Instruments dérivés à la valeur marchande	25 097	36 245
Acceptations	9 296	10 995
Engagements liés à des titres vendus à découvert	15 563	16 049
Engagements liés à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	13 640	32 610
Autres éléments de passif (note 8)	11 092	9 806
	74 688	105 705
Dettes subordonnées (note 9)	4 544	4 714
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 11)	1 933	1 961
Actions ordinaires (note 11)	3 035	3 128
Bénéfices non répartis	6 090	6 047
	11 058	11 136
	250 331 \$	281 430 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

J. S. HUNKIN
Président du conseil et chef de la direction

I. E. H. DUVAR
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	1999	1998 ⁽¹⁾	1997 ⁽¹⁾
Revenu d'intérêts			
Prêts	11 215 \$	11 731 \$	10 211 \$
Titres	2 692	2 645	2 246
Dépôts auprès de banques	498	624	434
	14 405	15 000	12 891
Frais d'intérêts			
Dépôts et autres éléments de passif	9 691	10 271	8 028
Dette subordonnée	306	392	346
	9 997	10 663	8 374
Revenu net d'intérêts (note 3)	4 408	4 337	4 517
Dotations aux pertes sur créances (note 4)	750	480	610
	3 658	3 857	3 907
Revenu autre que d'intérêts			
Honoraires de services			
Prise ferme	700	717	476
Services de dépôt	490	486	481
Services de crédit	495	415	432
Services de cartes	314	315	326
Services fiduciaires et de garde	371	327	85
Gestion de fonds mutuels	184	158	136
Assurances	214	207	185
	2 768	2 625	2 121
Commissions pour opérations sur titres	1 181	1 163	436
Opérations de négociation (note 3)	584	66	572
Gain sur titres de placement, montant net	378	96	236
Revenu tiré des actifs titrisés	200	120	44
Autres	617	734	571
	5 728	4 804	3 980
	9 386	8 661	7 887
Frais autres que d'intérêts			
Rémunération et charges sociales	4 388	4 059	3 140
Frais d'occupation	594	556	436
Ordinateurs et matériel de bureau	849	678	513
Communications	380	389	274
Publicité et développement de produits	283	314	207
Honoraires	211	228	153
Taxe d'affaires et impôts sur le capital	127	130	153
Charge de restructuration (note 2)	426	79	-
Autres	740	692	496
	7 998	7 125	5 372
Bénéfice net avant charge d'impôts	1 388	1 536	2 515
Charge d'impôts (note 14)	320	460	937
	1 068	1 076	1 578
Parts des actionnaires sans contrôle du bénéfice net des filiales	39	20	27
Bénéfice net	1 029 \$	1 056 \$	1 551 \$
Dividendes sur actions privilégiées (note 11)	112 \$	116 \$	98 \$
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	917	940	1 453
	1 029 \$	1 056 \$	1 551 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)			
- Non dilué	409 789	415 030	413 545
- Dilué	422 486	425 303	422 403
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 15)			
- Non dilué	2,23 \$	2,26 \$	3,51 \$
- Dilué	2,22 \$	2,25 \$	3,50 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 11)	1,20 \$	1,20 \$	1,05 \$

(1) Certains chiffres correspondants ont été retraités conformément à la présentation adoptée pour 1999.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre

	1999	1998	1997
Actions privilégiées (note 11)			
Solde au début de l'exercice	1 961 \$	1 518 \$	1 068 \$
Émission d'actions privilégiées	-	641	653
Rachat d'actions privilégiées	-	(250)	(217)
Ajustement de conversion d'actions privilégiées émises en devises	(28)	52	14
Solde à la fin de l'exercice	1 933 \$	1 961 \$	1 518 \$
Actions ordinaires (note 11)			
Solde au début de l'exercice	3 128 \$	3 105 \$	3 055 \$
Émission d'actions ordinaires	10	23	50
Rachat d'actions ordinaires pour annulation	(103)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	3 035 \$	3 128 \$	3 105 \$
Bénéfices non répartis			
Solde au début de l'exercice	6 047 \$	5 624 \$	4 615 \$
Bénéfice net	1 029	1 056	1 551
Dividendes	(604)	(614)	(532)
Prime de rachat d'actions privilégiées	-	(10)	-
Prime de rachat d'actions ordinaires	(397)	-	-
Redressement de change, déduction faite de la charge d'impôts	(4)	1	10
Autres	19	(10)	(20)
Solde à la fin de l'exercice ⁽¹⁾	6 090 \$	6 047 \$	5 624 \$

(1) Le solde cumulatif du compte de conversion de devises s'établit à 6 M\$ (2 M\$ en 1998; 3 M\$ en 1997).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	1999	1998 ⁽¹⁾	1997 ⁽¹⁾
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Bénéfice net	1 029 \$	1 056 \$	1 551 \$
Ajustements pour déterminer les liquidités nettes provenant des activités d'exploitation			
Dotation aux pertes sur créances	750	480	610
Amortissement	368	294	257
Charge de restructuration, déduction faite des paiements en espèces	325	72	-
Impôts sur le revenu futurs	3	(97)	(8)
Gains sur titres de placement, montant net	(378)	(96)	(236)
Intérêts courus à recevoir	743	(772)	33
Intérêts courus à payer	(632)	1 045	(84)
Variation nette des titres du compte de négociation	2 009	(17 278)	(8 811)
Gain à la cession d'une filiale	-	(116)	-
Perte (gain) à la cession d'immobilisations	27	(24)	(80)
Charge d'impôts exigible	391	(641)	(78)
Autres, montant net	2 069	1 584	453
	6 704	(14 493)	(6 393)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement			
Dépôts, déduction faite des retraits	(66)	20 027	11 477
Engagements liés à des titres vendus à découvert	(486)	485	2 739
Engagements nets liés à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	(18 970)	892	(714)
Émission de débentures	400	785	993
Rachat de débentures	(262)	(1 095)	(4)
Émission d'actions privilégiées	-	641	653
Rachat d'actions privilégiées	-	(260)	(217)
Émission d'actions ordinaires	10	23	50
Rachat d'actions ordinaires pour annulation	(500)	-	-
Dividendes	(604)	(614)	(532)
Autres, montant net	1 054	(735)	325
	(19 424)	20 149	14 770
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement			
Dépôts portant intérêt auprès de banques	(1 819)	(2 229)	(111)
Prêts, déduction faite des remboursements	(4 983)	(16 542)	(10 229)
Produit de titrisations	3 005	7 958	3 043
Achat de titres du compte de placement	(9 222)	(12 908)	(10 979)
Produit à la vente de titres du compte de placement	9 069	14 839	14 591
Titres nets acquis en vertu de conventions de revente	17 135	4 562	(5 095)
Montant net payé pour l'acquisition d'une filiale	-	(460)	-
Produit de la cession d'une filiale	-	144	-
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel	(387)	(368)	(300)
Produit de la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	12	55	141
	12 810	(4 949)	(8 939)
Incidence des fluctuations des taux de change sur les espèces et les quasi-espèces	(21)	88	27
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice	69	795	(535)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	1 631	836	1 371
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	1 700 \$	1 631 \$	836 \$
Montant composé comme suit :			
Encaisse et dépôts ne portant pas intérêt auprès de banques	1 902 \$	1 989 \$	1 354 \$
Chèques et autres effets en transit, montant net (note 8)	(202)	(358)	(518)
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	1 700 \$	1 631 \$	836 \$
Intérêts en espèces versés	10 629 \$	9 618 \$	8 408 \$
Charge d'impôts, payée en espèces	140 \$	860 \$	917 \$

(1) Certains chiffres correspondants ont été retraités conformément à la présentation adoptée pour 1999.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et de ses filiales (CIBC) ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, y compris les exigences comptables du surintendant des institutions financières, Canada.

L'incidence sur le total de l'actif, du passif, du bénéfice net et des bénéfices non répartis des différences entre les principes comptables généralement reconnus au Canada et aux États-Unis est décrite à la note 24. L'information présentée dans les états financiers consolidés est conforme, à tous égards importants, à l'information requise en vertu des principes comptables généralement reconnus aux États-Unis.

La note 26 fournit une description des nouvelles normes comptables qui n'ont pas encore été mises en application.

Pour préparer des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, la direction doit établir des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan et des éléments d'actif et de passif éventuels à la date du bilan ainsi que des montants de revenus et de frais de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales conventions comptables sont décrites dans les paragraphes qui suivent.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de toutes les filiales sur une base consolidée. L'écart d'acquisition, qui représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises, est amorti par imputation aux résultats sur la durée de vie prévue, sans toutefois dépasser 20 ans, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sauf si une moins-value doit être constatée pour tenir compte d'une baisse de valeur permanente. Les comptes et opérations intersociétés ont été éliminés.

Les participations dans des sociétés sur lesquelles la CIBC exerce une influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation et sont portées aux titres du compte de placement dans les bilans consolidés. La quote-part revenant à la CIBC du bénéfice des sociétés émettrices est portée au revenu d'intérêts.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif découlant d'opérations en devises sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur à la date des états financiers consolidés tandis que les revenus et les frais connexes sont convertis aux cours en vigueur pour le mois. Les gains et pertes de conversion réalisés et non réalisés sont constatés dans l'état consolidé des résultats de l'exercice considéré.

Les éléments d'actif et de passif des établissements étrangers de la CIBC sont convertis aux cours en vigueur à la date des bilans tandis que les revenus et les frais connexes sont convertis aux cours du change en vigueur pour le mois. Les gains ou pertes de change qui découlent de la conversion du montant net des participations dans les établissements étrangers et des opérations de couverture s'y rapportant sont comptabilisés aux bénéfices non répartis.

Titres

Les revenus de dividendes et d'intérêts, y compris l'amortissement des primes et escomptes sur titres de créance, sont portés au revenu d'intérêts.

Les *titres du compte de placement* comprennent tous les titres autres que les titres du compte de négociation. Les titres de participation sont comptabilisés au coût, et les titres de créance, au coût après amortissement des primes ou escomptes, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Les gains et pertes réalisés sur cessions et les moins-values visant à refléter des baisses de valeur permanentes sont inclus dans les gains sur titres de placement dans les états consolidés des résultats.

Les *titres du compte de négociation*, acquis en vue de la revente à court terme, sont comptabilisés à leur valeur marchande estimative. Les gains et pertes réalisés sur cessions, et les gains et pertes non réalisés découlant de fluctuations de la valeur marchande, sont inclus dans les opérations de négociation dans les états consolidés des résultats.

Les *titres en substitut de prêts*, qui sont des conventions de financement après impôts permettant aux émetteurs d'effectuer des emprunts fiscalement avantageux, sont comptabilisés de la même manière que les prêts.

Les *engagements liés à des titres vendus à découvert* sont comptabilisés dans le passif à leur juste valeur. Les gains et pertes réalisés et non réalisés sur ces titres sont inclus dans les opérations de négociation dans les états consolidés des résultats.

Prêts

Les prêts sont présentés déduction faite du revenu comptabilisé d'avance et de la provision pour pertes sur créances.

Commissions sur prêts

Les commissions de montage de prêts, y compris les montants reçus au titre d'engagements de prêts et les charges de restructuration et de re-négociation, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement obtenu sur le prêt et sont reportées à titre de revenu comptabilisé d'avance pour être imputées au revenu d'intérêts sur la durée du prêt. S'il n'en résulte pas un prêt, les commissions d'engagement sont immédiatement portées aux résultats. Les commissions de syndication de prêts sont portées au revenu autre que d'intérêts à la signature de l'entente de syndication, à condition que le rendement de toute tranche du prêt retenue par la CIBC soit au moins équivalent au rendement moyen obtenu par les autres prêteurs participant au financement. Autrement, une tranche appropriée des commissions est reportée à titre de revenu comptabilisé d'avance et créditée au revenu d'intérêts pour produire un rendement moyen constant sur la durée du prêt.

Titrisation

La CIBC vend périodiquement des groupes de prêts ou de créances à des structures d'accueil qui émettent des titres en faveur d'investisseurs. Si ces opérations satisfont aux critères reconnus de constatation à titre de ventes et que la CIBC cède les risques et les avantages inhérents à la propriété, les éléments d'actif en cause sont éliminés des bilans consolidés.

La titrisation a une incidence sur les composantes du bénéfice aux états consolidés des résultats. Des montants qui, autrement, seraient

inscrits dans le revenu net d'intérêts et la dotation aux pertes sur créances sont portés au revenu autre que d'intérêts. Le revenu autre que d'intérêts tiré des actifs titrisés comprend les gains sur ventes, les pertes au titre de garanties de paiement et le revenu tiré des services d'administration. Ces composantes ne sont constatées que lorsqu'elles sont gagnées et encaissées au comptant et que la structure d'accueil n'a aucun recours relativement à ces fonds.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux si la direction estime qu'elle n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. En général, un prêt dont le capital ou l'intérêt exigible en vertu du contrat est en souffrance depuis 90 jours est automatiquement classé comme prêt douteux, sauf si le capital et l'intérêt sont garantis en totalité et sont en voie de recouvrement. Nonobstant l'évaluation par la direction de la possibilité de recouvrement, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours, sauf pour les exceptions suivantes.

Les prêts sur cartes de crédit ne sont pas classés comme prêts douteux, mais sont plutôt radiés en totalité lorsque les paiements exigibles en vertu du contrat sont en souffrance depuis 180 jours.

Les prêts garantis ou assurés par le gouvernement du Canada, les provinces ou un organisme fédéral ne sont classés comme prêts douteux que lorsque les paiements exigibles en vertu du contrat sont en souffrance depuis 365 jours.

Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, l'intérêt cesse d'être comptabilisé. La totalité de l'intérêt non recouvré est ajoutée à la valeur comptable du prêt aux fins de la détermination de la valeur de réalisation estimative du prêt et de l'établissement de la provision pour pertes sur créances requise. Aucune tranche du montant reçu en espèces sur un prêt après qu'il a été classé comme prêt douteux n'est inscrite à titre de revenu tant que toute radiation antérieure n'a pas été recouvrée ou que toute provision spécifique n'a pas été annulée et que le capital du prêt n'a pas été jugé entièrement recouvrable, selon les dispositions initiales du contrat de prêt.

Provision pour pertes sur créances

La direction de la CIBC constitue une provision pour pertes sur créances qu'elle considère, compte tenu de la conjoncture, comme la meilleure estimation possible des pertes probables liées aux créances qui existent dans son portefeuille d'instruments financiers figurant ou non au bilan. Les prêts douteux sont inscrits à la valeur de réalisation estimative, établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt inhérent au prêt. Lorsque le montant ou le calendrier des flux de trésorerie futurs ne peut faire l'objet d'une estimation fiable, le prêt est inscrit à la juste valeur du titre sous-jacent ou au prix du marché pour ce prêt. Toute variation de la valeur de réalisation estimative est présentée intégralement à titre de débit ou de crédit pour prêts douteux. La provision pour pertes sur créances comprend une provision spécifique et une provision générale, qui sont déduites des catégories d'actif correspondantes, et une provision spécifique relative aux éléments hors bilan, qui est portée aux autres éléments de passif dans les bilans consolidés.

La direction évalue continuellement le risque de crédit pour chaque compte de portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques et constitue une provision spécifique lorsqu'elle décèle des créances douteuses. Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels et sur cartes de crédit se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement petits, à l'égard desquels une provision spécifique est établie en fonction des ratios historiques entre les sommes radiées et les encours.

La provision générale est maintenue pour les pertes non identifiées.

Titres acquis en vertu de conventions de revente et engagements liés à des titres vendus en vertu de conventions de rachat

Les titres acquis en vertu de conventions de revente sont comptabilisés au coût et sont considérés comme des prêts garantis dans la mesure où ils représentent un achat de titres par la CIBC simultanément à un engagement de les revendre à une date ultérieure, généralement à court terme. Le revenu d'intérêts sur ces titres est porté au revenu d'intérêts sur prêts dans les états consolidés des résultats. Les engagements liés à des titres vendus en vertu de conventions de rachat sont comptabilisés au coût et représentent l'équivalent en emprunt de titres acquis en vertu de conventions de revente. L'intérêt sur ces titres est comptabilisé sous le poste Dépôts et autres éléments de passif de la rubrique Frais d'intérêts dans les états consolidés des résultats.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats qui exigent ou permettent l'échange de flux de trésorerie ou de paiements calculés par l'application de certains taux ou indices, ou variations de ceux-ci, à des montants contractuels théoriques.

La CIBC utilise des instruments dérivés pour deux grandes catégories d'opérations : les opérations de négociation et, dans une moindre mesure, les opérations de gestion de l'actif et du passif. La note 19 fournit des détails sur la part relative de chacune.

Instruments dérivés du compte de négociation

La CIBC négocie des instruments dérivés pour répondre aux besoins de ses clients et, dans une moindre mesure, pour son compte propre. Les clients concluent des opérations avec la CIBC dans le cadre de leurs propres activités de gestion du risque, de placement et de négociation. Pour faciliter ces activités, la CIBC agit à titre de courtier en instruments dérivés ou de teneur de marché, et elle est disposée à conclure des opérations avec des clients en fixant des cours acheteur et vendeur qui lui assurent une marge. En outre, dans le but d'en tirer des revenus, la CIBC prend des positions de négociation pour son compte propre sur les marchés des taux d'intérêt, des devises, des titres de créance, des actions et des marchandises.

Tous les instruments dérivés à caractère financier et instruments dérivés sur marchandises conclus aux fins de négociation, y compris ceux qui visent à couvrir les risques liés aux éléments d'actif et de passif inscrits à une valeur axée sur la valeur marchande, sont présentés à leur juste valeur. Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché servent à déterminer la juste valeur des instruments dérivés du compte de négociation. Autrement, la juste valeur est estimée au moyen de modèles d'établissement des prix. Au besoin, la valeur est rajustée pour tenir compte des risques de marché, de modèle et de crédit, ainsi que des frais d'administration. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les opérations de négociation sont portés aux opérations de négociation dans les états consolidés des résultats. Les flux de trésorerie liés à ces instruments dérivés sont inclus dans les activités d'exploitation dans les états consolidés des flux de trésorerie. Dans les bilans consolidés, les instruments dérivés ayant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, dans les deux cas sous le poste Compte de réévaluation des instruments dérivés. Les éléments d'actif et de passif pour lesquels l'autre partie à l'opération est la même sont présentés sur la base du solde net seulement si la CIBC a un droit juridiquement reconnu de procéder au règlement sur la base du solde net et qu'elle a l'intention de se prévaloir de ce droit.

Instruments dérivés détenus aux fins de la gestion de l'actif et du passif

La CIBC utilise des instruments financiers dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, des contrats à terme normalisés, des contrats de garantie de taux et des contrats d'options, pour gérer les risques financiers, comme les fluctuations des taux d'intérêt et des cours du change. Elle se sert de ces instruments en guise de couverture ou pour modifier les caractéristiques rattachées aux taux d'intérêt d'actifs et de passifs précis figurant au bilan ou de groupes d'actifs et de passifs homogènes figurant au bilan.

Les instruments dérivés, en particulier les swaps de taux d'intérêt, qui modifient les caractéristiques rattachées aux taux d'intérêt d'actifs et de passifs financiers précis ou de groupes d'actifs et de passifs financiers homogènes sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants constatés à l'égard de ces instruments dérivés sont portés au revenu d'intérêts ou aux frais d'intérêts dans les états consolidés des résultats, et aux autres éléments d'actif ou de passif dans les bilans consolidés. Les flux de trésorerie liés à ces instruments sont inclus dans les activités d'exploitation dans les états consolidés des flux de trésorerie.

Des instruments dérivés peuvent être qualifiés de couvertures des risques financiers auxquels sont exposés des actifs ou des passifs figurant au bilan, des engagements fermes et des opérations prévues, ou encore des risques de change découlant de placements nets dans des activités étrangères. Le qualificatif de couverture est autorisé seulement si, à la création de la couverture et pendant toute la période visée par la couverture, la variation de la valeur marchande de l'instrument dérivé neutralise dans une large mesure l'incidence de la variation des cours ou des taux d'intérêt sur les éléments exposés.

Les gains et pertes sur les instruments dérivés qui servent à couvrir des actifs et des passifs figurant au bilan contre le risque de taux d'intérêt, sauf dans le cas des couvertures d'actifs et de passifs libellés en devises, sont portés au revenu d'intérêts ou aux frais d'intérêts en même temps que le revenu d'intérêts ou les frais d'intérêts relatifs aux actifs et passifs couverts figurant au bilan. Les gains et pertes non réalisés sur les instruments dérivés servant à couvrir des actifs et des passifs figurant au bilan ne sont pas constatés dans les bilans consolidés. Les flux de trésorerie liés à ces instruments sont inclus dans les activités d'exploitation dans les états consolidés des flux de trésorerie.

Les instruments dérivés libellés en devises qui couvrent des actifs et des passifs libellés en devises contre le risque de change sont réévalués à chaque mois au cours du change au comptant, et ils sont inclus dans les autres éléments d'actif ou de passif dans les bilans consolidés. Les gains et pertes qui en résultent sont portés au revenu autre que d'intérêts ou aux frais autres que d'intérêts dans les états consolidés des résultats. Les éléments couverts sont également réévalués au cours du change au comptant, et les gains ou pertes qui en résultent sont portés au revenu autre que d'intérêts ou aux frais autres que d'intérêts. Les flux de trésorerie relatifs à ces instruments sont inclus dans les activités d'exploitation dans les états consolidés des flux de trésorerie.

Les gains et pertes sur des instruments dérivés servant à couvrir des engagements fermes ou des opérations prévues sont reportés. Ils sont portés aux résultats ou comptabilisés à titre d'ajustement de la valeur comptable des éléments d'actif ou de passif qu'ils couvrent, dans la période au cours de laquelle l'engagement ou l'opération prévue se concrétise. Les opérations prévues ne peuvent faire l'objet d'une couverture que lorsque les caractéristiques importantes et les conditions

éventuelles ont été déterminées et qu'il est probable qu'elles se concrétiseront. Les gains et pertes non réalisés sur des instruments dérivés servant à couvrir des opérations prévues ne sont pas constatés dans les bilans consolidés. Les flux de trésorerie liés à ces instruments sont inclus dans les états des flux de trésorerie, comme suit : dans les activités d'exploitation lorsque les gains ou pertes sont portés aux résultats, dans les activités d'investissement lorsque les gains ou pertes sont constatés à titre d'ajustement de la valeur comptable des actifs acquis, et dans les activités de financement lorsque les gains ou pertes sont constatés à titre d'ajustement de la valeur comptable des passifs. Les primes liées à des options utilisées aux fins de couverture sont amorties sur la durée du contrat.

Il y a dénouement d'une couverture si celle-ci cesse d'être efficace, si l'actif, le passif ou l'opération future faisant l'objet de la couverture est liquidé ou cesse d'exister et que l'instrument dérivé demeure, ou encore si l'instrument dérivé n'est plus qualifié d'instrument de couverture.

S'il y a dénouement de la couverture ou si les modifications des caractéristiques rattachées aux taux d'intérêt prennent fin, l'instrument dérivé, évalué à la juste valeur, est transféré dans le portefeuille de titres du compte de négociation. Tout gain ou perte résultant du dénouement de la couverture ou d'un changement de qualification est constaté dans les autres éléments d'actif ou de passif dans les bilans consolidés. Les gains et pertes sont inclus dans le revenu d'intérêts ou dans les frais d'intérêts, ou encore sont constatés à titre d'ajustement de la valeur comptable des actifs et passifs, compte tenu de la relation initiale.

Acceptations et engagements de clients en contrepartie d'acceptations

Les acceptations représentent un passif de la CIBC à l'égard d'instruments négociables émis par ses clients en faveur de tiers. La CIBC gagne des commissions au titre de la garantie et du paiement aux tiers. Les montants que lui doivent ses clients à l'égard des sommes garanties sont inscrits à l'actif comme engagements de clients en contrepartie d'acceptations dans les bilans consolidés.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le matériel et les améliorations locatives sont inscrits au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Bâtiments	40 ans
Ordinateurs et autre matériel	3 ans à 10 ans
Améliorations locatives	Durée de vie utile estimative

Les gains et les pertes sur cessions sont portés au revenu autre que d'intérêts. Les coûts directement liés à la modification des logiciels en vue du passage à l'an 2000 sont imputés à l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Impôts futurs

La CIBC suit la méthode des actifs et des passifs d'impôts pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices à l'égard de toutes les opérations figurant dans les états financiers consolidés. En vertu de cette méthode, l'impôt sur les bénéfices doit refléter les incidences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont calculés pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer au moment où les éléments de revenu et de frais sous-jacents se réaliseront.

Pensions et avantages complémentaires de retraite

La CIBC offre à tous les employés admissibles deux importants régimes de pension, soit le régime de pension contributif à prestations déterminées et le régime de pension non contributif à prestations déterminées, en fonction du nombre d'années de service et du salaire.

Des évaluations actuarielles des obligations découlant des régimes de pension sont faites périodiquement, en fonction des hypothèses les plus probables de la direction, à des fins comptables selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service. Ces évaluations sont effectuées par un actuaire indépendant qui conseille la direction et l'aide à établir les hypothèses les plus probables. Les valeurs axées sur la valeur marchande servent à évaluer l'actif des fonds de pension.

La charge de pension annuelle englobe la valeur actualisée estimative du coût des prestations de pension futures à payer au titre des services rendus au cours de l'exercice, l'intérêt sur les obligations au titre des prestations projetées, déduction faite de l'intérêt sur l'actif des fonds de pension, ainsi que l'amortissement des gains et pertes actuariels. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts par les régimes.

La CIBC offre également aux retraités admissibles certains avantages aux termes du régime d'assurance des soins médicaux et du régime d'assurance-vie. Les coûts de ces avantages sont imputés aux résultats au moment où ils sont engagés.

Rémunération sous forme d'actions

La CIBC offre une rémunération sous forme d'options de souscription d'actions à certains de ses employés. La banque applique la méthode de la valeur intrinsèque pour comptabiliser ces options. Comme le prix de levée des options est fixé au cours du marché à la date d'émission des options, aucune charge n'est comptabilisée à l'égard des options de souscription d'actions. À la levée des options, le produit touché par la CIBC est crédité aux actions ordinaires.

En vertu du régime d'options de souscription d'actions de la CIBC, les participants peuvent choisir de lever jusqu'à 50 % des options qui leur sont acquises à titre de droits à la plus-value des actions. La charge de rémunération relative aux droits à la plus-value des actions est calculée sur la période d'acquisition des droits. La note 12 contient des détails sur les régimes de rémunération sous forme d'actions.

Revenus et frais d'assurance

Les primes diminuées des sinistres et de la variation des passifs actuariels sont portées au revenu autre que d'intérêts, et les frais

d'administration, aux frais autres que d'intérêts dans les états consolidés des résultats. Le revenu de placement est inclus dans le revenu provenant de titres dans les états consolidés des résultats.

Biens administrés

Les biens administrés comprennent les biens gérés, les actifs titrisés qui sont encore administrés par la CIBC ainsi que les actifs que la banque administre à titre de dépositaire. Les actifs de fonds mutuels que la CIBC gère au nom de ses clients sont considérés comme des biens gérés. Les biens administrés n'appartiennent pas à la CIBC et ne figurent donc pas dans les bilans consolidés. Les frais afférents aux services fiduciaires et les droits de garde de même que les frais de gestion de fonds mutuels sont compris dans le revenu autre que d'intérêts à titre d'honoraires de services. Les frais afférents aux services fiduciaires et les droits de garde consistent essentiellement en frais de placement et en frais de gestion de successions et de fiducies, qui sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, et en droits de garde qui sont inscrits à mesure qu'ils sont perçus, à l'exception des frais payés d'avance, qui sont reportés et amortis sur la durée du contrat. Les frais de gestion de fonds mutuels sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

États consolidés des flux de trésorerie

En 1999, la CIBC a adopté le chapitre 1540 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA ») intitulé *États des flux de trésorerie*. Les flux de trésorerie déclarés continuent d'être classés en activités d'exploitation, de financement et d'investissement. L'incidence des fluctuations des taux de change sur les espèces et les quasi-espèces compte parmi les nouveaux éléments d'information à déclarer. De plus, le prix d'achat et le produit à la vente de certains placements (filiales, titres du compte de placement et immobilisations) doivent maintenant être présentés en montant brut et non plus en montant net.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et les quasi-espèces dans les états consolidés des flux de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts auprès de la Banque du Canada, les comptes de résultats courants, les dépôts de nuit à des banques et, sur une base nette, les chèques non compensés et les effets en transit.

Informations financières de 1998 et de 1997

Certaines informations financières de 1998 et de 1997 ont été reclassées, au besoin, selon la présentation adoptée en 1999.

2. CHARGE DE RESTRUCTURATION

En 1999, le nouveau président du conseil et chef de la direction a annoncé la formation d'une nouvelle équipe de direction. La structure organisationnelle compte quatre principaux secteurs d'exploitation : Commerce électronique, technologie et opérations; Opérations bancaires – détail et PME; Gestion des avoirs; et Marchés mondiaux CIBC. Les objectifs immédiats qui ont été fixés consistent à réduire les coûts, à réaffecter les capitaux à des entreprises plus rentables et à réaligner les activités sur les nouvelles unités d'exploitation.

Un plan d'ensemble de compression des coûts a été élaboré et a donné lieu à une charge de restructuration de 426 M\$, somme qui a été incluse dans les frais autres que d'intérêts dans les états consolidés des résultats.

Les activités de restructuration prévues relativement au secteur Banque pour les particuliers et les entreprises comprennent la rationalisation du réseau de prestation de services aux clients des secteurs du commerce de détail et de l'assurance. La rationalisation s'opérera par la fermeture de succursales, l'abandon des activités d'assurance-vie directe et d'autres secteurs d'activité non rentables ainsi que la consolidation d'autres fonctions.

Les plans de Marchés mondiaux CIBC englobent la rationalisation de marchés financiers mondiaux, la fermeture du bureau de Taïwan et la réduction des activités à Hong Kong et à Singapour. De plus, certains produits seront retirés aux États-Unis.

À l'échelle de l'ensemble de la CIBC, les plans comprennent la combinaison d'activités semblables exercées jusque-là au sein de la Banque pour les particuliers et les entreprises et de Marchés mondiaux CIBC, de façon à éliminer le dédoublement des activités. Ces plans englobent une restructuration fondamentale des secteurs Gestion des avoirs et Services bancaires aux entreprises et de fonctions de soutien communes, y compris les finances, les ressources humaines, la technologie et le traitement des effets.

Le plan de restructuration globale inclut la mise à pied d'environ 4 200 employés; par conséquent, 377 M\$ ont été constatés au titre des indemnités de départ et des frais de services de soutien aux employés directement liés au programme. La majorité des mises à pied auront lieu durant l'exercice 2000. À la fin de l'exercice, près de 480 postes avaient été éliminés.

Des primes de maintien en fonction de 17 M\$ payables le 31 octobre 2000 (se reporter à la note 23 à la page 80) étaient déjà dues à certains anciens employés de Oppenheimer qui ont été congédiés à la suite de la restructuration. Cette somme a été incluse dans le montant qui leur a été

versé comme indemnité de départ et, par conséquent, elle a été calculée à titre de charge de restructuration.

Les charges hors caisse de 26 M\$ comprennent la réduction de valeur de l'écart d'acquisition dans les cas où il y a eu une moins-value découlant des décisions d'abandonner certaines entreprises. Elles comprennent également la réduction de valeur à la valeur de réalisation nette d'immobilisations destinées à être cédées et d'établissements devant être abandonnés et la radiation de certains montants reportés relativement à des projets devant être annulés.

Les interventions prévues dans le cadre du programme de restructuration, qui a débuté en 1999, devraient être pratiquement toutes achevées d'ici le quatrième trimestre de l'exercice 2000.

En 1998, Marchés mondiaux CIBC a enregistré une charge de restructuration de 79 M\$. Les projets, qui sont maintenant terminés, comprennent l'abandon de certaines activités en Asie et en Europe et la réduction de certaines fonctions de soutien. Près de 470 postes ont été éliminés.

Les composantes des frais et les mouvements de la provision connexe sont les suivants :

PROVISION POUR CHARGE DE RESTRUCTURATION

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	1999					1998				
	Prestations de cessation d'emploi	Autres charges décaissées ⁽¹⁾	Total des charges décaissées	Charges hors caisse ⁽²⁾	Total	Prestations de cessation d'emploi	Autres charges décaissées	Total des charges décaissées	Charges hors caisse ⁽²⁾	Total
Solde au début de l'exercice	66 \$	- \$	66 \$	1 \$	67 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Charge de restructuration	377	23	400	26	426	71	2	73	6	79
Paiement en espèces	(97)	(4)	(101)	-	(101)	(5)	(2)	(7)	-	(7)
Éléments hors caisse	-	-	-	(27)	(27)	-	-	-	(5)	(5)
Solde à la fin de l'exercice	346 \$	19 \$	365 \$	- \$	365 \$	66 \$	- \$	66 \$	1 \$	67 \$

(1) Les autres charges décaissées comprennent 13 M\$ liés à des engagements en vertu de contrats de location portant sur des établissements devant être abandonnés.

(2) Les charges hors caisse consistent en la réduction de valeur de l'écart d'acquisition et d'immobilisations et en la radiation d'autres charges reportées.

3. TITRES

en millions de dollars, aux 31 octobre	Durée résiduelle du contrat										Total 1999		Total 1998		Total 1997	
	1 an ou moins		Plus de 1 an à 5 ans		Plus de 5 ans à 10 ans		Plus de 10 ans		Aucune échéance précise		Valeur comptable	Rendement ⁽¹⁾	Valeur comptable	Rendement ⁽¹⁾	Valeur comptable	Rendement ⁽¹⁾
	Valeur comptable	Rendement ⁽¹⁾	Valeur comptable	Rendement ⁽¹⁾	Valeur comptable	Rendement ⁽¹⁾	Valeur comptable	Rendement ⁽¹⁾	Valeur comptable	Rendement ⁽¹⁾						
Titres du compte de placement																
Gouvernement du Canada	855 \$	5,0 %	1 126 \$	5,5 %	170 \$	6,2 %	223 \$	5,8 %	- \$	- %	2 374 \$	5,4 %	2 192 \$	5,5 %	3 043 \$	6,1 %
Autres administrations publiques canadiennes	254	5,6	1 050	5,7	37	6,4	207	5,9	-	-	1 548	5,7	1 624	5,6	1 358	5,9
Trésor des États-Unis	82	4,8	-	-	-	-	-	-	-	-	82	4,8	128	5,0	154	5,4
Autres organismes américains	96	4,9	1 473	5,4	255	5,4	-	-	20	6,0	1 844	5,4	3 049	5,3	4 313	5,6
Administrations publiques d'autres pays	279	5,9	443	5,7	60	6,0	64	6,0	-	-	846	5,8	919	5,5	879	7,1
Titres de créance d'entreprises	1 550	4,7	838	5,7	440	5,7	268	5,3	8	4,9	3 104	5,2	2 178	5,5	2 854	5,3
Titres de participation d'entreprises	125	5,9	159	5,6	452	5,0	44	5,0	2 496	2,5	3 276	3,2	2 511	4,9	1 787	4,8
Participations comptabilisées à la valeur de consolidation ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	203	-	203	-	198	-	174	-
Total des titres de créance																
Valeur comptable	3 116 \$		4 930 \$		962 \$		762 \$		28 \$		9 798 \$		10 090 \$		12 601 \$	
Valeur marchande estimative	3 099 \$		4 964 \$		933 \$		779 \$		28 \$		9 803 \$		10 340 \$		12 770 \$	
Total des titres de participation																
Valeur comptable	125 \$		159 \$		452 \$		44 \$		2 699 \$		3 479 \$		2 709 \$		1 961 \$	
Valeur marchande estimative ⁽³⁾	125 \$		161 \$		638 \$		59 \$		6 111 \$		7 094 \$		4 590 \$		2 342 \$	
Total des titres du compte de placement																
Valeur comptable	3 241 \$		5 089 \$		1 414 \$		806 \$		2 727 \$		13 277 \$		12 799 \$		14 562 \$	
Valeur marchande estimative ⁽³⁾	3 224 \$		5 125 \$		1 571 \$		838 \$		6 139 \$		16 897 \$		14 930 \$		15 112 \$	

(1) Représente le rendement moyen pondéré déterminé par l'application de la moyenne pondérée des rendements comptables des titres à revenu fixe individuels et des taux des dividendes stipulés sur les titres de participation d'entreprises.

(2) Aux fins de la présentation, la valeur marchande estimative est réputée égale à la valeur comptable.

(3) La juste valeur des titres du compte de placement négociés en bourse ne tient pas compte des ajustements au titre des restrictions sur la revente qui expirent à moins de un an, ou des ajustements au titre de la liquidité ou des frais futurs.

en millions de dollars, aux 31 octobre	Durée résiduelle du contrat										Total 1999		Total 1998		Total 1997	
	1 an ou moins		Plus de 1 an à 5 ans		Plus de 5 ans à 10 ans		Plus de 10 ans		Aucune échéance précise		Valeur comptable	Rendement ⁽¹⁾	Valeur comptable	Rendement ⁽¹⁾	Valeur comptable	Rendement ⁽¹⁾
	Valeur comptable	Rendement ⁽¹⁾	Valeur comptable	Rendement ⁽¹⁾	Valeur comptable	Rendement ⁽¹⁾	Valeur comptable	Rendement ⁽¹⁾	Valeur comptable	Rendement ⁽¹⁾						
Titres du compte de négociation⁽²⁾											11 977 \$		13 519 \$		9 720 \$	
Gouvernement du Canada	3 878 \$		6 285 \$		1 096 \$		718 \$		- \$				13 519 \$		9 720 \$	
Autres administrations publiques canadiennes	254		573		313		296		-				1 434		2 325	
Trésor des États-Unis et organismes américains	3 316		1 351		350		245		-				5 849		3 124	
Administrations publiques d'autres pays	148		372		45		30		-				2 758		1 465	
Titres de créance d'entreprises	5 527		1 771		1 256		1 413		-				11 534		6 650	
Titres de participation d'entreprises	13		3		-		13		16 788				12 969		7 226	
Total des titres du compte de négociation	13 136 \$		10 355 \$		3 060 \$		2 715 \$		16 788 \$		46 054 \$		48 063 \$		30 510 \$	
Total des titres de créance																
Valeur comptable	3 241 \$		5 089 \$		1 414 \$		806 \$		2 727 \$		13 277 \$		12 799 \$		14 562 \$	
Valeur marchande estimative ⁽³⁾	3 224 \$		5 125 \$		1 571 \$		838 \$		6 139 \$		16 897 \$		14 930 \$		15 112 \$	
Titres en substitut de prêts																
Valeur comptable	6 \$	5,1 %	155 \$	4,3 %	- \$	- %	- \$	- %	- \$	- %	161 \$	4,3 %	108 \$	4,2 %	180 \$	4,7 %
Valeur marchande estimative	6 \$		155 \$		- \$		- \$		- \$		161 \$		108 \$		180 \$	
Total des titres																
Valeur comptable	16 383 \$		15 599 \$		4 474 \$		3 521 \$		19 515 \$		59 492 \$		60 970 \$		45 252 \$	
Valeur marchande estimative ⁽³⁾	16 366 \$		15 635 \$		4 631 \$		3 553 \$		22 927 \$		63 112 \$		63 101 \$		45 802 \$	

(1) Représente le rendement moyen pondéré déterminé par l'application de la moyenne pondérée des rendements comptables des titres à revenu fixe individuels et des taux des dividendes stipulés sur les titres de participation d'entreprises.
(2) Comme les titres du compte de négociation sont comptabilisés à la valeur marchande, la valeur comptable correspond à la valeur marchande.
(3) La juste valeur des titres du compte de placement négociés en bourse ne tient pas compte des rajustements au titre des restrictions sur la revente qui expirent à moins de un an, ou des rajustements au titre de la liquidité ou des frais futurs.

VALEUR MARCHANDE ESTIMATIVE DES TITRES DU COMPTE DE PLACEMENT

en millions de dollars, aux 31 octobre	1999				1998			
	Valeur comptable	Gains non réalisés	Pertes non réalisées	Valeur marchande estimative	Valeur comptable	Gains non réalisés	Pertes non réalisées	Valeur marchande estimative
Titres émis ou garantis par								
le gouvernement du Canada	2 374 \$	52 \$	(18) \$	2 408 \$	2 192 \$	110 \$	(12) \$	2 290 \$
d'autres administrations publiques canadiennes	1 548	41	(40)	1 549	1 624	68	(1)	1 691
le Trésor des États-Unis	82	-	-	82	128	-	-	128
d'autres organismes américains	1 844	7	-	1 851	3 049	21	-	3 070
des administrations publiques d'autres pays	846	15	(1)	860	919	63	-	982
Titres d'entreprises								
Titres de créance	3 104	30	(81)	3 053	2 178	7	(6)	2 179
Titres de participation	3 276	3 744	(129)	6 891	2 511	1 966	(85)	4 392
Participations comptabilisées à la valeur de consolidation ⁽¹⁾	203	-	-	203	198	-	-	198
	13 277 \$	3 889 \$	(269) \$	16 897 \$	12 799 \$	2 235 \$	(104) \$	14 930 \$

(1) Aux fins de la présente, la valeur marchande estimative est réputée égale à la valeur comptable.

Opérations de négociation

Le revenu tiré des opérations de négociation provient d'opérations de négociation sur titres, devises et instruments dérivés. Le revenu net d'intérêts tiré des actifs de négociation fait partie intégrante des opérations de négociation et, par conséquent, il est inclus dans le revenu total tiré des opérations de négociation.

Les opérations de négociation comprennent les activités de courtage et autres opérations portant sur des titres et des instruments dérivés mesurées à la juste valeur, les gains et les pertes étant constatés aux résultats. Les opérations de négociation excluent les commissions de prise ferme et les commissions pour opérations sur titres qui sont présentées séparément dans les états consolidés des résultats.

REVENU TIRÉ DES OPÉRATIONS DE NÉGOCIATION

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	1999	1998	1997
Composition du revenu net d'intérêts			
Non lié aux opérations de négociation	4 492 \$	4 334 \$	4 399 \$
Lié aux opérations de négociation	(84)	3	118
Revenu net d'intérêts	4 408 \$	4 337 \$	4 517 \$
Composition du revenu tiré des opérations de négociation			
Revenu net d'intérêts	(84) \$	3 \$	118 \$
Revenu autre que d'intérêts	584	66	572
Revenu tiré des opérations de négociation	500 \$	69 \$	690 \$
Composition du revenu tiré des opérations de négociation par gamme de produits			
Taux d'intérêt	296 \$	97 \$	379 \$
Devises	24	50	78
Actions	33	(108)	161
Marchandises et autres ⁽¹⁾	147	30	72
Revenu tiré des opérations de négociation	500 \$	69 \$	690 \$

(1) Incluent les contrats d'échange d'éléments d'actif, les produits dérivés du crédit et la négociation et la vente de sous-prêts.

4. PRÊTS

en millions de dollars, aux 31 octobre	1999			1998		
	Montant brut	Provision	Total net	Montant brut	Provision	Total net
Prêts hypothécaires à l'habitation	46 637 \$	24 \$	46 613 \$	43 199 \$	27 \$	43 172 \$
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	24 751	219	24 532	24 563	181	24 382
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	47 552	505	47 047 ⁽¹⁾	49 811	551	49 260 ⁽¹⁾
Titres acquis en vertu de conventions de revente	19 158	-	19 158	36 293	-	36 293
Provision générale pour pertes sur créances	-	1 000	(1 000) ⁽¹⁾	-	850	(850) ⁽¹⁾
	138 098 \$	1 748 \$	136 350 \$	153 866 \$	1 609 \$	152 257 \$

(1) La provision générale pour pertes sur créances vise le portefeuille dans son ensemble. Cependant, aux fins de la présentation dans les bilans consolidés, elle est portée en diminution des prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

ÉCHÉANCE DES PRÊTS

en millions de dollars, aux 31 octobre	Durée résiduelle du contrat				Total 1999
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	
Prêts hypothécaires à l'habitation	9 879 \$	33 624 \$	2 909 \$	201 \$	46 613 \$
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	17 082	6 929	519	2	24 532
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	30 131	9 082	6 572	1 262	47 047
Titres acquis en vertu de conventions de revente	19 158	-	-	-	19 158
	76 250	49 635	10 000	1 465	137 350
Provision générale pour pertes sur créances					(1 000)
					136 350 \$

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	Spécifique ⁽¹⁾			Générale			Total ⁽¹⁾		
	1999	1998	1997	1999	1998	1997	1999	1998	1997
Solde au début de l'exercice	776 \$	945 \$	1 041 \$	850 \$	650 \$	400 \$	1 626 \$	1 595 \$	1 441 \$
Radiations	(754)	(592)	(621)	-	-	-	(754)	(592)	(621)
Recouvrements	144	132	157	-	-	-	144	132	157
Dotations aux pertes sur créances portée aux états consolidés des résultats	600	280	360	150	200	250	750	480	610
Redressements de change et autres	(14)	11	8	-	-	-	(14)	11	8
Solde à la fin de l'exercice	752 \$	776 \$	945 \$	1 000 \$	850 \$	650 \$	1 752 \$	1 626 \$	1 595 \$

(1) Inclut 4 M\$ au titre de la provision à l'égard de lettres de crédit (17 M\$ en 1998; 4 M\$ en 1997).

PRÊTS DOUTEUX

en millions de dollars, aux 31 octobre	1999			1998		
	Montant brut	Provision	Total net	Montant brut	Provision	Total net
Prêts hypothécaires à l'habitation	138 \$	24 \$	114 \$	135 \$	27 \$	108 \$
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	325	219	106	301	181	120
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 019	505	514	1 050	551	499
Provision générale pour pertes sur créances	-	1 000	(1 000) ⁽¹⁾	-	850	(850) ⁽¹⁾
	1 482 \$	1 748 \$	(266) \$	1 486 \$	1 609 \$	(123) \$

(1) La provision générale pour pertes sur créances vise le portefeuille dans son ensemble. Cependant, aux fins de la présentation dans les bilans consolidés, elle est portée en diminution des prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

Au 31 octobre 1999, les autres prêts en souffrance totalisaient 68 M\$ (77 M\$ en 1998), soit 44 M\$ (26 M\$ en 1998) au Canada et 24 M\$ (51 M\$ en 1998) à l'étranger. Les autres prêts en souffrance, à l'exception des prêts sur cartes de crédit et des prêts garantis par des administrations publiques, sont des prêts dont le remboursement du capital ou le versement de l'intérêt est en souffrance depuis 90 à 180 jours en vertu du contrat. Ces prêts n'ont pas été classés comme prêts douteux parce qu'ils sont garantis en totalité et sont en voie de recouvrement. Au 180^e jour, la banque cesse de constater les intérêts, quelle que soit la garantie détenue.

Au 31 octobre 1999, les intérêts à recevoir sur les prêts classés comme prêts douteux s'établissaient à 98 M\$ pour les prêts consentis au Canada (96 M\$ en 1998; 97 M\$ en 1997) et à 26 M\$ pour les prêts consentis à l'étranger (34 M\$ en 1998; 27 M\$ en 1997). De ces montants, les intérêts constatés sur les prêts classés comme prêts douteux s'élevaient à 59 M\$ pour les prêts consentis au Canada (41 M\$ en 1998; 39 M\$ en 1997) et à 13 M\$ pour les prêts consentis à l'étranger (10 M\$ en 1998; 11 M\$ en 1997).

5. TERRAINS, BÂTIMENTS ET MATÉRIEL

en millions de dollars, aux 31 octobre	1999			1998
	Coût	Amortissement cumulé ⁽¹⁾	Valeur comp- table nette	Valeur comp- table nette
Terrains	243 \$	- \$	243 \$	216 \$
Bâtiments	1 324	412	912	900
Ordinateurs, mobilier de bureau et autre matériel	2 364	1 545	819	800
Améliorations locatives	564	325	239	285
	4 495 \$	2 282 \$	2 213 \$	2 201 \$

(1) L'amortissement des bâtiments, du matériel et des améliorations locatives s'est élevé, pour l'exercice, à 336 M\$ (266 M\$ en 1998; 231 M\$ en 1997).

Durant l'exercice, la CIBC a révisé la durée de vie estimative de certains éléments d'actif liés à la technologie afin de tenir compte des dates de remplacement qui différeraient de celles prévues à l'origine. L'incidence de ce changement a entraîné la réduction du bénéfice net de 31 M\$ et du bénéfice par action de 0,08 \$.

En 1999, la CIBC a mis en vente son portefeuille de placements immobiliers. Les sept bâtiments et autres biens détenus par l'entremise de coentreprises sont situés dans des grands centres urbains du Canada.

6. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

en millions de dollars, aux 31 octobre	1999	1998
Intérêts courus à recevoir	1 236 \$	1 979 \$
Comptes des clients des courtiers	1 276	1 375
Charge de retraite payée d'avance (note 13)	267	271
Écart d'acquisition ⁽¹⁾	135	172
Autres charges payées d'avance et éléments reportés	718	120
Autres éléments, y compris les comptes débiteurs	2 372	3 138
	6 004 \$	7 055 \$

(1) L'amortissement de l'écart d'acquisition s'est chiffré à 32 M\$ (28 M\$ en 1998; 26 M\$ en 1997).

7. DÉPÔTS

en millions de dollars, aux 31 octobre	Payables à vue ⁽¹⁾	Payables à préavis ⁽²⁾	Payables à terme fixe ⁽³⁾				1999 Total	1998 Total	
			1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans			
Particuliers	3 634 \$	17 817 \$	27 711 \$	11 689 \$	27 \$	- \$	60 878 \$	59 993 \$	
Entreprises et administrations publiques	12 457	5 869	62 130	3 460	1 582	442	85 940	84 862	
Banques	1 163	1	10 510	1 499	16	34	13 223	15 020	
	17 254 \$	23 687 \$	100 351 \$	16 648 \$	1 625 \$	476 \$	160 041 \$	159 875 \$	
Composition :									
Dépôts non productifs d'intérêt dans									
- les établissements canadiens								6 569 \$	6 062 \$
- les établissements étrangers								619	554
Dépôts productifs d'intérêt dans									
- les établissements canadiens								94 172	87 363
- les établissements étrangers								57 870	64 936
Fonds fédéraux américains achetés								811	960
								160 041 \$	159 875 \$

(1) Les dépôts payables à vue comprennent tous les dépôts à l'égard desquels la CIBC n'est pas autorisée à exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

(2) Les dépôts payables à préavis comprennent tous les dépôts à l'égard desquels la CIBC peut légalement exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

(3) Les dépôts payables à terme fixe comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

8. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

en millions de dollars, aux 31 octobre	1999	1998
Intérêts courus à payer	2 353 \$	2 985 \$
Certificats d'or et d'argent	240	452
Comptes des clients des courtiers	2 462	1 000
Chèques et autres effets en transit, montant net	202	358
Éléments reportés	346	454
Impôts futurs (note 14)	147	223
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	204	230
Autres éléments, y compris les comptes créditeurs et les charges à payer	5 138	4 104
	11 092 \$	9 806 \$

9. DETTE SUBORDONNÉE

Les dettes ci-après ne sont pas garanties et sont subordonnées aux dépôts et autres éléments de passif. Les dettes libellées en devises servent à financer des actifs libellés en devises ou sont combinées à des opérations croisées sur devises pour créer artificiellement des passifs en dollars canadiens.

CONDITIONS DE LA DETTE SUBORDONNÉE

en millions de dollars, aux 31 octobre

Taux d'intérêt %	Date d'échéance	Date la plus proche de rachat par la CIBC		Devise	Montant 1999	Montant 1998
		Prix rendement Canada ou valeur nominale, le plus élevé des deux ⁽²⁾	À la valeur nominale			
9,5	30 décembre 1998 ⁽³⁾			LUF 1,5 milliard	- \$	68 \$
10,375	31 janvier 2000 ⁽³⁾				41	41
12,45	1 ^{er} décembre 2000 ⁽³⁾				9	9
7,88	28 juillet 2001 ⁽⁴⁾			5 milliards de yens	-	66
5,5	21 juin 2003 ⁽³⁾			5 milliards de yens	71	66
11,125	10 février 2004 ⁽³⁾⁽⁵⁾				1	50
7,1	10 mars 2004 ⁽⁵⁾	10 mars 1999			67	250
6,91	19 juillet 2004 ⁽⁴⁾			5 milliards de yens	-	66
8,55	12 mai 2005	12 mai 2000			70	70
8,65	22 août 2005	22 août 2000			200	200
5,52 ⁽¹⁾	5 septembre 2006		5 septembre 2001		220	220
Taux flottant ⁽⁶⁾	7 mars 2007		7 mars 2002		100	100
Taux flottant ⁽⁷⁾	30 octobre 2007		30 octobre 2002		250	250
Taux flottant ⁽⁷⁾	4 mars 2008		4 mars 2003		50	50
Taux flottant ⁽⁸⁾⁽⁹⁾	19 mai 2008		18 mai 2003	250 M\$ US	368	386
6,5 ⁽¹⁾	21 octobre 2009	21 octobre 1999	21 octobre 2004		400	-
7,4 ⁽¹⁾	31 janvier 2011		31 janvier 2006		250	250
8,15 ⁽¹⁾	25 avril 2011	25 avril 2001	25 avril 2006		250	250
7,0 ⁽¹⁾	23 octobre 2011	23 octobre 2001	23 octobre 2006		250	250
Taux flottant ⁽⁸⁾⁽¹⁰⁾	14 août 2012		14 août 2007	300 M\$ US	441	463
5,89 ⁽¹⁾	26 février 2013	26 février 1998	26 février 2008		120	120
9,65	31 octobre 2014	1 ^{er} novembre 1999			250	250
8,7	25 mai 2029 ⁽³⁾				25	25
8,7	25 mai 2032 ⁽³⁾				25	25
8,7	25 mai 2033 ⁽³⁾				25	25
8,7	25 mai 2035 ⁽³⁾				25	25
11,6	7 janvier 2031	7 janvier 1996			200	200
10,8	15 mai 2031	15 mai 2021			150	150
Taux flottant ⁽¹¹⁾	31 juillet 2084		27 juillet 1990	257 M\$ US ⁽¹²⁾	378	440
Taux flottant ⁽¹³⁾	31 août 2085		20 août 1991	209 M\$ US ⁽¹⁴⁾	308	349
					4 544 \$	4 714 \$

(1) Le taux d'intérêt est fixé au taux indiqué jusqu'à la date la plus proche de remboursement à la valeur nominale par la CIBC et, par la suite, au taux des acceptations bancaires à trois mois majoré de 1,00 %.

(2) Le prix rendement Canada est un prix qui est déterminé dans le but de procurer un rendement jusqu'à l'échéance égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada portant une échéance appropriée, majoré d'un taux prédéterminé.

(3) Ne peuvent être remboursées avant la date d'échéance.

(4) Remboursées par anticipation en vertu des dispositions normales des conventions visant les débetures au comptant.

(5) Une partie de l'encours a été convertie en passif-dépôts en 1999.

(6) Le taux d'intérêt est fondé sur le taux des acceptations bancaires à trois mois majoré de 0,20 % jusqu'à la date la plus proche de remboursement par la CIBC et, par la suite, sur le taux des acceptations bancaires à trois mois majoré de 1,00 %.

(7) Le taux d'intérêt est fondé sur le taux des acceptations bancaires à trois mois majoré de 0,21 % jusqu'à la date la plus proche de remboursement par la CIBC et, par la suite, sur le taux des acceptations bancaires à trois mois majoré de 1,00 %.

(8) Émises par Marchés mondiaux CIBC plc, et garanties par la CIBC sur une base subordonnée.

(9) Le taux d'intérêt est fondé sur le taux interbancaire offert à Londres (TIOL) de trois mois majoré de 0,25 % jusqu'à la date la plus proche de remboursement par Marchés mondiaux CIBC plc et, par la suite, sur le TIOL de trois mois majoré de 0,75 %.

(10) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL de trois mois majoré de 0,35 % jusqu'à la date la plus proche de remboursement par Marchés mondiaux CIBC plc et, par la suite, sur le TIOL de trois mois majoré de 1,35 %.

(11) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL de six mois majoré de 0,25 %.

(12) Une tranche de 28 M\$ US de la dette a été remboursée en espèces en 1999.

(13) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL de six mois majoré de 0,125 %.

(14) Une tranche de 17 M\$ US de la dette a été remboursée en espèces en 1999.

Le montant global des sommes dues à l'échéance de la dette subordonnée de la CIBC figure dans le tableau ci-dessous.

CALENDRIER DE REMBOURSEMENT

en millions de dollars

1 an ou moins	41 \$
Plus de 1 an à 2 ans	9
Plus de 2 ans à 3 ans	-
Plus de 3 ans à 4 ans	71
Plus de 4 ans à 5 ans	68
Plus de 5 ans	4 355
	4 544 \$

10. SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt auquel la CIBC est exposée découle de la non-concordance, ou écart, entre les actifs, les passifs et les instruments hors bilan dont le taux doit échoir ou être révisé à des dates précises. Les écarts qui existaient au 31 octobre 1998 sont décrits ci-après.

en millions de dollars, aux 31 octobre	Échéance ou date de révision de taux des instruments sensibles aux taux d'intérêt						Total
	Taux flottant	3 mois ou moins	Plus de 3 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Instruments non sensibles aux taux d'intérêt	
Actif 1999							
Liquidités	6 \$	8 641 \$	2 342 \$	- \$	- \$	1 538 \$	12 527 \$
Rendement réel ⁽¹⁾		5,07 %	5,65 %				
Titres du compte de placement	227	3 616	2 056	2 568	1 769	3 202	13 438
Rendement réel ⁽¹⁾		5,14 %	5,61 %	6,03 %	7,14 %		
Titres du compte de négociation	-	5 243	7 441	10 121	6 231	17 018	46 054
Rendement réel ⁽¹⁾		5,34 %	5,47 %	5,80 %	6,37 %		
Prêts	37 713	48 059	11 176	32 913	5 560	929	136 350
Rendement réel ⁽¹⁾		5,76 %	6,63 %	6,70 %	7,28 %		
Autres	-	24 449	-	-	-	17 513	41 962
Total de l'actif	37 946	90 008	23 015	45 602	13 560	40 200	250 331
Passif et capitaux propres							
Dépôts	21 456	63 616	40 827	15 937	2 075	16 130	160 041
Rendement réel ⁽¹⁾		4,86 %	4,85 %	5,13 %	6,19 %		
Engagements liés à des titres vendus à découvert	-	4 774	277	4 123	3 350	3 039	15 563
Rendement réel ⁽¹⁾		5,03 %	5,54 %	5,97 %	6,10 %		
Engagements liés à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	-	13 640	-	-	-	-	13 640
Rendement réel ⁽¹⁾		5,00 %					
Dette subordonnée	-	1 628	308	768	1 840	-	4 544
Rendement réel ⁽¹⁾		6,02 %	6,06 %	6,28 %	8,73 %		
Autres	-	25 097	-	-	-	31 446	56 543
Total du passif et des capitaux propres	21 456	108 755	41 412	20 828	7 265	50 615	250 331
Écart au bilan	16 490	(18 747)	(18 397)	24 774	6 295	(10 415)	-
Écart hors bilan	-	(14 018)	5 189	3 483	5 346	-	-
Écart total	16 490 \$	(32 765) \$	(13 208) \$	28 257 \$	11 641 \$	(10 415) \$	- \$
Écart cumulatif total	16 490 \$	(16 275) \$	(29 483) \$	(1 226) \$	10 415 \$	- \$	- \$
Écart par devise							
Écart au bilan							
Dollars canadiens	17 125 \$	(17 599) \$	(9 159) \$	24 105 \$	1 341 \$	(15 813) \$	- \$
Devises	(635)	(1 148)	(9 238)	669	4 954	5 398	-
Écart total au bilan	16 490	(18 747)	(18 397)	24 774	6 295	(10 415)	-
Écart hors bilan							
Dollars canadiens	-	(21 107)	9 346	5 957	5 804	-	-
Devises	-	7 089	(4 157)	(2 474)	(458)	-	-
Écart total hors bilan	-	(14 018)	5 189	3 483	5 346	-	-
Écart total	16 490 \$	(32 765) \$	(13 208) \$	28 257 \$	11 641 \$	(10 415) \$	- \$
1998 Écart par devise							
Écart au bilan							
Dollars canadiens	16 400 \$	(14 278) \$	(6 288) \$	22 066 \$	(252) \$	(17 648) \$	- \$
Devises	(4 700)	9 425	(15 151)	2 185	4 235	4 006	-
Écart total au bilan	11 700	(4 853)	(21 439)	24 251	3 983	(13 642)	-
Écart hors bilan							
Dollars canadiens	-	(24 994)	16 438	3 060	5 496	-	-
Devises	-	4 390	4 641	(9 003)	(28)	-	-
Écart total hors bilan	-	(20 604)	21 079	(5 943)	5 468	-	-
Écart total	11 700 \$	(25 457) \$	(360) \$	18 308 \$	9 451 \$	(13 642) \$	- \$
Écart cumulatif total	11 700 \$	(13 757) \$	(14 117) \$	4 191 \$	13 642 \$	- \$	- \$

(1) Représente le rendement réel moyen pondéré, compte tenu de la date de révision de taux prévue au contrat ou de la date d'échéance, selon la première éventualité.

11. CAPITAL SOCIAL**Autorisé****Actions privilégiées**

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie B sans valeur nominale pouvant être émises en séries pour une contrepartie globale d'au plus 5 000 M\$ dans chaque catégorie.

Actions ordinaires

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale pouvant être émises pour une contrepartie globale d'au plus 10 000 M\$.

Droits et privilèges rattachés aux actions**Actions privilégiées de catégorie A**

Les actions privilégiées de catégorie A de chacune des séries sont assorties de dividendes trimestriels non cumulatifs et sont rachetables au comptant au gré de la CIBC, à compter de la date de rachat préétablie,

aux prix de rachat au comptant indiqués ci-après. Chaque série, à l'exception de la série 18, confère également à la CIBC le droit de convertir les actions en actions ordinaires de la CIBC à compter de la date de conversion préétablie. Chaque action est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant du moment par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (défini dans le prospectus simplifié ou dans le supplément), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. Les actionnaires acquièrent le même droit de conversion à une date de conversion préétablie. Qui plus est, sous réserve de l'approbation du surintendant des institutions financières Canada, la CIBC peut choisir de racheter au comptant les actions ainsi remises pour conversion ou d'en assurer la vente au comptant à un autre acheteur.

CONDITIONS RATTACHÉES AUX ACTIONS PRIVILÉGIÉES

	Dividende trimestriel par action	Date de rachat préétablie	Prix de rachat au comptant par action	Conversion en actions ordinaires	
				Date de conversion - CIBC	Date de conversion - Actionnaires
Série 12	0,406250 \$ US	31 octobre 2000	26,00 \$ US	31 octobre 2000	31 juillet 2003
		31 octobre 2001	25,50 \$ US		
		31 octobre 2002	25,00 \$ US		
Série 13	0,437500 \$	31 octobre 2000	26,00 \$	31 octobre 2000	31 juillet 2003
		31 octobre 2001	25,50 \$		
		31 octobre 2002	25,00 \$		
Série 14	0,371875 \$	31 juillet 2003	26,00 \$	31 juillet 2003	31 juillet 2006
		31 juillet 2004	25,50 \$		
		31 juillet 2005	25,00 \$		
Série 15	0,353125 \$	31 juillet 2004	26,00 \$	31 juillet 2004	31 juillet 2007
		31 juillet 2005	25,50 \$		
		31 juillet 2006	25,00 \$		
Série 16	0,353125 \$ US	29 octobre 2004	25,50 \$ US	29 octobre 2004	29 octobre 2007
		29 octobre 2005	25,25 \$ US		
		29 octobre 2006	25,00 \$ US		
Série 17	0,340625 \$	29 octobre 2004	25,50 \$	29 octobre 2004	29 octobre 2007
		29 octobre 2005	25,25 \$		
		29 octobre 2006	25,00 \$		
Série 18	0,343750 \$	29 octobre 2012	25,00 \$	non convertible	non convertible
Série 19	0,309375 \$	30 avril 2008	25,75 \$	30 avril 2008	30 avril 2013
		30 avril 2009	25,60 \$		
		30 avril 2010	25,45 \$		
		30 avril 2011	25,30 \$		
		30 avril 2012	25,15 \$		
		30 avril 2013	25,00 \$		
Série 20	0,321875 \$ US	31 octobre 2005	25,50 \$ US	31 octobre 2005	30 avril 2008
		31 octobre 2006	25,25 \$ US		
		31 octobre 2007	25,00 \$ US		

ACTIONS EN CIRCULATION ET DIVIDENDES DÉCLARÉS

aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	1999				1998				1997	
	Nombre d'actions	Actions en circulation en millions de dollars	Dividendes déclarés en millions de dollars	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions	Actions en circulation en millions de dollars	Dividendes déclarés en millions de dollars	Dividendes déclarés par action	Dividendes déclarés en millions de dollars	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées de catégorie A										
Actions à taux flottant à dividendes cumulatifs										
Série 4	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	- \$	4 \$	3,41 \$
Série 5	-	-	-	- \$	-	-	-	- \$	4	0,82 \$
		-	-			-	-		8	
Actions à taux fixe à dividendes non cumulatifs										
Série 9	-	-	-	- \$	-	-	11	1,14 \$	23	2,28 \$
Série 12	6 000 000	221	14	1,63 \$ US	6 000 000	232	14	1,63 \$ US	13	1,63 \$ US
Série 13	8 000 000	200	14	1,75 \$	8 000 000	200	14	1,75 \$	14	1,75 \$
Série 14	8 000 000	200	12	1,49 \$	8 000 000	200	12	1,49 \$	12	1,49 \$
Série 15	12 000 000	300	17	1,41 \$	12 000 000	300	17	1,41 \$	17	1,41 \$
Série 16	5 500 000	203	11	1,41 \$ US	5 500 000	212	12	1,41 \$ US	6	0,82 \$ US
Série 17	6 500 000	162	9	1,36 \$	6 500 000	162	9	1,36 \$	5	0,79 \$
Série 18	12 000 000	300	17	1,38 \$	12 000 000	300	16	1,36 \$	-	- \$
Série 19	8 000 000	200	10	1,24 \$	8 000 000	200	6	0,74 \$	-	- \$
Série 20	4 000 000	147	8	1,29 \$ US	4 000 000	155	5	0,77 \$ US	-	- \$
		1 933	112			1 961	116		90	
Total du capital social en actions privilégiées et des dividendes		1 933 \$	112 \$		1 961 \$	116 \$			98 \$	
Actions ordinaires										
Total du capital social en actions ordinaires, au début de l'exercice										
	415 515 134	3 128 \$			414 293 851	3 105 \$				
Émises dans le cadre du régime d'options de souscription d'actions des employés										
	506 445	10			1 221 283	23				
Rachat d'actions ordinaires										
	(13 743 000)	(103)			-	-				
Total du capital social en actions ordinaires et des dividendes		402 278 579	3 035 \$	492 \$ 1,20 \$	415 515 134	3 128 \$	498 \$ 1,20 \$		434 \$ 1,05 \$	
Total des dividendes déclarés			604 \$		614 \$				532 \$	

Restrictions sur le versement de dividendes

En vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), il est interdit à la CIBC de déclarer des dividendes sur ses actions privilégiées ou ordinaires lorsque, ce faisant, elle contrevient ou serait en position de contrevioler aux règlements relatifs à la suffisance des capitaux propres et à la liquidité ou à toute autre directive réglementaire émise en vertu de la Loi. En outre, la capacité de verser des dividendes sur les actions ordinaires est limitée par les conditions rattachées aux actions privilégiées en circulation, selon lesquelles la CIBC ne peut en aucun cas verser de dividendes sur ses actions ordinaires, sauf si tous les dividendes auxquels les porteurs d'actions privilégiées ont droit ont été déclarés et versés ou réservés pour versement.

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

En vertu du régime d'investissement à l'intention des actionnaires, les actionnaires admissibles ont le droit de participer à l'une ou plusieurs des options suivantes : option de réinvestissement des dividendes, option de souscription d'actions ou option de dividendes en actions.

Actions en réserve à émettre ultérieurement

Au 31 octobre 1999, 8 526 186 actions ordinaires ont été réservées afin d'être émises dans le cadre du régime d'options de souscription d'actions des employés.

Rachat d'actions

Le 17 septembre 1998, la CIBC a annoncé un programme visant le rachat d'au plus 20 millions d'actions de son capital social en actions ordinaires en circulation. Dans le cadre de ce programme, qui a été mis à exécution, 13,7 millions d'actions ont été rachetées à un prix moyen de 36,38 \$ par action.

Le 2 décembre 1999, le conseil a approuvé une offre publique de rachat suivant le cours normal portant sur le rachat d'au plus 5 % des actions ordinaires en circulation de la CIBC, sous réserve des approbations des autorités de réglementation.

12. RÉMUNÉRATION SOUS FORME D' ACTIONS

La CIBC dispose de quatre régimes de rémunération sous forme d'actions, qui sont décrits ci-après. La charge de rémunération constatée à l'égard de ces régimes a totalisé 142 M\$ (45 M\$ en 1998; 158 M\$ en 1997). Régime d'options de souscription d'actions des employés

En vertu du régime d'options de souscription d'actions des employés de la CIBC, des options de souscription d'actions sont octroyées périodiquement à des employés désignés. Ces options confèrent à l'employé le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix de levée fixe égal au cours de l'action à la date d'octroi de l'option. Les droits sur les actions sont acquis en proportions égales sur quatre ans et expirent 10 ans après la date d'octroi, sauf pour ce qui concerne les options qui expirent en février 2001 dont les droits sont acquis à l'atteinte de certains résultats financiers.

Jusqu'à 50 % des options acquises peuvent être levées à titre de droits à la plus-value des actions. Ces droits peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à la différence entre le prix de levée de l'option et le cours moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le jour précédant celui où les droits sont exercés.

La CIBC calcule la charge de rémunération relative aux droits à la plus-value des actions sur la période d'acquisition des droits, d'après le pourcentage de levée prévu et l'excédent du cours sur le prix de levée. La charge de rémunération constatée pour l'exercice à l'égard de ce régime a totalisé 8 M\$ (recouvrement de 16 M\$ en 1998; charge de 17 M\$ en 1997). Régime d'achat d'actions des employés

En vertu du régime d'achat d'actions des employés de la CIBC, les employés admissibles peuvent demander chaque année qu'une somme pouvant atteindre jusqu'à 6 % de leur salaire de base annuel soit retenue

aux fins de l'achat d'actions ordinaires de la CIBC. La CIBC verse un montant égal à 50 % de la cotisation de l'employé. Le fiduciaire du régime consacre la totalité des cotisations à l'achat d'actions ordinaires sur le marché, durant chaque période de paie. Après deux ans de participation continue au régime, les cotisations de la CIBC sont acquises à l'employé; toutes les cotisations ultérieures sont acquises dès leur versement. Les cotisations de la CIBC, qui sont passées en charges dès qu'elles sont versées, ont totalisé 26 M\$ (25 M\$ en 1998; 24 M\$ en 1997).

Régime incitatif à long terme

En vertu du régime incitatif à long terme de la CIBC, des actions ordinaires sont octroyées à certains employés clés de Marchés mondiaux CIBC.

L'argent servant à financer ce régime est versé dans une fiducie qui achète des actions ordinaires de la CIBC sur le marché. Les droits sur les actions sont acquis sur trois ans. La charge de rémunération constatée est égale aux sommes à transférer à la fiducie au titre des affectations de l'exercice considéré, lesquelles ont totalisé 106 M\$ (36 M\$ en 1998; 117 M\$ en 1997).

Unités d'actions reportées en vue de la retraite

En 1999, la CIBC a mis en place un régime d'encouragement à long terme destiné à certains cadres supérieurs. En vertu du régime, les participants ont droit à des unités d'actions reportées en vue de la retraite (UARR), qui deviennent acquises après deux ans si certaines conditions relatives au rendement sont respectées. Chaque UARR équivaut à une action ordinaire de la CIBC et peut être rachetée seulement au moment de la prise de retraite du participant, à son décès ou à sa cessation d'emploi. La charge de rémunération afférente aux UARR est portée aux résultats à la date de l'octroi. Cette charge s'est élevée à 2 M\$ pour 1999.

RÉGIME D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS DES EMPLOYÉS

	1999		1998		1997	
aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	Nombre d'options de souscription d'actions	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options de souscription d'actions	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options de souscription d'actions ⁽¹⁾	Prix de levée moyen pondéré
En circulation, au début de l'exercice	13 106 825	28,20 \$	11 131 619	23,02 \$	9 467 660	18,08 \$
Octroyées	4 617 000	38,95 \$	3 632 980	40,65 \$	3 862 300	32,09 \$
Levées	(506 445)	20,00 \$	(1 221 283)	19,14 \$	(1 514 095)	17,16 \$
Perdues par défaut/annulées	(388 050)	35,62 \$	(200 846)	32,55 \$	(452 500)	19,83 \$
Levées à titre de droits à la plus-value des actions	(121 055)	18,71 \$	(235 645)	18,94 \$	(231 746)	16,92 \$
En circulation, à la fin de l'exercice	16 708 275	31,31 \$	13 106 825	28,20 \$	11 131 619	23,02 \$
Pouvant être levées, à la fin de l'exercice	7 043 274	23,51 \$	5 084 611	19,83 \$	3 921 654	17,31 \$

(1) Les options en circulation ont été retraitées pour tenir compte d'un dividende en actions payé le 27 mars 1997.

OPTIONS EN CIRCULATION

Prix de levée	Options de souscription d'actions en circulation	Options de souscription d'actions dévolues	Échéance
33,850 \$	702 000	-	Février 2001
15,375 \$	751 075	751 075	Février 2003
17,813 \$	1 015 825	1 015 825	Février 2004
16,375 \$	1 419 515	1 419 515	Février 2005
21,125 \$	2 166 900	1 625 175	Février 2006
31,700 \$	2 754 276	1 377 138	Février 2007
40,650 \$	3 418 184	854 546	Février 2008
38,950 \$	4 480 500	-	Février 2009
	16 708 275	7 043 274	

Informations pro forma

La CIBC utilise la méthode de la valeur intrinsèque pour comptabiliser la rémunération sous forme d'actions. La juste valeur de chaque option octroyée en 1999 a été estimée à 13,35 \$ (13,90 \$ en 1998; 13,46 \$ en 1997) à l'aide du modèle Cox-Rubinstein pour l'établissement des prix des options américaines.

Ce modèle d'établissement des prix repose sur les hypothèses suivantes : taux d'intérêt à court terme sans risque de 6 % (5 % en 1998; 1997 : taux d'intérêt variant entre 3,6 % pour un an et 7,4 % pour 10 ans), taux de rendement prévu des actions de 3,08 % par année (2,95 % en 1998; 1997 : taux de rendement variant entre 0,90 \$ par action en 1996 et 1,90 \$ par action en 2007) et volatilité prévue de 28 % du cours de l'action ordinaire (30 % en 1998; 24 % en 1997).

En vertu de la méthode de la juste valeur, le coût de rémunération lié aux droits à la plus-value des actions doit être mesuré comme la valeur intrinsèque de ces droits à la date de levée. En conséquence, selon cette méthode, le coût de rémunération lié aux droits à la

plus-value des actions est mesuré selon la méthode linéaire, sur la période d'acquisition des droits, en fonction de l'excédent du cours du marché sur le prix de levée, en supposant que toutes les options admissibles à des droits à la plus-value des actions sont levées à ce titre.

Pour 1999, si la méthode de la juste valeur avait été utilisée pour les options octroyées après 1995, le bénéfice net aurait été réduit de 13 M\$ (14 M\$ en 1998; 8 M\$ en 1997) et le bénéfice par action dilué et non dilué, de 0,03 \$ (0,03 \$ en 1998; 0,02 \$ en 1997).

13. AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE

La CIBC offre aux employés admissibles des prestations de retraite qui sont en général fonction du nombre d'années de service et du salaire à l'approche de la retraite. La politique de capitalisation de la CIBC applicable à ses principaux régimes de pension tient compte des normes de capitalisation adoptées par les autorités de réglementation compétentes, selon lesquelles les cotisations doivent être suffisantes pour satisfaire au service des prestations constituées et à l'obligation liée au coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, sauf pour certains régimes dont les cotisations ne sont pas obligatoires et ne sont pas déductibles fiscalement.

L'actif détenu dans les principaux régimes de pension se compose principalement de bons du Trésor, d'obligations d'État, d'obligations d'entreprise et d'actions.

Le coût des avantages complémentaires de retraite liés à l'assurance-vie et à l'assurance des soins dentaires et médicaux, qui est comptabilisé à mesure qu'il est engagé, s'est élevé à 10 M\$ en 1999 (14 M\$ en 1998; 6 M\$ en 1997).

La capitalisation des principaux régimes de pension et les montants constatés dans les bilans consolidés de la CIBC s'établissent comme suit :

CAPITALISATION DES RÉGIMES DE PENSION		
en millions de dollars, aux 31 octobre		
	1999	1998
Obligation au titre des prestations constituées		
Acquises	1 500 \$	1 453 \$
Non acquises	42	45
	1 542 \$	1 498 \$
Valeur de l'actif des fonds de pension déterminée en fonction du marché	2 362 \$	2 155 \$
Obligation au titre des prestations projetées	(1 875)	(1 812)
Capitalisation excédentaire	487	343
Coût des prestations au titre des services passés - non constaté	43	42
Actif net de transition - non constaté	6	7
Gains actuariels nets - non constatés	(269)	(121)
Charge de pension payée d'avance	267 \$	271 \$

La charge de pension et les hypothèses actuarielles associées aux régimes de pension, qui sont prises en compte dans les charges sociales, sont les suivantes :

CHARGE DE PENSION			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre			
	1999	1998	1997
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	50 \$	47 \$	41 \$
Intérêt de l'obligation au titre des prestations projetées	135	130	126
Revenu réel réalisé sur l'actif	(302)	(135)	(408)
Amortissement net et report	140	(35)	249
Charge de pension nette	23 \$	7 \$	8 \$

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES			
exercices terminés les 31 octobre			
	1999	1998	1997
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	7,5 %	7,5 %	8,0 %
Taux d'augmentations salariales	4,5 %	4,5 %	5,0 %
Taux de rendement à long terme prévu sur l'actif des fonds de pension	7,5 %	7,5 %	8,0 %
Durée moyenne prévue du reste de la carrière active des groupes de salariés	13 ans	13 ans	13 ans

Événement postérieur à la date du bilan

Les deux principaux régimes de pension de la CIBC, le régime contributif à prestations déterminées et le régime non contributif à prestations déterminées, seront regroupés en date du 1^{er} novembre 1999. Les éléments d'actif et les obligations liés aux régimes demeureront les mêmes. Le regroupement n'aura aucune incidence sur les états financiers consolidés de la CIBC.

14. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les composantes de la charge d'impôts figurant dans les états consolidés des résultats se présentent comme suit :

COMPOSANTES DE LA CHARGE D'IMPÔTS			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre			
	1999	1998	1997
Impôts exigibles			
Fédéral	38 \$	362 \$	516 \$
Provinciaux	31	162	214
Étrangers	248	33	215
	317	557	945
Impôts futurs			
Fédéral	16	(66)	(13)
Provinciaux	2	(24)	(6)
Étrangers	(15)	(7)	11
	3	(97)	(8)
	320 \$	460 \$	937 \$

Les impôts sur le revenu sont présentés comme suit dans les états financiers :

TOTAL DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre			
	1999	1998	1997
États consolidés des résultats			
Charge d'impôts	320 \$	460 \$	937 \$
États consolidés de l'évolution des capitaux propres			
Redressement de change	146	(238)	(84)
Autres	-	(7)	(5)
	466 \$	215 \$	848 \$

Les soldes d'impôts futurs, qui sont portés aux autres éléments de passif (note 8), résultent d'écarts temporaires entre la valeur fiscale des éléments d'actif et de passif et leur valeur comptable dans les bilans consolidés.

Le taux combiné des impôts fédéral et provinciaux sur les bénéfices des sociétés au Canada varie chaque année en fonction des modifications apportées aux taux réglementaires exigés par chacune des administrations fiscales et selon les variations de la proportion des activités de la CIBC exercées dans chaque province. La CIBC est assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices des centres bancaires à l'étranger. Les bénéfices des filiales étrangères seraient normalement assujettis à l'impôt canadien seulement lorsqu'ils sont distribués au Canada. Les impôts canadiens additionnels qui seraient exigibles si tous les bénéfices non répartis des filiales étrangères étaient distribués à la société mère canadienne sont estimés à 75 M\$ au 31 octobre 1999 (35 M\$ en 1998; 20 M\$ en 1997).

Les taux d'imposition réels utilisés dans les états consolidés des résultats sont différents du taux combiné des impôts fédéral et provinciaux sur les bénéfices des sociétés au Canada, lequel est de 43,2 % (43,2 % en 1998 et 43,2 % en 1997) pour les raisons suivantes :

RAPPROCHEMENT DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	1999	1998	1997
Taux combiné des impôts fédéral et provinciaux canadiens appliqué au bénéfice net avant charge d'impôts	600 \$	663 \$	1 087 \$
La charge d'impôts est rajustée pour tenir compte de ce qui suit :			
Bénéfice des filiales étrangères	(291)	(177)	(123)
Bénéfices et gains exonérés d'impôt	(135)	(61)	(76)
Impôt fédéral sur les grandes sociétés	16	20	14
Impôt temporaire sur le capital	10	10	11
Bénéfice des filiales au Canada	31	10	9
Autres	89	(5)	15
Charge d'impôts dans les états consolidés des résultats	320 \$	460 \$	937 \$

COMPOSANTES DES SOLDES D'IMPÔTS FUTURS

en millions de dollars, aux 31 octobre	1999	1998	1997
Passifs d'impôts futurs			
Loyers à recevoir	605 \$	488 \$	412 \$
Locaux et matériel	129	124	97
Charge de pension payée d'avance	98	86	91
Bénéfices non distribués des filiales étrangères	295	92	82
Créances issues de la titrisation	9	14	10
Gains de change non réalisés	89	143	37
Autres	63	-	-
	1 288	947	729
Actifs d'impôts futurs			
Provision pour pertes sur créances	547	447	331
Revenu comptabilisé d'avance	30	44	45
Dévaluations de placements	125	35	(3)
Reports de pertes fiscales	11	26	9
Provisions	295	74	32
Frais reportés	132	89	56
Autres	1	9	18
	1 141	724	488
Impôts futurs	147 \$	223 \$	241 \$

15. BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE

Le bénéfice net par action ordinaire correspond au bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation.

Le bénéfice net dilué par action ordinaire tient compte de l'effet dilutif potentiel de la levée des options de souscription d'actions des employés en circulation et de toutes les autres conversions ayant un effet dilutif.

16. EXIGENCES RELATIVES AU CAPITAL

Le calcul du capital réglementaire de la CIBC est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), qui reposent sur le « cadre de fonds propres fondé sur les risques », publié par la Banque des règlements internationaux (BRI).

Le total du capital réglementaire correspond à la somme du capital des première et deuxième catégories, moins certaines déductions. Le capital de première catégorie comprend les actions ordinaires, les bénéfices non répartis, les actions privilégiées à dividende non cumulatif et la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales, moins tout écart d'acquisition non amorti. Le capital de deuxième catégorie comprend la dette subordonnée non amortie et la provision générale pour pertes sur créances jusqu'à concurrence de 0,75 % de l'actif pondéré quant au risque. Le concept du capital de troisième catégorie a été élaboré en vertu des normes de la BRI parallèlement à l'adoption des exigences relatives au risque de marché pour le capital en janvier 1998. Les lignes directrices précises n'ont pas été fixées par le BSIF.

Le BSIF exige par ailleurs que le ratio de levier financier des banques ne dépasse pas un certain niveau. Le ratio, qui correspond à un multiple de l'actif brut rajusté en fonction du capital, ne peut être supérieur à 20 fois le capital.

Les ratios de capital de la CIBC et le ratio de levier financier s'établissent comme suit :

RATIOS DE CAPITAL ET RATIO DE LEVIER FINANCIER

en millions de dollars, aux 31 octobre	Minimum requis	1999	1998
Capital de première catégorie		11 139	11 212
Total du capital réglementaire		15 435	15 765
Ratio de capital de première catégorie	min. 4,0 %	8,3 %	7,7 %
Total du ratio de capital	min. 8,0 %	11,5 %	10,8 %
Ratio de levier financier	max. 20,0 x	16,3 x	17,5 x

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal des affaires, la CIBC fournit des services bancaires habituels à ses sociétés affiliées, à des conditions similaires à celles offertes à des tiers.

Des prêts sont consentis à des administrateurs, des dirigeants et des employés à des taux et conditions divers.

ENCOURS DES PRÊTS CONSENTIS À DES ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET EMPLOYÉS		
en millions de dollars, aux 31 octobre	1999	1998
Prêts hypothécaires	505 \$	738 \$
Prêts personnels	450	309
	955 \$	1 047 \$

18. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent montrent la juste valeur des instruments financiers de la CIBC portés ou non au bilan, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-après.

La juste valeur représente le montant auquel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties non liées agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence et, lorsqu'il en existe un, attesté par un cours du marché.

Le cours du marché des actions cotées du compte de placement ne tient pas compte des rajustements au titre des restrictions à la revente en deçà de un an de la date d'arrêt des comptes, ni des rajustements au titre de la liquidité et des frais futurs.

Il n'existe pas de cours du marché pour une part importante des instruments financiers de la CIBC. En conséquence, les justes valeurs présentées sont des estimations établies à l'aide de techniques d'actua-

lisation ou d'autres techniques d'évaluation, qui peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette ultime.

Étant donné le rôle du jugement dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation et d'estimation acceptables pour le calcul des justes valeurs, les résultats ne sont pas nécessairement comparables entre institutions financières. La juste valeur estimative reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures.

La juste valeur des actifs et des passifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, par exemple les terrains, bâtiments et matériel, n'est pas présentée. Les biens incorporels tels les relations avec les clients et les contrats de location, qui, de l'avis de la direction, ont une valeur ajoutée importante pour la CIBC, ne figurent pas non plus dans les informations données ci-après.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en millions de dollars, aux 31 octobre	1999			1998		
	Valeur comptable	Juste valeur	Excédent de la juste valeur sur la valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Excédent de la juste valeur sur la valeur comptable
Actif						
Liquidités	12 527 \$	12 527 \$	- \$	10 795 \$	10 795 \$	- \$
Titres	59 492	63 112	3 620	60 970	63 101	2 131
Prêts	136 350	134 884	(1 466)	152 257	152 724	467
Acceptations	9 296	9 296	-	10 995	10 995	-
Autres	2 512	2 512	-	3 354	3 354	-
Passif						
Dépôts	160 041 \$	160 082 \$	41 \$	159 875 \$	160 353 \$	478 \$
Acceptations	9 296	9 296	-	10 995	10 995	-
Engagements liés à des titres vendus à découvert	15 563	15 563	-	16 049	16 049	-
Engagements liés à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	13 640	13 640	-	32 610	32 610	-
Autres	4 815	4 815	-	3 985	3 985	-
Dette subordonnée	4 544	4 762	218	4 714	5 059	345
Instruments financiers dérivés						
Actif net	(648) \$	(284) \$	364 \$	912 \$	1 824 \$	912 \$

en millions de dollars, aux 31 octobre	1999 Juste valeur			1998 Juste valeur		
	Positive	Négative	Nette	Positive	Négative	Nette
JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS						
Compte de négociation						
Produits liés aux taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	51 \$	52 \$	(1) \$	353 \$	411 \$	(58) \$
Contrats à terme normalisés	-	-	-	-	-	-
Swaps	9 493	8 675	818	15 258	15 219	39
Options achetées	996	-	996	1 106	-	1 106
Options vendues	-	1 281	(1 281)	-	1 006	(1 006)
Total des produits liés aux taux d'intérêt	10 540	10 008	532	16 717	16 636	81
Produits liés au change						
Contrats au comptant et à terme	2 713	3 184	(471)	7 450	6 501	949
Contrats à terme normalisés	-	-	-	-	-	-
Swaps	5 005	3 720	1 285	6 409	4 238	2 171
Options achetées	295	-	295	1 878	-	1 878
Options vendues	-	285	(285)	-	2 227	(2 227)
Total des produits liés au change	8 013	7 189	824	15 737	12 966	2 771
Autres	5 896	7 900	(2 004)	4 703	6 643	(1 940)
Total - Compte de négociation	24 449	25 097	(648)	37 157	36 245	912
Gestion de l'actif et du passif						
Produits liés aux taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	-	-	-	3	3	-
Contrats à terme normalisés	-	-	-	-	-	-
Swaps	689	496	193	1 092	482	610
Options achetées	33	-	33	23	-	23
Options vendues	-	5	(5)	-	-	-
Total des produits liés aux taux d'intérêt	722	501	221	1 118	485	633
Produits liés au change						
Contrats au comptant et à terme	94	31	63	41	72	(31)
Contrats à terme normalisés	-	-	-	-	-	-
Swaps	205	312	(107)	478	189	289
Options achetées	-	-	-	-	-	-
Options vendues	-	-	-	-	-	-
Total des produits liés au change	299	343	(44)	519	261	258
Autres	236	49	187	21	-	21
Total - Gestion de l'actif et du passif	1 257	893	364	1 658	746	912
Juste valeur totale	25 706	25 990	(284)	38 815	36 991	1 824
Moins l'incidence des accords généraux de compensation	(12 624)	(12 624)	-	(20 262)	(20 262)	-
	13 082 \$	13 366 \$	(284) \$	18 553 \$	16 729 \$	1 824 \$
Juste valeur moyenne des instruments dérivés du compte de négociation⁽¹⁾						
Produits liés aux taux d'intérêt	13 510 \$	13 206 \$	304 \$	11 247 \$	11 254 \$	(7) \$
Produits liés au change	10 245	8 829	1 416	12 527	11 445	1 082
Autres	6 158	7 633	(1 475)	4 177	4 695	(518)
	29 913 \$	29 668 \$	245 \$	27 951 \$	27 394 \$	557 \$

(1) La juste valeur moyenne correspond à la moyenne mensuelle.

Méthodes et hypothèses – instruments financiers portés au bilan

Instruments financiers inscrits à la valeur comptable

En raison de leur échéance à court terme, certains instruments financiers portés au bilan ont une valeur comptable réputée proche de la juste valeur. Ces instruments comprennent les liquidités, les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, les autres éléments d'actif, les acceptations, les engagements liés à des titres vendus à découvert, les engagements liés à des titres vendus en vertu de conventions de rachat et les autres éléments de passif.

Titres

La juste valeur estimative des titres, présentée dans le détail à la note 3, est fondée sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Autrement, elle est estimée à partir des cours du marché de titres semblables.

Prêts

La juste valeur estimative des prêts rentables à taux variable dont le taux est révisé fréquemment est réputée être égale à la valeur comptable. La juste valeur des autres prêts est estimée par actualisation des flux de trésorerie, en utilisant les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques de crédit semblables.

Passif-dépôts

La juste valeur des dépôts à taux flottant est réputée être égale à la valeur comptable. La juste valeur estimative des dépôts à taux fixe est déterminée par actualisation des flux de trésorerie contractuels, en utilisant les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts assortis de conditions semblables.

Dette subordonnée

La juste valeur de la dette subordonnée est déterminée en fonction des cours du marché actuels de ces titres d'emprunt ou de titres semblables.

Méthodes et hypothèses – instruments financiers hors bilan

Instruments dérivés

La juste valeur des instruments dérivés est fondée sur les cours du marché ou les cours fournis par les courtiers, lorsqu'ils sont disponibles. Autrement, elle est estimée à l'aide de modèles d'établissement de prix approuvés qui tiennent compte des prix du marché actuels et des prix contractuels des instruments sous-jacents, de la valeur temporelle de l'argent, des courbes de taux d'intérêt et des facteurs de volatilité.

Ententes relatives au crédit

Les engagements à consentir du crédit sont pour la plupart assortis d'un taux variable et n'exposent donc pas la CIBC à un risque de taux d'intérêt.

19. INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Comme il est expliqué dans la note 1, la CIBC utilise, dans le cours normal de ses affaires, divers contrats d'instruments dérivés qui limiteront le risque ou donneront lieu à divers degrés et types de risques.

Instruments dérivés utilisés par la CIBC

La plupart des contrats d'instruments dérivés de la CIBC sont négociés hors bourse, en privé entre la CIBC et un tiers. Les autres contrats sont conclus par l'entremise de bourses réglementées et consistent essentiellement en options et en contrats à terme normalisés.

Produits liés aux taux d'intérêt

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats qui permettent de fixer effectivement un taux d'intérêt futur. Le contrat prévoit que, à une date future prédéterminée, les parties procéderont à un règlement en espèces, correspondant à la différence entre le taux d'intérêt contractuel et un taux courant du marché défini, appliquée à un montant de capital théorique convenu. Aucun échange de capital n'a lieu.

Les contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles standards conclues avec une bourse donnée et visant la livraison ou la réception de quantités précises d'un instrument financier à des dates futures déterminées, à un prix établi sur la bourse. Ces contrats diffèrent des contrats à terme de gré à gré en ce sens qu'ils portent sur des montants standards, prévoient des dates de livraison standards et sont négociés sur une bourse établie.

Les swaps de taux d'intérêt sont des opérations financières permettant à deux parties de s'échanger des versements d'intérêts pendant une période déterminée, sur la base d'un montant de capital théorique.

Les options sur taux d'intérêt achetées sont des contrats aux termes desquels l'acheteur acquiert du vendeur de l'option le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date ou pendant une période future déterminée, un instrument financier donné à un prix fixé.

Les options sur taux d'intérêt vendues sont des contrats aux termes desquels le vendeur, moyennant une commission, accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre à une date ou pendant une période future déterminée, un instrument financier donné à un prix fixé.

Produits liés au change

Les contrats de change au comptant et à terme sont des opérations visant l'achat ou la vente d'une devise qui doit être livrée immédiatement dans le cas d'un contrat au comptant, ou encore à une date future déterminée ou à l'intérieur d'une fourchette de dates futures, dans le cas d'un contrat à terme.

Les contrats de change à terme normalisés procèdent de la même manière que les contrats à terme de gré à gré, sauf qu'ils portent sur des montants standards, prévoient des dates de livraison standards et sont négociés sur une bourse établie.

Les contrats de swap comprennent les opérations croisées sur devises et les swaps de taux d'intérêt multidevises. Les opérations croisées sur devises sont des opérations consistant à acheter une devise sur le marché au comptant et à la vendre simultanément sur le marché à terme, ou inversement. Les swaps de taux d'intérêt multidevises sont des opérations aux termes desquelles les parties s'échangent des versements de capital et d'intérêts libellés dans des monnaies différentes sur une période définie. Ces contrats sont utilisés à la fois dans le cadre de la gestion du risque de change et du risque de taux d'intérêt.

Autres produits dérivés

La CIBC est également partie à des opérations sur instruments dérivés liés aux actions, aux marchandises (notamment des métaux précieux), à l'énergie, aux denrées agricoles ainsi qu'au crédit, tant sur les marchés hors bourse que sur les marchés boursiers.

Montants théoriques

Le tableau ci-après présente les montants théoriques des instruments dérivés aux 31 octobre 1999 et 1998 selon la durée résiduelle du contrat et l'objet pour lequel ils sont détenus, à savoir la négociation ou la gestion de l'actif et du passif.

Les montants théoriques ne figurent pas à titre d'actif ou de passif aux bilans consolidés, car ils représentent la valeur nominale du contrat à laquelle est appliqué un taux, un cours ou un prix pour déterminer le montant de flux de trésorerie à échanger. Les montants

théoriques représentent le volume des opérations en cours et non le gain ou la perte éventuel lié au risque de marché ou au risque de crédit auxquels sont exposés ces instruments. Au 31 octobre 1999, le montant théorique des instruments dérivés du compte de négociation s'établissait à 1 576 G\$ (2 100 G\$ en 1998) ou 94 % (97 % en 1998) du total des montants théoriques. Le montant théorique des instruments dérivés utilisés aux fins de gestion de l'actif et du passif était de 94 G\$ (67 G\$ en 1998) ou 6 % (3 % en 1998) du total des montants théoriques.

en millions de dollars, aux 31 octobre	Durée résiduelle du contrat					Analyse selon l'objet			
	3 mois ou moins	Plus de 3 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	1999 Montant théorique total	Négociation	1999 GAP ⁽¹⁾	Négociation	1998 GAP ⁽¹⁾
Produits liés aux taux d'intérêt									
Marché hors bourse									
Contrats de garantie de taux	70 381 \$	82 449 \$	8 984 \$	- \$	161 814 \$	161 520 \$	294 \$	300 722 \$	11 \$
Swaps	100 247	186 863	316 760	137 061	740 931	668 527	72 404	803 765	47 241
Options achetées	4 807	13 675	41 538	12 187	72 207	65 986	6 221	63 145	376
Options vendues	5 257	14 054	43 974	12 666	75 951	75 656	295	64 404	890
	180 692	297 041	411 256	161 914	1 050 903	971 689	79 214	1 232 036	48 518
Marché boursier									
Contrats à terme normalisés	33 823	78 888	52 058	-	164 769	160 450	4 319	196 801	-
Options achetées	1 643	9 006	2 796	-	13 445	13 416	29	37 879	-
Options vendues	3 132	4 458	1 771	-	9 361	9 305	56	33 446	-
	38 598	92 352	56 625	-	187 575	183 171	4 404	268 126	-
Total des produits liés aux taux d'intérêt	219 290	389 393	467 881	161 914	1 238 478	1 154 860	83 618	1 500 162	48 518
Produits liés au change									
Marché hors bourse									
Contrats au comptant et à terme	123 011	58 480	23 160	417	205 068	197 700	7 368	291 991	16 364
Swaps	5 816	15 841	40 937	25 145	87 739	85 210	2 529	83 526	1 391
Options achetées	6 136	5 756	2 067	145	14 104	14 104	-	54 764	-
Options vendues	7 567	7 052	2 717	1 076	18 412	18 412	-	60 358	-
	142 530	87 129	68 881	26 783	325 323	315 426	9 897	490 639	17 755
Marché boursier									
Contrats à terme normalisés	96	85	-	-	181	181	-	441	-
Options achetées	-	-	-	-	-	-	-	37	-
Options vendues	-	-	-	-	-	-	-	35	-
	96	85	-	-	181	181	-	513	-
Total des produits liés au change	142 626	87 214	68 881	26 783	325 504	315 607	9 897	491 152	17 755
Autres produits⁽²⁾									
Marché hors bourse									
	8 096	12 456	46 179	14 087	80 818	79 840	978	91 198	896
Marché boursier									
	22 824	2 464	341	11	25 640	25 586	54	17 048	-
Total des autres produits	30 920	14 920	46 520	14 098	106 458	105 426	1 032	108 246	896
	392 836 \$	491 527 \$	583 282 \$	202 795 \$	1 670 440 \$	1 575 893 \$	94 547 \$	2 099 560 \$	67 169 \$

(1) GAP : gestion de l'actif et du passif.

(2) Inclut les contrats à terme normalisés, swaps et options sur actions, les contrats à terme de gré à gré et normalisés, swaps et options sur métaux précieux et autres marchandises, et les instruments dérivés liés au crédit.

Risque

Risque de marché

En l'absence de paiements en espèces initiaux compensatoires, les instruments dérivés n'ont généralement aucune valeur marchande à l'origine. Leur valeur, positive ou négative, est fonction des variations des taux d'intérêt, des cours du change, des cours des actions ou des marchandises, ou des variations d'indices pertinents, selon que les

instruments dérivés contractés antérieurement deviennent plus ou moins avantageux par rapport aux contrats ayant la même durée résiduelle qui pourraient être négociés compte tenu des conditions actuelles du marché. Le potentiel d'augmentation ou de diminution de la valeur attribuable aux facteurs susmentionnés est généralement appelé risque de marché.

Les risques de marché découlant des opérations de négociation pour le compte de clients et pour le compte propre de la banque sont gérés de concert afin d'atténuer le risque et de maximiser le revenu tiré des opérations de négociation. Pour mieux gérer les risques et les revenus, la CIBC conclut des contrats avec d'autres teneurs de marché et contracte des couvertures sur le marché au comptant. Ces opérations permettent de réduire les risques de marché et de crédit nets auxquels la CIBC est exposée par rapport aux montants théoriques élevés des contrats auxquels la banque est partie.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité que l'autre partie à l'opération n'honore pas ses obligations contractuelles et que les conditions du marché soient telles que le remplacement de l'opération en cause entraînerait une perte pour la CIBC. La CIBC limite le risque de crédit des instruments dérivés hors bourse en négociant avec des parties bien cotées et en recherchant activement les possibilités d'atténuer le risque par l'utilisation d'accords généraux de compensation multiproduits, de conventions de garantie et d'autres techniques de réduction du risque. Dans le cas des options et des contrats à terme normalisés négociés sur le marché boursier, le risque de crédit est limité parce qu'il s'agit de contrats standards qui sont exécutés sur des bourses établies qui prennent en charge les obligations des parties, et que ces contrats font l'objet d'un dépôt de garantie initial et d'un appel de marge quotidien. Les options vendues ne comportent aucun risque de crédit, puisque l'autre partie à l'opération a déjà fait un paiement initial de la prime, conformément aux dispositions du contrat.

Le tableau qui suit résume le risque de crédit auquel est exposée la CIBC au titre des instruments dérivés. Le coût de remplacement actuel

correspond au coût de remplacement estimatif de tous les contrats qui ont une valeur marchande positive, représentant un gain non réalisé pour la CIBC. Le coût de remplacement d'un instrument est fonction des dispositions du contrat en regard des prix du marché en vigueur, et il variera au gré des fluctuations des cours et à mesure que l'échéance prévue de l'instrument dérivé approche.

Le montant en équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement actuel et du risque de crédit éventuel. Le risque de crédit éventuel représente une estimation de l'augmentation possible du coût de remplacement actuel sur la durée restante de chaque opération, calculée d'après une formule prescrite par le BSIF. Le BSIF impose l'application d'une mesure standard du risque de contrepartie au montant en équivalent-crédit pour obtenir le montant pondéré quant au risque. Ce montant sert actuellement à établir les exigences en matière de capital réglementaire à l'égard des instruments dérivés.

La CIBC négocie des accords généraux de compensation avec les parties auprès desquelles elle court un risque de crédit important lié aux opérations sur instruments dérivés. Ces contrats permettent de liquider et de régler simultanément sur la base du solde net toutes les opérations avec une partie donnée dans l'éventualité d'un manquement. Un nombre croissant de ces contrats permet également l'échange de garanties entre les parties au cas où la réévaluation à la valeur marchande des opérations en cours entre les parties dépasse un seuil convenu. Ces contrats sont utilisés pour faciliter les échanges avec des parties moins bien cotées sur le plan du crédit et pour restreindre l'accumulation du risque de crédit résultant de la multiplicité des opérations avec des parties plus actives.

RISQUE DE CRÉDIT

en millions de dollars, aux 31 octobre	1999			1998						
	Coût de remplacement actuel			Montant en équivalent-crédit	Montant pondéré quant au risque	Coût de remplacement actuel			Montant en équivalent-crédit	Montant pondéré quant au risque
	Négociation	GAP ⁽¹⁾	Total			Négociation	GAP ⁽¹⁾	Total		
Produits liés aux taux d'intérêt										
Contrats de garantie de taux d'intérêt	51 \$	- \$	51 \$	96 \$	20 \$	353 \$	3 \$	356 \$	486 \$	107 \$
Swaps	9 493	689	10 182	13 742	3 348	15 258	1 092	16 350	19 865	4 910
Options achetées	996	33	1 029	1 419	436	1 106	23	1 129	1 533	403
	10 540	722	11 262	15 257	3 804	16 717	1 118	17 835	21 884	5 420
Produits liés au change										
Contrats de change à terme	2 713	94	2 807	5 509	1 442	7 450	41	7 491	11 139	2 902
Swaps	5 005	205	5 210	9 359	2 368	6 409	478	6 887	10 781	2 996
Options achetées	295	-	295	529	172	1 878	-	1 878	2 581	675
	8 013	299	8 312	15 397	3 982	15 737	519	16 256	24 501	6 573
Autres produits⁽²⁾	5 896	236	6 132	9 653	3 177	4 703	21	4 724	9 515	3 235
	24 449	1 257	25 706	40 307	10 963	37 157	1 658	38 815	55 900	15 228
Moins l'incidence des accords généraux de compensation	(12 624)	-	(12 624)	(18 260)	(4 714)	(20 262)	-	(20 262)	(25 126)	(6 332)
	11 825 \$	1 257 \$	13 082 \$	22 047 \$	6 249 \$	16 895 \$	1 658 \$	18 553 \$	30 774 \$	8 896 \$

(1) GAP : gestion de l'actif et du passif.

(2) Inclut les contrats à terme normalisés, swaps et options sur actions, les contrats à terme de gré à gré et normalisés, swaps et options sur métaux précieux et autres marchandises, et les instruments dérivés liés au crédit.

20. ENTENTES RELATIVES AU CRÉDIT

Les ententes relatives au crédit sont des instruments hors bilan et sont habituellement conclues pour répondre aux besoins de financement de clients ou pour faciliter le commerce international. La politique de la CIBC relativement à l'obtention d'une garantie ou d'une sûreté réelle couvrant les ententes relatives au crédit et les types de garanties est généralement la même que pour les prêts. Les montants contractuels indiqués pour les ententes relatives au crédit représentent le montant maximal du crédit additionnel que la CIBC pourrait devoir accorder. Les montants contractuels représentent également les montants du risque de crédit si le crédit venait à être entièrement épuisé, que l'autre partie à l'opération manquait à ses obligations et que la garantie s'avérait sans valeur. Ces montants contractuels ne sont pas nécessairement représentatifs des liquidités futures requises ou du risque de crédit, puisqu'un grand nombre de ces ententes arriveront à échéance ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

en millions de dollars, aux 31 octobre	Montants contractuels	
	1999	1998
Marges de crédit ⁽¹⁾	133 432 \$	121 544 \$
Substituts de crédit direct	27 502	28 433
Éventualités liées à des opérations	1 946	2 399
Lettres de crédit documentaire	324	510
Autres ⁽²⁾	364	244
	163 568 \$	153 130 \$

(1) Inclut des marges de crédit irrévocables totalisant 99 711 M\$ (97 721 M\$ en 1998), dont 66 191 M\$ (58 154 M\$ en 1998) viendront à échéance dans un an ou plus, et exclut les marges sur cartes de crédit, ces marges étant à court terme et révocables par la CIBC.

(2) Inclut les achats à terme d'actifs.

Les marges de crédit sont des facilités de crédit non utilisées que la CIBC a approuvées, en vue de répondre aux besoins des clients en

matière d'exploitation. La majorité de ces engagements sont d'ordre général et sont assortis de clauses de révision annuelle ou de diverses conditions quant aux tirages. Le risque de crédit lié aux facilités de crédit non utilisées découle de la possibilité qu'un engagement soit utilisé comme un prêt. C'est pourquoi un engagement de crédit est assujéti au même processus d'évaluation qu'un prêt. Si la CIBC le juge nécessaire, le montant de la garantie exigée est fondé sur l'évaluation du crédit de l'emprunteur par la direction et peut comprendre une charge sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Les substituts de crédit direct comprennent les garanties et les instruments équivalents, tels que les lettres de crédit de soutien, qui garantissent les obligations financières du client. Les substituts de crédit direct au 31 octobre 1999 comprennent également des prêts de titres contre nantissement totalisant 14 586 M\$ (16 903 M\$ en 1998). Le risque de crédit associé aux substituts de crédit direct est essentiellement le même que celui qui est associé à l'octroi d'engagements de prêt aux clients. Si la CIBC le juge nécessaire, le montant de la garantie exigée est fondé sur l'évaluation du crédit de l'emprunteur par la direction et peut comprendre une charge sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Les éventualités liées à des opérations sont des garanties données à l'appui de l'exécution de certaines obligations plutôt que d'obligations financières de clients. Les garanties de bonne exécution, les garanties de produits et les indemnités sont des exemples d'éventualités liées à des opérations.

Les lettres de crédit documentaire sont des instruments à court terme émis pour le compte d'un client qui permettent à un tiers tel qu'un exportateur de tirer des traites sur la CIBC jusqu'à concurrence d'un montant spécifié, à certaines conditions précises. La CIBC est exposée à un risque si des traites tirées ne sont finalement pas réglées par le client. Ces montants sont garantis par la livraison des biens sous-jacents.

21. CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Les concentrations du risque de crédit peuvent résulter d'une exposition à un groupe de tiers qui présentent des caractéristiques économiques similaires ou qui sont situés dans la même région géographique. Les changements d'ordre économique, politique ou autre pourraient influencer de la même façon sur la capacité de ces tiers d'honorer leurs obligations contractuelles.

Les montants du risque de crédit, à l'étranger et au Canada, associé aux instruments financiers figurant au bilan de la CIBC sont résumés dans le tableau intitulé « Répartition géographique des principaux éléments d'actif » à la note 22, page 79.

Les montants du risque de crédit associé aux instruments financiers hors bilan de la CIBC sont résumés dans le tableau ci-dessous.

RISQUE DE CRÉDIT en millions de dollars, aux 31 octobre	Total 1999				Total 1998			
	Canada	États-Unis	Autres pays		Canada	États-Unis	Autres pays	
Ententes relatives au crédit ⁽¹⁾								
Marges de crédit	66 467 \$	60 613 \$	6 352 \$	133 432 \$	48 884 \$	65 661 \$	6 999 \$	121 544 \$
Autres ententes relatives au crédit	17 768	8 937	3 431	30 136	15 824	9 286	6 476	31 586
	84 235 \$	69 550 \$	9 783 \$	163 568 \$	64 708 \$	74 947 \$	13 475 \$	153 130 \$
Instruments dérivés ⁽²⁾								
Par type de tiers								
Institutions financières	2 306 \$	6 952 \$	11 871 \$	21 129 \$	2 206 \$	7 525 \$	18 274 \$	28 005 \$
Administrations publiques	909	18	54	981	919	-	83	1 002
Autres	1 241	1 477	878	3 596	3 260	5 094	1 454	9 808
	4 456	8 447	12 803	25 706	6 385	12 619	19 811	38 815
Moins l'incidence des accords généraux de compensation	(1 553)	(4 863)	(6 208)	(12 624)	(5 461)	(4 204)	(10 597)	(20 262)
	2 903 \$	3 584 \$	6 595 \$	13 082 \$	924 \$	8 415 \$	9 214 \$	18 553 \$

(1) Les ententes relatives au crédit sont réparties selon le lieu où elles sont comptabilisées.

(2) Les instruments dérivés sont répartis selon le lieu où le risque est assumé en dernier ressort.

22. INFORMATIONS SECTORIELLES

Durant 1999, la CIBC a annoncé une importante réorganisation de ses activités visant à aligner ses entreprises sur quatre secteurs d'exploitation principaux : Commerce électronique, technologie et opérations; Opérations bancaires – détail et PME; Gestion des avoirs; et Marchés mondiaux CIBC. Ce réalignement organisationnel et la présentation de l'information par secteur qui en découle entreront entièrement en vigueur au cours de l'exercice 2000.

En 1999, la CIBC a adopté le chapitre 1701 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)* intitulé *Informations sectorielles* ainsi que le SFAS 131, « *Disclosures about Segments of an Enterprise and Related Information* ». Ces normes, pratiquement identiques, font état de nouveaux critères applicables aux secteurs isolables et des nouveaux éléments d'information à présenter. Pour 1999, la CIBC compte deux secteurs isolables, soit la Banque pour les particuliers et les entreprises et Marchés mondiaux CIBC. La présentation de l'information a été étouffée de façon à inclure une description des catégories de produits dont les revenus sont tirés et le montant des revenus par type de produit.

La CIBC fournit des services financiers par l'entremise de deux secteurs distincts, soit la Banque pour les particuliers et les entreprises et les Marchés mondiaux CIBC. Ces secteurs se distinguent par leurs pro-

duits et services ainsi que par la répartition géographique de leur clientèle. La Banque pour les particuliers et les entreprises fournit une vaste gamme de services de crédit, de placement, de conseil et d'assurance à des clients essentiellement au Canada. Le groupe Marchés mondiaux CIBC fournit des produits et des services liés aux marchés financiers ainsi que des services conseils, surtout en Amérique du Nord, y compris des services aux entreprises et des services de banque d'investissement.

Les résultats des principaux secteurs de la CIBC sont fondés sur les systèmes internes d'information financière de la banque et ils sont comptabilisés selon la base d'imposition équivalente et rajustés de manière à être compatibles avec les règles suivies pour la préparation des états financiers consolidés de la CIBC. Les éléments d'actif et de passif des secteurs d'exploitation sont évalués à des prix de cession interne correspondant aux prix de gros, selon une méthode de financement qui reflète la nature et la durée de ces éléments. Les frais autres que d'intérêts sont rapprochés des revenus auxquels ils se rapportent. Les frais indirects sont répartis entre les secteurs selon des critères appropriés.

Bénéfice net

Le tableau ci-après donne le détail du bénéfice net pour chaque secteur d'exploitation :

ÉTAT DES RÉSULTATS SECTORIELS DE LA CIBC

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	Banque pour les particuliers et les entreprises	Marchés mondiaux CIBC	Autre ⁽¹⁾	Global/Éléments de rapprochement ⁽²⁾	Total CIBC
1999 Revenu net d'intérêts (BIE)	3 578 \$	813 \$	(33) \$	179 \$	4 537 \$
Revenu autre que d'intérêts	1 927	3 838	71	(108)	5 728
Total du revenu (BIE)	5 505	4 651	38	71	10 265
Frais autres que d'intérêts	3 964	3 568	1	39	7 572
Charge de restructuration	164	179	7	76	426
Dotation aux pertes sur créances	484	116	-	150 ⁽⁴⁾	750
Bénéfice (perte) avant charge d'impôts	893	788	30	(194)	1 517
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle	283	272	21	(88)	488
Bénéfice (perte) net(te)	610 \$	516 \$	9 \$	(106) \$	1 029 \$
Actif moyen ⁽³⁾	107 340 \$	161 870 \$	859 \$	1 775 \$	271 844 \$
1998⁽⁵⁾ Revenu net d'intérêts (BIE)	3 614 \$	722 \$	(30) \$	132 \$	4 438 \$
Revenu autre que d'intérêts	1 934	2 809	74	(13)	4 804
Total du revenu (BIE)	5 548	3 531	44	119	9 242
Frais autres que d'intérêts	3 596	3 440	(4)	14	7 046
Charge de restructuration	-	79	-	-	79
Dotation aux pertes sur créances	254	26	-	200 ⁽⁴⁾	480
Bénéfice (perte) avant charge d'impôts	1 698	(14)	48	(95)	1 637
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle	638	(51)	21	(27)	581
Bénéfice (perte) net(te)	1 060 \$	37 \$	27 \$	(68) \$	1 056 \$
Actif moyen ⁽³⁾	99 394 \$	176 979 \$	860 \$	1 590 \$	278 823 \$
1997⁽⁵⁾ Revenu net d'intérêts (BIE)	3 596 \$	913 \$	(24) \$	156 \$	4 641 \$
Revenu autre que d'intérêts	1 703	1 997	141	139	3 980
Total du revenu (BIE)	5 299	2 910	117	295	8 621
Frais autres que d'intérêts	3 369	1 989	(3)	17	5 372
Charge de restructuration	-	-	-	-	-
Dotation aux pertes sur créances	397	(37)	-	250 ⁽⁴⁾	610
Bénéfice avant charge d'impôts	1 533	958	120	28	2 639
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle	643	382	48	15	1 088
Bénéfice net	890 \$	576 \$	72 \$	13 \$	1 551 \$
Actif moyen ⁽³⁾	93 034 \$	140 863 \$	801 \$	1 327 \$	236 025 \$

(1) Comprend les résultats de tous les autres secteurs non isolables, notamment ceux de Corporation de développement CIBC.

(2) Comprend les revenus et les frais non expressément attribués à la Banque pour les particuliers et les entreprises ou aux Marchés mondiaux CIBC, y compris les placements non sectoriels, le bénéfice sur les capitaux non attribués aux unités d'exploitation stratégiques, les écarts entre le montant réel des coûts engagés par la banque et les montants imputés à chacun des secteurs d'exploitation, et tout solde résiduel au titre des prix de cession interne.

(3) Les éléments d'actif sont présentés sur la base de moyennes car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière et parce que c'est la mesure examinée par la direction de la CIBC.

(4) Représente une augmentation de la provision générale pour pertes sur créances.

(5) Certains chiffres correspondants ont été retraités conformément à la présentation adoptée pour 1999.

Revenus

Les revenus pour chacun des secteurs d'exploitation sont résumés dans le tableau ci-dessous.

REVENUS SECTORIELS DE LA CIBC (BIE)			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre			
	1999	1998	1997
Banque pour les particuliers et les entreprises			
Gestion de l'actif	1 845 \$	1 842 \$	1 638 \$
Prêts personnels	1 811	1 748	1 799
Petites entreprises	700	658	677
Services bancaires aux entreprises	579	668	576
Assurance CIBC	251	238	219
Autres	319	394	390
	5 505	5 548	5 299
Marchés mondiaux CIBC			
Marchés financiers	1 228	747	1 089
Services bancaires d'investissement et conseils	694	693	447
Produits de crédit	1 095	1 006	902
Gestion privée	976	923	392
Banque d'affaires	448	46	75
Autres	210	116	5
	4 651	3 531	2 910
Autres	109	163	412
Total CIBC	10 265 \$	9 242 \$	8 621 \$

Banque pour les particuliers et les entreprises

Les revenus de *Gestion de l'actif* proviennent de la marge nette sur les intérêts sur les dépôts et des honoraires découlant des services de gestion de fonds, des services de courtage à commissions réduites, des services de fiducie ainsi que des services bancaires privés à l'échelle mondiale.

Les *Prêts personnels* comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts personnels et les services de cartes. Les revenus sont tirés de la marge nette sur les intérêts et des honoraires.

Le secteur *Petites entreprises* fournit des services de prêt et de placement ainsi que des services bancaires aux petites entreprises exploitées en propre.

Le secteur *Services bancaires aux entreprises* fournit des services de prêt et de placement ainsi que des services bancaires aux moyennes entreprises.

Le secteur *Assurance CIBC* a offert une vaste gamme de produits d'assurance aux particuliers en 1999. Les revenus sont composés des primes perçues, moins les règlements plus le revenu de placement.

Le poste *Autres* comprend les revenus tirés des activités internationales, des services bancaires électroniques et des opérations de trésorerie.

Marchés mondiaux CIBC

Les *Marchés financiers* tirent leurs revenus de la négociation, de la vente et de la distribution de titres à revenu fixe, de titres libellés en devises, de titres de participation et d'instruments liés à des marchandises. Un large éventail de services est également offert aux marchés boursiers et lucratifs. Les revenus proviennent des honoraires, des commissions, des revenus fondés sur les marges et des titres détenus pour compte propre dans les limites des paramètres du risque fixés.

Les *Services bancaires d'investissement et conseils* tirent leurs revenus en agissant à titre de placeurs d'émissions de titres de participation et d'emprunt et d'instruments à haut rendement ainsi qu'en fournissant

aux clients des services de conseils financiers et des services afférents aux regroupements d'entreprises.

Le secteur des *Produits de crédit* touche une marge nette sur les intérêts sur les prêts aux entreprises ainsi que des honoraires sur syndication de prêts. Des services de financement majeur reposant sur l'actif, de financement de projet et de titrisation sont également fournis.

Le secteur *Gestion privée* comprend les services de courtage traditionnel aux particuliers, notamment les placements dans des titres de participation et d'emprunt et dans des fonds communs de placement, ainsi que les services de conseils et de planification financière. Les revenus proviennent entièrement des honoraires et des commissions.

La *Banque d'affaires* fournit aux sociétés du financement pour capital de risque et des crédits mezzanine destinés à l'expansion, à la restructuration du capital, au financement de projets, aux rachats adossés et au préfinancement. Les revenus proviennent des honoraires, des intérêts, des dividendes gagnés sur les placements et des gains ou des pertes associés à ces placements.

Le poste *Autres* comprend les revenus de sources diverses telles que CEF Capital, société de portefeuille de banque d'investissement asiatique affiliée, CIBC Mellon et la gestion d'actif, les opérations de trésorerie ainsi que les autres revenus qui ne sont pas vraiment attribuables aux principales entreprises énumérées ci-dessus. CIBC Mellon fournit des services aux entreprises, dont des services institutionnels et des services de fiducie et de garde, et elle agit à titre d'agent des transferts.

Répartition géographique

La CIBC gagne des revenus et engage des frais par l'entremise d'établissements au Canada et à l'étranger, et dispose d'actifs dont elle tire un revenu. Les actifs sont répartis selon le lieu où le risque est assumé en dernier ressort, tandis que le bénéfice net et la charge d'impôts connexe sont répartis selon le lieu géographique où le bénéfice est comptabilisé.

La répartition géographique du bénéfice net et des principaux éléments d'actif s'établit comme suit :

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU BÉNÉFICE NET					
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre					
	Canada	États-Unis	Antilles	Autres pays	Total
1999					
Revenu net d'intérêts	3 235 \$	294 \$	514 \$	365 \$	4 408 \$
Revenu autre que d'intérêts	2 607	2 318	704	99	5 728
Revenu total	5 842	2 612	1 218	464	10 136
Frais autres que d'intérêts	5 095	2 244	186	473	7 998
Dotations aux pertes sur créances	644	96	15	(5)	750
Bénéfice (perte) avant charge d'impôts	103	272	1 017	(4)	1 388
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle	32	104	274	(51)	359
Bénéfice (perte) net(te)	71 \$	168 \$	743 \$	47 \$	1 029 \$
1998⁽¹⁾					
Revenu net d'intérêts	3 224 \$	334 \$	436 \$	343 \$	4 337 \$
Revenu autre que d'intérêts	3 109	1 677	109	(91)	4 804
Revenu total	6 333	2 011	545	252	9 141
Frais autres que d'intérêts	4 501	2 073	156	395	7 125
Dotations aux pertes sur créances	402	20	16	42	480
Bénéfice (perte) avant charge d'impôts	1 430	(82)	373	(185)	1 536
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle	605	(58)	34	(101)	480
Bénéfice (perte) net(te)	825 \$	(24) \$	339 \$	(84) \$	1 056 \$
1997⁽¹⁾					
Revenu net d'intérêts	3 640 \$	299 \$	274 \$	304 \$	4 517 \$
Revenu autre que d'intérêts	2 962	684	110	224	3 980
Revenu total	6 602	983	384	528	8 497
Frais autres que d'intérêts	4 149	648	130	445	5 372
Dotations aux pertes sur créances	620	29	(7)	(32)	610
Bénéfice avant charge d'impôts	1 833	306	261	115	2 515
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle	750	139	54	21	964
Bénéfice net	1 083 \$	167 \$	207 \$	94 \$	1 551 \$

(1) Certains chiffres correspondants ont été retraités conformément à la présentation adoptée en 1999.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'ACTIF⁽¹⁾

en millions de dollars, aux 30 septembre et 31 octobre		1999	1998	1997
Canada		144 807 \$	152 737 \$	137 515 \$
États-Unis		64 848	87 560	63 491
Europe				
	Royaume-Uni	6 714	10 349	7 541
	France	4 334	4 336	2 431
	Allemagne	6 399	6 921	3 591
	Autres pays d'Europe	11 042	11 628	6 107
		28 489	33 234	19 670
Amérique latine		556	918	564
Antilles		4 663	4 306	3 224
Asie et Pacifique				
	Japon	3 818	5 403	4 954
	Hong Kong	1 625	2 412	2 829
	Australie	509	790	683
	Autres pays d'Asie et du Pacifique	2 155	3 222	3 986
		8 107	11 827	12 452
Moyen-Orient et Afrique		735	771	607
Provision générale pour pertes sur créances ⁽²⁾		(1 000)	(850)	(650)
Principaux éléments d'actif ⁽¹⁾		251 205	290 503	236 873
Autres éléments d'actif		7 386	11 182	6 854
Total de l'actif aux 30 septembre ⁽³⁾		258 591 \$	301 685 \$	243 727 \$
Variation nette en octobre		(8 260)	(20 255)	(5 738)
Total de l'actif aux 31 octobre		250 331 \$	281 430 \$	237 989 \$
Dollars canadiens ⁽²⁾		146 500 \$	146 944 \$	136 832 \$
Devises		103 831 \$	134 486 \$	101 157 \$

(1) Les principaux éléments d'actif se composent de liquidités, de prêts, de titres, de dépôts auprès de banques, d'engagements de clients en contrepartie d'acceptations et du compte de réévaluation des instruments dérivés, déduction faite de la provision spécifique pour pertes sur créances.

(2) Aux fins de la présentation, la provision générale pour pertes sur créances a été appliquée en totalité aux prêts en dollars canadiens.

(3) L'information présentée ci-dessus est complétée à des fins réglementaires et présentée par trimestre civil.

23. ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Engagements à long terme en vertu de contrats de location

La CIBC doit s'acquitter de ses obligations en vertu de contrats de location non résiliables pour des bâtiments et du matériel. Les versements minimaux exigibles en vertu de ces contrats pour chacun des cinq prochains exercices et pour les exercices subséquents s'établissent comme suit :

ENGAGEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION

en millions de dollars

2000	269 \$
2001	242
2002	215
2003	193
2004	175
2005 et exercices subséquents	878

Le total des frais de location pour des bâtiments et du matériel porté aux états consolidés des résultats s'est élevé à 394 M\$ (374 M\$ en 1998; 278 M\$ en 1997).

Autres engagements et passif éventuel

Dans le cours normal des affaires, des titres et d'autres éléments d'actif sont donnés en garantie d'éléments de passif ou utilisés pour faciliter certaines activités. Le tableau qui suit donne le détail des montants notionnels des éléments d'actif donnés en garantie.

ÉLÉMENTS D'ACTIF DONNÉS EN GARANTIE

en millions de dollars, aux 31 octobre

	1999	1998
Banque du Canada ⁽¹⁾	45 \$	45 \$
Administrations publiques et banques centrales étrangères ⁽¹⁾	1 980	2 685
Organismes de compensation, systèmes de paiement et institutions de dépôt ⁽¹⁾	379	261
Marges pour contrats à terme normalisés et options négociés en bourse et opérations garanties sur instruments dérivés	2 117	634
Garanties pour titres vendus à découvert et titres vendus en vertu de conventions de rachat	28 317	44 342
	32 838 \$	47 967 \$

⁽¹⁾ Inclut les actifs donnés en garantie pour participer aux organismes de compensation, systèmes de paiement et institutions de dépôt ou pour avoir accès aux installations des banques centrales à l'étranger.

Des recours peuvent être exercés contre la CIBC pour des pertes potentielles au titre de la titrisation d'actifs. Au 31 octobre 1999, les recours contre la CIBC au titre d'opérations de titrisation se chiffraient au total à 288 M\$ (320 M\$ en 1998) et sont déduits du capital réglementaire.

Diverses poursuites et procédures s'inscrivant dans le cours normal des affaires sont actuellement engagées contre la CIBC et ses filiales. La direction estime négligeable le montant global du passif, s'il en est, découlant de ces poursuites et procédures.

Obligations relatives à Oppenheimer

Dans le cadre de l'acquisition de CIBC World Markets Holdings Inc. (anciennement Oppenheimer Holdings, Inc.) effectuée en 1998, la CIBC a déposé 175 M\$ US dans un fonds d'affectation spéciale pour rémunération destiné à rémunérer certains membres du personnel d'Oppenheimer au fur et à mesure de l'intégration de l'entreprise à CIBC World Markets Corp. (anciennement CIBC Oppenheimer Corp.). De cette somme, une tranche de 154 M\$ (100 M\$ US), plus les intérêts, a été payée le 3 novembre 1998 et une autre de 110 M\$ (75 M\$ US), plus les intérêts, devait être payée le 3 novembre 2000. Une condition essentielle au versement de la prime de maintien en fonction est que le personnel admissible demeure au service de la CIBC pour une durée de

trois ans, soit jusqu'au 31 octobre 2000. Cependant, certains employés autrement admissibles cesseront de travailler pour la CIBC avant cette date en raison du plan de restructuration annoncé en 1999. Il a été déterminé que ces employés toucheront la totalité de leur prime de maintien en fonction, qui sera incluse dans leur indemnité de départ. Durant l'exercice 1999, 54 M\$ (37 M\$ US) ont été passés en charges (184 M\$ en 1998 (125 M\$ US)). Les charges constatées pour 1999 comprennent une tranche de 17 M\$ (12 M\$ US) au titre du plan de restructuration, pour la période du 1^{er} novembre 1999 au 31 octobre 2000, comptabilisée à l'égard des employés touchés par la restructuration. Une somme additionnelle de 19 M\$ (13 M\$ US) sera passée en charges en 2000.

24. RAPPROCHEMENT DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

Les états financiers consolidés de la CIBC sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, y compris les exigences comptables du surintendant des institutions financières Canada (les « PCGR au Canada »). Ces principes sont conformes, à tous égards importants, aux principes comptables généralement reconnus aux États-Unis (les « PCGR aux É.-U. »), sous réserve des exceptions décrites ci-après.

Rémunération sous forme d'actions

Comme il est expliqué dans la note 1, la CIBC applique la méthode de la valeur intrinsèque pour comptabiliser la rémunération sous forme d'actions. Le SFAS 123, « Stock Based Compensation », exige la présentation du bénéfice net pro forma et du bénéfice par action pro forma comme si la banque avait appliqué la méthode de la juste valeur. Ces données pro forma, figurant à la note 12, ne modifient pas le bénéfice net déclaré en vertu des PCGR au Canada.

Titres

En vertu des PCGR au Canada, les titres que la CIBC classe dans les titres du compte de placement sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement des primes ou escomptes. En vertu du SFAS 115, « Accounting for Certain Investments in Debt and Equity Securities », ces titres auraient été classés dans les titres détenus jusqu'à l'échéance et comptabilisés de façon compatible avec les titres du compte de placement selon les PCGR au Canada, ou encore auraient été classés dans les titres destinés à la vente comptabilisés à la juste valeur estimative. Les gains et pertes non réalisés qui en découlent auraient été exclus des résultats et auraient fait l'objet d'un poste distinct dans les capitaux propres.

TITRES DESTINÉS À LA VENTE

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	1999	1998	1997
Produit de ventes	6 273 \$	12 951 \$	6 488 \$
Gains bruts réalisés	818 \$	160 \$	271 \$
Pertes brutes réalisées	3 \$	25 \$	28 \$

En vertu des normes canadiennes, la CIBC constate certains ajustements d'évaluation à la valeur des titres négociés de façon à tenir compte des restrictions en matière de revente expirant dans un délai de un an ou des ajustements au titre de liquidités non autorisées en vertu des normes américaines, aux termes du SFAS 115. Cette situation donne lieu à une augmentation de 23 M\$ du revenu autre que d'intérêts avant les impôts pour les activités de négociation en vertu des normes américaines.

Avantages postérieurs au départ à la retraite

En vertu du SFAS 87, « Employers' Accounting for Pensions », les obligations au titre des prestations projetées doivent être calculées à l'aide d'un taux d'actualisation lié au marché courant. Au 31 octobre 1999, le taux était de 7,0 % (6,25 % en 1998). En vertu des PCGR au Canada, les obligations ont été calculées au taux de 7,5 % (7,5 % en 1998) à partir des hypothèses actuarielles les plus probables à long terme.

En vertu du SFAS 106, « Employers' Accounting for Post-Retirement Benefits Other Than Pensions », le coût prévu des avantages complémentaires de retraite est passé en charges pendant les années de service des employés, tandis qu'en vertu de PCGR au Canada, ce coût est passé en charges au moment du paiement, tel qu'il est indiqué à la note 13.

En vertu du SFAS 132, « Employers' Disclosure about Pensions and Other Post-Retirement Benefits – an amendment of SFAS No. 87, 88 and 106 », de l'information additionnelle sur les modifications apportées aux obligations au titre des prestations projetées et à la juste valeur de l'actif du régime doit être présentée. Aucun changement n'a été apporté à la mesure ou à la comptabilisation de ces régimes.

Si le taux d'actualisation lié au marché courant avait été utilisé pour le calcul des prestations de retraite et si les coûts des avantages complémentaires de retraite étaient comptabilisés au cours de la période où les services sont rendus par les employés au lieu d'être passés en charges au moment où ils sont payés, la situation des principaux régimes s'établirait comme suit :

en millions de dollars, aux 31 octobre	Régimes de pension		Régimes d'avantages complémentaires de retraite	
	1999	1998	1999	1998
Obligations au titre des prestations constituées				
Solde au début de l'exercice	2 182 \$	2 072 \$	325 \$	303 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	71	73	12	11
Cotisations patronales	11	10	-	-
Intérêts débiteurs	136	132	19	20
Prestations versées	(126)	(100)	(10)	(9)
Gains actuariels	(269)	(17)	(66)	-
Modifications aux régimes	9	10	37	-
Restructuration de la banque donnant lieu à des compressions	-	2	-	-
Solde à la fin de l'exercice	2 014 \$	2 182 \$	317 \$	325 \$
Actif des régimes				
Juste valeur au début de l'exercice	2 155 \$	2 213 \$	- \$	- \$
Rendement réel sur l'actif des régimes	315	7	-	-
Cotisations patronales	14	25	-	-
Cotisations salariales	11	10	-	-
Prestations versées	(126)	(100)	-	-
Juste valeur à la fin de l'exercice	2 369 \$	2 155 \$	- \$	- \$
Capitalisation excédentaire (déficitaire)	355 \$	(27) \$	(317) \$	(325) \$
(Gain) perte actuariel(le) net(te) non amorti(e)	(238)	188	(27)	39
Coûts non amortis des prestations au titre des services passés	44	43	37	-
Obligation de transition non amortie	6	6	177	189
Actif (passif) constitué au titre des prestations	167 \$	210 \$	(130) \$	(97) \$

Les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants dans le cas des régimes autres que par capitalisation intégrale.

en millions de dollars, aux 31 octobre	Régimes de pension		Régimes d'avantages complémentaires de retraite	
	1999	1998	1999	1998
Obligations au titre des prestations constituées	99 \$	95 \$	317 \$	325 \$
Juste valeur de l'actif des régimes	-	-	-	-
Capitalisation déficitaire	(99) \$	(95) \$	(317) \$	(325) \$

L'actif du régime se compose d'actions ordinaires de la CIBC dont la juste valeur s'établissait à 15 M\$ au 31 octobre 1999 (13 M\$ en 1998; 28 M\$ en 1997). Les principales hypothèses actuarielles adoptées pour mesurer les obligations au titre des prestations constituées de la CIBC sont les suivantes :

exercices terminés les 31 octobre	Régimes de pension			Régimes d'avantages complémentaires de retraite		
	1999	1998	1997	1999	1998	1997
Taux d'actualisation	7,0 %	6,25 %	7,5 %	7,25 %	6,5 %	6,5 %
Taux de rendement à long terme prévu sur l'actif des régimes	7,5 %	7,5 %	8,5 %	n.d.	n.d.	n.d.
Taux d'augmentation de la rémunération	4,5 %	4,5 %	5,0 %	4,5 %	4,5 %	4,5 %

Il est supposé que les coûts des soins de santé couverts par personne augmenteront au taux annuel de 6,4 % jusqu'en 2000. Il est supposé que ce taux diminuera graduellement, pour atteindre 4,5 % en 2005 et demeurer stable par la suite. Une hausse annuelle de 1 % des coûts des soins de santé entraînerait une augmentation des charges au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite de 5 M\$ (7 M\$ en 1998; 6 M\$ en 1997) et des obligations au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite constitués de 41 M\$ (61 M\$ en 1998; 54 M\$ en 1997).

Les charges nettes des prestations au titre des régimes de la CIBC s'établissent comme suit :

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	Régimes de pension			Régimes d'avantages complémentaires de retraite		
	1999	1998	1997	1999	1998	1997
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	71 \$	73 \$	48 \$	12 \$	11 \$	9 \$
Intérêts débiteurs	136	132	127	19	20	20
Rendement prévu sur l'actif des régimes	(158)	(154)	(156)	-	-	-
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés	7	6	6	-	-	-
Amortissement de la perte nette actuarielle	4	5	3	-	-	-
Amortissement de l'obligation de transition	2	(8)	(8)	12	12	12
Gains (pertes) au titre des compressions	-	3	(1)	-	-	-
Charges nettes des prestations au titre des régimes	62 \$	57 \$	19 \$	43 \$	43 \$	41 \$

Cette situation entraîne une augmentation de 72 M\$ des frais autres que d'intérêts avant les impôts afférents à la rémunération et aux charges sociales.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS ABRÉGÉS

en millions de dollars, sauf les données par action; exercices terminés les 31 octobre

	1999	1998	1997
Bénéfice net présenté	1 029 \$	1 056 \$	1 551 \$
Revenu autre que d'intérêts - négociation	23	-	-
Frais autres que d'intérêts - rémunération et charges sociales	(72)	(90)	(35)
- charge de restructuration	216	-	-
Variation nette des impôts sur les bénéfices attribuable aux éléments ci-dessus	(72)	39	15
	95	(51)	(20)
Bénéfice net selon les PCGR aux É.-U.	1 124	1 005	1 531
Moins les dividendes sur les actions privilégiées	(112)	(116)	(98)
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	1 012 \$	889 \$	1 433 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, non dilué (en milliers)	409 789	415 030	413 545
Plus les options ⁽¹⁾	779	3 114	1 533
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, dilué	410 568	418 144	415 078
Bénéfice non dilué par action	2,47 \$	2,14 \$	3,47 \$
Bénéfice dilué par action	2,46 \$	2,13 \$	3,45 \$

(1) Il est présumé que 80 % du nombre moyen d'options en circulation seront levées.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	1999	1998	1997
Bénéfice net selon les PCGR aux É.-U.	1 124 \$	1 005 \$	1 531 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts			
Variation des redressements de change ⁽¹⁾	(4)	1	10
Variation des gains nets non réalisés sur titres destinés à la vente ⁽²⁾⁽³⁾	1 152	813	129
Total des autres éléments du résultat global	1 148	814	139
Résultat global	2 272 \$	1 819 \$	1 670 \$

(1) Déduction faite d'une économie d'impôts de 146 M\$ (238 M\$ en 1998; 84 M\$ en 1997).

(2) Déduction faite d'une charge d'impôts de 458 M\$ (619 M\$ en 1998; 100 M\$ en 1997).

(3) Déduction faite des ajustements de 232 M\$ (88 M\$ en 1998; 76 M\$ en 1997) au titre du reclassement inclus dans le bénéfice net.

BILANS CONSOLIDÉS ABRÉGÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre

	PCGR au Canada	Ajustements	1999 PCGR aux É.-U.	1998 PCGR aux É.-U.
Actif				
Liquidités	12 527 \$	- \$	12 527 \$	10 795 \$
Titres				
Titres du compte de négociation	46 054	23	46 077	48 063
Titres du compte de placement	13 277	(13 277)	-	-
Titres détenus jusqu'à l'échéance	-	4 748	4 748	5 769
Titres destinés à la vente	-	12 120	12 120	9 012
Titres en substitut de prêts	161	-	161	108
	59 492	3 614	63 106	62 952
Prêts	136 350		136 350	152 257
Charge de pension payée d'avance	267	(100)	167	210
Autres éléments d'actif	41 695	-	41 695	57 137
Total de l'actif	250 331 \$	3 514 \$	253 845 \$	283 351 \$
Passif et capitaux propres				
Dépôts	160 041 \$	- \$	160 041 \$	159 875 \$
Obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite	-	130	130	97
Passif d'impôts futurs	147	1 320	1 467	1 012
Autres éléments de passif	74 541	(216)	74 325	105 482
Dettes subordonnées	4 544	-	4 544	4 714
Total du passif	239 273	1 234	240 507	271 180
Capitaux propres				
Actions privilégiées	1 933	-	1 933	1 961
Actions ordinaires	3 035	-	3 035	3 128
Bénéfices non répartis	6 090	9	6 099	5 959
Solde cumulatif des autres éléments du résultat global				
Redressements de change	-	(6)	(6)	(2)
Gains nets non réalisés sur titres destinés à la vente	-	2 277	2 277	1 125
Total du solde cumulatif des éléments du résultat global	-	2 271	2 271	1 123
Total des capitaux propres	11 058	2 280	13 338	12 171
Total du passif et des capitaux propres	250 331 \$	3 514 \$	253 845 \$	283 351 \$

Bénéfice par action

En vertu des PCGR au Canada, le bénéfice dilué par action est calculé en redressant le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires pour tenir compte du bénéfice théorique sur les fonds qui auraient été reçus à la levée d'options. En vertu du SFAS 128, « Earnings per Share », la méthode des actions de trésorerie, en vertu de laquelle le bénéfice dilué par action est calculé comme si les options avaient été levées au début de l'exercice et que les fonds reçus avaient été affectés à l'achat des propres actions de la société, doit être utilisée.

Charge de restructuration

En vertu des PCGR au Canada, une obligation au titre des prestations de cessation d'emploi découlant d'une restructuration est comptabilisée au cours de la période où la direction a approuvé le plan de cessation d'emploi si toutes les conditions suivantes sont respectées :

- avant la date des états financiers, la direction détenant le niveau décisionnel autorise l'entité à procéder au plan de rationalisation;
- les principales interventions devant être effectuées pour la mise en place du plan et la date à laquelle celle-ci devrait avoir lieu doivent être précisées dans le plan; et

- la période de temps nécessaire pour mettre le plan en place porte à croire que des changements majeurs sont peu probables de survenir. Outre ces conditions, en vertu du FASB EITF Issue 94-3, « Liability Recognition for Certain Employee Termination Benefits and Other Costs to Exit an Activity (including Certain Costs Incurred in a Restructuring) », l'entente relative aux prestations de cessation d'emploi doit être communiquée aux employés avant la date des états financiers. L'écart pourrait donner lieu à une augmentation de 216 M\$ du bénéfice net avant impôts en vertu des PCGR aux É.-U.

Résultat global

Le SFAS 130, « Reporting Comprehensive Income », exige qu'un état du résultat global soit présenté, au même titre que les autres états financiers. Le résultat global, qui comprend le bénéfice net, tient compte de tous les changements survenus dans le capital au cours d'une période donnée, sauf les changements résultant d'apports des propriétaires et de distributions à ces derniers. Les PCGR au Canada n'exigent en aucun cas d'informations sur le résultat global.

25. L'AN 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année et supposent que les deux premiers caractères sont invariablement 19, ce qui pourrait entraîner des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates postérieures à 1999 seront traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester en 1999 dans des systèmes qui utilisent les caractères « 99 » pour représenter autre chose que l'année 1999. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1^{er} janvier 2000, ou encore

avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de l'entité d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible d'acquiescer à la certitude que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur l'entité, particulièrement ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

26. NORMES COMPTABLES RÉCENTES QUI NE SONT PAS ENCORE MISES EN APPLICATION

La CIBC devra adopter les récentes normes comptables qui sont énumérées ci-dessous aux fins de la présentation de l'information au Canada et aux États-Unis dans les exercices à venir.

Le chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA, « Avantages sociaux futurs » sera en vigueur pour l'exercice 2001. L'adoption de cette norme permettra d'harmoniser considérablement les PCGR au Canada et aux É.-U. en ce qui a trait aux avantages sociaux futurs.

Dans le chapitre 3461, les avantages sociaux futurs sont définis comme étant : les prestations de retraite et les avantages complémentaires de retraite fournis après le départ à la retraite; les avantages postérieurs à l'emploi fournis aux anciens employés inactifs; les congés rémunérés, tels les congés parentaux et les congés sabbatiques; et les prestations de cessation d'emploi. Le coût de ces avantages sociaux futurs sera constaté à titre de passif et de charge durant les périodes au cours desquelles les salariés accumulent ces avantages. À l'heure actuelle, certains de ces avantages sont comptabilisés selon la comptabilité de caisse.

L'incidence de l'adoption de cette norme varie selon que les exigences sont appliquées rétroactivement ou prospectivement et qu'elles sont adoptées pour l'exercice 2000 ou 2001. Étant donné que la CIBC n'a pas encore pris de décision à cet égard, il n'est pas encore possible de déterminer l'incidence sur les bilans consolidés et les résultats consolidés de la CIBC.

L'entrée en vigueur du SFAS 133, « Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities », qui devait d'abord être pour l'exercice 2000, a été reportée de un an; cette norme sera donc en vigueur pour l'exercice 2001.

En vertu du SFAS 133, tous les instruments dérivés doivent être constatés à la juste valeur dans les bilans consolidés de la CIBC, et ils font l'objet d'une compensation dans le bénéfice courant ou dans les autres éléments du résultat global. Si certains critères sont respectés, les instruments dérivés peuvent être qualifiés de couverture. Les instruments dérivés qui sont des couvertures de la juste valeur, ainsi que les instruments financiers faisant l'objet de la couverture, seront réévalués à la valeur marchande et les rajustements seront portés aux résultats. Les instruments dérivés qui sont des couvertures des flux de trésorerie seront également réévalués à la valeur marchande, mais les rajustements seront portés au résultat global.

La CIBC comptabilise actuellement les instruments dérivés utilisés dans le cadre des activités de négociation dans ses bilans consolidés, à la juste valeur, la variation de la juste valeur étant portée aux résultats. Par conséquent, la principale incidence de cette norme sera liée aux instruments dérivés détenus aux fins de la gestion de l'actif et du passif. Il n'est pas encore possible de déterminer l'incidence de la mise en application de cette norme sur les bilans consolidés et les états consolidés des résultats et sur le résultat global.

Renseignements financiers annuels supplémentaires

SOLDES MOYENS – BILAN, REVENU NET D'INTÉRÊTS ET MARGE D'INTÉRÊTS NETTE

en millions de dollars (BIE), aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	Solde moyen			Intérêts			Taux moyen		
	1999	1998	1997	1999	1998	1997	1999	1998	1997
Actif au Canada⁽¹⁾									
Liquidités	1 802 \$	1 725 \$	1 623 \$	64 \$	45 \$	30 \$	3,55 %	2,61 %	1,85 %
Titres				432	352	494	8,40	6,05	6,81
Compte de placement	5 141	5 822	7 258						
Compte de négociation	23 377	21 446	19 409	1 148	1 051	859	4,91	4,90	4,43
Prêts				2 877	2 738	2 722	6,54	6,73	7,17
Prêts hypothécaires à l'habitation	43 986	40 684	37 954	1 728	1 984	1 601	8,27	8,73	8,10
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	20 883	22 721	19 763						
Prêts aux entreprises et									
aux administrations publiques	23 074	20 980	21 999	1 976	1 631	1 643	8,56	7,77	7,47
Titres acquis en vertu									
de conventions de revente	10 559	15 529	12 817	687	1 097	900	6,51	7,06	7,02
Total des prêts	98 502	99 914	92 533	7 268	7 450	6 866	7,38	7,46	7,42
Autres actifs portant intérêt	471	587	351	31	16	19	6,58	2,73	5,41
Autres actifs ne portant pas intérêt	26 284	20 586	16 932						
Total de l'actif au Canada	155 577	150 080	138 106	8 943	8 914	8 268	5,75	5,94	5,99
Actif à l'étranger⁽¹⁾									
Liquidités	9 582	11 011	8 597	433	579	404	4,52	5,26	4,70
Titres				357	450	546	5,14	5,49	5,64
Compte de placement	6 948	8 204	9 685						
Compte de négociation	26 655	20 785	11 629	884	893	471	3,32	4,30	4,05
Prêts				54	47	40	10,04	10,20	9,76
Prêts hypothécaires à l'habitation	538	461	410	318	187	69	10,75	9,87	12,85
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	2 957	1 895	537						
Prêts aux entreprises et									
aux administrations publiques	24 462	27 621	23 553	1 682	1 950	1 538	6,88	7,06	6,53
Titres acquis en vertu									
de conventions de revente	23 516	32 069	28 171	1 848	2 073	1 677	7,86	6,46	5,95
Total des prêts	51 473	62 046	52 671	3 902	4 257	3 324	7,58	6,86	6,31
Autres actifs portant intérêt	1 041	573	365	15	8	2	1,44	1,40	0,55
Autres actifs ne portant pas intérêt	20 568	26 124	14 972						
Total de l'actif à l'étranger	116 267	128 743	97 919	5 591	6 187	4 747	4,81	4,81	4,85
Total de l'actif	271 844 \$	278 823 \$	236 025 \$	14 534 \$	15 101 \$	13 015 \$	5,35 %	5,42 %	5,51 %
Passif au Canada⁽¹⁾									
Dépôts				1 835 \$	1 753 \$	1 840 \$	3,35 %	3,25 %	3,26 %
Particuliers	54 777 \$	53 949 \$	56 364 \$	1 481	1 177	720	3,73	3,67	2,58
Entreprises et administrations publiques	39 718	32 029	27 910	13	26	17	4,15	4,17	2,91
Banques	313	623	585	3 329	2 956	2 577	3,51	3,41	3,04
Total des dépôts	94 808	86 601	84 859	424	315	308	4,59	3,99	4,06
Compte de réévaluation des instruments dérivés	6 583	3 835	9 453						
Acceptations	10 064	10 462	9 276						
Engagements liés à des titres vendus à découvert	9 228	7 892	7 594	665	806	801	8,05	7,89	7,99
Engagements liés à des titres vendus									
en vertu de conventions de rachat	8 264	10 221	10 019	20	5	16	0,24	0,07	0,46
Autres éléments de passif	8 460	6 730	3 447	221	254	240	7,92	8,32	8,94
Dettes subordonnées	2 789	3 054	2 684	4 659	4 336	3 942	3,32	3,37	3,10
Total du passif au Canada	140 196	128 795	127 332						
Passif à l'étranger⁽¹⁾									
Dépôts				229	262	195	4,47	5,00	5,32
Particuliers	5 121	5 241	3 668	2 448	2 437	1 389	5,58	5,98	5,53
Entreprises et administrations publiques	43 863	40 739	25 102	802	1 153	1 263	4,29	4,16	4,56
Banques	18 689	27 737	27 727	3 479	3 852	2 847	5,14	5,23	5,04
Total des dépôts	67 673	73 717	56 497						
Compte de réévaluation des instruments dérivés	23 085	23 559	6 569						
Acceptations	107	113	91						
Engagements liés à des titres vendus à découvert	8 006	9 162	7 589	187	209	205	2,34	2,28	2,70
Engagements liés à des titres vendus									
en vertu de conventions de rachat	18 232	28 625	23 422	1 571	2 126	1 264	8,62	7,43	5,40
Autres éléments de passif	1 443	1 455	2 976	16	2	10	1,11	0,14	0,34
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	101	100	78						
Dettes subordonnées	1 706	2 193	1 655	85	138	106	4,98	6,29	6,40
Total du passif à l'étranger	120 353	138 924	98 877	5 338	6 327	4 432	4,44	4,55	4,48
Total du passif	260 549	267 719	226 209	9 997	10 663	8 374	3,84	3,98	3,70
Capitaux propres	11 295	11 104	9 816						
Passif et capitaux propres	271 844 \$	278 823 \$	236 025 \$	9 997 \$	10 663 \$	8 374 \$	3,68 %	3,82 %	3,55 %
Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette				4 537 \$	4 438 \$	4 641 \$	1,67 %	1,59 %	1,97 %
Renseignements supplémentaires :									
Dépôts à vue ne portant pas intérêt									
Canada	5 855 \$	5 317 \$	4 848 \$						
Étranger	1 056 \$	885 \$	719 \$						

(1) Le classement Canada ou Étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

ANALYSE VOLUME/TAUX DES VARIATIONS DU REVENU NET D'INTÉRÊTS

en millions de dollars (BIE)	1999/1998			1998/1997		
	Augmentation (diminution) résultant de la variation du :			Augmentation (diminution) résultant de la variation du :		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actif au Canada⁽¹⁾						
Liquidités	2 \$	17 \$	19 \$	2 \$	13 \$	15 \$
Titres						
Compte de placement	(41)	121	80	(98)	(44)	(142)
Compte de négociation	95	2	97	90	102	192
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	222	(83)	139	196	(180)	16
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	(160)	(96)	(256)	240	143	383
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	163	182	345	(76)	64	(12)
Titres acquis en vertu de conventions de revente	(351)	(59)	(410)	190	7	197
Total des prêts	(126)	(56)	(182)	550	34	584
Autres actifs portant intérêt	(3)	18	15	13	(16)	(3)
Variation du revenu d'intérêts au Canada	(73)	102	29	557	89	646
Actif à l'étranger⁽¹⁾						
Liquidités	(75)	(71)	(146)	113	62	175
Titres						
Compte de placement	(69)	(24)	(93)	(83)	(13)	(96)
Compte de négociation	252	(261)	(9)	371	51	422
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	8	(1)	7	5	2	7
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	105	26	131	174	(56)	118
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(223)	(45)	(268)	266	146	412
Titres acquis en vertu de conventions de revente	(553)	328	(225)	232	164	396
Total des prêts	(663)	308	(355)	677	256	933
Autres actifs portant intérêt	7	-	7	1	5	6
Variation du revenu d'intérêts étranger	(548)	(48)	(596)	1 079	361	1 440
Variation totale du revenu d'intérêts	(621) \$	54 \$	(567) \$	1 636 \$	450 \$	2 086 \$
Passif au Canada⁽¹⁾						
Dépôts						
Particuliers	27 \$	55 \$	82 \$	(79) \$	(8) \$	(87) \$
Entreprises et administrations publiques	283	21	304	106	351	457
Banques	(13)	-	(13)	1	8	9
Total des dépôts	297	76	373	28	351	379
Engagements liés à des titres vendus à découvert	53	56	109	12	(5)	7
Engagements liés à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	(154)	13	(141)	16	(11)	5
Autres éléments de passif	1	14	15	15	(26)	(11)
Dette subordonnée	(22)	(11)	(33)	33	(19)	14
Variation des frais d'intérêts au Canada	175	148	323	104	290	394
Passif à l'étranger⁽¹⁾						
Dépôts						
Particuliers	(6)	(27)	(33)	84	(17)	67
Entreprises et administrations publiques	187	(176)	11	865	183	1 048
Banques	(376)	25	(351)	-	(110)	(110)
Total des dépôts	(195)	(178)	(373)	949	56	1 005
Engagements liés à des titres vendus à découvert	(26)	4	(22)	42	(38)	4
Engagements liés à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	(772)	217	(555)	281	581	862
Autres éléments de passif	-	14	14	(5)	(3)	(8)
Dette subordonnée	(31)	(22)	(53)	34	(2)	32
Variation des frais d'intérêts étrangers	(1 024)	35	(989)	1 301	594	1 895
Variation totale des frais d'intérêts	(849) \$	183 \$	(666) \$	1 405 \$	884 \$	2 289 \$
Variation du revenu net d'intérêts total	228 \$	(129) \$	99 \$	231 \$	(434) \$	(203) \$

(1) Le classement Canada ou Étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

ANALYSE DES PRÊTS ET ACCEPTATIONS NETS

en millions de dollars, aux 31 octobre	Canada ⁽¹⁾					É.-U. ⁽¹⁾				
	1999	1998	1997	1996	1995	1999	1998	1997	1996	1995
Prêts hypothécaires à l'habitation	46 043 \$	42 646 \$	39 573 \$	36 506 \$	34 313 \$	46 \$	49 \$	44 \$	46 \$	46 \$
Prêts personnels	17 842	18 648	16 818	14 918	13 828	1 762	1 907	6	6	3
Prêts sur cartes de crédit	4 158	3 043	4 766	4 660	4 324	-	-	-	-	-
Total des prêts à la consommation	68 043	64 337	61 157	56 084	52 465	1 808	1 956	50	52	49
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	1 775	2 370	2 508	2 722	2 977	-	-	-	-	-
Commerce et services	10 740	11 170	9 616	10 126	10 206	5 064	5 126	3 720	3 597	2 783
Fabrication	5 793	6 379	6 259	6 220	5 766	2 692	2 393	3 770	3 609	2 362
Immobilier	2 639	2 571	2 929	3 241	3 786	1 598	1 608	1 125	1 475	1 959
Agriculture	2 919	2 564	2 229	1 934	1 827	28	32	165	184	72
Ressources naturelles	3 350	4 589	3 831	2 940	3 129	439	488	1 191	632	677
Transports et communications	2 646	2 568	2 788	2 734	2 534	2 431	2 433	4 630	5 015	4 805
Autres	2 216	2 294	2 194	1 941	2 094	1 643	1 091	770	547	430
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques, y compris les acceptations	32 078	34 505	32 354	31 858	32 319	13 895	13 171	15 371	15 059	13 088
Titres acquis en vertu de conventions de revente	6 776	12 464	12 250	10 250	7 037	10 862	21 225	22 350	20 511	7 129
Provision générale										
Total des prêts et acceptations nets	106 897 \$	111 306 \$	105 761 \$	98 192 \$	91 821 \$	26 565 \$	36 352 \$	37 771 \$	35 622 \$	20 266 \$

(1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

SOMMAIRE DE LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	1999	1998	1997	1996	1995
Solde au début de l'exercice	1 626 \$	1 595 \$	1 441 \$	1 538 \$	1 673 \$
Rajustement pour modification comptable ⁽¹⁾	-	-	-	165	-
Radiations					
Canada					
Prêts hypothécaires à l'habitation	11	14	24	24	21
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	326	324	355	371	189
Immobilier	29	50	53	143	216
Autres prêts aux entreprises et aux administrations publiques	244	82	115	163	77
Étranger					
Prêts hypothécaires à l'habitation	-	-	-	-	-
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	9	4	2	1	1
Immobilier	7	3	36	54	241
Autres prêts aux entreprises et aux administrations publiques	128	115	36	100	128
Total des radiations	754	592	621	856	873
Recouvrements					
Canada					
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	75	79	74	62	28
Immobilier	27	17	6	4	5
Autres prêts aux entreprises et aux administrations publiques	12	11	10	14	16
Étranger					
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-
Immobilier	27	14	57	21	1
Autres prêts aux entreprises et aux administrations publiques	3	11	10	12	16
Total des recouvrements	144	132	157	113	66
Radiations nettes	610	460	464	743	807
Dotations aux pertes sur créances	750	480	610	480	680
Redressements de change	(14)	11	8	1	(8)
Solde à la fin de l'exercice	1 752 \$(2)	1 626 \$(2)	1 595 \$(2)	1 441 \$(2)	1 538 \$
Ratio des radiations nettes de l'exercice à l'encours moyen des prêts pour l'exercice	0,41 %	0,28 %	0,32 %	0,62 %	0,79 %

(1) Représente l'effet de la mise en application du chapitre 3025, « Prêts douteux », du Manuel de l'ICCA, qui exige l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus à l'égard des prêts douteux dans le cadre du calcul de la provision pour pertes sur créances.

(2) Inclut une provision de 4 M\$ au titre de lettres de crédit (17 M\$ en 1998; 4 M\$ en 1997; 19 M\$ en 1996).

ANALYSE DES PRÊTS ET ACCEPTATIONS NETS (SUITE)

en millions de dollars, aux 31 octobre	Autres ⁽¹⁾					Total				
	1999	1998	1997	1996	1995	1999	1998	1997	1996	1995
Prêts hypothécaires à l'habitation	524 \$	477 \$	392 \$	337 \$	300 \$	46 613 \$	43 172 \$	40 009 \$	36 889 \$	34 659 \$
Prêts personnels	713	733	493	378	372	20 317	21 288	17 317	15 302	14 203
Prêts sur cartes de crédit	57	51	35	18	10	4 215	3 094	4 801	4 678	4 334
Total des prêts à la consommation	1 294	1 261	920	733	682	71 145	67 554	62 127	56 869	53 196
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	140	138	78	61	48	1 915	2 508	2 586	2 783	3 025
Commerce et services	5 201	7 062	4 311	2 689	2 537	21 005	23 358	17 647	16 412	15 526
Fabrication	1 023	1 516	1 295	1 359	880	9 508	10 288	11 324	11 188	9 008
Immobilier	505	584	573	439	565	4 742	4 763	4 627	5 155	6 310
Agriculture	31	14	15	15	11	2 978	2 610	2 409	2 133	1 910
Ressources naturelles	876	554	548	592	653	4 665	5 631	5 570	4 164	4 459
Transports et communications	2 185	2 050	1 762	1 163	892	7 262	7 051	9 180	8 912	8 231
Autres	409	661	451	313	324	4 268	4 046	3 415	2 801	2 848
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques, y compris les acceptations	10 370	12 579	9 033	6 631	5 910	56 343	60 255	56 758	53 548	51 317
Titres acquis en vertu de conventions de revente	1 520	2 604	3 029	1 773	7	19 158	36 293	37 629	32 534	14 173
Provision générale						(1 000)	(850)	(650)	(400)	(250)
Total des prêts et acceptations nets	13 184 \$	16 444 \$	12 982 \$	9 137 \$	6 599 \$	145 646 \$	163 252 \$	155 864 \$	142 551 \$	118 436 \$

(1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES EN POURCENTAGE DE CHAQUE CATÉGORIE DE PRÊTS⁽¹⁾

en millions de dollars, aux 31 octobre	Provision pour pertes sur créances					Provision en pourcentage de chaque catégorie de prêts				
	1999	1998	1997	1996	1995	1999	1998	1997	1996	1995
Canada										
Prêts hypothécaires à l'habitation	24 \$	27 \$	30 \$	43 \$	27 \$	0,05 %	0,06 %	0,08 %	0,12 %	0,08 %
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	208	173	182	148	176	0,94	0,79	0,84	0,75	0,96
Immobilier	102	163	291	332	406	4,77	7,17	10,96	11,52	11,72
Autres prêts aux entreprises et aux administrations publiques	289	234	256	295	323	1,36	1,06	1,28	1,41	1,51
Total au Canada	623	597	759	818	932	0,68	0,67	0,90	1,02	1,20
Étranger										
Prêts hypothécaires à l'habitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	11	8	5	4	3	0,43	0,30	0,93	0,99	0,77
Immobilier	29	22	27	85	138	1,36	0,99	1,57	4,25	5,18
Autres prêts aux entreprises et aux administrations publiques	85	132	150	115	93	0,38	0,57	0,66	0,58	0,56
Total à l'étranger	125	162	182	204	234	0,46	0,56	0,72	0,90	1,18
Provision générale pour pertes sur créances	1 000	850	650	400	250	-	-	-	-	-
Provision générale à l'égard des risques-pays	-	-	-	-	122	-	-	-	-	-
Provision totale	1 748 \$	1 609 \$	1 591 \$	1 422 \$	1 538 \$	1,47 %	1,37 %	1,45 %	1,38 %	1,58 %

(1) Le pourcentage est calculé sur le portefeuille de prêts, à l'exclusion des acceptations et des titres achetés en vertu de conventions de revente.

PRÊTS DOUTEUX AVANT LA PROVISION GÉNÉRALE

en millions de dollars, aux 31 octobre	Canada ⁽¹⁾					É.-U. ⁽¹⁾				
	1999	1998	1997	1996	1995 ⁽²⁾	1999	1998	1997	1996	1995 ⁽²⁾
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	138 \$	135 \$	134 \$	207 \$	211 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Prêts personnels	279	271	266	224	168	2	2	1	2	1
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	75	-	-	-	-	-
Total des prêts douteux bruts à la consommation	417	406	400	431	454	2	2	1	2	1
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	43	64	78	121	146	-	-	-	-	-
Commerce et services	189	141	169	216	270	27	58	89	-	4
Fabrication	234	78	95	101	152	41	5	39	6	6
Immobilier	140	258	426	526	812	-	40	71	419	529
Agriculture	17	22	20	16	16	-	-	-	-	-
Ressources naturelles	36	10	9	7	8	1	2	1	3	9
Transports et communications	87	105	28	29	18	11	30	4	1	20
Autres	9	20	17	15	15	-	-	-	2	8
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux administrations publiques	755	698	842	1 031	1 437	80	135	204	431	576
Total des prêts douteux bruts	1 172	1 104	1 242	1 462	1 891	82	137	205	433	577
Autres prêts en souffrance ⁽³⁾	44	26	38	25	35	6	23	-	-	-
Total des prêts douteux bruts et des autres prêts en souffrance	1 216 \$	1 130 \$	1 280 \$	1 487 \$	1 926 \$	88 \$	160 \$	205 \$	433 \$	577 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	24 \$	27 \$	30 \$	43 \$	27 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Prêts personnels	208	173	182	148	101	-	-	-	-	1
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	75	-	-	-	-	-
Provision totale - prêts à la consommation	232	200	212	191	203	-	-	-	-	1
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	25	41	57	80	74	-	-	-	-	-
Commerce et services	92	78	95	110	121	7	16	57	-	-
Fabrication	109	45	62	66	101	2	-	9	4	2
Immobilier	102	163	291	332	406	-	9	15	60	58
Agriculture	4	5	5	4	2	-	-	-	-	-
Ressources naturelles	11	8	7	6	7	-	-	-	-	-
Transports et communications	44	44	19	18	8	-	2	1	-	-
Autres	4	13	11	11	10	-	-	-	2	3
Provision totale - prêts aux entreprises et aux administrations publiques	391	397	547	627	729	9	27	82	66	63
Provision totale	623 \$	597 \$	759 \$	818 \$	932 \$	9 \$	27 \$	82 \$	66 \$	64 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	114 \$	108 \$	104 \$	164 \$	184 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Prêts personnels	71	98	84	76	67	2	2	1	2	-
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des prêts douteux nets à la consommation	185	206	188	240	251	2	2	1	2	-
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	18	23	21	41	72	-	-	-	-	-
Commerce et services	97	63	74	106	149	20	42	32	-	4
Fabrication	125	33	33	35	51	39	5	30	2	4
Immobilier	38	95	135	194	406	-	31	56	359	471
Agriculture	13	17	15	12	14	-	-	-	-	-
Ressources naturelles	25	2	2	1	1	1	2	1	3	9
Transports et communications	43	61	9	11	10	11	28	3	1	20
Autres	5	7	6	4	5	-	-	-	-	5
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux administrations publiques	364	301	295	404	708	71	108	122	365	513
Total des prêts douteux nets	549 \$	507 \$	483 \$	644 \$	959 \$	73 \$	110 \$	123 \$	367 \$	513 \$

(1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

(2) L'information pour l'exercice 1995 ne tient pas compte des prêts aux PMD.

(3) Les autres prêts en souffrance, qui n'ont pas été classés dans les prêts douteux, sont décrits à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 62.

PRÊTS DOUTEUX AVANT LA PROVISION GÉNÉRALE (SUITE)

en millions de dollars, aux 31 octobre	Autres ⁽¹⁾					Total				
	1999	1998	1997	1996	1995 ⁽²⁾	1999	1998	1997	1996	1995 ⁽²⁾
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	138 \$	135 \$	134 \$	207 \$	211 \$
Prêts personnels	44	28	15	13	10	325	301	282	239	179
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75
Total des prêts douteux bruts à la consommation	44	28	15	13	10	463	436	416	446	465
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	-	-	-	-	-	43	64	78	121	146
Commerce et services	70	31	37	44	36	286	230	295	260	310
Fabrication	5	22	5	19	9	280	105	139	126	167
Immobilier	41	29	17	32	160	181	327	514	977	1 501
Agriculture	6	5	-	-	-	23	27	20	16	16
Ressources naturelles	-	1	-	-	-	37	13	10	10	17
Transports et communications	61	128	96	96	86	159	263	128	126	124
Autres	1	1	2	15	14	10	21	19	32	37
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux administrations publiques	184	217	157	206	305	1 019	1 050	1 203	1 668	2 318
Total des prêts douteux bruts	228	245	172	219	315	1 482	1 486	1 619	2 114	2 783
Autres prêts en souffrance ⁽³⁾	18	28	24	21	7	68	77	62	46	42
Total des prêts douteux bruts et des autres prêts en souffrance	246 \$	273 \$	196 \$	240 \$	322 \$	1 550 \$	1 563 \$	1 681 \$	2 160 \$	2 825 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	24 \$	27 \$	30 \$	43 \$	27 \$
Prêts personnels	11	8	5	4	2	219	181	187	152	104
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75
Provision totale - prêts à la consommation	11	8	5	4	2	243	208	217	195	206
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	-	-	-	-	-	25	41	57	80	74
Commerce et services	36	16	20	22	13	135	110	172	132	134
Fabrication	2	16	2	14	4	113	61	73	84	107
Immobilier	29	13	12	25	80	131	185	318	417	544
Agriculture	4	3	-	-	-	8	8	5	4	2
Ressources naturelles	-	-	-	-	-	11	8	7	6	7
Transports et communications	33	79	60	64	65	77	125	80	82	73
Autres	1	-	1	9	6	5	13	12	22	19
Provision totale - prêts aux entreprises et aux administrations publiques	105	127	95	134	168	505	551	724	827	960
Provision totale	116 \$	135 \$	100 \$	138 \$	170 \$	748 \$	759 \$	941 \$	1 022 \$	1 166 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	114 \$	108 \$	104 \$	164 \$	184 \$
Prêts personnels	33	20	10	9	8	106	120	95	87	75
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des prêts douteux nets à la consommation	33	20	10	9	8	220	228	199	251	259
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	-	-	-	-	-	18	23	21	41	72
Commerce et services	34	15	17	22	23	151	120	123	128	176
Fabrication	3	6	3	5	5	167	44	66	42	60
Immobilier	12	16	5	7	80	50	142	196	560	957
Agriculture	2	2	-	-	-	15	19	15	12	14
Ressources naturelles	-	1	-	-	-	26	5	3	4	10
Transports et communications	28	49	36	32	21	82	138	48	44	51
Autres	-	1	1	6	8	5	8	7	10	18
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux administrations publiques	79	90	62	72	137	514	499	479	841	1 358
Total des prêts douteux nets	112 \$	110 \$	72 \$	81 \$	145 \$	734 \$	727 \$	678 \$	1 092 \$	1 617 \$

(1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

(2) L'information pour l'exercice 1995 ne tient pas compte des prêts aux PMD.

(3) Les autres prêts en souffrance, qui n'ont pas été classés dans les prêts douteux, sont décrits à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 62.

DÉPÔTS

en millions de dollars, aux 31 octobre	Solde moyen			Intérêts			Taux		
	1999	1998	1997	1999	1998	1997	1999	1998	1997
Dépôts dans les établissements de la banque au Canada									
Payables à vue									
Particuliers	2 732 \$	2 637 \$	2 136 \$	85 \$	59 \$	38 \$	3,11 %	2,22 %	1,77 %
Entreprises et administrations publiques	10 296	9 573	8 295	200	190	109	1,94	1,99	1,31
Banques	48	412	434	1	6	4	2,08	1,56	1,01
Payables à préavis									
Particuliers	16 267	16 865	17 083	87	109	67	0,53	0,64	0,39
Entreprises et administrations publiques	5 445	5 131	4 815	207	187	109	3,80	3,64	2,26
Banques	-	6	7	-	-	-	-	4,86	2,21
Payables à terme fixe									
Particuliers	36 399	36 191	38 491	1 701	1 669	1 797	4,67	4,61	4,67
Entreprises et administrations publiques	27 077	19 393	16 008	1 427	915	538	5,27	4,72	3,36
Banques	268	785	825	12	40	31	4,48	5,10	3,76
Total – Canada	98 532	90 993	88 094	3 720	3 175	2 693	3,78	3,49	3,06
Dépôts dans les établissements de la banque à l'étranger									
Payables à vue									
Particuliers	769	555	44	4	4	1	0,52	0,72	1,18
Entreprises et administrations publiques	1 188	810	568	11	10	11	0,93	1,21	1,92
Banques	498	132	106	11	6	4	2,21	4,48	3,77
Payables à préavis									
Particuliers	757	574	491	27	30	25	3,57	5,28	5,15
Entreprises et administrations publiques	315	151	128	11	10	12	3,49	6,62	9,47
Banques	112	352	475	1	13	17	0,89	3,69	3,47
Payables à terme fixe									
Particuliers	2 974	2 368	1 787	153	144	107	5,14	6,08	5,99
Entreprises et administrations publiques	39 260	37 710	23 198	2 080	2 302	1 330	5,30	6,10	5,73
Banques	18 076	26 673	26 465	790	1 114	1 224	4,37	4,18	4,63
Total des dépôts à l'étranger	63 949	69 325	53 262	3 088	3 633	2 731	4,83	5,24	5,13
Total des dépôts	162 481 \$	160 318 \$	141 356 \$	6 808 \$	6 808 \$	5 424 \$	4,19 %	4,25 %	3,84 %

EMPRUNTS À COURT TERME

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	1999	1998	1997
Encours à la fin de l'exercice			
Engagements liés à des titres vendus à découvert	15 563 \$	16 049 \$	15 564 \$
Engagements liés à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	13 640	32 610	28 368
Total des emprunts à court terme	29 203 \$	48 659 \$	43 932 \$
Engagements liés à des titres vendus à découvert			
Solde moyen	17 234 \$	17 054 \$	15 183 \$
Solde moyen de fin de mois	19 423 \$	18 319 \$	16 374 \$
Taux d'intérêt moyen	3,54 %	3,07 %	3,38 %
Engagements liés à des titres vendus en vertu de conventions de rachat			
Solde moyen	26 496 \$	38 846 \$	33 441 \$
Solde moyen de fin de mois	33 006 \$	48 125 \$	36 902 \$
Taux d'intérêt moyen	8,44 %	7,55 %	6,18 %

Revue trimestrielle

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS CONDENSÉS

en millions de dollars, pour le trimestre, non vérifiés	1999				1998			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenu net d'intérêts (BIE) ⁽¹⁾	1 166 \$	1 171 \$	1 078 \$	1 122 \$	1 100 \$	1 075 \$	1 116 \$	1 147 \$
Moins rajustement sur une base d'imposition équivalente	36	32	31	30	21	28	27	25
Revenu net d'intérêts (selon l'état consolidé des résultats)	1 130	1 139	1 047	1 092	1 079	1 047	1 089	1 122
Revenu autre que d'intérêts	1 270	1 277	1 384	1 347	633	1 360	1 608	1 203
Revenu total	2 400	2 866	2 431	2 439	1 712	2 407	2 697	2 325
Dotations aux pertes sur créances	210	210	165	165	120	120	120	120
Frais autres que d'intérêts	2 312	2 076	1 826	1 784	1 633	1 952	1 861	1 679
Bénéfice net avant charge d'impôts	(122)	580	440	490	(41)	335	716	526
Charge d'impôts	(137)	178	132	147	(72)	82	274	176
Part des actionnaires sans contrôle du bénéfice net des filiales	7	8	8	16	(3)	8	8	7
Bénéfice net	8 \$	394 \$	300 \$	327 \$	34 \$	245 \$	434 \$	343 \$
Dividendes sur actions privilégiées	28 \$	28 \$	28 \$	28 \$	28 \$	30 \$	29 \$	29 \$
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	(20)\$	366 \$	272 \$	299 \$	6 \$	215 \$	405 \$	314 \$

BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

en millions de dollars, à la fin du trimestre, non vérifiés	1999				1998			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Actif								
Liquidités	12 527 \$	10 791 \$	9 232 \$	9 329 \$	10 795 \$	10 313 \$	11 630 \$	12 454 \$
Titres	59 492	62 972	64 678	61 789	60 970	58 665	55 240	50 829
Prêts								
Prêts hypothécaires à l'habitation	46 613	45 668	44 384	43 635	43 172	42 108	40 844	40 616
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	24 532	23 972	24 446	23 645	24 382	23 910	22 442	24 433
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	46 047	46 898	46 298	48 823	48 410	49 566	48 919	48 174
Titres acquis en vertu de conventions de revente	19 158	29 284	35 646	34 905	36 293	40 270	43 351	58 970
Compte de réévaluation des instruments dérivés	24 449	24 951	27 842	33 139	37 157	28 725	23 924	28 473
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	9 296	9 137	9 316	10 218	10 995	10 988	10 225	10 682
Autres éléments d'actif	8 217	8 111	7 780	8 986	9 256	10 154	7 803	8 069
	250 331 \$	261 784 \$	269 622 \$	274 469 \$	281 430 \$	274 699 \$	264 378 \$	282 700 \$
Passif et capitaux propres								
Dépôts								
Particuliers	60 878 \$	60 431 \$	60 229 \$	60 943 \$	59 993 \$	59 457 \$	59 120 \$	59 487 \$
Entreprises et administrations publiques	85 940	82 595	79 018	79 092	84 862	74 038	71 381	71 471
Banques	13 223	17 289	20 834	22 049	15 020	26 065	23 610	28 316
Compte de réévaluation des instruments dérivés	25 097	24 368	28 771	32 961	36 245	27 615	23 654	27 459
Acceptations	9 296	9 137	9 316	10 222	10 995	10 991	10 226	10 812
Engagements liés à des titres vendus à découvert ou vendus en vertu de conventions de rachat	29 203	41 527	46 247	44 024	48 659	50 474	51 760	60 607
Autres éléments de passif	11 092	10 645	9 503	9 480	9 806	9 461	8 065	8 674
Dette subordonnée	4 544	4 407	4 474	4 541	4 714	5 338	5 420	5 099
Capitaux propres	11 058	11 385	11 230	11 157	11 136	11 260	11 142	10 775
	250 331 \$	261 784 \$	269 622 \$	274 469 \$	281 430 \$	274 699 \$	264 378 \$	282 700 \$

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CHOISIS

À la fin du trimestre ou pour le trimestre, non vérifiés	1999				1998			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Rendement des actions ordinaires ⁽²⁾	(0,8) %	15,4 %	12,1 %	12,8 %	0,3 %	9,2 %	18,3 %	11,1 %
Rendement de l'actif moyen	0,01 %	0,58 %	0,46 %	0,45 %	0,05 %	0,35 %	0,64 %	0,51 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	9 405 \$	9 433 \$	9 229 \$	9 220 \$	9 244 \$	9 283 \$	9 087 \$	8 832 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	261 010 \$	270 755 \$	269 566 \$	286 045 \$	295 258 \$	278 048 \$	275 609 \$	266 376 \$
Actif moyen/moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires	27,8	28,7	29,2	31,0	31,9	30,0	30,3	30,2
Ratio du capital réglementaire de première catégorie	8,3 %	8,4 %	8,3 %	8,0 %	7,7 %	7,6 %	7,8 %	7,1 %
Ratio du total du capital	11,5 %	11,5 %	11,5 %	11,2 %	10,8 %	10,8 %	11,2 %	10,0 %
Marge d'intérêt nette (BIE)	1,77 %	1,72 %	1,64 %	1,56 %	1,48 %	1,53 %	1,66 %	1,71 %
Frais autres que d'intérêt/revenu ⁽³⁾	94,9 %	71,6 %	74,2 %	72,3 %	94,2 %	80,2 %	68,3 %	71,4 %

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

À la fin du trimestre ou pour le trimestre, non vérifiés	1999				1998			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	402 811	410 247	411 264	414 882	415 510	415 384	414 862	414 358
En dollars par action								
Bénéfice non dilué par action	(0,04) \$	0,89 \$	0,66 \$	0,72 \$	0,01 \$	0,52 \$	0,97 \$	0,76 \$
Bénéfice dilué par action	(0,04) \$ ⁽⁷⁾	0,88 \$	0,65 \$	0,71 \$	0,01 \$ ⁽⁷⁾	0,51 \$	0,96 \$	0,75 \$
Dividendes	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$
Valeur comptable ⁽⁴⁾	22,68 \$	23,19 \$	22,66 \$	22,34 \$	22,08 \$	22,41 \$	22,21 \$	21,58 \$
Cours ⁽⁵⁾								
Haut	35,20 \$	37,90 \$	42,60 \$	41,50 \$	45,30 \$	51,30 \$	59,80 \$	47,45 \$
Bas	28,00 \$	34,00 \$	34,65 \$	29,70 \$	24,40 \$	45,25 \$	40,20 \$	35,30 \$
Clôture	31,70 \$	35,65 \$	37,50 \$	38,50 \$	30,65 \$	45,25 \$	50,85 \$	39,60 \$
Ratio cours/bénéfice ⁽⁶⁾ (en glissement annuel)	14,2	15,6	19,6	17,3	13,5	14,3	14,3	11,6
Ratio dividendes/bénéfice	>100 %	33,7 %	45,3 %	41,7 %	>100 %	57,9 %	30,8 %	39,5 %

(1) Sur une base d'imposition équivalente (BIE). Le revenu net d'intérêts comprend le revenu exonéré d'impôts tiré de certains titres. Étant donné que ce revenu n'est pas imposable pour la CIBC, le taux d'intérêt ou le dividende reçu par la CIBC est beaucoup moins élevé que celui qui s'appliquerait à un prêt d'un même montant. Comme les répercussions du revenu exonéré d'impôts varient d'un exercice à l'autre, ce revenu a été ramené sur une base d'imposition équivalente pour obtenir une mesure uniforme et permettre ainsi la comparaison du revenu net d'intérêts. Un rajustement équivalent et compensatoire a été effectué pour augmenter la charge d'impôts.

(2) Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires pour l'exercice.

(3) Frais autres que d'intérêts divisés par la somme du revenu net d'intérêts (base d'imposition équivalente) et du revenu autre que d'intérêts.

(4) Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (ajusté en fonction de l'impôt) divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin du trimestre.

(5) Cours maximal et minimal pendant le trimestre et cours de clôture du dernier jour de négociation du trimestre à la Bourse de Toronto.

(6) Cours de clôture des actions ordinaires annualisé exprimé en multiple du bénéfice net par action ordinaire (en glissement annuel).

(7) Les conversions d'options d'achat d'actions n'ont pas eu d'effet de dilution au quatrième trimestre de 1999 et de 1998. Par conséquent, le bénéfice dilué par action de l'exercice ne correspond pas à la somme des bénéfices trimestriels.

Revue statistique des dix derniers exercices

ÉTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS DES RÉSULTATS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990
Revenu net d'intérêts (BIÉ) ⁽¹⁾	4 537 \$	4 438 \$	4 641 \$	4 567 \$	4 169 \$	4 107 \$	3 835 \$	3 612 \$	3 501 \$	3 104 \$
Rajustement sur une base d'imposition équivalente	129	101	124	104	95	105	90	80	73	87
Revenu net d'intérêts										
(selon l'état consolidé des résultats)	4 408	4 337	4 517	4 463	4 074	4 002	3 745	3 532	3 428	3 017
Revenu autre que d'intérêts	5 728	4 804	3 980	2 892	2 258	2 252	1 903	1 769	1 581	1 375
Revenu total	10 136	9 141	8 497	7 355	6 332	6 254	5 648	5 301	5 009	4 392
Dotations aux pertes sur créances	750	480	610	480	680	880	920	1 835	613	254
Frais autres que d'intérêts	7 998	7 125	5 372	4 584	3 991	3 907	3 544	3 489	3 073	2 848
Bénéfice (perte) net(te) avant impôts	1 388	1 536	2 515	2 291	1 661	1 467	1 184	(23)	1 323	1 290
Charge (recouvrement) d'impôts	320	460	937	911	635	550	435	(55)	488	513
Part des actionnaires sans contrôle du bénéfice net des filiales	39	20	27	14	11	27	19	20	24	(25)
Bénéfice net	1 029 \$	1 056 \$	1 551 \$	1 366 \$	1 015 \$	890 \$	730 \$	12 \$	811 \$	802 \$
Dividendes sur actions privilégiées	112 \$	116 \$	98 \$	112 \$	111 \$	141 \$	131 \$	120 \$	101 \$	93 \$
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	917 \$	940 \$	1 453 \$	1 254 \$	904 \$	749 \$	599 \$	(108) \$	710 \$	709 \$

(1) La base d'imposition équivalente, telle qu'elle est décrite dans la note 1 de la revue trimestrielle, à la page 91.

BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990
Actif										
Liquidités	12 527 \$	10 795 \$	7 931 \$	8 120 \$	15 419 \$	9 436 \$	7 880 \$	6 245 \$	7 465 \$	6 751 \$
Titres	59 492	60 970	45 252	39 817	38 255	28 753	24 167	20 055	14 890	10 402
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	46 613	43 172	40 009	36 889	34 659	32 225	30 720	28 927	25 616	24 196
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	24 532	24 382	22 118	19 980	18 537	16 807	14 650	14 318	14 608	14 715
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	46 047	48 410	45 733	44 415	42 752	44 322	46 687	49 384	46 137	44 420
Titres acquis en vertu de conventions de revente ⁽¹⁾	19 158	36 293	37 629	32 534	14 173	6 584	5 124	2 298	-	-
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	9 296	10 995	10 375	8 733	8 315	7 259	7 069	6 045	7 706	9 180
Compte de réévaluation des instruments dérivés	24 449	37 157	21 977	13 314	9 207	7 100	7 600	n.d.	n.d.	n.d.
Terrains, bâtiments et matériel	2 213	2 201	2 071	1 983	2 013	1 995	1 951	1 754	1 605	1 380
Autres éléments d'actif	6 004	7 055	4 894	4 447	3 178	2 894	2 268	3 186	2 998	3 152
	250 331 \$	281 430 \$	237 989 \$	210 232 \$	186 508 \$	157 375 \$	148 116 \$	132 212 \$	121 025 \$	114 196 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts										
Particuliers	60 878 \$	59 993 \$	59 188 \$	61 484 \$	61 061 \$	59 040 \$	57 265 \$	54 233 \$	50 412 \$	47 534 \$
Entreprises et administrations publiques	85 940	84 862	60 272	43 705	45 738	36 213	34 357	36 873	34 095	31 605
Banques	13 223	15 020	19 438	22 232	22 683	20 209	19 283	15 912	10 964	10 971
Acceptations	9 296	10 995	10 375	8 733	8 315	7 259	7 069	6 045	7 706	9 180
Engagements liés à des titres vendus à découvert ou vendus en vertu de conventions de rachat ⁽¹⁾	29 203	48 659	43 932	41 907	22 211	10 569	7 523	4 361	-	-
Compte de réévaluation des instruments dérivés	25 097	36 245	21 376	12 500	8 135	6 373	6 860	n.d.	n.d.	n.d.
Autres éléments de passif	11 092	9 806	8 267	7 041	6 015	5 836	4 802	5 302	8 660	7 011
Dettes subordonnées	4 544	4 714	4 894	3 892	3 671	3 441	3 003	2 848	2 485	2 026
Capitaux propres										
Actions privilégiées	1 933	1 961	1 518	1 068	1 355	1 691	1 878	1 460	1 300	1 050
Actions ordinaires	3 035	3 128	3 105	3 055	3 202	3 200	3 016	2 433	2 297	2 168
Bénéfices non répartis	6 090	6 047	5 624	4 615	4 122	3 544	3 060	2 745	3 106	2 651
	250 331 \$	281 430 \$	237 989 \$	210 232 \$	186 508 \$	157 375 \$	148 116 \$	132 212 \$	121 025 \$	114 196 \$

(1) Les chiffres correspondants pour les exercices antérieurs à 1992 n'ont pas été reclassés parce que l'information ne peut être obtenue au prix d'un effort raisonnable.

n.d. : non disponible

ÉTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

en millions de dollars aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre		1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990
Solde au début de l'exercice		11 136 \$	10 247 \$	8 738 \$	8 679 \$	8 435 \$	7 954 \$	6 638 \$	6 703 \$	5 869 \$	4 845 \$
Rajustement ⁽¹⁾		-	-	-	(94)	-	-	-	-	-	-
Prime de rachat de capital social		-	(10)	-	(34)	-	-	-	-	-	-
	Actions privilégiées	-	-	-	(34)	-	-	-	-	-	-
	Actions ordinaires	(397)	-	-	(281)	-	-	-	-	-	-
Variation du capital social		-	391	436	(290)	(336)	(187)	418	160	250	450
	Actions privilégiées	-	391	436	(290)	(336)	(187)	418	160	250	450
	Actions ordinaires	(93)	23	50	(147)	2	184	583	136	129	110
Bénéfice net		1 029	1 056	1 551	1 366	1 015	890	730	12	811	802
Dividendes		(112)	(116)	(98)	(112)	(111)	(141)	(131)	(120)	(101)	(93)
	Actions privilégiées	(112)	(116)	(98)	(112)	(111)	(141)	(131)	(120)	(101)	(93)
	Actions ordinaires	(492)	(498)	(434)	(352)	(320)	(281)	(263)	(245)	(239)	(232)
Autres		(13)	43	4	3	(6)	16	(21)	(8)	(16)	(13)
Solde à la fin de l'exercice		11 058 \$	11 136 \$	10 247 \$	8 738 \$	8 679 \$	8 435 \$	7 954 \$	6 638 \$	6 703 \$	5 869 \$

(1) Traduit l'incidence de la mise en application du chapitre 3025, « Prêts douteux », du Manuel de l'ICCA, qui exige l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus à l'égard des prêts douteux dans le cadre du calcul de la provision pour pertes sur créances.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CHOISIS

aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre		1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990
Rendement des actions ordinaires ⁽¹⁾		9,8 %	10,3 %	17,7 %	17,1 %	12,9 %	11,7 %	10,6 %	(2,0) %	13,9 %	15,8 %
Rendement de l'actif moyen		0,38 %	0,38 %	0,66 %	0,70 %	0,61 %	0,57 %	0,51 %	0,01 %	0,68 %	0,74 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)		9 323 \$	9 100 \$	8 195 \$	7 332 \$	7 003 \$	6 393 \$	5 664 \$	5 318 \$	5 094 \$	4 491 \$
Actif moyen (en millions de dollars)		271 844 \$	278 823 \$	236 025 \$	196 063 \$	165 846 \$	155 640 \$	144 041 \$	126 415 \$	118 892 \$	108 391 \$
Actif moyen/moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires		29,2	30,6	28,8	26,7	23,7	24,3	25,4	23,8	23,3	24,1
Ratio du capital réglementaire de première catégorie		8,3 %	7,7 %	7,0 %	6,6 %	7,0 %	7,1 %	6,9 %	5,9 %	6,0 %	5,3 %
Ratio du total du capital		11,5 %	10,8 %	9,8 %	9,0 %	9,6 %	9,9 %	9,7 %	8,7 %	9,0 %	7,9 %
Marge d'intérêt nette (BIF) ⁽²⁾		1,67 %	1,59 %	1,97 %	2,33 %	2,51 %	2,64 %	2,66 %	2,86 %	2,94 %	2,86 %
Frais autres que d'intérêt/revenu ⁽³⁾		77,9 %	77,1 %	62,3 %	61,5 %	62,1 %	61,4 %	61,8 %	64,8 %	60,5 %	63,6 %

(1) Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires pour l'exercice.

(2) Base d'imposition équivalente, telle qu'elle est décrite dans la note 1 de la revue trimestrielle, à la page 91.

(3) Frais autres que d'intérêts divisés par la somme du revenu net d'intérêts (base d'imposition équivalente) et du revenu autre que d'intérêts.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre		1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)		409 789	415 030	413 545	415 028	432 614	425 464	401 366	371 006	361 810	352 370
En dollars par action - Bénéfice non dilué par action		2,23 \$	2,26 \$	3,51 \$	3,02 \$	2,09 \$	1,76 \$	1,50 \$	(0,30) \$	1,97 \$	2,02 \$
- Bénéfice dilué par action		2,22 \$	2,25 \$	3,50 \$	3,02 \$	2,09 \$	1,76 \$	1,50 \$	(0,30) \$	1,97 \$	2,02 \$
- Dividendes		1,20 \$	1,20 \$	1,05 \$	0,85 \$	0,74 \$	0,66 \$	0,66 \$	0,66 \$	0,66 \$	0,66 \$
- Valeur comptable ⁽¹⁾		22,68 \$	22,08 \$	21,07 \$	18,62 \$	16,93 \$	15,59 \$	14,45 \$	13,72 \$	14,71 \$	13,45 \$
Cours ⁽²⁾ - Haut		42,60 \$	59,80 \$	41,75 \$	28,30 \$	18,57 \$	18,13 \$	16,82 \$	18,50 \$	16,50 \$	16,82 \$
- Bas		28,00 \$	24,40 \$	26,55 \$	18,00 \$	15,57 \$	14,00 \$	11,82 \$	12,57 \$	10,82 \$	10,82 \$
- Clôture		31,70 \$	30,65 \$	41,20 \$	27,85 \$	18,19 \$	16,00 \$	15,82 \$	14,38 \$	15,44 \$	11,13 \$
Ratio cours/ bénéfice ⁽³⁾ (en glissement annuel)		14,2	13,5	11,7	9,2	8,7	9,1	10,6	n.s.	7,9	5,5
Ratio dividendes/bénéfice ⁽⁴⁾		53,6 %	53,0 %	29,9 %	28,1 %	35,4 %	37,5 %	43,9 %	n.s.	33,6 %	32,8 %

(1) Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (ajusté en fonction de l'impôt) divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de l'exercice.

(2) Cours maximal et minimal pendant l'exercice et cours de clôture du dernier jour de négociation de l'exercice à la Bourse de Toronto.

(3) Cours de clôture des actions ordinaires exprimé en multiple du bénéfice net par action ordinaire pour l'exercice.

(4) Total des dividendes sur actions ordinaires divisé par le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires pour l'exercice.

n.s. : non significatif

DIVIDENDES SUR ACTIONS PRIVILÉGIÉES

exercices terminés les 31 octobre		1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990
Catégorie A	série 3	-	-	-	-	-	-	-	2,6530 \$	9,5140 \$	10,0190 \$
	série 4	-	-	3,4106 \$	4,7360 \$	6,0900 \$	4,5840 \$	4,5840 \$	5,3780 \$	7,7460 \$	10,0340 \$
	série 5	-	-	0,8240 \$	1,1600 \$	1,4728 \$	1,1057 \$	1,1273 \$	1,3051 \$	1,8992 \$	2,4384 \$
	série 6	-	-	-	-	-	2,4349 \$	2,2500 \$	2,2500 \$	2,2500 \$	2,0697 \$
	série 7	-	-	-	-	4 208 \$	3 507 \$	4 034 \$	4 871 \$	7 238 \$	8 328 \$
	série 8	-	-	-	-	0,6706 \$	2,2200 \$	2,2200 \$	2,2200 \$	2,2200 \$	1,5540 \$
	série 9	-	1,1375 \$	2,2750 \$	2,2750 \$	2,2750 \$	2,2750 \$	2,2750 \$	2,2750 \$	0,9988 \$	-
	série 10	-	-	-	2,8175 \$	2,5555 \$	2,5786 \$	2,4423 \$	2,2510 \$	-	-
	série 11	-	-	-	2,4060 \$	2,2125 \$	2,2125 \$	2,2125 \$	2,1867 \$	-	-
	série 12	2,4267 \$	2,4097 \$	2,2462 \$	2,2188 \$	2,1856 \$	2,2054 \$	1,4983 \$	-	-	-
	série 13	1,7500 \$	1,7500 \$	1,7500 \$	1,7500 \$	1,7500 \$	1,7500 \$	1,2490 \$	-	-	-
	série 14	1,4875 \$	1,4875 \$	1,4870 \$	1,1197 \$	-	-	-	-	-	-
	série 15	1,4125 \$	1,4125 \$	1,4110 \$	-	-	-	-	-	-	-
	série 16	2,1093 \$	2,0946 \$	1,1367 \$	-	-	-	-	-	-	-
	série 17	1,3625 \$	1,3625 \$	0,7880 \$	-	-	-	-	-	-	-
	série 18	1,3750 \$	1,3628 \$	-	-	-	-	-	-	-	-
	série 19	1,2375 \$	0,7404 \$	-	-	-	-	-	-	-	-
	série 20	1,9227 \$	1,1703 \$	-	-	-	-	-	-	-	-

Administrateurs de la banque

DOUGLAS G. BASSETT (1980)
O.C., O.Ont., LL.D., Litt.D.
Vice-président du conseil
CTV Inc.
(Toronto (Ontario) Canada)

JALYNN H. BENNETT (1994)
Présidente
Jalynn H. Bennett and Associates Ltd.
(Toronto (Ontario) Canada)

L'HON. CONRAD M. BLACK (1977)
C.P., O.C., LL.D., Litt.D., LL.L., M.A.
Président du conseil
Argus Corporation Limited
(Londres, Angleterre)

L'HON. WILLIAM G. DAVIS (1985)
C.P., C.C., c.r.
Avocat-conseil
Tory Tory
(Toronto (Ontario) Canada)

PAT M. DELBRIDGE (1993)
Présidente
PDA Partners Inc.
(Toronto (Ontario) Canada)

E.L. DONEGAN (1991)
c.r.
Associé
Blake, Cassels & Graydon
(Toronto (Ontario) Canada)

WILLIAM L. DUKE (1991)
Agriculteur
(Redvers (Saskatchewan) Canada)

IVAN E.H. DUVAR (1989)
B.Ing., D.C.L., Ing.
Président du conseil
MTT
(Halifax (Nouvelle-Écosse) Canada)

WILLIAM A. ETHERINGTON (1994)
**Premier vice-président et
chef de la direction de groupe
Ventes et distribution**
IBM Corporation
(New Canaan, Connecticut, États-Unis)

A.L. FLOOD (1989)
C.M.
Président du comité de direction
CIBC
(Toronto (Ontario) Canada)

MARGOT A. FRANSSSEN (1992)
Présidente
The Body Shop
(Toronto (Ontario) Canada)

R.D. FULLERTON (1974)
Administrateur
(Toronto (Ontario) Canada)

L'HON. JAMES A. GRANT (1991)
C.P., c.r.
Associé
Stikeman, Elliot
(Montréal (Québec) Canada)

RICHARD F. HASKAYNE (1988)
O.C., B.Com., F.C.A., LL.D.
Président du conseil
TransCanada Pipelines Limited
(Calgary (Alberta) Canada)

ALBERT E.P. HICKMAN (1989)
Président du conseil et président
Hickman Motors Limited
(Saint-Jean (Terre-Neuve) Canada)

JOHN S. HUNKIN (1993)
**Président du conseil et
chef de la direction**
CIBC
(Toronto (Ontario) Canada)

WILLIAM JAMES (1983)
Président et chef de la direction
INMET Mining Corporation
(Toronto (Ontario) Canada)

MARIE-JOSÉE KRAVIS (1987)
O.C., M.Sc. (écon.), LL.D.
Membre émérite
Hudson Institute Inc.
(New York, New York, États-Unis)

L'HON. PEARL MCGONIGAL (1988)
M. du C., LL.D.
Administratrice
(Winnipeg (Manitoba) Canada)

W. DARCY MCKEOUGH (1978)
O.C., B.A., LL.D.
Président du conseil
McKeough Supply Inc.
(Chatham (Ontario) Canada)

ARNOLD NAIMARK (1987)
O.C., M.D., LL.D., F.R.C.P.(C), M.S.R. (Can.)
Ancien président
Université du Manitoba
Directeur
Centre for the Advancement of Medicine
(Winnipeg (Manitoba) Canada)

MICHAEL E.J. PHELPS (1989)
B.A., LL.B., LL.M., LL.D.
**Président du conseil
et chef de la direction**
Westcoast Energy Inc.
(Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada)

ALFRED POWIS (1966)
O.C.
Administrateur
(Toronto (Ontario) Canada)

BARBARA J. RAE (1992)
M. du C., O.B.C., M.B.A., LL.D.
**Ex-présidente du conseil
et chef de la direction**
ADECCO Canada Ltd.
(Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada)

SIR NEIL SHAW (1986)
LL.D.
Administrateur
(Londres, Angleterre)

CHARLES SIROIS (1997)
B.Fin., M.Fin.
**Président du conseil et
chef de la direction**
Télélobe Inc.
(Montréal (Québec) Canada)

JOHN S. WALTON (1986)
Président du conseil
Endeavour Financial Corporation
(Victoria (Colombie-Britannique) Canada)

W. GALEN WESTON (1978)
O.C.
**Président du conseil
et administrateur**
George Weston Limited
(Toronto (Ontario) Canada)

PETER N.T. WIDDRINGTON (1986)
M.B.A., LL.D.
Président du conseil
Laidlaw Inc.
(London (Ontario) Canada)

Au 31 octobre 1999, les administrateurs et les dirigeants de la CIBC, dans leur ensemble, étaient propriétaires à titre bénéficiaire, directement ou indirectement, de moins de 1 % des actions ordinaires en circulation de la CIBC ou exerçaient un contrôle sur celles-ci. À la connaissance de la CIBC, aucun administrateur ni aucun dirigeant de la CIBC n'était propriétaire à titre bénéficiaire de titres donnant droit de vote émis par ses filiales, ni n'exerçait un contrôle sur ces actions.

Hauts dirigeants

ÉQUIPE DE DIRECTION

HUNKIN, J.S. (JOHN)
Président du conseil
et chef de la direction

FOX, W.C. (WAYNE)
Vice-président du conseil
Trésorerie et gestion du bilan

KASSIE, D.J. (DAVID)
Vice-président du conseil
Marchés mondiaux CIBC

LALONDE, R.A. (RON)
Premier VPD et agent
administratif en chef

MARK, R.M. (BOB)
Premier VPD
Gestion du risque

MARSHALL, I.D. (DAVID)
Vice-président du conseil
Commerce électronique,
technologie et opérations

MCCAUGHEY, G.T. (GERRY)
Premier VPD
Gestion des avoirs

PEDERSEN, M.B. (MIKE)
Premier VPD
Opérations bancaires – détail et PME

VENN, R.E. (RICHARD)
Premier VPD
Développement de l'entreprise

DIRIGEANTS

ADOLPHE, K.J.E. (KEVIN)
Directeur général et agent
administratif en chef
Marchés mondiaux CIBC

BAXENDALE, S.A. (SONIA)
VPD
Conception et création de produits
Gestion des avoirs

CAPATIDES, M.G. (MICHAEL)
VPD et conseiller juridique
Affaires juridiques et déontologie

CASSIDY, B.M. (BRIAN)
Premier VPD
Services bancaires électroniques

CROUCHER, C. (CHRISTINE)
VPD
Produits de cartes, recouvrement
et services de cartes aux marchands

DENHAM, G.H. (JILL)
VPD
Services bancaires aux entreprises

DORAN, J.C. (JOHN)
VPD et chef des finances

FERGUSON, D.S. (DAN)
VPD
Grandes entreprises, Gestion du risque

FISHER, P.T. (PAUL)
VP et secrétaire général

GALLAGHER, T. (THOMAS)
Directeur général
Actions US,
Marchés mondiaux CIBC

GRAY, C.J. (CAROL)
VPD
Opérations bancaires – PME

HORROCKS, M.G. (MICHAEL)
VPD et trésorier
Trésorerie et gestion du bilan

KILGOUR, P.K.M. (KEN)
Directeur général
Banques d'affaires,
Marchés mondiaux CIBC

LINDSAY, D.R. (DON)
Directeur général
Services bancaires d'investissement
et services bancaires aux entreprises,
au Canada,
Marchés mondiaux CIBC

MACDONALD, B.E. (BARBARA)
PVP et chef comptable

MACLACHLAN, L. (LACHLAN)
PVP et ombudsman de la CIBC

MARTIN, J.C. (JANET)
VPD
Opérations bancaires – détail
Opérations bancaires – détail et PME

MCGIRR, S.R. (STEVE)
Directeur général
Titres de créance, marchés
financiers mondiaux et change,
Marchés mondiaux CIBC

MCNAIR, S.M. (STEVE)
VPD
Service Impérial,
Gestion des avoirs

MIRZA, Y.J. (JOE)
VPD et directeur général
Région de l'Asie-Pacifique,
Marchés mondiaux CIBC

PHILLIPS, J.M. (JOYCE)
VPD
Ressources humaines

RAMANI, S. (RAM)
PVP et chef inspecteur
Vérification interne et
sécurité de l'entreprise

ROGERS, P.D. (PAUL)
Directeur général
Région des États-Unis,
Marchés mondiaux CIBC

SHAW, B.G. (BRIAN)
Directeur général
Actions canadiennes,
Marchés mondiaux CIBC

SMITH, C.E. (CATHERINE)
VPD
Production, distribution et opérations,
Gestion des avoirs

VESSEY, P.J. (PAUL)
Premier VPD
Produits de cartes, produits
de paiement et assurance

WEINBERG, D.S. (DAVID)
Président
Corporation de développement CIBC

WOODS, T.D. (TOM)
PVP et contrôleur

Régie d'entreprise

Fonctions du conseil d'administration

L'obligation légale fondamentale du conseil d'administration est de superviser la gestion des entreprises et des affaires de la CIBC.

Le conseil est conscient de l'importance de protéger et de rehausser la valeur pour les actionnaires. À cette fin, il a établi un système de régie qu'il revoit régulièrement.

Le conseil d'administration de la CIBC a examiné le système de régie d'entreprise de la CIBC et les directives touchant la régie d'entreprise établies par les Bourses de Toronto et de Montréal, et il a conclu qu'il n'y avait pas entre eux de différence importante.

Tous les administrateurs, dirigeants et employés doivent se conformer aux valeurs fondamentales de la CIBC, qui sont exposées dans la brochure intitulée Notre position. La CIBC renforce ces valeurs fondamentales auprès de tous ses employés.

Pour exercer ses fonctions, le conseil d'administration de la CIBC :

- prend toutes les décisions stratégiques importantes et s'acquitte de tâches spéciales comme l'approbation de l'émission d'actions et l'approbation des états financiers;
- établit la structure, la composition et le mandat des comités du conseil;
- reçoit les rapports des présidents de comité après chaque réunion des comités;
- organise des séances de stratégie de deux jours pour s'assurer que les administrateurs comprennent parfaitement le plan stratégique global de la CIBC;
- mesure le rendement de la banque et le compare aux plans établis antérieurement, au rendement des exercices précédents et aux autres sociétés de son secteur;
- prend part activement, que ce soit directement ou par l'entremise des comités, à la planification de la relève du président du conseil et chef de la direction et des cadres supérieurs;
- passe en revue régulièrement le rendement consolidé de la CIBC ainsi que le rendement des divisions distinctes et des principales filiales;
- examine les propositions des actionnaires et y répond par l'entremise de la circulaire de procuration de la direction;
- décide, indépendamment de la direction, du moment et du lieu de ses réunions et de l'ordre du jour à examiner.

Pour s'acquitter de leurs responsabilités, les comités peuvent faire appel aux services de conseillers externes lorsqu'ils le jugent approprié.

Composition et indépendance du conseil

Selon les directives établies par les Bourses de Toronto et de Montréal, il est recommandé qu'une société compte une majorité d'« administrateurs non reliés ». À titre de banque canadienne, la CIBC doit se conformer à la Loi sur les banques et à ses règlements. Il est prévu dans la Loi les cas où « un administrateur fait partie du groupe d'une banque ». Le conseil a examiné ces règles de la Loi sur les banques et a conclu que le critère servant à déterminer qui est un « administrateur faisant partie du groupe » correspond au concept de la Bourse de Toronto relativement à la définition « d'administrateur relié ». En conséquence, le conseil a conclu que trois administrateurs parmi les 29 membres du conseil de la CIBC, au 31 octobre 1999, sont des administrateurs « reliés » à la CIBC.

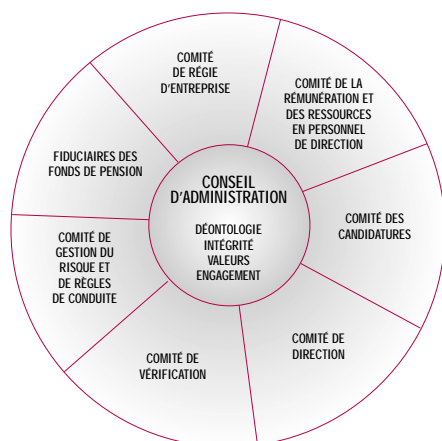
- À titre de chef de la direction de la CIBC, John Hunkin est un administrateur « relié ».
- Au 31 octobre 1999, deux administrateurs sont « reliés » en raison d'une relation qu'ils entretiennent avec la banque en matière de services bancaires aux grandes entreprises.

Projets relatifs à la régie d'entreprise de l'exercice 1999

À la suite de la décision de A.L. Flood de se retirer du poste de président du conseil et chef de la direction, le conseil a mis en œuvre un processus de planification de la relève par l'intermédiaire du comité de régie d'entreprise. Le comité a reçu les commentaires des membres du conseil, a rencontré de façon intensive des candidats potentiels et des dirigeants d'autres banques et a fait des recommandations au conseil. La mise en œuvre du processus de planification de la relève a consisté entre autres choses à analyser le rôle du président du conseil et chef de la direction et à envisager la séparation de ces deux fonctions. Le conseil a approuvé à l'unanimité la nomination de John S. Hunkin à titre de président du conseil et chef de la direction, en remplacement de M. Flood, à compter du 3 juin 1999. M. Flood a succédé à R.D. Fullerton à titre de président du conseil du comité de direction, et M. Fullerton s'est retiré du comité.

Le comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction de la CIBC s'est attaché à accentuer le lien entre le rendement et la rémunération et à assurer le respect des valeurs de la CIBC par le biais de programmes de continuité du personnel et de recyclage professionnel s'inscrivant dans le cadre d'un projet de grande envergure de réduction des dépenses mis de l'avant par la banque.

Comités du conseil



LE COMITÉ DE RÉGIE D'ENTREPRISE se penche sur les questions de régie d'entreprise touchant les actionnaires et le conseil d'administration. Le comité :

- examine le rendement du chef de la direction et revoit le plan de relève pour le poste de chef de la direction;
- passe en revue le rôle du conseil et de ses comités, ainsi que les méthodes et processus permettant au conseil de s'acquitter de ses fonctions;
- évalue le rendement du conseil, de ses comités et de ses administrateurs;
- étudie toute question importante et en réfère, au besoin, au conseil ou à un comité particulier;
- examine les calendriers du conseil et des comités ainsi que la qualité des documents présentés, lesquels devront ensuite être approuvés par le conseil.

Membres : I.E.H. Duvar, J.A. Grant, P. McGonigal, M.E.J. Phelps, A. Powis (président), B.J. Rae

LE COMITÉ DE LA RÉMUNÉRATION ET DES RESSOURCES EN PERSONNEL DE DIRECTION examine les politiques, programmes et pratiques en matière de rémunération pour s'assurer qu'ils appuient les stratégies commerciales de la CIBC et pour veiller au perfectionnement continu et au déploiement durable d'un personnel dirigeant de calibre supérieur. Le comité :

- s'assure que la rémunération des hauts dirigeants de l'entreprise est cohérente avec leur rendement;
- étudie les questions de ressources humaines en fonction de l'ensemble des stratégies et programmes de recrutement, de perfectionnement et de continuité du personnel;
- suit de près la planification de la relève à la haute direction (autre que le chef de la direction).

Membres : M.A. Franssen, R.F. Haskayne, M.J. Kravis, A. Naimark, M.E.J. Phelps (président), A. Powis, B.J. Rae, C. Sirois

LE COMITÉ DES CANDIDATURES recommande et recrute des candidats à la fonction d'administrateur. Le comité :

- établit les critères de sélection des administrateurs;
- recommande des candidats au conseil pour la nomination d'administrateurs;
- examine l'importance et la nature de la rémunération des administrateurs.

Membres : W.G. Davis, P.M. Delbridge, E.L. Donegan, W. James, P. McGonigal (président), W.C. McKeough, N.M. Shaw

LE COMITÉ DE DIRECTION agit au nom du conseil d'administration lorsque ce dernier ne siège pas, sauf lorsque cela est interdit par la loi.

- Les questions portées à l'attention de ce comité portent essentiellement sur les résultats d'exploitation, les stratégies et les politiques de la CIBC et de ses entreprises.

Membres : D.G. Bassett, J.H. Bennett, E.L. Donegan, I.E.H. Duvar, A.L. Flood (président), J.A. Grant, R.F. Haskayne, J.S. Hunkin, P. McGonigal, W.D. McKeough, A. Powis, B.J. Rae

LE COMITÉ DE VÉRIFICATION surveille les méthodes de présentation de l'information financière de la CIBC pour assurer l'existence de contrôles internes adéquats à l'égard des systèmes d'information comptable et financière. Le comité :

- examine les états financiers annuels avant qu'ils ne soient approuvés par le conseil ainsi que d'autres états financiers publiés ou réglementaires;
- vérifie et contrôle la conformité de la CIBC avec les normes de la Société d'assurance-dépôts du Canada touchant à la gestion du capital et au contrôle interne;
- passe en revue le mandat, la nature et l'étendue des travaux de vérification internes et externes de la CIBC;
- contrôle les procédures établies par le conseil en matière de renseignements à fournir aux clients;
- étudie les amendements apportés aux lois ayant une incidence sur le secteur des services financiers et en assure le suivi;
- rencontre le surintendant des institutions financières du Canada chaque année, et rencontre régulièrement le chef comptable, le chef inspecteur, le responsable de la déontologie et les vérificateurs des actionnaires.

Membres : P.M. Delbridge, E.L. Donegan, W.L. Duke, I.E.H. Duvar (président), W. James, J.S. Walton

LE COMITÉ DE GESTION DU RISQUE ET DE RÈGLES DE CONDUITE veille à ce que des directives et des systèmes soient en place et suivis pour assurer que les risques liés à l'exploitation, au marché, au crédit, aux liquidités, aux questions d'ordre juridique et de conformité et à la technologie sont maintenus à un niveau acceptable. Le comité :

- étudie et contrôle la conformité de la CIBC aux normes de la Société d'assurance-dépôts du Canada touchant la gestion de la liquidité, la gestion du risque de change, la gestion du risque de crédit, la gestion du portefeuille de titres et l'évaluation immobilière.

Membres : D.G. Bassett, J.H. Bennett, W.A. Etherington, J.A. Grant (président), A.E.P. Hickman, W.D. McKeough, P.N.T. Widdrington

LES FIDUCIAIRES DES FONDS DE PENSION surveillent l'administration du régime de pension pour s'assurer que les fonds sont administrés par des gestionnaires de fonds expérimentés à la fois avec prudence et en conformité avec les règles, politiques et directives établis. Les fiduciaires :

- élaborent, surveillent et évaluent des facteurs tels que la composition de l'actif, la qualité du portefeuille et les objectifs s'y rapportant, ainsi que le rendement prévu sur les placements.

Membres : J.H. Bennett, M.A. Franssen, A.E.P. Hickman, J.S. Hunkin, B.J. Rae (président), J.S. Walton, J.C. Doran

Le nombre de réunions tenues par le conseil et les comités de même que le nombre de réunions auxquelles les administrateurs ont assisté figurent dans la circulaire de procuration de la direction.

Tous les comités sont formés exclusivement d'administrateurs externes, à l'exception du comité de direction, dont fait partie John Hunkin, président du conseil et chef de la direction, à titre de membre, et des fiduciaires des fonds de pension, dont font partie John Hunkin et John Doran, vice-président à la direction et chef des services financiers.

Principales filiales

Au 31 octobre 1999 Nom de la filiale ⁽¹⁾	Adresse du siège social ou du bureau principal	Valeur comptable ⁽²⁾ des actions détenues par la CIBC et d'autres filiales de la CIBC
		(en millions de dollars)
La Société d'Hypothèques CIBC	Toronto, Canada	493
Hypothèques CIBC Inc.	Toronto, Canada	120
La Compagnie Trust CIBC	Toronto, Canada	46
The Dominion Realty Company Limited	Toronto, Canada	13
Corporation de développement CIBC		
Finance CIBC Inc.	Toronto, Canada	8
Corporation INTRIA	Toronto, Canada	107
INTRIA Items Inc. (90 %)		
INTRIA HP Corporation (90 %)		
The CIBC World Markets Corporation	Toronto, Canada	300
Marchés mondiaux CIBC Inc.	Toronto, Canada	
Services Hypothécaires CIBC Inc.	Montréal, Canada	130
Placements CIBC Inc.	Toronto, Canada	(3)
Services Investisseurs CIBC Inc.	Toronto, Canada	25
Compagnie de portefeuille d'assurance CIBC Limitée	Toronto, Canada	362
Compagnie d'assurance-vie CIBC Limitée		
Compagnie d'assurance générale CIBC Limitée		
La Personnelle, Compagnie d'assurance du Canada		
CIBC Investments Limited	Toronto, Canada	50
CIBC Capital Solutions Inc.	Toronto, Canada	2
Penfund Inc.		
EDULINX Canada Corporation (90 %)	Toronto, Canada	27
EVP Equity Valuation Protection Corporation	Saint-Jean, Canada	500
EVPII Equity Valuation Protection Corporation	Saint-Jean, Canada	755
CIBC (Suisse) s.a.	Genève, Suisse	39
CIBC World Markets Funding, LLC	New York, États-Unis	154
CIBC Delaware Holdings Inc.	New York, États-Unis	1 493
CIBC World Markets Corp.		
Canadian Imperial Holdings Inc.		
CIBC Inc.		
CIBC National Bank	Maitland, États-Unis	
CIBC Australia Holdings Limited	Sydney, Australie	67
CIBC Asia Ltd.	Singapour	156
CIBC Holdings (Cayman) Limited	Grande Caïman, Îles Caïmans	121
CIBC Bank and Trust Company (Cayman) Limited (49 %)	Grande Caïman, Îles Caïmans	
CIBC Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
CIBC Bank and Trust Company (Channel Islands) Limited	St. Peter Port, Guernesey	
CIBC West Indies Holdings Limited (77 %)	Bridgetown, La Barbade	
CIBC Bahamas Limited (70 %)	Nassau, Bahamas	
CIBC Jamaica Limited (63 %)	Kingston, Jamaïque	
CIBC Caribbean Limited	Bridgetown, La Barbade	
CIBC Offshore Banking Services Corporation	Bridgetown, La Barbade	250
CIBC Offshore Services Inc.	Bridgetown, La Barbade	1 057
CIBC General Insurance (Barbados) Ltd.		
CIBC World Markets (International) Arbitrage Corp.	Bridgetown, La Barbade	441
CIBC (U.K.) Holdings Limited	Londres, Angleterre	121
CIBC World Markets plc	Londres, Angleterre	1 517
CIBC Offshore Finance (Ireland) Limited	Dublin, Irlande	54

(1) Sauf indication contraire, la banque détient 100 % des actions comportant droit de vote de chaque filiale.

(2) La valeur comptable des actions des filiales est indiquée au prix coûtant.

(3) La valeur comptable des actions détenues par la banque ou des filiales de celle-ci est inférieure à 1,0 M\$.

Renseignements destinés aux investisseurs

Dividendes

ACTIONS ORDINAIRES

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividende par action	Nombre d'actions ordinaires à la clôture des registres
24 sept. 99	28 sept. 99	28 oct. 99	0,30 \$	402 267 379
24 juin 99	28 juin 99	28 juill. 99	0,30 \$	410 583 529
25 mars 99	29 mars 99	28 avril 99	0,30 \$	411 031 327
23 déc. 98	29 déc. 98	28 janv. 99	0,30 \$	415 239 834

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de paiement	Série 12	Série 13	Série 14	Série 15	Série 16	Série 17	Série 18	Série 19	Série 20
24 sept. 99	28 sept. 99	28 oct. 99	0,40625 \$ US	0,4375 \$	0,371875 \$	0,353125 \$	0,353125 \$ US	0,340625 \$	0,343750 \$	0,309375 \$	0,321875 \$ US
24 juin 99	28 juin 99	28 juill. 99	0,40625 \$ US	0,4375 \$	0,371875 \$	0,353125 \$	0,353125 \$ US	0,340625 \$	0,343750 \$	0,309375 \$	0,321875 \$ US
25 mars 99	29 mars 99	28 avril 99	0,40625 \$ US	0,4375 \$	0,371875 \$	0,353125 \$	0,353125 \$ US	0,340625 \$	0,343750 \$	0,309375 \$	0,321875 \$ US
23 déc. 98	29 déc. 98	28 janv. 99	0,40625 \$ US	0,4375 \$	0,371875 \$	0,353125 \$	0,353125 \$ US	0,340625 \$	0,343750 \$	0,309375 \$	0,321875 \$ US

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au cours de 1999, la CIBC a procédé à une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités à la Bourse de Toronto, à la Bourse de Montréal, à la Bourse de l'Alberta et à la Bourse de Vancouver. Dans le cadre de cette offre publique de rachat, la CIBC a racheté 13,7 millions d'actions ordinaires pour annulation en contrepartie totale de 500 M\$. L'offre de rachat faisait partie du programme global que la CIBC a mis sur pied en vue de préserver l'efficacité de la structure du capital et d'accroître à long terme la valeur des investissements des porteurs d'actions ordinaires.

Cote officielle

ACTIONS ORDINAIRES

Symbole des actions	Bourse
CM	Toronto
	Montréal*
	Winnipeg*
	Bourse de développement*
BCM	Londres
	New York

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Série	Symbole des actions	Bourse
Série 12	CM.PR.V	Toronto Montréal* Winnipeg* Bourse de développement*
Série 13	CM.PR.K	
Série 14	CM.PR.L	
Série 15	CM.PR.M	
Série 16	CM.PR.X	
Série 17	CM.PR.N	
Série 18	CM.PR.P	
Série 19	CM.PR.R	
Série 20	CM.PR.Y	

* Par suite de la restructuration des bourses des valeurs mobilières canadiennes, les titres de la CIBC pourraient ne plus être inscrits sur ces bourses durant l'exercice 2000.

Cote de crédit

	Créance de premier rang	Actions privilégiées
CBRS	A+ (élevée)	P-2
DBRS	AA (basse)	Pfd-1 (basse)
MOODY's	Aa3	
S&P	AA-	
FITCHIBCA	AA-	

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la CIBC peuvent, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service, participer à un ou plusieurs des régimes suivants :

Régime de réinvestissement des dividendes : Les dividendes sur actions ordinaires peuvent être utilisés pour acheter des actions ordinaires supplémentaires de la CIBC. Les résidents des États-Unis et du Japon ne sont pas admissibles.

Régime d'achat d'actions : Le titulaire peut acheter des actions ordinaires supplémentaires de la CIBC jusqu'à concurrence de 50 000 \$ au cours de l'exercice. Les résidents des États-Unis et du Japon ne sont pas admissibles.

Régime de dividendes en actions : Les résidents des États-Unis peuvent choisir de recevoir leurs dividendes en actions sur les actions ordinaires de la CIBC.

Pour obtenir plus de renseignements ainsi que la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec le secrétaire général.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ACHETÉES DANS LE CADRE DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date d'achat	Régime de réinvestissement des dividendes et régime de dividendes en actions	Régime d'achat d'actions
28 oct. 99		30,72 \$
1 ^{er} oct. 99		28,05 \$
1 ^{er} sept. 99		32,35 \$
3 août 99		36,15 \$
28 juill. 99	36,58 \$	
2 juill. 99		35,94 \$
1 ^{er} juin 99		36,45 \$
3 mai 99		37,65 \$
28 avril 99	38,98 \$	
5 avril 99		38,80 \$
2 mars 99		35,25 \$
1 ^{er} févr. 99		38,95 \$
28 janv. 99	37,86 \$	
4 janv. 99		38,60 \$
1 ^{er} déc. 98		33,70 \$
2 nov. 98		31,70 \$

Service de dépôt direct des dividendes

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes au moyen de virements électroniques, directement à leurs comptes, à toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, ils peuvent écrire à la Compagnie Trust CIBC Mellon (cf. agent des transferts et agent comptable des registres).

Agent des transferts et agent comptable des registres

Compagnie Trust CIBC Mellon

320 Bay Street, 6th floor

Toronto, Ontario M5H 4A6

(416) 643-5500 ou télécopieur (416) 643-5501

1 800 387-0825 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

Adresse électronique : inquiries@cibcmellon.ca

Pour des renseignements concernant les actions, les dividendes, les comptes de réinvestissement des dividendes, les certificats perdus, ou pour éviter que les documents destinés aux actionnaires soient envoyés en double, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust CIBC Mellon.

Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont transférables, au Canada, aux bureaux de notre mandataire, la Compagnie Trust CIBC Mellon, à Toronto, Montréal, Halifax, Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver.

À l'extérieur de l'Amérique du Nord, les actions ordinaires sont transférables au bureau suivant :

CIBC Mellon Trust Company

Balfour House, 390 High Road

Ilford, Essex, Angleterre IG1 1NQ

Aux États-Unis, les actions ordinaires sont transférables au bureau suivant :

ChaseMellon Shareholder Services, L.L.C.

450 West 33rd Street, 15th Floor

New York, New York 10001

Renseignements sur la banque

Siège social de la CIBC

Commerce Court

Toronto (Ontario)

Canada

M5L 1A2

Numéro de téléphone : (416) 980-2211

Numéro de télex : 065 24116

Adresse télégraphique : Canbank, Toronto

Site Web : <http://www.cibc.com/francais>

Constitution

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) est une institution financière diversifiée régie par la Loi sur les banques (Canada). La CIBC est née de la fusion de la Banque Canadienne de Commerce et de la Banque Impériale du Canada en 1961. En 1858, en vertu d'une loi spéciale du gouvernement de la Province du Canada, la Banque Canadienne de Commerce a d'abord légalement été constituée sous la raison sociale de Banque du Canada. La charte de cette dernière a par la suite été modifiée pour changer sa dénomination sociale en Banque Canadienne de Commerce, et c'est sous ce nom qu'elle a ouvert ses portes en 1867. La Banque Impériale du Canada a été légalement constituée en 1875 en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada et elle a commencé à exercer son activité au cours de la même année. La charte de la CIBC a été révisée à l'occasion pour modifier son capital-actions autorisé.

Assemblée annuelle

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée annuelle de la CIBC le jeudi 2 mars 2000, à 10 h, au Westin Calgary dans la salle The Ballroom, 320-4th Avenue S.W., Calgary, Alberta.

Rapport annuel de la CIBC

Si vous désirez recevoir le rapport annuel sous une autre forme, veuillez composer le (416) 980-6658. Le rapport annuel est également disponible en direct à l'adresse www.cibc.com/francais.

English version: On request, we will be pleased to forward an English version of this Report.

Autres renseignements

Secrétaire général : Pour obtenir d'autres renseignements qui leur sont destinés, les actionnaires sont priés de communiquer avec ce service par téléphone, au (416) 980-3096, ou par télécopieur, au (416) 980-7012.

Service des relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir plus de renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au (416) 980-6657, ou par télécopieur, au (416) 980-5028.

Communications : Pour obtenir des renseignements sur la CIBC, il suffit de communiquer avec ce service par téléphone, au (416) 980-4523, ou par télécopieur, au (416) 363-5347. C'est également là que les médias doivent adresser leurs demandes de renseignements.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur des produits et des services de la CIBC peuvent être obtenus en composant le (416) 980-CIBC ou en composant sans frais au Canada le 1 800 465-CIBC.

Bureau de l'ombudsman de la CIBC : Il est possible de joindre l'ombudsman de la CIBC, M. Lachlan MacLachlan, soit par téléphone au 1 800 308-6859 (Toronto : (416) 861-3313), soit par télécopieur au 1 800 308-6861 (Toronto : (416) 980-3754).



A.L. (AL) FLOOD, C.M.

M. Al Flood prend sa retraite

La CIBC tient à exprimer toute sa gratitude à M. A.L. (Al) Flood pour ses bons et loyaux services rendus au cours des 48 dernières années. M. Flood, qui a pris sa retraite en juin de cette année, après avoir été président du conseil et chef de la direction pendant sept ans, a débuté sa carrière à la banque à la succursale de Monkton (Ontario) en 1951.

Tout au long de sa carrière, il a non seulement été témoin de changements majeurs au sein du secteur bancaire, mais il en a lui-même apporté. Sous sa présidence, la CIBC a reconnu l'importance de la technologie, sur le point de révolutionner la façon dont les clients souhaiteraient effectuer leurs opérations financières. En assumant la fonction de président du conseil et chef de la direction en 1992, M. Flood, grâce à sa vision et à son leadership, a provoqué un remaniement virtuel au sein de la CIBC afin de faire face à l'évolution rapide du marché des services financiers. Sa présence à la direction a été marquée par l'adoption de nouvelles technologies et le lancement de nouveaux produits sur le marché canadien des services bancaires au détail et par l'importante expansion, sur son initiative, de la banque pour la grande entreprise et l'investissement sur les marchés internationaux.

Au fil de ces années, peu importe le mandat qui lui a été confié, M. Flood s'en est tenu à des principes et a fait preuve d'objectivité. Il a été un leader intègre, encourageant les membres du personnel à faire de leur mieux. Il est tenu en haute estime par les personnes qui ont eu à travailler avec lui.

Au début de l'année, M. Flood a été nommé Membre de l'Ordre du Canada (C.M.), la plus haute distinction au pays, pour son énorme contribution aux secteurs industriel, financier et commercial.

Les administrateurs, les cadres supérieurs et les membres du personnel aimeraient rendre hommage à M. Flood, à son épouse, Rolande, ainsi qu'à toute sa famille, et leur formuler leurs remerciements ainsi que leurs meilleurs vœux, tout en souhaitant une bonne retraite à M. Flood.



Banque Canadienne Impériale de Commerce

Siège social : Commerce Court, Toronto (Ontario) Canada M5L 1A2 (416) 980-2211 www.cibc.com/francais